

34376

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DE NIMES.

—

VII^e SÉRIE. — TOME XXXV. — Année 1912.



NIMES
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER
A. CHASTANIER, SUCCESSEUR
12 — rue Pradier — 12

—

TABLE DES MATIÈRES

Pièces liminaires lues dans la séance publique du 4 juin 1912

	Pages
La beauté de Nîmes. — Discours d'ouverture, par M. <i>Michel Jouve</i> , président.	V
Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'an- née 1911, par M. <i>le Dr P. Delamare</i> , président sortant	XXI
Distribution de récompenses aux donateurs d'objets aux Musées, par M. <i>Félix Mazauric</i> , membre rési- dant.	XXXI
Poèmes nîmois, par M. <i>Raymond Février</i> , membre non résidant.	XXXV
Vouage de très miaouqué à l'espousicioun, par M. <i>Pierre Guérin</i> , membre résidant.	XLI
Rapport sur les Concours et Legs, par M. <i>Paul Clauzel</i> , secrétaire perpétuel.	XLVII
Programme de la séance publique.	LV

NÉCROLOGIE

	II ^e partie
Éloge funèbre de M. Gaston MARUÉJOL, prononcé à la séance du 5 février 1912, par M. <i>Michel Jouve</i> , prési- dent de l'Académie.	1
Inauguration du monument élevé à la mémoire de Arnaud de PONTMARTIN. — Discours par M. <i>Michel Jouve</i> , président de l'Académie.	9
Obsèques de M. Ismaël-Mathieu BRUNEL, Inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, le 4 ^{er} décembre 1912. — Discours par M. <i>L'Hôpital</i> , Inspec- teur d'Académie.	13
Discours prononcé aux obsèques de Fernand JANIN, par M. <i>Max Raphael</i> , membre résidant.	21
Obsèques de M. Galien MINGAUD, membre honoraire. — Discours par M. <i>Jules Gal</i> , membre non résidant.	25

HISTOIRE

III^e partie

Pages

Les Juifs de Posquières et de Saint-Gilles au moyen âge, par M. <i>Salomon Kahn</i> , membre résidant.....	1
--	---

ARCHÉOLOGIE

L'église de Montfrin (Gard), par M. le chanoine <i>François Durand</i> , membre résidant, avec 2 planches....	23
Les Musées archéologiques de Nîmes. — Recherches et acquisitions, par M. <i>Félix Mazauric</i> , membre résidant.....	119

LITTÉRATURE

Racine, à propos du livre de M. Masson Forestier « Autour d'un Racine ignoré », par M. <i>Ferdinand Gache</i> , correspondant.....	39
« Autour d'un Racine ignoré », par M. le chanoine <i>Bonnefoi</i> , membre résidant.....	77

HISTOIRE NATURELLE

Notes sur la faune malacozoologique terrestre et fluviatile du département du Gard, par M. <i>Eugène Margier</i> , membre résidant.....	85
---	----

CONTE PATOIS — POÉSIE

La lampo a pétrol, par M. <i>Pierre Guérin</i> , membre résidant.....	107
Le champ clos, poésie, par M. <i>Pierre Guérin</i> , membre résidant.....	111

Concours académiques

Pour les années 1912 et 1913.....	145
-----------------------------------	-----

Documents annexes pour servir à l'histoire de l'Académie

Donateurs à l'Académie.....	146
Tableau nominatif des membres et des correspondants de l'Académie au 31 décembre 1912.....	150
Liste des Sociétés correspondantes.....	157
Liste des ouvrages adressés à titre d'hommage à l'Académie au cours de l'année 1912.....	165
Publications de l'Académie depuis 1756.....	167

ANNEXE

en volume distinct

Les Coutumes de Saint-Gilles (xii^e-xiv^e siècles). Texte latin critique, avec traduction, notes, introduction et tables, publié par M. *Bligny-Bondurand*, archiviste du Gard, membre honoraire, sous les auspices de M. le Ministre de l'Instruction publique et de l'Académie de Nîmes.

PIÈCES LIMINAIRES

lues dans la séance publique du 4 juin 1912

LA

BEAUTÉ DE NIMES

DISCOURS D'OUVERTURE

PAR

M. Michel JOUVE

président

MESDAMES, MESSIEURS,

Notre Association académique, qui, toute l'année, est presque une société secrète, au retour de chaque printemps, ouvre ses portes, sort de son mystère, tient une séance publique en ce palais (1) donné par un de ses bienfaiteurs. A l'auditoire d'élite gracieusement venu pour siéger ici avec nous, et faire, un soir, partie de l'Académie de Nimes, elle révèle l'objet de ses pensées, et de ses travaux annuels.

L'objet de ses pensées : Nimes avant tout ! Le Temple de Diane ne suffirait pas à contenir toutes les œuvres que nos pieux prédécesseurs offrirent en hommage à leur divine cité, et nous gardons religieusement le culte qu'ils nous transmirent. Comme on parle beaucoup de ce qu'on aime, nous nous entretenons sans cesse du passé, de l'avenir, des monuments, des collines, des horizons

(1) La galerie Jules Salles.

de cette chère parcelle du sol de France, qui nous fit connaître la douceur de vivre. C'est à Nîmes aux *Sept collines* que notre éloquent Maruéjols, trop tôt disparu, consacra sa dernière étude ; c'est la vision de *Nîmes demain* que nous contaît, il y a quelques années, notre vénéré confrère, M. le docteur Elie Mazel, toujours assez jeune pour voir la réalisation de son rêve.

Je voudrais vous dire comment fut créée la beauté du Nîmes d'aujourd'hui, et aussi vous signaler quelques dangers qui la menacent. Veiller à la protection de cette beauté est une des plus nobles charges de l'Académie.



Vers la fin du XVIII^e siècle, Nîmes n'était encore qu'une ville de ruines, de souvenirs et de regrets. Les temps modernes avaient été durs pour elle ; les guerres religieuses ne lui avaient point permis de songer à s'embellir : une cathédrale périodiquement ravagée, quelques chapelles, la Trésorerie, l'Évêché, la tour de l'horloge. Les monuments antiques étaient comme ensevelis sous les décombres du Moyen Age. La population, parquée dans l'enclos des remparts, étouffait au fond des ruelles, se pressait aux rares espaces libres, à tel point que, sur l'étroite place de Saint-Castor, les vendeurs de fruits et de légumes envahissaient le porche : « La décence des lieux saints en souffre, dit l'ingénieur Marignan, les ministres et les fidèles en sont scandalisés. » A la demande des teinturiers et des filateurs de soie, manquant d'eau, la Fontaine venait d'être déblayée ; on l'avait ornée d'un gracieux décor ; mais les quinconces naissants étaient sans ombre, et la colline, aride, dénudée, flanquée de lourdes terrasses, avait l'aspect maussade d'un bastion.

Là où règne, aujourd'hui, la colonnade du Palais de Justice, s'étendait la tristesse d'un mur d'enceinte que traversait le *portalon* de Saint-Gilles, menant aux terrains vagues de la future Esplanade. Tout autour, des cloaques, des foyers de peste tels, que, d'après un contemporain, « ils soulevaient le cœur et faisaient frémir l'humanité. »

A la veille de la Révolution, les consuls obtiennent du roi la démolition des remparts et le dégagement d'une partie des abords de l'amphithéâtre romain ; ces travaux sont commencés ; ils se poursuivent pendant les premières années de l'Empire : on rend à l'air et au soleil les portiques des arènes, on libère leurs gradins et leurs flancs des masures qu'en une bourgade de misère des temps barbares y avaient entassées. Mais les désastres par où s'acheva l'épopée impériale, puis les commotions politiques qui, longtemps, agitèrent la France et le monde, arrêterent l'essor de Nîmes vers le progrès et la beauté. En 1835, Nisard pouvait écrire dans la description des principales villes de l'Europe : « L'aspect de Nîmes est insignifiant... Nîmes a l'air d'un assez grand hameau semé autour d'une assez grande église paroissiale... » Il regrettait la banalité de la silhouette, où, seule, la Tourmagne, annonçait une ville historique. Il appelait de ses vœux les monuments élevés, les clochers, les coupes, l'élancement des cathédrales, « tout ce qui » sort du milieu de ces toits uniformes qui couvrent tant » de vies monotones, tout ce qui est la maison d'une » pensée, d'un souvenir, d'un Dieu... » Nîmes allait bientôt répondre à cet appel ; Nîmes peuplerait son horizon de hautes architectures, et ses maîtres-d'œuvre, archers aux mains expertes, eux aussi lanceraient vers le ciel les flèches de pierre.

..

A l'époque où Nisard écrivait, en cette période comprise entre les deux Révolutions de 1830 et de 1848, parallèlement au renouveau des idées libérales, se manifestait le réveil des nationalités et des provinces. Saint-René Taillandier note, à propos d'un livre provençal édité en 1847, que les influences du sol ont repris leur pouvoir, que des langues paraissant mortes sont ressuscitées, et que partout s'est ranimée la filiale dévotion à la terre des ancêtres.

Nulle part ce sentiment ne fut aussi vif qu'à Nîmes. Il s'y affirma, avant même que, par les félibres, en Avignon

et au pays d'Arles. Un poète, alors illustre, contribua à l'exalter : Jean Reboul, sorti du sein du peuple, comme Roumanille des jardins de Saint-Remy, et Mistral du mas de Maillane ; Reboul, boulanger le matin, lyrique le soir, mazetier chaque dimanche. Chanté par Lamartine, célébré par Alexandre Dumas, visité par Georges Sand, par Jasmin, son émule agenais, il eût pu, emporté au souffle de la gloire, se laisser déraciner, aller à Paris comme tant d'autres, comme plus tard Alphonse Daudet. Reboul demeura obstinément nimois, et ne cessa de préférer, — c'est Mistral qui l'en complimente, — sa *capitello* à la capitale ; parisien jamais, demi-romain toujours !

A côté de lui, Jules Canonge glorifiait, en nos séances académiques, les charmes trop longtemps méconnus de nos garrigues, ne craignait pas de dédier à Chateaubriand, dans le cadre des *Bains romains de Nîmes*, sa nimoise *Térentia*. « Si je voulais peindre un site » enchanteur... je n'irais pas sous des cieux étrangers » choisir des lignes et des couleurs... » Avec délices il gardait son foyer en sa ville natale, dans la félicité de sa province latine. Il était le promeneur familier des jardins de la Fontaine, de la pinède plantée sur la colline par le maire Cavalier. Nos *Mémoires* de 1839 conservent son séduisant *Tableau de la campagne de Nîmes*. D'un amoureux pinceau il y peignit les splendides contrastes de nos horizons : la pâle verdure des oliviers que n'altère pas le cours changeant des saisons, et près d'elle, les flots d'or et de vermillon que la rutilance des aubes et des soirs fait ondoyer sur les roches et les nuées, la plaine où verdoie la vigne, la montagne où bleuit le thym ; au printemps, la neige des amandiers, en hiver, les fleurs du romarin.

Un maire de Nîmes, qui fut pair de France, qui, comme Reboul et Canonge, appartint à notre Académie, autant qu'eux aima profondément la cité, et avec eux eut l'ambition d'une Renaissance nimoise, à laquelle ardemment travailla son administration. D'influents initiatives vinrent le seconder. Les souvenirs du passé, les ancestrales ruines peu à peu restaurées, ne suffisaient plus à un siècle de merveilleux progrès. M. Girard et un groupe important de ses concitoyens l'avaient compris.



Voici que sur les arcades d'un viaduc dominant les prairies du Vistre, le chemin de fer, par des forces inconnues de la puissance romaine, amenait de nouveaux éléments de bien-être, multipliait les échanges, faisait affluer à Nîmes les visiteurs. Un édifice s'élève, qui n'avait point d'équivalent, aux civilisations de jadis : la gare, le large portique de verre et de métal par où vont passer les multitudes que les voies ferrées transporteront. Une immense avenue la précède, plantée d'une quadruple rangée d'arbres, bordée de vasques bruissantes d'eaux vives, éclairée, la nuit, par un gaz lumineux récemment découvert. A l'œil émerveillé du voyageur qui va vers la ville apparaissent bientôt, dans la perspective de l'Esplanade, les séculaires assises de l'Amphithéâtre, le fronton, que, sur les superbes colonnes du Palais de Justice, l'architecte Bourdon vient d'ériger. De 1836 à 1846 s'est opérée cette métamorphose d'un quartier n'offrant, naguère, au regard, qu'un front désolé de fortifications croulantes.

L'épanouissement esthétique de Nîmes donnera maintenant ses plus belles floraisons. Sur l'Esplanade, le marbre blanc, — ce lys des pierres, a dit un poète, — va étinceler. Dans un ciel aussi pur que celui de Grèce, il dressera ses lignes d'harmonie et de grâce athéniennes. Depuis que le marteau des barbares avait brisé les Dianes et les Vénus et les Jupiters, jamais artiste n'avait plus rendu à la ville déchue ses symboles de beauté.

Mais une ère nouvelle s'est ouverte. Nîmes sème l'or à pleines mains pour sa parure, fait venir d'Italie les blocs éblouissants de Carrare, et choisit pour les sculpter Pradier en qui revit Praxitèle. Comme toujours notre Académie est associée à l'œuvre. C'est elle qui formulera l'inscription lapidaire. Au printemps de 1851, on fête sa chère *Nemausa*, triomphale sur son piédestal, entourée de dieux et de déesses, fleuves et sources versant éternellement à la terre la vie et la fécondité. Dans le discours inaugural que prononça le représentant de la muni-

cipalité, on sent vibrer l'orgueil du citoyen nimois fier de voir son pays retrouver le lustre de jadis : « Ne séparons » jamais le beau de l'utile, ce principe d'administration » doit être sacré pour nous ; il est notre glorieux patri- » moine, car il est gravé sur chaque pierre des monu- » ments que nous ont légués nos aïeux. »

Quelques mois plus tard, débutaient les travaux de l'église Sainte-Perpétue qui ajoutait au magnifique ensemble architectural de l'Esplanade l'envolée de son clocher ; et bientôt, la Préfecture faisait surgir sur l'horizon peu à peu digne de la cité historique, le dôme de son pavillon central. En un point différent, une autre silhouette, admirable, avait jailli : la flèche de Saint-Paul, le chef-d'œuvre de Questel. Lentement, depuis 1838, le bel édifice roman avait étendu ses voûtes sur les débris d'une lamentable chapelle affaissée au milieu des tombeaux. Avec le boulevard élargi, menant en quelques pas vers la Maison-Carrée, vers le péristyle ionique du Théâtre, achevé en 1827, ce coin de Nîmes reprenait sa part de splendeur.

Les dix dernières années du second Empire virent se continuer l'œuvre de rénovation. La colline des moulins à vent fut reboisée par le maire Duplan. Révoil dessina le square Antonin à l'inauguration duquel on chantait *Nemausa*, la cantate de Poise. Le misérable îlot des Carmes, en face de la porte d'Auguste, était jeté bas, et, sur son emplacement, s'édifiait l'église Saint-Baudile ; deux nouvelles flèches traverseraient le ciel de Nîmes. Enfin on achevait l'aqueduc souterrain qui allait amener les eaux du Rhône.

Sous la troisième République, l'action rénovatrice n'est pas moins féconde. L'hospice d'humanité dresse son dôme sur le rideau mouvant des pinèdes, des percées se font aux plus vieux quartiers, rendent à l'admiration universelle la mosaïque d'Admète, ouvrent des rues et des espaces libres. Les arts du fer créent des halles commodés où s'abriteront désormais les marchands. Révoil restaure la Cathédrale. On construit le Lycée, et sa tour de l'horloge soutient, sans en être écrasée, son vis-à-vis avec les Arènes.

Que dire des embellissements et des progrès plus récents ? La modestie de ceux de nos confrères qui, comme architectes, édiles ou administrateurs, en dotèrent la cité, nous défend d'en parler autrement que pour les énumérer : l'église Saint-Luc au Mont-Duplan, le petit palais qui nous accueille ce soir, le Musée de peinture et de sculpture, le Musée lapidaire, cloître d'art, doux au repos de tant de précieuses reliques ; des écoles partout, l'hygiène améliorée, nos boulevards pavés de porphyre, des eaux plus abondantes, l'électricité donnant la lumière à la nuit, la force aux ateliers, la vitesse aux tramways. La jeune Nemausa a connu tous les miracles du génie de notre siècle. Déjà l'aile des aviateurs a plané sur la Tourmagne. Le temps est loin où Alphonse Daudet voyait notre ville comme « une morne préfecture aux » longues siestes bercées par le cri strident des cigales » sur les arbres brûlés du cours. »



Sa vie présente, plus intense et plus belle, ne fait pas perdre à Nîmes la mémoire du passé. Sa fidèle pensée a consacré un monument aux héros morts pour la patrie ; avec un soin touchant, elle fait inscrire des leçons de pieuse histoire, que chacun pourra lire, sur les plaques de ses coins de rue. Des groupements de voies publiques ont comme la garde de périodes de souvenirs. La rue Auguste est annonciatrice du portique de la Maison-Carrée qu'elle encadre, et des gloires impériales rappelées auprès d'elle : rue Adrien, rue Trajan, rue Plotine. Rome seule avec Nîmes a le droit de prononcer familièrement de tels noms. Autour de la Préfecture revivent le vicomte Bernard Aton qui ouvrit les garrigues aux nimois, et sa mère Guillemette, et Raymond Marc, le sage commissaire de saint Louis. Je traverse souvent un quartier où me charme le rappel de mes collègues aux magistratures d'antan, les doctes conseillers au Présidial, épris de Nemausa : à l'auteur du *Discours historial de l'illustre cité de Nîmes*, au conseiller Poldo d'Albenas, on y dédia une rue, et de même à l'assesseur Rulman, chroniqueur

savoureux, et au conseiller Guiran, aussi zélé pour nos antiquités que pour ses audiences. La rue Ménard remémore le conseiller dont les laborieux loisirs enrichirent nos bibliothèques des sept volumes encyclopédiques de *l'Histoire de Nîmes*.

Pour d'autres figures historiques nimoises, l'admiration et la reconnaissance firent davantage, s'inspirèrent de la strophe du poète :

Tout passe, l'art robuste
Seul a l'éternité ;
Le buste
Survit à la cité...

Et la statue d'Antonin évoque les lointaines origines ; l'Alphonse Daudet, de Falguière, exhale la mélancolie de ceux qui émigrèrent vers le ciel pluvieux de Paris. Près des bords de la source sacrée de *Nemausus*, Reboul symbolise la sérénité de l'immuable attachement au sol natal.

* *

On ne lit plus Jean Reboul qu'aux environs de l'Académie de Nîmes. Il disparaît peu à peu des anthologies, chassé par le tourbillon des renommées contemporaines. C'est à peine si on sait encore les quatre vers à Sigalon du square Antonin, et le court poème rappelé par le marbre de la Fontaine. Mais, parce que cet enfant de la *Carretterie* (1) nimoise, malgré l'enivrement d'une gloire passagère, sut demeurer fidèle au pays de son berceau, l'aimer de toute son âme, quelque atteinte que le temps ait porté à l'éclat de son nom, nous devons le prononcer avec respect, et avec piété l'associer à notre culte pour l'idéale *Nemausa*.

J'ai retrouvé aux pages de ses *Dernières poésies*, publiées en 1865, les préoccupations dont s'émeuvent aujourd'hui les amis de Nîmes, en présence des dangers

(1) La rue *Carretterie* est devenue la rue Jean-Reboul.

qui menacent l'esthétique de leur ville d'élection, des outrages que subit sa beauté. Dans une *Revue de la ville de Nîmes en 1854*, dédiée à M. Pérouse, récemment nommé maire, il met en vers ses remontrances de bon citoyen nîmois. Certaines de ses plaintes furent entendues depuis, et reçurent satisfaction :

Songe, de prime abord, que, pendant tout l'été,
L'eau, même pour la soif, manque à notre cité.

.
Lorsque, de toute part, le bien-être s'étale,
Subirons-nous, sans fin, le tourment de Tantale ?

Ce tourment, Nîmes ne le subit plus ; et il en est de même d'autres fâcheuses incommodités que signalait Reboul. Mais après soixante ans, quelques-unes des lamentations du poète sont encore d'actualité.

Rassurez-vous. Je ne vous attristerai pas d'une trop plaintive et trop longue élégie. Les larmes que versa Reboul sur les objets de son amour étaient mêlées de sourire et vite essuyées. Quelques instants nous suffiront pour suivre ses doléances aux Arènes, à la Fontaine, et les accompagner des nôtres.



Sa maison voisinait avec l'amphithéâtre : c'était comme s'il vivait avec ce grand corps de pierre, et souffrait avec lui :

Le ciment en poussière est réduit par la pluie,
Le gradin sous son poids sent la voûte qui plie,
Le vivace figuier plonge dans les parois
Sa racine, qui fend la pierre de ses doigts ;
Quand le vent y gémit, quand la chouette y pleure,
Que de fois, en rentrant le soir dans ma demeure,
N'ai-je pas entendu de ces éboulements
Qui sont pour nos consuls des avertissements...

Reboul avec une vigueur d'images que je ne saurais

reproduire ici, proteste contre les souillures qui profanent les magnifiques restes romains :

Un indigne abandon laisse tout à vau-l'eau,
L'auguste amphithéâtre est un grand Rambuteau...

On peut constater que la propreté de nos Arènes n'est pas mieux assurée aujourd'hui. Les entrepreneurs de spectacles, tout entiers à leurs affaires, s'en rapportent à la pluie et au mistral pour le balayage des vomitoires et des précincts. Des débris repoussants, des tas de prospectus qu'on laisse jeter à profusion pendant les courses espagnoles, s'accumulent dans les galeries, blessent le regard des visiteurs. L'enceinte de la Porte d'Auguste et du *castellum dividiculum* ne reçoivent pas de meilleurs soins hygiéniques.

Voici maintenant Reboul préoccupé de la restauration de nos monuments antiques :

Il faut contre le temps qui marche et qui les mine,
Retarder tant qu'on peut leur complète ruine...
.
Il faut, il faut surtout que dans l'intérieur
L'architecte promène un regard scrutateur...

Comment restaurer ? problème ardu ! Ruskin, l'esthète anglais, cherche à le résoudre à la clarté de ses *Sept lampes de l'architecture*. Mais il conclut qu'il est impossible de restaurer quoi que ce soit, aussi impossible que de ressusciter un mort. Cet architecte qu'appelle Reboul, il le repousse. D'après une enquête ouverte autrefois, par la *Revue du Midi* (1), beaucoup d'amis des monuments partageraient l'opinion de Ruskin. Certains préfèrent la sincérité des ruines au mensonge de leur restauration, ou tiennent à leur parure de plantes et de fleurs. Le peintre Osbert veut qu'on maquille les parties retouchées. Notre confrère Raphaël n'autorise que l'emploi de vieux matériaux, à l'exclusion de la pierre neuve. Mistral propose la solution poétique, qui était celle de Reboul, sans doute

(1) Paraissant à Nîmes, sous la direction de M. Georges Maurin.

aussi la plus sage : il faut restaurer ; quelque temps, les pierres blanches contrasteront durement avec la patine des siècles, mais faisons confiance à notre soleil, il va les dorer, et répandre sur le tout l'harmonie de sa lumière.

••

Si certaines malpropres habitudes et certains architectes, restaurateurs maladroits, sont des ennemis dangereux pour nos édifices antiques, les attraits de notre ville ont à redouter d'autres fléaux. Notre démocratie n'est point encore assez initiée au culte de l'esthétique. C'est à peine si elle commence à se douter, grâce à de hautes initiatives, que le charme de la cité est la première des utilités sociales. En Angleterre, Ruskin, en France, des écrivains, des penseurs, des politiques de tous les partis, Léon Bourgeois et Maurice Barrès, Charles Maurras et Clémenceau, André Hallays, Maurice Faure, Mistral, des sociétés, des syndicats, ont propagé partout leur ardent apostolat pour la religion de la beauté : beauté de la race, beauté du paysage, beauté de la maison, beauté de la ville qui est notre demeure collective. Trop rares sont les disciples de ces maîtres, les adeptes de ces sociétés. Il en résulte que nous ne sommes pas assez défendus contre la laideur, les empiètements du mercantilisme, les excès d'industriels égoïstes, tels que ceux dont le cynisme avait un instant songé à s'emparer du Pont du Gard pour en faire un immense cadre à réclames, ou ceux qui ont saccagé les sites des Baux et de Vaucluse.

Reboul dénonce déjà un attentat contre la beauté de Nîmes, un abus qui s'est, depuis, singulièrement aggravé : l'envahissement des voies publiques par des édicules parasites, coupant les perspectives, portant une permanente atteinte au patrimoine commun des citoyens. A quoi sert, dit-il, d'avoir abattu les masures dont le Moyen Age avait couvert l'amphithéâtre, si on les laisse se reconstruire dans les environs et déshonorer, de nouveau, le « vieux cirque romain » !

Je le revois masqué, mais d'une autre manière,
Les maisons sont de bois au lieu d'être de pierre...

C'est bien pis aujourd'hui que d'humbles maisons de bois. Voyez, touchant presque à l'admirable contour méridional des Arènes, cette sorte de tour métallique, qu'on devrait faire rentrer sous terre avec les égouts, et qui, loin de s'humilier, comme il conviendrait, dresse sa hideuse coupole de zinc, élargit sa ceinture de ferraille auprès des vénérables arcades latines.

Que dirait le bon poète nîmois, s'il assistait, comme nous, à l'odieuse invasion de nos avenues et de nos boulevards, des abords de nos jardins et de nos plus fameux édifices, par tout ce qu'un industrialisme effréné a pu imaginer d'architectures extravagantes associées aux plus incohérentes épigraphies : chalets prétentieux aux clochetons bizarres, aux inscriptions grimaçantes, échoppes, cubes énormes où s'accrochent des éventaires, où se haussent des frises et des frontons anarchiques, kiosques grossièrement enluminés de figures et d'emblèmes outranciers, colonnes ventruës coiffées en minarets, en pagodes, effroyables mélanges de suisse, de turc et de chinois, bariolés de couleurs criardes, conçus au gré des fantaisies et des mauvais goûts individuels, au mépris de toute règle esthétique, étalant leur horreur avec inconscience sous notre divin soleil, à l'entrée même de la ville, là, où, aux yeux de ses hôtes, devrait s'affirmer sa beauté ; ici, cachant le marbre de Daudet, là, se profilant sans pudeur sur les plus beaux aspects de nos pierres aux harmonieuses formes d'art, dont ils détruisent l'eurythmie.

..

D'autres offenses que connut à peine l'époque de Reboul, augmentent les dangers auxquels sont exposés les attraites de *Nemausa*. Un fléau venu d'Amérique, comme le phylloxera, l'affichage, a tellement déchainé partout ses abus qu'on a dû faire des lois pour les combattre, des *lois de beauté* a-t-on dit. Le Pont du Gard a été sauvé du vandalisme des entrepreneurs de publicité ; à la demande du regretté Maruéjol, une des premières applications de la loi du 20 avril 1910 a délivré la porte d'Auguste des panneaux-réclames qui mêlaient des apéritifs et des pro-

duits pharmaceutiques à ses vieux souvenirs latins. Mais les édicules du pourtour des Arènes sont toujours couverts d'enseignes violemment colorées, obsédant le regard, s'imposant à l'objectif photographique des visiteurs exaspérés, troublant l'harmonie du site monumental ; et progressivement, cette armée barbare des affiches, comme une marée montante, gagne les approches du Palais de Justice, de l'église Saint-Paul, de la Maison-Carrée, enveloppe les arbres du boulevard. A leur tour, les poteaux des tramways, déjà inélégants, ces pylônes que d'autres cités enguirlandent de fleurs, ici s'enlaidissent encore. Attaqués par l'audace utilitaire de la réclame, ils se couvrent d'écussons multiformes et multicolores, dont l'américanisme insulte à notre latinité, conviant le peuple à l'alcoolisme, plaquant sur la façade des monuments, sur la merveilleuse vision du portique de la Maison-Carrée, la discordance de leur appel vénal.

* *

Comment, alors qu'on parle de socialiser tant de choses, laisse-t-on ce domaine social par excellence, la voie publique, et ce patrimoine de beauté, devenir la proie de spéculations individuelles qui accaparent l'un et détruisent l'autre au préjudice de l'intérêt commun ! Dans un ouvrage sur *l'Esthétique des villes*, Charles Buls, bourgmestre artiste et avisé de Bruxelles, démontre combien même le simple souci des intérêts pécuniaires devrait suffire à commander une active défense de la beauté des sites urbains ; car elle est un véritable capital collectif, une valeur économique enrichissant la communauté des habitants ; et il en est des villes d'art comme des lacs célèbres, qui, selon le mot de Marcel Prévost, rapportent plus aux riverains en touristes qu'en poissons.

* *

Nous arrivons aux jardins de la Fontaine en compagnie de Reboul ; nous y terminerons, en le ramenant à son piédestal, notre visite d'hommage et de sollicitude à la

beauté de Nîmes. Le poète s'irrite de la disgrâce où ses concitoyens abandonnent leur délicieuse promenade ; son indignation déborde en vers, quelques-uns réalistes ; la colère transforme en satirique violent le mystique auteur de *l'Ange et l'Enfant*.

Les vases sont fendus, les déesses sans nez ;
Pan manchot a perdu sa flûte bocagère ;
Le sein de Diane est rongé par le lierre ;
Et les groupes joufflus de ses jeunes amours,
Par la mousse couverts semblent de petits ours.
On laisse des canaux souiller les ondes pures
De débris de vieux pots et de vieilles chaussures ;
Même on y voit flotter parfois, la corde au cou,
Le cadavre d'un chien ou celui d'un matou.
Les perrons en débris voient s'en aller leurs dalles :
On croirait le Nymphée encor sous les Vandales.

Nous n'exigerons pas qu'on rende leur nez aux déesses ni leur jeunesse aux amours. Un charme mélancolique se dégage de leurs grâces blessées et vétustes. Mais serait-il excessif de demander un peu de respect pour ces bassins et ces aqueducs, où, dans les souillures, n'ose plus sourire la pureté de *Nemausa* !

Le lamentable tableau de Reboul semble malheureusement s'appliquer avec exactitude à l'état actuel. Le demi-siècle écoulé depuis n'a pu qu'ajouter d'autres ravages à ceux qui navrèrent le cœur du bon nimois. Aux pentes de la colline que reboisa la prévoyance du maire Cavalier, les grands arbres tombent sous les coups du mistral sans que personne songe à les remplacer ; des trouées inquiétantes apparaissent çà et là dans le splendide manteau de feuillages ; les sillons que creusent les orages ou les maraudeurs prolongent et élargissent leurs rides sur les flancs dévastés, désolent le site adorable.

C'est ici que naquit la cité. Appelons sur son berceau la vigilance de ceux qui président à ses destinées. Comme à Rome, au temps de Cicéron, on conservait sur le Palatin, la chaumière de Romulus, veillons sur la source mystérieuse qui fixa près de ses bords l'ancêtre primitif.

Que de vicissitudes en cet endroit ! Quel tumulte d'hommes invinciblement attirés par ce trésor d'eaux limpides, l'entourant avec amour d'une ceinture de thermes et de portiques ! et quelles fêtes, quand Bacchis et Myrrhine, et Cinnamis, couronnées de roses, dansèrent sur les terrasses ! Quelles puissances dévastatrices ensuite ! quels abandons ! jusqu'au jour où, parmi de nouvelles générations, les romanciers et les poètes, séduits par l'auguste défailance des ruines, émus par la magie évocatrice des voûtes ouvertes vers l'azur, crurent y entendre « chanter encore l'âme de *Nemausus*. »

*
*
*

Montons jusqu'à l'acropole de verdure que garde la Tourmagne. Au milieu des touffes de lauriers, les pins et les cyprès alignent leurs fûts penchés, brisés, comme les tronçons d'une colonnade antique ; et de là, jetons un dernier regard sur le visage aimé de la ville apparue tout entière. En un siècle, la cité de ruine s'est rattachée à la vie. La couronne de beauté que l'historien de 1835 ne retrouvait plus sur son front, s'y est, de nouveau, posée. Autour d'elle, dans les lointains, Arles, cette autre fille de Rome, les monts de Vaucluse où surgit aussi une divine fontaine ; et devant nous, l'horizon illimité d'Aigues-Mortes propice à l'envol audacieux des voiles latines. Nous embrassons, par la pensée, l'histoire de ces terres illustres, le miracle de cette vie collective de noble humanité ; et nos yeux reviennent toujours au cercle lumineux des sept collines.

Nous avons foi en leurs destinées. Au-dessus des monuments romains, plus haut que les architectures modernes, nous voyons s'élever bientôt, sur un de leurs sommets, la Tourmagne nouvelle, avec ses mâts et ses antennes que l'onde électrique fera résonner de toutes les voix de l'univers ; sur un autre, le porche titannique de la gare future où viendront aborder, à travers le ciel, les nefs aériennes, dédaigneuses des fureurs de l'Océan. Ni la source, ni le sol, ni la race n'ont épuisé

leurs énergies ; si quelques taches ternissent passagèrement la splendeur de la cité, sa beauté n'en demeure pas moins éclatante, et le rayonnement de l'heure présente s'agrandit, pour elle, de la gloire de son passé, du rêve d'un plus glorieux avenir.

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE NIMES

pendant l'année 1911

PAR

M. le Docteur P. DELAMARE

président sortant

MESDAMES, MESSIEURS,

L'usage et la tradition, ces lois aimables du souvenir, que l'on a négligées parfois mais que nous devons transmettre fidèlement à ceux qui nous suivent, veulent que chaque année notre ancien Président vous donne un aperçu général des travaux scientifiques ou littéraires qui ont occupé nos séances.

Vous pourrez ainsi suivre nos efforts, nous encourager, nous soutenir et peut-être même, vous êtes si indulgents, vous persuader que nos modestes travaux ont quelque valeur et que nous sommes de quelque utilité. Mais quel réconfort pour nous que votre bienveillante attention, quel stimulant à faire mieux désormais.

En même temps, mes chers Confrères, chacun de vous, pour un instant, consent à être le voyageur d'antan qui, parvenu au sommet du col, se retournait une dernière fois et mesurait (oserais-je dire avec une fierté bien légitime) le chemin parcouru.

J'estime que cette courte halte, à laquelle votre ancien Président vous convie, est nécessaire et bonne, nous tou-

chons, en effet, dans notre Compagnie, à presque tous les sujets, qu'ils se rapportent à la philosophie, aux sciences ou plus souvent à l'archéologie.

Dans cette esquisse rapide, il me sera permis de vous montrer l'image réduite mais bien nette de l'évolution continuelle de l'esprit humain et de cette sorte d'inquiétude merveilleuse qui le pousse à chercher toujours mieux et toujours plus avant.

Pourquoi faut-il que les joies si intimes de nos soirées laborieuses aient été assombries par des deuils répétés? Nous perdions le 22 mars le philanthrope Albert Donne-dieu de Vabres; le 26 avril le savant naturaliste Béren-guier; le 22 mai l'éminent conservateur des Eaux et Forêts Georges Fabre; le 17 décembre un correspon-dant Léon Bouet, journaliste à Paris.

Pour remplir nos vides nous avons fait appel: au titre de membres résidants, à Messieurs P. Guérin, abbé Albert Durand, Elie Peyron, Eugène Margier et Salomon Kahn; au titre de correspondants: Messieurs Baragnon, d'Alais; Ferdinand Gache, de Montpellier; Marcel Fabre, d'Uzès, et Louis Bontoux, de Beaucaire.

Messieurs le chanoine Ferry, par sa retraite volontaire, est devenu membre honoraire, et Poinso, appelé au Lycée de Marseille, membre non résidant.

L'activité de notre Compagnie, en 1911, ne s'est pas ralentie. Les communications, d'un réel intérêt, qui nous ont été faites, ont été aussi nombreuses que celles des années précédentes, comme vous le montrera, n'oubliez pas que nous n'avons qu'une vingtaine de séances par an, la longue énumération des importants travaux dont je dois vous présenter une sommaire analyse.

Cependant quand on vient de relire, d'un bout à l'autre, toutes les productions si diverses de notre Académie et qu'on est dans l'obligation d'en rendre compte en quel-ques pages, on se sent pris d'un véritable sentiment de détresse intérieure à la pensée d'enfermer dans une pauvre et sèche formule des œuvres qui vaudraient d'être lues en entier.

Moins ambitieuse, et pour cause, que l'Académie

française, dépositaire des bienséances et de la pureté du goût, sa sœur puinée de Nîmes touche à tout ce qui concerne notre région et parfois s'égaré, avec modestie et révérence, dans la littérature, les arts et les sciences.

Je ne vous célerai pas qu'elle cède, peut-être un peu trop souvent, au penchant qui l'incline vers les études locales d'archéologie, mais ne sommes-nous pas à demi-romains et Gaston Boissier n'est-il pas notre compatriote ? Ne nous reprochez donc pas trop sévèrement de vous entretenir chaque année de nos antiques monuments et des résultats de nos fouilles. D'ailleurs n'est-ce pas là notre rôle et notre utilité ?

Vous ne l'ignorez pas, Mesdames et Messieurs, notre département au climat si doux, aux rivières poissonneuses, aux anciennes forêts riches en gibier, a vu stationner sur son sol presque toutes les races humaines depuis l'époque la plus antique jusqu'à nos jours ; les pièces qui ornent nos Musées en sont le témoignage irrécusable. Il n'est pas d'année où quelque chercheur ne fasse une nouvelle découverte.

Nous devons à M. le D^r Julian, de Beaucaire, la mise au jour d'un tombeau de la deuxième époque de l'âge du fer. Parmi le mobilier funéraire deux objets surtout attirèrent l'attention : un vase assez grand, mais fruste, qu'on n'aurait pas été surpris de rencontrer dans une sépulture de l'âge de la pierre polie et une épée constituée par une lame en fer de 0,85 centim. de longueur munie d'une poignée en cuivre.

Le D^r Julian insiste sur l'antiquité de la croyance humaine en une autre vie.

Il appartient aux Académies de province de fouiller dans leurs archives locales et de faire connaître les documents historiques qu'elles peuvent contenir ; ce sont là les vrais et indispensables matériaux de l'histoire de la grande patrie.

Dans son *Histoire d'une Commune rurale de 1780 à 1800*, M. Guérin a rassemblé une ample moisson de documents fort intéressants. Ici aucun acte historique, pas de batailles retentissantes, pas de visites princières, mais

les transactions journalières, les achats et ventes de propriétés, une discussion qui s'élève entre les boulangers de Milhaud et le four banal qui allègue des titres qu'on ne peut retrouver.

Voici un trait qui montre que les habitants de nos pays n'ont pas, toujours et en tous lieux, mérité la réputation de guerriers belliqueux. Si, à Paris et dans le nord de la France, l'enrôlement, aux premières heures de la République, s'accomplit avec enthousiasme, à Milhaud il fallut tirer au sort le nom des — volontaires — et les obliger à partir. En gens pratiques les parents des malchanceux exigèrent de la municipalité 500 livres par homme.

Avec une ardeur que rien ne saurait lasser, un sens historique très aiguë et dans un style entraînant qui fait oublier la sécheresse de nos vieux documents, M. Michel Jouve évoque devant nous la vie et les aspects lointains des choses et des hommes dont notre propre vie a hérité ; nous fait entendre les morts qui parlent et apprécier la force des liens qui nous attachent à eux.

C'est ce que nous retrouvons dans l'*Histoire locale au cartulaire de l'évêché de Cavaillon*. Joli diocèse qui possédait la Fontaine de Vaucluse, l'abbaye de Sénanque et la cathédrale de Cavaillon, ce chef-d'œuvre du roman provençal, consacrée par un pape.

Une chartre très intéressante et qui date de 1171 relate la concession du plus ancien des canaux par lesquels, alors comme aujourd'hui, les eaux de la Durance fertilisaient les jardins du Comtat et de la Provence.

Par ce seul exemple on peut juger de la grande valeur de la lecture de M. Jouve.

Il s'agit de Montfrin dans le travail de M. le chanoine Nicolas ; c'est une étude magistrale et bien documentée sur la *Commanderie de Montfrin (1146-1790)*.

Vers la fin du XII^e siècle les Templiers firent bâtir l'église de Montfrin. On trouve gravées à la clé de voûte du clocher (XIV^e siècle) les armoiries de Fernandez de Hérédia. S'agit-il d'un membre de la famille de notre grand poète ?

M. de Balincourt possède des archives familiales aussi fournies qu'intéressantes, il y puise chaque année à notre grande satisfaction ; dernièrement c'était *La fin d'une race, les derniers Barras*. Remontant au moins au XI^e siècle et originaire des environs de Digne, cette famille s'éteignit avec les nièces du fameux Barras du Directoire (1820 à 1825).

La question de l'Enseignement est à l'ordre du jour, partout on s'en préoccupe, il est de quelque intérêt de savoir ce que fut l'instruction publique dans les siècles écoulés et plus particulièrement dans une région donnée.

Avec une patiente et remarquable érudition MM. les chanoines Nicolas et Albert Durand nous retracent, le premier, ce que furent les Ecoles à Saint-Gilles d'après des documents inédits ; le second, l'Instruction primaire — et très souvent gratuite — avant 1789 dans les limites du département du Gard.

L'histoire générale n'est pas négligée parmi nous, plusieurs de nos séances ont été remplies par M. Clavel qui a traité avec beaucoup d'autorité *L'Histoire de l'Eglise*.

Après les hommes, le sol. M. Mazauric nous a communiqué une étude d'ensemble sur l'hydrographie souterraine du Gard. Ce travail, en partie original, paraîtra dans le beau volume consacré à notre département qui sera offert aux membres du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences qui doit se réunir au mois d'août prochain.

Si le Gard, comme vous le savez tous, renferme des sources vaclusiennes et des rivières souterraines, s'il possède actuellement quelques stations thermales, connues au moins des Nimois, je crois que vous ignorez, comme moi, d'ailleurs, que Montfrin et Meynes eussent été pendant des siècles, avant 1789, des villes d'eaux fort courues.

Y trouvèrent la guérison ou du moins une amélioration de leurs maux, pour ne citer que les plus illustres : Charlemagne, Simon de Montfort, François I^{er}, Louis XIII, Turenne, M^{me} de Maintenon, Henry de Montmorency, etc.

Et puisque je parle des disparus permettez-moi d'atti-

rer un instant votre attention sur un de nos concitoyens du XVI^e siècle dont M. le pasteur Fabre nous a fait la biographie.

Peu de personnes parmi vous connaissent au nord de la ville la rue Petit et un moindre nombre encore a entendu parler du personnage que ce nom veut rappeler. Né à Nîmes en 1594, Samuel Petit, après avoir fait ses études de théologie à Genève, vint exercer son ministère dans sa ville natale.

Mais il fut surtout connu comme érudit et linguiste au point qu'en ce siècle de luttes religieuses âpres et violentes, son oncle Petit, le général des Trinitaires, offrit à son neveu, en lui permettant de conserver ses convictions religieuses, les fonctions de bibliothécaire de son Ordre à Paris. Bien mieux, les mêmes propositions, et dans les mêmes conditions, furent offertes à ce huguenot par le pape Urbain VIII qui aurait voulu le fixer à Rome.

Les sciences, même physiques, ne sont pas bannies de nos séances. M. le chanoine Bonnefoi nous a donné lecture d'une très savante et en même temps, ce qui est bien plus difficile, très claire étude sur un sujet un peu ardu : *Progrès réalisés par les nouveaux appareils d'émission et de perception des Ondes Hertziennes.*

Je ne me permettrai pas de résumer, je n'ai pas le talent de M. Bonnefoi, cette très attachante conférence, qu'il me suffise de dire que la France n'est pas étrangère à ses derniers progrès.

Si je vous accorde très volontiers que les étudiants en médecine jouissent d'une réputation séculaire et bien méritée de tapageurs et de troubleurs de cours, les élèves des Ecoles des Beaux-Arts se sont parfois, eux aussi, oubliés jusqu'à lancer des objets divers à la tête d'un professeur qu'ils jugeaient indésirable.

Ce charivari éclata d'après M. Raphel qui s'inspire d'un travail de M. Julien Guadet, alors élève aux Beaux-Arts, à l'apogée du second empire, en 1863. Pour des motifs qu'il est inutile de vous donner, puisque jugés mauvais par un parti, ils apparaissent à l'autre pleins de force et de vérité et que vous décideriez selon votre âge, votre

tempérament et peut-être selon votre opinion politique, plutôt, je le crains, que selon la justice ; donc pour certains motifs et certaines innovations apportées au recrutement des professeurs et au fonctionnement intérieur de l'École, M. Guadet et ses jeunes camarades se mirent en rébellion ouverte contre Viollet le Duc et son puissant protecteur Napoléon III.

Pour s'opposer à ce qu'ils appelaient des iniquités, les élèves commencèrent par faire de la diplomatie. Ils furent trouver Geoffroy, Théophile Gauthier, Alphonse Daudet, le prince Napoléon et enfin M. Cornu, leur seul soutien sérieux.

Pendant ces démarches, les professeurs furent nommés et les cours ouverts.

La première leçon de Viollet le Duc fut, si j'ose dire, un beau chahut — vacarme étourdissant, œufs et sous lancés sur la table, vociférations, cris d'animaux — le professeur dut s'enfuir par une porte dérobée, il disparut sans crânerie. Bientôt, après quelques tentatives aussi malheureuses, le cours fut suspendu.

J'oubliais d'ajouter que plus tard, bien plus tard, et sous un autre titre, la chaire impériale de Viollet le Duc fut occupée par notre ancien révolutionnaire lui-même, M. Guadet.

Pour passer des arts à la poésie nulle transition n'est nécessaire.

Parmi les nombreux poètes qui font l'ornement de notre Compagnie, M. Reinaud est un des plus féconds, je ne veux pas dire par là, l'un des moindres. Et je suis heureux de vous lire quelques uns de ses vers dédiés à un homme comme on en voit rarement, à un centenaire.

En avril 1811 naissait un enfant à Saint-André-de-Valborgne qui devait voir l'aurore du 11 avril 1911, Ferdinand Carrière, c'est à lui qu'est dédiée *la Ronde des paysans centenaires* à laquelle j'emprunte les vers suivants :

« Cent ans, comme c'est long », disais-je au bon Carrière,
En homme qui souvent doute du lendemain.

« C'est bien court, ripostait le joyeux centenaire :
Vingt hommes comme moi, qui se tiendraient la main,
Vingt? pas même, dix-neuf, occuperaient l'espace
Qui sépare le Christ du temps où nous vivons,
Gigantesques anneaux d'une chaîne vivace
Qui des siècles passés reliait les jalons.
Je m'ouvrais à la vie, à l'heure où tel ancêtre
S'apprêtait à s'enfuir du terrestre séjour,
Et l'ancêtre naissait quand allait disparaître
Un vétéran qui fut centenaire son tour. »

La philosophie est fort en honneur en ce commencement de siècle, vous ne serez donc pas surpris que l'un de nous y ait touché.

Presque tous les philosophes ont voulu couronner leur œuvre en édifiant une morale, Auguste Comte, de Montpellier, fonda, à son déclin, une religion, la religion positiviste.

Le D^r Puech résume avec netteté et élégance tout ou presque tout ce qui a été dit sur la *Religion d'Aug. Comte*.

Il est constant que notre grand philosophe a été fou par intermittence ; il n'en fut pas moins un des esprits les plus vigoureux du XIX^e siècle, et son influence se fit partout sentir.

Mais Comte est extrêmement personnel, orgueilleux ; orgueil immense, sans bornes. « Il se croyait, écrit M. G. Dumas, le plus grand penseur que l'Occident ait produit depuis Kant ; il disait qu'il avait uni la science d'Aristote au génie politique de saint Paul ; il était sûr de son immortalité et faisait espérer à son amie Clotilde qu'il la rendrait immortelle. Il réclamait le Panthéon pour la célébration du culte positiviste, pour l'exercice de cette religion nouvelle dont il avait formé les rites ».

La religion positiviste était calquée sur les formes extérieures du catholicisme ; que dire de sa conception des trois anges gardiens : la mère, l'épouse et la fille et du culte de la vierge ? Que penser des saints de son calendrier où l'on voit les philosophes comme Descartes

ou les savants comme Linné ou Bichat voisinant avec Moïse ou Jules César ? Dominant tout cet échafaudage étrange, sa fameuse théorie du nombre, théorie que Stuart Mill, son admirateur pourtant, gratifia de pitoyable niaiserie.

On ne peut que souscrire à la conclusion du D^r Puech : « Que prouve, d'ailleurs, cette ébauche informe de religion, rien, rien, à mon sens, puisqu'elle n'est pas la conclusion logique du positivisme et qu'au surplus elle est l'œuvre d'un cerveau déséquilibré. »

J'ai gardé pour la fin de ce rapport, et vous ne m'en voudrez pas, les œuvres littéraires. Nous devons à l'élégant et impeccable écrivain M. le chanoine Delfour deux études littéraires qui ont paru dans un grand quotidien de Paris.

La première est un travail très finement écrit sur *le Poème du Rhône* de Mistral ; dans la seconde notre confrère s'efforce, et à mon avis, il y réussit, de réhabiliter le jeune vainqueur des Albains dans l'Horace de Corneille.

Toute la sympathie des spectateurs va vers le vieil Horace, tous les cœurs s'attendrissent sur le destin de Camille, on va presque jusqu'à hair le sauveur de sa patrie, la victoire s'efface, il ne reste que le meurtre.

Est-ce justice, n'est-ce pas plutôt un déplorable effet de la sensiblerie actuelle ; la grandeur, l'éclat et parfois même l'existence de la patrie ne doivent-ils pas l'emporter sur nos amours et sur nos affections ?

C'est cette thèse que soutient, avec beaucoup d'éloquence et de sérieux arguments, M. Delfour. Celui qui a une grande destinée à remplir doit tout immoler à son idéal de grandeur et de vérité ; c'est la rançon des héros.

M. Bosc s'excuse de parler de Bruges après Rodenbach et tant d'autres, alors surtout, dit-il, que les notes qui suivent n'ont aucune espèce de prétention, ni littéraire ni artistique. Il nous permettra de ne pas nous arrêter à ces précautions oratoires ; ce travail est d'un style délicieux et fait la preuve d'un grand sens artistique.

Disciple de Taine, M. Bosc divise son étude en deux parties : les œuvres d'art, le milieu qui les a fait éclore.

En peinture ce qu'il préfère c'est la Châsse de Memling. Après avoir décrit les panneaux représentant le martyr de Sainte-Ursule, M. Bosc dit « Que faut-il penser de cette œuvre ? Merveilleuse de coloris, d'exécution et de détail. A chaque instant quelque chose y arrête et y charme. Est-elle aussi conventionnelle qu'on a voulu le dire ? Je n'en suis pas convaincu. »

Suit une discussion terminée par cette hypothèse que l'on est amené à admettre volontiers ; « Memling n'a-t-il pas voulu faire une œuvre dans un style un peu désuet, se souvenant de Très Riches heures du duc de Berry, ou de ces heures de Turin, dont la splendide perfection a pu être attribuée à Van Eyck ? »

Les académiciens font parfois des promenades archéologiques, et, dans la séance du 15 juillet dernier, notre regretté confrère Maruéjol nous raconta, et vous savez avec quelle verve et quelle connaissance du passé, l'excursion faite sous la direction du D^r Mazel aux restes antiques et notamment aux tours dites romaines qui se trouvent encore sur le sol nimois dont on retrouve des traces plus ou moins importantes ou conservées et des vestiges plus ou moins complets. Parmi les moulins à vent qui se dressent à l'est de la ville la tour située dans la propriété de Chaudordy, tour intégralement conservée, est complètement romaine de la base jusqu'au faite.

Le cycle de nos travaux est fini, et c'est bien un véritable cycle, puisque, après avoir commencé par l'archéologie, c'est par l'archéologie que je termine.

DISTRIBUTION DE RÉCOMPENSES

aux donateurs d'objets aux Musées

PAR

M. Félix MAZAURIC

membre résidant

Remerciements spéciaux

Avant de donner lecture de la liste des récompenses accordées aux donateurs du Musée, j'ai le devoir de signaler, d'une façon toute particulière, le don exceptionnel de M. le D^r Delon, directeur du Bureau d'hygiène de Nîmes, grâce auquel notre Musée lapidaire vient de s'enrichir de toute une série de monuments du plus haut intérêt pour l'histoire locale.

Il existe, dans la rue Séguier, un bel hôtel du XVIII^e siècle, dont le souvenir est particulièrement cher aux membres de cette Compagnie. C'était, avant la Révolution, un véritable musée lapidaire que l'illustre Séguier avait créé laborieusement et dont il fit don à notre Académie.

Après 1789, collection et hôtel passèrent en des mains particulières.

Les divers propriétaires ont su cependant se montrer généreux envers la ville et deux lots importants d'inscriptions ont été cédés en 1849 et 1879.

Il restait encore un assez grand nombre de monuments épigraphiques encastrés dans le mur de façade du jardin. Malgré les ennuis que devait lui causer une réparation aussi importante, M. le D^r Delon a bien voulu nous autoriser à faire transporter au Musée lapidaire la presque

totalité de ces monuments, soit 22 inscriptions antiques !

Nous prions ici ce généreux donateur de vouloir bien agréer les remerciements les plus vifs de l'Académie de Nîmes et de tous les amis de nos Musées archéologiques.

I. — Musées archéologiques

Médailles d'argent

1. — M. Michel Cler, architecte. — Don de plusieurs inscriptions romaines, provenant, pour la plupart, de l'ancien *Hôtel Besserié* (rue Muriér-d'Espagne).
2. — M. Brunel Gaston, à Saint-Césaire. — Don d'une stèle funéraire romaine.
3. — M. Flory Justin, à Garons (Gard). — Autel à *Minerve*, trouvé dans une de ses terres.
4. — M. Saint-Anne Ligouzat, à la Tourette, près de Chusclan (Gard). — Plusieurs fragments d'inscriptions romaines trouvées au *Vieux-Cadénet* (ancien port sur le Rhône).
5. — M. le D^r Froëlich, de Brugg (Suisse). — Don de briques portant l'estampille de deux légions établies au camp de *Vindonissa*. Offertes en souvenir de sa visite aux Musées.
6. — M. Bédos, au mas d'Achant, près Marguerittes. — Don d'une dalle funéraire à double inscription.
7. — M. Max Raphel, architecte. — Très curieux anneau porte-guides en bronze orné d'un groupe d'*athlètes* combattant, trouvé à Nîmes.
8. — La Société coopérative *l'Abeille Nimoise*. — Don d'une mosaïque trouvée dans la cour de son nouveau local.
9. — M^{me} veuve Elisabeth Ponton. — Don d'une inscription funéraire du XIII^e siècle depuis longtemps encastrée dans le mur de sa maison, rue *Traversière*.

II. — Médailleur de Nimes

Médailles d'argent

1. — M^{me} et M. Edward Hyde Greg Bechfield, Swinton Lancashire (Angleterre), pour don de deux monnaies d'or australiennes.
2. — M. Geo Garneau, Président de la Commission des champs de bataille nationaux à Québec (Canada), pour don d'une médaille du 3^e Centenaire de la Fondation de Québec.

POÈMES NIMOIS

PAR

M. Raymond FÉVRIER

membre non résidant

PAYSAGE

Il a plu... La garigue aux rougeâtres cailloux
Sourit et le soleil lui décoche une flèche.
Sous le mont Cavalier sourd la fontaine fraîche
Dont l'eau s'enfle et bruit d'un murmure très doux.

Au fond des cieux lavés a surgi le Ventoux.
Là-bas reluit le Vistre où, le dimanche, on pêche ;
Et près des blancs mazets bâtis en pierre sèche
S'érigent quelques pins ou de grêles bambous.

Oh ! l'éclatant pays avec ses champs de vignes
Déroulant mollement la pourpre de leurs lignes,
Ses coteaux onduleux, d'un dessin ferme et sûr,

Ses horizons nacrés, flamboyante magie
De la couleur au sein de l'espace élargie,
Et l'allègre mistral qui siffle dans l'azur !

BALLADES AUX ARÈNES

Corrida de muerte

I

Le toro

Lorsqu'en son luisant attirail
A virevolté le quadrille,
Le chef du sauvage bétail,
Un toro, pie noir, de Castille,
En bondissant franchit la grille,
Œil sanglant, énorme garrot.
Et le gamin, le joyeux drille
De s'écrier : bravo toro !

Rougissante sous l'éventail,
Se penche et rit la jeune fille,
Tandis que jaillit du portail
Un picador, couleur jonquille,
Sur sa cavale qui sautille.
La brute accourt et le héros
Jonche le sol, rigide quille.
Bravo toro ! Bravo toro !

Refoulant l'air de son poitrail,
La bête prend la banderille
Et fond, sinistre épouvantail,
Sur Anastasio Cyrille,
Un toréador de Séville,
Élégant banderillero,
Qu'elle roule comme une bille.
Bravo toro ! Bravo toro !

Envoi

Princes qui chaussez l'espadrille,
Picador et caballero,
Voyez : un bislin vous étrille...
Bravo toro ! Bravo toro !

II

Le matador

Le soleil embrase l'espace.
Au sein du chatoyant décor,
Front intrépide, cœur de glace,
Apparait le toréador,
Hautain comme un conquistador,
Dans une pose statuaire.
Salut à Vicente Pastor,
Le formidable belluaire !

En une magistrale passe,
De sa muleta dès l'abord
Il joue avec finesse et grâce.
Sa main ne connaît pas l'effort.
Oh ! le savant capéador !
Déjà la plaza tout entière
Acclame le grand matador,
Le formidable belluaire.

A lui la foudroyante audace
De l'aigle qui prend son essor !
Devant le monstre, face à face,
Les pieds rivés et droit le corps,
Dans un prestigieux accord,
Pour une estocade sommaire
Il se profile, svelte et fort,
Le formidable belluaire.

Envoi

Croule, toro de Salvador,
O fauve, invincible naguère !
De l'épée il te frappe à mort
Le formidable belluaire.

DEVANT LA MAISON CARRÉE

Harmonieux antique à la ligne suave,
Sanctuaire vêtu de grâce et de beauté,
Mon œil contemple en leur robuste vétusté,
Tes fûts, tes chapiteaux, la frise et l'architrave.

O toi qui vis des Sénateurs en laticlave
Et des Impérateurs empreints de majesté !
J'écoute tes leçons et sur ton seuil vanté
Je viens me recueillir, silencieux et grave.

Aux siècles ténébreux ton auguste fronton
Apaisa la fureur du Goth et du Teuton,
Et de leur main brutale arrêta les ravages.

Aujourd'hui sauve-nous des honteux esclavages.
O Temple ! dans nos cœurs allume un pur flambeau,
Et conduis-nous au Bien par le culte du Beau !

NIMES

D'abord je vis monter dans le ciel une Tour,
Non loin des lieux sacrés où le Dieu des Fontaines
Epanche le flot clair de ses urnes trop pleines,
Où les Volques faisaient et la chasse et l'amour...

Puis toute une cité grandit parmi les plaines,
Dans la magnificence et la tiédeur du jour ;
Et du sol merveilleux jaillirent tour à tour
Des thermes, des villas, des temples, des arènes.

Lors mon âme comprit que le peuple romain
Avait parachevé de sa puissante main
L'œuvre des enfants de Phocée.

Les âges revivaient en leurs contours précis ;
Et j'entendis un nom chanter dans ma pensée :
Colonia Nemausensis.

VOUÏAGE DE TRÈS MIAOUQUIÉ

à l'Espousicioun

PAR

M. Pierre GUÉRIN

membre résidant

Chichi, Ernest lou bouscatié e lou Cantal décidèroun d'ana à l'Espousicioun e partiguèroun, un heu dimenche soir, gais coumo de pierro : « Couquin de sort ! Per » vingt e dous francs pougudre faire lou vai e ven, visita » la gran vilo e foudrié mouri sans veire Paris ! Que » s'ane ou diable ! seren pa pu paoure e ou men ouren » vis quicon ! »

Avien bourra si valiso de soucisso, de fourmo e d'uno camiso de rélès : n'on sa pa de que po arriva.

Li souié astica, lou capel à la crano, eroun parti per la gloiro !

Séguèroun ben un paou esquicha din lou trin — Maï faou pas regarda ou darnié dénié. Pici, se tout éro bounda' laviè de fenno, de flo ! Li badinado fusavoun ! li cacalas s'arrestavoun pa ; li pé fourfouïavoun ; n'on s'ajaçavo lis un sus li aoutri : Ourien vougu que lou vouïage duresse dous jour e dos nieu. Véguèroun paren de tout lou camin ! Per regarda d'aoubre, d'erbo, de vigno ou de cham de bla, es ben la pèno quan non vai à Paris !

Pa pu leu davala dou trin, d'abord, espouréga d'estre basecula per tan de puple, nosti très particulié répren-guèroun leu soun aploum. Se sentien encaro en peis de counnaissance. Lis un s'embrassavoun. Lis autri se sounavoun : ourias di lou boulevard dou Ganbrinus e de l'Univer, un dilus de Saint Miqueou.

Igamorto, Igavivo, Garon, Saint-Gille, Boucaire e la Vounajo fasien rampela li « Té ! Marius ! » « Valeu, Casimir ! » « Moun cor, ten te drecho ! »

C'est beau ! fagué lou Cantal que vésié pa que de testo, d'esquino, de grio et de voituro alignado !

Prenons un landau découvert, digué Ernest, que sarravo sa valiso ! Cocher, rue Lepelletier, 150 bis !

E touti très s'endaousseroun din lou fameux lando, Ernest quia sus la banqueto, li bras en crous, Chichi e lou Cantal asseta sus un anco din lou foun.

Arriva à la plaço de la Bastio, Ernest qu'aviè la grou-tounié di co de séno et di gran geste levé la man d'abor à gaoucho : « Messieurs, la place de la Bastille ! La colonne de Juillet ! » piei à drecho : « Le faubourg Saint-Antoine ! » — Avié estudia soun plan de Paris, lou moustré ! —

Boudiou ! Qu'es aouto aquel' estatuo ! marmouté Chichi !

C'est le génie de la Victoire et de la Liberté, respoundégué Ernest.

— Anen, Anen ! ié lancé lou Cantal fagues pa tan tis embarras, e nous f...iches pas maï en caïre ! Siès autan for que naoutri — Es egaou, languisse ben d'arriva enco du cousin ! Quanto se !! Du co, Ernest mouné pa pus.

Lou cousin dou Cantal li reçoupégué proun ben ! Ero uno lamo de Paris ! S'ero proumès de li tiba e de rire uno gorjado : « Vou faou un prougramo, iè digué ! sus li cîn jour qu'avès à resta, n'en passarès dous à l'Espousicioun e très à visita li curiosita de la villo.

Se voulès pa trop despensa de soou, ourès besoun d'avudre bono cambo e forço toupé. A l'Espousicioun, virès ce que vous plaira. Per Paris, vous aï réglâ vostis etapo de chaco jour. Manjas un moucel ; anas faire un son d'une ouro ou dos. A gnieu vous mène i fon lumineuxo. Deman coumençarès vosto campagno. E surtout uno fès en trin, mesfiâs vous di restoran ! n'on iè crebo de fan e vous curoun voste porto-mounedo. Lou miou es d'empourta un bon crosti de pan din sa pocho embé quanqui prouvisioun !

— « Agues pa de lagui, fagué lou Cantal ! sen mancha e ren nous manco. »

Quan passèroun la porto de l'Espousicioun, que véguèroun raja de pertout aquèli fon de flammo bluio, roujo, verdo, que se mèlèroun en tout aquel bastringue, cris d'ici, bonimen d'ilaï, de sourel que lis escalugavoun de pertout, de trottoir que marchavoun, de gen de touto meno, de tout peïs e de tout coustume, ié séguèroun pa pus.

Chichi badavo, Ernest tréfoulissié, lou Cantal risié, plouravo, se viravo de tout cousta per paren perdre.

De l'un à l'aoutre se fasièn signe : avien pas proun d'ieul !

Quan travessèroun « la rue du Caire » ségué lou bouquet !

Touti vosti machino de savan, aco éro ben beu ! mai, ici, éro pa besoun d'estre sourcié per coumprène.

Ié semblavo que li sounavoun de pertout. Li car brounzado, lis ieul négro coumo d'ancro, li longo perruco expandido sus lis espanlo coumo un mantel de sedo sus de velous i'arrestavoun net la salivo à la lingouletto : se regardavoun planta coumo d'esto e risien coumo de fifre.

Rintrèroun à très ouro dou matin. Aguèroun pa fa un bon son que lou cousin dou Cantal li dréveillé e doou tourna à l'Espousicioun. Fouié ben la visita de jour ! Avien lis ieul un paou cirous. Dinc aco se faguèroun pas trop préga.

Passeroun la journado din tout aquel senodi e se couflèroun embé très trancho de soucisso sala e un flo de fourmo que suzavo : lou soir, sentissien pas si cambo. Lou Cantal trouvé que sa courrejo s'aloungavo.

Mai non vaï pa à Paris touti li jour e èroun vengu per visita Paris.

Lou lendeman suviguèroun lou plan de campagno dou cousin. Lou Rascas ! Avié mès sus lou papié li mounumen à veire en jougan à l'escarta.

Après l'Ar de trioumphe venié lou Pantéon, piei la Toure Eiffel, piei lou Louvre ! D'un mounumen à l'aoutre avié marca li carrièro que duvien demanda per li mena tout dré ou tron que te cure !

Lou Cantal ero en testo. Soun cousin que lou counissié rénous, charpaïre e copo figuro l'avié carga de li mena dû :

— « Se t'en mêles pa, vires paren! sembloun de cho! »

— « Agues pa paou, marcharan! » fagué noste Miau-
quié à testo carrado.

E marchèroun! Marchèroun pendan dous jour de maï,
dou matin, sieis ouro, jusqu'à ieuch ouro dou soir.

Chichi e Ernest avien beu cerca à s'asséta, à se paousa,
à s'arresta per demanda ou per regarda, lou Cantal que
vouié veire Paris li viravo coumo de pan caou e li menavo
coumo de drole.

Ou Louvre, coumo la testo en l'air se mettien à counta
li fénestro; « Saïque anas pa vous planta a qui de foro
» per saoupre quan es d'ouro! iè fagué lou Cantal! Non
» dirié qu'avès pas jamaï ren vis! Lou Louvre, es lou
» Louvre! Tout lou mounde sa de qu'es! Un gran ous-
» taou, de lon coulidor, d'escafé large, de salo cirado!
» An! zou! daou! anen pu ieun! qu'aven de camin à
» faïro!

» — Pa m'en! faou intra dedin, aousé Ernest! Ani-
» maou! tout aro, marcharen coumo de simple! — »

Intrèroun! — Mai, péchaïré! faguèroun pas que passa
coumo un fun di sallo de sculturo i galaié de pinturo san
pougudre alena! La Vénus de Milo èro un flo de peïro,
uno dringo, pé nus e san bras, de marido déguéino! Li
tableu de Rubens ounte s'estalavoun de belli fenno is
espanlo nuso, i gaouto flourado, toutis en falbalas, ero de
tem perdu de li repassa. Tout aqueli damasso eroun pas
pu fresco qu'Irma la charcutieiro! — « An! zou! anen!
mis amis, sen pas vengu per aco! Nous faou veire Paris,
davalen e buto! Nous endourmiguen pa. »

Lou suvissien per li carrièro de Paris en grignoutan
lou crosti de pan, la trancho de missoun ou lou flo de
fourmo. Buvien i fonetto e tiravoun la cambo tan que
pouïen!

A nosto Damo, lou Cantal countavo faire lou tour dou
mounumen, espincha lou davan, li toure e leva de bos!
Faou vou dire qu'ero iganaou à la modo dou péis! De sa
vido avié pa mès li pé dinc uno gleïso et pa gaïre maï ou
temple! Quan végué Chichi e Ernest parla de se foufila
aqui dedin! « Dès que iè sès, fasès vous bateja, républi-

cain de cougourlo ! ié cridé. Avès pa vergougno ! Dé qué f...tren aqui ? Badaren coumo de cougu ? Baiariei dès souu per que vous escoubiessoun déforo ! » — Pamen intréroun ! mai tout lou tem, lou Cantal marmouté din si moustacho à Chichi que lou toucavo : « Anen ! moun ome ! Buto ! De que vos regarda ? iè coumprénen paren ! es aou ! es gran ! semblan de nané ! Sourtiguen e zou en quicon mai ! »

Coumo arrivavoun à l'Ar de Trioumfe : « Pense qu'ïço sera leu vis, fagué. Es pa jamaï qu'un gran pourtaou que ian esculta aqueli bramairé de poumplié ! d'uvoun ana ou fio ! Saven touti de qu'es un pourtaou ! »

Chaco mounumen, chaco curiosita lou métié en iro sitot que vouien carcagneza outour. L'obélisco ero uno qulo chimarado et brécado ; lou Pantéon, un gâto de Savoie ; la Madèlèno, une caisso de mort, sus lou patroum de la Maisoun Carrada. Li rebalavo coumo de por malaou, à drecho, à gaucho. De li veire tan fla, s'endinnavo. E buto toujours !

Lou cinquèmo jour, rede coumo de pestel, li cambo rousigado, li pé bouli, quan ségué per fini la dernieiro étapo, pouguèroun pas se tène dré ni faire avan. Avien uno fan dou diable ! Vésien pa lou moumen de prene lou trin. Oussi, lou Cantal agué beu li préne de tout biaï ! ié ségué per soun fère e per soun carboun !

« Me farias pa que lo ! fasié ! Alor partiren san avudre » tout vis ! Sès pas d'ome ! Couquin de sort ! Pa qu'uno » journadetto ! Per quauqui carrièro de mai à travessa ! » Faou qu'aguès de san de fouco ! »

— « Acho ! iè vengué Chichi, tan voou que tou digue ! » Facho te, se vou ! mai nous as emmasca ! sen creba ! » Animaou ! pa manja, pas dourmi e marcha tout lou jour » sus lou pava coumo de simple ! Quaou vos que iè ten- » gue ? N'ai moun sadoul de toun Paris. Nous as pa lissa » un moumen de repaou ! Es coumo s'avian paren vis ! » me souvène pa de ren ! Véjo ! vaou ou restoran d'ici en » foro ! se me curoun moun porto mounedo, oumen ram- » plirai moun papa ! Toun cousin s'es f...outu de naou- » tri ! Bonjour e bon vespre ! Qui m'aime me suive ! Dou

» restoran drè sus la garo e boulègue pa pus, d'aqui que
» lou trin partie. »

Ernest acabé la saouço :

« Tarnagas! fagué ou Cantal en iè tiran la mancho,
» t'avises pa que nous an près pe de païsan! Regardo te!
» Bardo! As perdu la mita de ti car! E n'en saves pa mai
» que quan siès arriva. Se me vos creïre, faras coumo
» naoutri e lissaras li bou de missoun que te restoun à
» toun cousin per sis intrado! »

Dou cop, lou Cantal partigué de rire.

Prenguèroun si valiso bouldo; Proche de la garo
avisèroun un restoran de bon biai, mangèroun coumo de
chafre, à dès franc per testo. Piei s'instalèroun din li
cantoun dou coumpartimen un'ouro à l'avanço e roun-
quèroun d'uno soulo courduro jusqu'à Nimes.

A l'arrivado, de li veire, penden uno semmanado,
dourmi que dourmiras i taoulo de café et marcha tout
boussu li gen li prenguèroun per de gandar! Quaou sa de
qu'avien fa à Paris?

Lou Cantal disié pas de noun. Ernest restavo mita figo,
mita rasin e Chichi se grattavo li boutel.

RAPPORT
SUR LES
CONCOURS ET LEGS

PAR

M. Paul CLAUZEL
secrétaire perpétuel

I

Concours

MESDAMES,
MESSEIERS,

Gaston BOISSIER. — Sa vie, ses œuvres; insister sur l'influence de ses origines nimoises.

C'est dans ces termes que nous avons formulé le programme de notre *Concours de 1911*, prix à décerner en ce jour.

Le 31 décembre dernier, délai extrême pour la remise des manuscrits, il ne nous en était arrivé aucun.

Des indications fournies par divers membres, à qui sont parvenus indirectement des renseignements qui paraissent exacts et dès lors méritent d'être pris en considération, il résulte que des concurrents auraient été gênés dans leur travail par l'échéance trop voisine de leur mise en train dans un sujet aussi important et d'un si puissant intérêt. Un nouveau délai permettrait certainement, il le paraît, du moins, la production de mémoires mûris, complets et mis au point.

L'Académie a donc décidé de proroger à 1913 le *Concours de 1911*, c'est-à-dire l'étude sur *Gaston BOISSIER*.

La limite extrême de cette prorogation sera le 31 décembre 1913, pour la distribution du prix en 1914.

Nous avons dû retarder ainsi l'exécution de ce programme, celui de cette année 1912 étant annoncé et maintenu dans les conditions et les termes déjà fixés antérieurement :

Monographie d'une localité comprise dans les limites actuelles du département du Gard.

II

Pupilles — Legs Maumenet

Les postulants à nos subventions sont toujours nombreux.

Nous mettons toute notre clairvoyance et toute notre impartialité à choisir ceux qui nous paraissent les plus capables et les plus dignes de remplir les qualités indiquées par le généreux testateur.

Actuellement nous subventionnons 8 pupilles

Dont 7 jeunes gens

— 1 jeune fille.

C'est toujours pour les Beaux-Arts que nous avons le plus de candidats : peinture, sculpture, architecture, musique.

Nous suivons avec assiduité leurs travaux, nous constatons avec plaisir leurs progrès, nous notons avec joie leurs succès.

Nous sommes heureux de dire, aujourd'hui, que tous nous donnent complète satisfaction.

Nous n'avons pas, pour le moment, à célébrer de grandes victoires, comme récemment le *prix de Rome* (architecture) de *F. Janin*.

Mais nous pouvons annoncer avec grande satisfaction et des espérances fondées que plusieurs de nos protégés sont en lice, en excellente forme, comme on dirait pour d'autres Courses ou Concours.

Quand la victoire arrivera, nous la célébrerons comme il convient, comme nous l'avons déjà fait, avec éclat pour notre premier triomphateur.

En attendant, nos encouragements excitent nos pupilles, nos subsides les soutiennent, et nos vœux les accompagnent.

Je ne saurais, cependant, omettre, aujourd'hui, ces précisions qui me sont fournies sur trois de nos protégés. Mon silence les priverait assurément d'un honneur et d'une joie.

Louis VERDIÈRE a exposé au Salon des Artistes français, dans la section d'architecture, un *projet de marché couvert* (concours de la ville de Montpellier).

De *Marcel MÉRIGNARGUES*, atelier Mercié (sculpture) :

1911, Juillet. — Salon des Artistes français : Mention honorable pour la statue qui avait obtenu, à l'École, le prix Chenavard.

— Octobre. — 1^{re} médaille au Concours semestriel.

— Décembre. — 1^{re} mention au Concours trimestriel de figure modelée.

1912, Février. — Concours Lemaire (esquisse ronde bosse).

1^{er} prix et 1^{re} médaille, à l'unanimité du jury ; dispense du premier essai du Concours de Rome.

— Mars. — Concours semestriel (esquisse) ; 1^{re} mention.

Henri SAUVEPLANE. — Une dépêche arrivée hier au soir annonce qu'au premier Concours affronté par lui, notre protégé a obtenu un 1^{er} accessit d'harmonie (Conservatoire national de musique à Paris).

III

Prix Jules Salles

Après avoir discuté les mérites de différentes œuvres et la convenance de leur accorder la récompense, l'Académie, à la suite d'éliminations successives, qui ne déprécient nullement ces productions, a retenu comme s'imposant à son attention et à ses suffrages, ces deux ouvrages de valeur supérieure, de plus haute importance et d'immédiate actualité, selon la condition formelle du testateur.

1^o *Histoire numismatique du Comte de Chambord*

premier volume de 1820 à 1830

par

Henry BAUQUIER et Gaston CAVALIER,
*membres de la Commission Archéologique
de la ville de Nîmes*

ou

*Nomenclature et description de toutes les médailles
connues se rapportant au Comte de Chambord (Duc de
Bordeaux — Henri V), avec dessin, d'après les originaux,
par M^{me} Jeanne Coussens, de 300 documents métalliques
émis de 1820 à 1883.*

Nous sommes heureux de retrouver, ici, le nom de M^{me} Jane Coussens, à qui nous avons, quand elle était encore M^{lle} Jane Amblard, facilité ses études, et que, depuis, nous avons gratifiée de ce *prix Jules Salles*.

Dans leurs *Indications préalables*, les auteurs écrivent, parmi beaucoup d'autres, celles-ci :

« Ce travail nous a paru de quelque utilité, non seulement au point de vue numismatique, mais aussi au point de vue de l'histoire politique d'une période importante de notre histoire nationale.

« Ceux qui connaissent les signataires de ces lignes vont peut-être trouver étrange qu'ils se soient crus qualifiés pour consacrer un travail de ce genre au représentant d'un principe qu'ils ont par ailleurs discuté en diverses circonstances.

« Mais, comme il s'agit ici d'une étude purement numismatique, il nous a paru que les opinions politiques n'avaient rien à voir dans la circonstance et qu'il suffisait que le travail entrepris présente quelque intérêt en cet ordre de choses pour pouvoir être abordé par n'importe quelle plume.

« Nous nous sommes sentis d'autant plus à l'aise que nous n'avions, en nous occupant simplement ici de l'homme et non du principe qu'il représentait, qu'à rendre témoignage à la haute probité qui marqua sa vie politique. »

Dans *Le Soleil*, notre éminent compatriote Joséphin Péladan consacre un bel article (1) à cet ouvrage.

« Henry Bauquier, dit-il, m'a fait revoir ce spectacle » prodigieux des populations éprises d'un pur idéal, et » dont les vœux étaient purs et sincères et tels qu'on n'en » forme plus aujourd'hui. »

C'est que, en effet, quoique MM. Bauquier et Cavalier aient traité le sujet au point de vue exclusivement scientifique, cependant, malgré la richesse voulue des nomenclatures, on est saisi d'une émotion intense, en parcourant les médailles évocatrices d'un passé que nous avons reçu.

« Ce n'est ni à Frodsdorf ni à Chambord qu'Henri V a » vraiment vécu : c'est dans le cœur des descendants de » Trestailons, au pays de la Michelade ; là, il a régné » tant qu'il a vécu et plutôt comme un dieu de la France » que comme un prétendant. . . . »

C'est par ces mots que Péladan termine son article qu'il commence en ces termes :

« . . . Et la médaille,

» Que fait, jaillir de terre un laboureur,

» Révèle un Empereur.

» Ainsi chantait Théophile Gautier : et dans la boîte » des quais le chercheur peut découvrir, parmi les » bronzes patinés par le temps, des témoignages surpre- » nants. »

De son côté (je le dis à dessein, car les opinions politiques et religieuses de ces deux critiques sont loin d'être conformes), M. Elie Peyron, qui, le premier, nous a présenté cet ouvrage et nous en a entretenus (V. *Bulletin de 1912*), après une analyse détaillée, fort intéressante et très élogieuse, termine son compte rendu (2) par cette déclaration :

« . . . En félicitant à nouveau MM. Bauquier et Cavalier » de leur intéressant labeur, qui permet de reconstituer » un des à-côtés de l'histoire politique au siècle dernier

(1) Paru dans le numéro portant la date du dimanche 9 juin 1912.

(2) *Revue du Midi*, 1912, page 377.

» — Le temps passé reviendra-t-il ? Reverrons-nous, —
» nos enfants reverront-ils — des scènes aimables, ana-
» logues à celle qui a été placée sous nos yeux et qui
» n'étaient malheureusement pas incompatibles avec des
» conjonctures moins idylliques ? Quelques-uns l'espè-
» rent ; beaucoup en doutent. Quoiqu'il en soit, en feuille-
» tant cette *Histoire numismatique du Comte de Cham-*
» *bord*, l'on ne peut se défendre de répéter le vers de
» Victor Hugo :

« Et ceci se passait dans des temps très anciens. »

Il ne peut être douteux pour personne, n'est-ce pas, qu'un ouvrage qui se présentait à nous avec de telles recommandations, en outre de son aspect agréable et de sa valeur incontestablement réelle, recommandations venues, comme je viens de le dire, de côtés si différents et si distants, ne dût rallier tous les suffrages de l'Académie. Il a, en effet, rapidement et sans opposition conquis l'unanimité des voix.

2^o *Batisto BONNET*

Un paysan du Midi

Le « Baïle »

Alphonse Daudet

Souvenirs

Traduits par Joseph Loubet

Le *Baïle*, comme est appelé *Alphonse Daudet*, d'un terme d'ici, par *Batisto Bonnet*, dit à la fois, *maître* et *père nourricier*.

Ce « livre parlé », tout de simplicité et d'émotion, séduit les innombrables admirateurs d'Alphonse Daudet. Il montre de quel amour vivace et profond l'illustre écrivain chérissait les choses et la langue de Provence : il permet d'apprécier l'essence exquise de son attachement pour son *pâtre*, sa *cigale*, comme disait de Goncourt, et dont il voulut traduire les deux premiers ouvrages : *Vie d'enfant* et le *Valet de ferme*.

C'est donc le *Daudet* provençal, le *Daudet* intime que *Batisto Bonnet* raconte en des pages qui fourmillent de

révélations piquantes, qui ravissent par leur art intuitif, sobre et lumineux.

Pour dire sa vibrante et toujours fidèle reconnaissance, envers son parrain dans les lettres, qui fut au-dessus de tout son grand ami, le paysan, après un pieux recueillement de quinze années, a su retrouver sa pittoresque et limpide façon de conter, faite de savoureuse bonhomie, de trouvailles originales, de sincérité.

Ce livre est un joyau serti à la gloire de l'amitié ; il est bien digne de la noble figure pour qui l'auteur le composa sous l'inspiration de son cœur. Il glorifie justement la pure mémoire d'Alphonse Daudet ; il honore l'artiste et l'homme qu'est *Batisto Bonnet*.

Tels sont à peu près les termes dans lesquels le livre est annoncé au public.

L'union de ces deux noms, du modèle et de l'auteur, tous les deux nos chers concitoyens, tous les deux, à des degrés bien divers, assurément, illustres ou renommés, devait obtenir et a, de fait, obtenu toute notre sympathie.

Souvent, comme je l'ai, je crois, antérieurement exposé, nous avons eu la grande tentation de donner pour sujet de *Concours* une étude sur *Alphonse Daudet*. Notre timidité dont j'ai donné les motifs, nos scrupules que j'ai essayé d'expliquer nous ont toujours fait différer une décision en ce sens.

Plus audacieux ou plus confiant et dévoué à son *Baïle* que nous, *Batisto Bonnet* a entrepris l'œuvre souhaitée et l'a menée à bien.

Pour vous en faire sentir toute la simplicité, toute la saveur, toute la vérité et notamment toute la tendresse, je voudrais vous en lire *quelques fragments*, dans le texte original. Quoique foncièrement nimois, je n'ose pas, faute de pratique suffisante, me hasarder publiquement à une entreprise aussi audacieuse.

Et, si vous me réclamiez la traduction, je me récuserais encore, sous la hantise du proverbe italien qui ne me quitte point quand je vois ce livre ou que j'y songe : *traduttore, traditore*.

Quel charme c'était et quelle précision que la traduc-

tion des premiers écrits de *Batisto Bonnet* par son baile lui-même Alphonse Daudet !

Depuis !

S'il en était encore comme d'abord, quel plaisir nous aurions à vivre ensemble ces souvenirs rappelés entre eux quand la maladie ou les circonstances isolaient chez lui le pauvre grand maître en compagnie du fidèle et dévoué pacan !

Bezouce ; Le rêve à la Tour Magne ; Le félibrige ; Broussan ; La mort ; pour prendre au hasard quelques citations, quand il faudrait tout retenir et tout suivre.

Mais, vous le voyez, il y faut renoncer.

Du reste, l'heure s'envole : il faut se limiter et se réduire.

Lisez : vous trouverez dans ce livre, surtout si vous lisez dans le texte original, avec la chaleur de la reconnaissance de *Batisto Bonnet* pour son baile, le lyrisme et la poésie de son âme, la franche gaité d'un vrai méridional, d'un compatriote ou à peu près, pour la gloire d'un autre nimois, un des plus aimés et des plus glorieux.

Dans l'impossibilité de se résoudre à donner la préférence à l'une ou à l'autre de ces publications, l'Académie partage également le *Prix Jules Salles*, soit les 300 fr. qui le représentent, en faveur des deux ouvrages qui viennent de vous être signalés.

Je ne dois pas omettre cette explication complémentaire : pour l'HISTOIRE NUMISMATIQUE DU COMTE DE CHAMNORD, c'est au 1^{er} volume, seul paru à ce jour, et, par conséquent seul examiné et considéré, qu'est attribuée la récompense, sous réserve, mais sans autre engagement, bien entendu, pour la suite prévue de la publication, à laquelle l'Académie donnera toute son attention et accordera tout son intérêt.

Le *Prix Jules Salles*, en 1911, nous a donné l'occasion d'introduire la musique au programme de la séance publique.

L'accueil favorable fait à cette innovation, l'an dernier, a décidé l'Académie à renouveler cette heureuse tentative.

Notre premier lauréat, en ce genre, ne se lasse pas

d'écrire : l'inspiration le poursuit sans relâche, son habileté s'accroît et sa maîtrise s'affirme.

Si nous n'avions été impérieusement sollicités d'autre part, si nous avions osé récompenser deux fois de suite le même concurrent, nos suffrages se seraient portés encore sur M. R. Delaunay.

Vous allez entendre ses nouveautés et vous convaincre de la légitimité du désir et de l'empire de la tentation que nous avons eue de nous décider pour lui.

En reconnaissance de l'honneur que nous lui avons accordé il y a un an, en souvenir et en remerciement de la justice que nous lui avons ainsi rendue, il revient nous charmer, ce soir.

Vous faut-il une présentation pour l'autre numéro de notre programme musical ?

L'article 58 de notre règlement dispose que « tous les » académiciens ordinaires doivent concourir aux travaux » de l'Académie, en présentant, chaque année, un travail » de leur composition. »

Composition veut bien dire spécialement morceau de musique. L'auteur de la *Méditation* que vous allez entendre a été heureux de le penser et de remplir ainsi son obligation annuelle. Cette petite pièce a été inspirée, à l'occasion d'une cérémonie solennelle, par une très ancienne, une bien profonde, bien vive et bien solide amitié.

N'ayant pas les moyens de la produire auprès de ses confrères dans l'une de nos séances ordinaires, on vous l'apporte, ce soir, grâce au concours d'artistes habiles et dévoués.

L'auteur ne brigue pas de prix qu'il n'aurait pas le droit de disputer et qu'il a encore moins la présomption d'obtenir.

Il n'aspire qu'à votre bienveillance. Soyez-lui indulgents.

Il a fait de son mieux pour n'ennuyer personne, comme on chante à l'opéra.

S'il peut s'apercevoir qu'il y a réussi, il se croira pardonné de sa témérité.

Pour la facilité de l'impression et les convenances de la publication, l'ordre des matières a été changé. Le programme ci-dessus a été rempli ainsi qu'il avait été arrêté.

PROGRAMME DE LA SÉANCE PUBLIQUE

Mardi 4 juin 1912

1. M. Michel JOUVE, président: *La beauté de Nîmes.*
2. M. le Dr DELAMARE: *Compte rendu des travaux de l'Académie en 1911, année de sa présidence.*
3. M. MAZAURIC: *Distribution de récompenses aux donateurs d'objets aux Musées.*
4. M. Raymond FÉVRIER, *Poèmes Nîmois.*
5. M. Paul CLAUZEL, secrétaire perpétuel: *Concours; Legs Maumenet; Prix Jules Salles.*
6. M. P. GUÉRIN: *Vouïage de très Miaouquié à Paris.*
7. *Méditation pour piano et 5 violons...* P. CLAUZEL.
(M^{me} Delaunay, MM. Bourrelly, Boissier, Paulet, Vidal, Gazay).
8. (a) *Caprice rythmique, pour piano....* R. DELAUNAY.
(M^{me} Delaunay).
- (b) *Andante et Scherzo de la Sonate pour piano et violon.....* R. DELAUNAY.
(M^{me} Delaunay et M. Bourrelly).

ÉLOGE FUNÈBRE

DE

Gaston MARUÉJOL

prononcé à la séance du 5 février 1912 (1)

PAR

M. Michel JOUVE

président de l'Académie de Nîmes

MES CHERS CONFRÈRES,

Parmi les cœurs innombrables qu'a frappés la mort prématurée de Gaston Maruéjol, aucun n'a été plus profondément atteint que le cœur de l'Académie de Nîmes. Il était l'orgueil et la joie de notre Compagnie. Nous voici dans le deuil et la détresse, privés de cette lumière qui s'éteint, de cette chaleur d'action et d'éloquence désormais abolie, saisis par l'angoisse de songer que sa voix vibrante jamais plus ne nous répondra.

Quand, il y a quelques jours à peine, je le vis à cette séance où l'Académie m'appela à l'honneur de la présider, j'étais loin de me douter qu'un de mes premiers devoirs serait, hélas ! de lui rendre les hommages suprêmes, d'adresser au confrère aimé, au noble travailleur de lettres, l'adieu de notre commune douleur.

(1) En conformité des dernières volontés de M. Maruéjol, il ne fut pas prononcé de discours à ses obsèques.

* * *

Né dans un de ces jardins que longeaient autrefois les eaux de la Fontaine de Nîmes, c'est là qu'il apprit à chérir la terre natale dont il refusa toujours de se déraciner. Son amour devint plus passionné quand le Lycée lui eut enseigné les fastes de notre antiquité latine, le lien qui unissait la Tourmagne au Capitole. Nîmes lui apparut comme la cité de prédilection, le lieu, saint entre tous, par ses monuments, et ses souvenirs, et sa source mystérieuse surgissant au gouffre qu'emplissent les garrigues. Jeune encore il se consacrait à son culte. Il fonda, en 1883, la revue *Nemausa* dont il emprunta le nom à la belle nymphe de Pradier.

Il avait réuni autour de lui des collaborateurs d'élite, dont deux, Achille Bardou et François Rouvière, l'historien de la Révolution dans le Gard, disparurent avant lui, dont deux, Georges Maurin et Bondurand nous restent, portent son deuil avec nous. Il déclara que « *Nemausa* serait nîmoise », et pieusement recueillit les reliques de notre cité, étudia avec une science et une maîtrise incomparables l'histoire de cette parcelle du sol de France, illustre parmi les plus illustres. Bien avant les « régionalistes » d'aujourd'hui, il avait compris l'importance majeure, l'intérêt général de ces études spécialisées à une province, même à une seule ville. « La découverte d'un fait local, disait-il, peut » donner la clé d'un problème universel, et l'amour » du village et de la cité ajoute une flamme nouvelle » à l'amour de la grande patrie. » Toute sa vie littéraire et académique se résume en cette pensée.

C'est dans *Nemausa* que Maruéjol a publié son chef-d'œuvre, son admirable dissertation sur la *Mosaïque du Mariage d'Admète* mise au jour, il y a près de 30 ans, au centre même du vieux Nîmes. Jamais son érudition archéologique et sa fouguese imagina-

tion ne s'associèrent mieux pour faire revivre le passé à travers les siècles. Sur ce pavé où des couleurs de marbre et de granit nous ont conservé intacte la vision de l'artiste gréco-romain, il reconstitue la maison antique; il nous montre la façade tournée vers la voie Domitienne, le jardin bordé au sud par le Vistre; et son audace scientifique va jusqu'à nous donner le nom du propriétaire, Titus Turpilius, édile de la colonie. Ce fut, ensuite, une seconde étude sur la *Mosaïque d'Endymion*. Sous la couche épaisse d'humus et de ruines, il avait reconnu le beau berger endormi aux grottes du Latmos.

* *

Quand, en juin 1895, l'Académie parvint, enfin, à se l'attacher, elle lui ouvrit toutes larges les pages de ses *Mémoires*, espérant qu'il les illustrerait de ses travaux. Mais le livre, l'œuvre imprimée, n'avait pas ses préférences. Les ailes de sa pensée refusaient de s'asservir longtemps aux chaînes de l'écriture. Il lui fallait la liberté illimitée de la parole, la chevauchée du Verbe, dans l'espace, vers les sommets habités par les déesses des sciences et des arts. Que de fois nous y a-t-il emportés avec lui! Toute occasion lui était bonne pour ses courses aux infinis de l'histoire: un cippe découvert, un milliaire à déchiffrer, une fouille, une excursion archéologique. Au lendemain d'une visite à la Cathédrale de Vaison, il nous tint toute une soirée sous le charme indicible de ses commentaires de l'inscription célèbre du cloître roman. L'énigme lapidaire, qui exerça la sagacité de tant de philologues, pour nous brilla soudain en pleine clarté; mille lueurs en rayonnaient sur le monument qu'elle décore, sur les mœurs claustrales, sur les évêques, les artisans, les seigneurs, toute l'époque lointaine. Ce furent des instants inoubliables, où chacun sentait sa vie

individuelle comme amplifiée de l'immense vie collective des siècles disparus.

Tous nous éprouvons encore la magie de ce discours sur *Nîmes aux sept collines* qu'il prononça étant Président de notre Académie, lors de la séance publique du 7 juin 1909. Jamais hymne plus harmonieux ne fut chanté à la louange de ce dieu *Nemausus* en qui s'épanouit « toute la beauté du ciel ravie par les eaux » de la terre », ceint de la couronne de ses collines, flamboyantes de soleil ainsi que d'incomparables joyaux.

* * *

Que de fois les avons-nous parcourues avec lui ces sept collines ! évoquant la silhouette hautaine des remparts romains qui les encerclaient, ramassant parfois dans les pierrailles des mazets quelque fragment, fleur d'épigraphie pour lui délicieuse à cueillir. Les Arènes colossales faisaient au loin, dans les toits de la ville, comme une trouée de cratère ; et c'était, souvent, vers elles que finissait la promenade. Il en connaissait les moindres détails, les signes, les marques, les lettres éparses sur les blocs cyclopéens ; elles ne s'ouvraient jamais sans qu'on l'y rencontrât ; il en était devenu comme le génie familier.

Ceux qui travaillèrent avec lui à la rénovation de nos Musées, à la restauration de nos monuments, savent quel collaborateur, quel maître vigilant et avisé il fut toujours, quel soin jaloux il mettait à parer et à défendre la beauté de *Nemausa*. Son pieux dévouement à la ville natale n'avait d'égal que son désintéressement. Sa grande situation politique lui aurait permis d'aspirer à tous les honneurs, à toutes les distinctions. Mais, être de l'Académie de Nîmes avait suffi à son ambition. Nul plus que lui ne fut fidèle à vos séances, et les acclamations de ses élec-

teurs ne lui firent jamais oublier la haute valeur de vos suffrages.

* * *

C'était à Maruéjols que l'on faisait appel quand il fallait guider à travers nos collections ou nos antiquités quelque archéologue, comme ce célèbre professeur John Rhys, de l'Université d'Oxford, venu pour les admirer, quelque congrès, quelque société savante ou même simplement populaire, passant à Nîmes. Il se prodiguait alors avec une prestigieuse jeunesse de cœur et d'esprit, une activité jamais faiblissante, une puissance d'évocation à nulle autre pareille. Il fallait le voir, en ces circonstances, sous le portique de la Maison-Carrée, dans les ruines du temple de Diane, ou sur les plus hauts gradins des Arènes, l'air inspiré, le geste auguste et comme sacerdotal, sa belle figure d'apôtre illuminée, révélant de sa voix émouvante aux pèlerins de notre ville d'art les splendeurs et les mystères de la beauté antique. Il incarnait bien alors, — un de nos présidents le lui dit un jour, — le prêtre du dieu Nemausus, ou plutôt Nemausus lui-même, l'âme divine de la cité.

* * *

Et voici qu'en notre sol saturé de cendres humaines, son tombeau s'est ouvert à son tour, et que, sous les pins et les cyprès, s'est dressée une stèle nouvelle qui portera son nom. De la maison ancestrale où s'était allumée la flamme de sa jeunesse, où il s'est éteint, il est venu dormir au creux du vallon entre Montauri et Canteduc, deux de ses chères sept collines ; mais la meilleure partie de lui-même restera agissante et vivante dans ses ouvrages ; et son souvenir ne mourra point, car s'il disparaît un jour avec nos cœurs périssables, il survivra dans l'histoire de notre Académie séculaire, dans les Annales de nos Musées, dans la gloire et l'éternité de nos monuments.

Liste des publications de M. Gaston MARUÉJOL (1)

NEMAUSA *Nemausa.*

- 1883 Imbert Pecolet et l'ancienne école de Nîmes.
Le lièvre du Pont-du-Gard.
Note sur la sépulture de d'Andelot.
Les premiers aérostats à Nîmes.
Expertises d'apothicaires et petite histoire d'un registre retrouvé qui ne fut jamais perdu.
Etablissement d'un potier de terre à Nîmes au xvi^e siècle.
Barbiers anatomistes.
Matrones ou levandières.
La loge municipale à l'ancien théâtre de Nîmes.
La police municipale à Nîmes au xviii^e siècle.
Amende honorable aux consuls de Nîmes au xvi^e siècle.
La cueillette archéologique de 1883 à Nîmes et dans le Gard.
La mosaïque du mariage d'Admète.
Bibliographie de Nîmes et du Gard en 1883.
- 1884-1885 Suite de la cueillette archéologique.
La mosaïque d'Endymion.
Inscriptions antiques.
Marques de potier.
Un prêtre admonesté.
Liste des corporations de Nîmes en 1767.
Statuts des chirurgiens de Nîmes.
L'instruction obligatoire, mais non laïque, après la révocation de l'Édit de Nantes.
Cinq lettres inédites de Voltaire à MM. de Chazelles, de Nîmes.

Communications à l'Académie de Nîmes

- 27 juillet 1895 Divinités topiques inédites de la cité de Nîmes.
16 janvier 1897 Ce qu'on peut voir dans une mosaïque.

(1) Cette liste sera ultérieurement complétée.

- 27 janvier 1900 Petites glanes archéologiques nimoises.
24 mars 1900 Découvertes dans l'immeuble Martin, place
de la Salamandre.
7 juillet 1900 Malgoirès en Sorbonne.
28 juillet 1900 Borne milliaire découverte à Aps.
15 juin 1901 Le costume du commandant des pompiers
à Nîmes à l'époque gallo-romaine.
10 mai 1902 Explication d'un curieux cachet d'oculiste.
7 juin 1902 Visite de l'aven de Polenc.
7 mars 1903 Sur le cippe de Labaume.
16 mai 1903 Sur un nouveau don de M. Héraut au
Musée épigraphique.
21 novembre 1903 Les dernières acquisitions du Musée
archéologique.
16 janvier 1904 Le *Sosion* de l'ensevelissement chez les
Gaulois.
25 mars 1905 L'oppidum de Nages.
25 mars 1905 Les monnaies ibériques attribuées à Nîmes.
18 novembre 1905 { L'inscription métrique de la cathédrale de
16 décembre 1905 { Vaison.
2 juin 1906 Le Forum de Claude à Nîmes.
7 juillet 1906 Les villes de la Gaule romaine aux 1^{er} et
iv^e siècles.
18 mai 1907 La via Tolosana.
20 mars 1909 Le quartier de Bergameau à Cavaillon et
son inscription rupestre (1).
3 avril 1909 Deux inscriptions inédites à Saint-Gilles.
22 décembre 1909 Nouvelles mensurations des Arènes.
7 juin 1909 Séance publique. Discours sur Nîmes aux
sept collines.

Divers

- Revue archéologique* { Le tombeau de la Crétoise à Redessan
de mai-juin 1891 } (Gard).

(1) La version de M. Maruéjol a été étudiée par le professeur John Rhys, de l'Université d'Oxford, membre de la *British Academy*, dans son ouvrage *The Celtic Inscriptions of Gaul*, page 13 et planche III.

INAUGURATION DU MONUMENT

élevé à la mémoire de

ARMAND DE PONTMARTIN

DISCOURS

DE

M. Michel JOUVE

Président de l'Académie de Nîmes

Armand de Pontmartin appartient à l'Académie de Nîmes pendant trente années, de 1861 jusqu'à ses derniers jours. Fière de ses travaux et de sa renommée, dont l'éclat rejaillissait sur elle, notre Association devait être ici présente pour glorifier, avec les admirateurs, les amis, le fils du brillant écrivain, sa noble et chère mémoire ; elle ne pouvait manquer de concourir à l'œuvre, aujourd'hui si magnifiquement achevée, que nous inaugurons ; l'Académie de Nîmes tenait à seconder celui de ses membres honoraires, — parmi les plus éminents, — qui, fidèle aux grandes traditions littéraires des successeurs de Fléchier, voulut posséder en son diocèse ce monument élevé à l'une des gloires des Lettres françaises, à l'une des gloires de notre Midi.

Avignon, Nîmes, Marseille, les trois capitales de cet empire du Rhône et du soleil qu'aima Pontmartin, et dont il fut aimé, sont ici représentées. Comment mieux attester que son souvenir est toujours intimement mêlé à notre pensée, et que, suivant l'expression d'un philosophe, ce mort illustre gouverne encore nos cœurs vivants !

Notre fête a éveillé partout des échos sympathiques. La presse parisienne et provinciale a pris notre célèbre confrère comme sujet d'actualité. On a vanté le spirituel causeur, le prosateur impeccable, le conteur à l'inépuisable verve, le gentilhomme dont la vie entière fut un rare exemple de fidélité à son idéal, d'indépendance, de fierté, de désintéressement. Des chants et des paroles éloquentes, et le marbre et le bronze viennent de faire revivre ici cette admirable figure. L'Académie de Nîmes est heureuse de lui apporter son hommage.

Né à Avignon, ayant sous ses yeux, pendant son séjour aux Angles, l'incomparable horizon des collines de Bellevue, Pontmartin aurait pu y renfermer tout son amour, y fixer toute son admiration.

Notre gratitude se souvient que ses regards portèrent plus loin, vinrent jusqu'à nous. Dans ses affections, les deux rives du Rhône furent harmonieusement unies ; les charmes de la Fontaine de Vaucluse ne lui firent pas oublier les grâces de la Fontaine de Nîmes ; avec un égal enthousiasme il célébra nos Arènes, où règne encore la force de la Rome latine, le Palais des Papes où Rome chrétienne dressa l'élan de sa foi vers le ciel.

Ce polémiste impitoyable, ce guerroyeur redouté, dont Mistral a dit que la plume d'or valait une épée, ce rude soldat de la critique, changeait son humeur batailleuse en douceur infinie, chaque fois qu'il effleurait les beautés de l'art et de la nature du pays de prédilection. Pour qu'il jetât bas ses armes, il lui suffisait d'entrevoir le divin portique de la Maison carrée, ou d'entendre, au lointain, sonner les cloches du vieil Avignon. Lui qui ne craignait pas de s'attaquer aux géants, qui flétrit ce qu'il appelle « les tristes avortements de la littérature romantique », qui osa cette sorte de blasphème : « Balzac, génie immodéré et malsain », il n'avait plus que de délicates euphories pour louer notre Jean Reboul : « Reboul, le poète de l'âme... le plus pur des poètes chrétiens... Reboul, le dernier des romains, digne de donner la réplique au vieil Horace dans la langue de Polyeucte... honnête homme et grand homme... » D'un autre nimois, de Guizot, Pont-

martin fait aussi une chaleureuse louange : « Un de mes plus illustres maîtres », dit-il. Nîmes est « la ville intelligente, active, douée d'une émulation féconde et d'un patriotisme énergique... où les plus pauvres foyers nourrissent parfois les flammes les plus généreuses... »

En 1854, il exalte Roumanille, Mistral, et « la brillante pléiade groupée avec amour autour de la muse méridionale qu'elle fait sortir de sa tombe où la scellaient six siècles d'oubli ». Il se plaît, au cours de ses *Causeries*, à mettre en pleine lumière ses compatriotes comtadins, Henri Blaze, Joseph d'Ortigue, le critique musical, dont il associe le nom à celui de Berlioz.

Qui pourrait reconnaître, dans les pages où s'étale cette large bienveillance, l'écrivain acerbe, le censeur bourru, dont Pontmartin lui-même nous fait le portrait, « sacrifiant chaque matin des hécatombes d'auteurs et de livres ; ... alguazil de la littérature... vivant des fautes et des sottises d'autrui... ? »

Soyons-lui reconnaissants : il fut un des premiers qui surent aimer avec ferveur notre Midi, et beaucoup lui pardonner ; par les encouragements généreusement prodigués à nos artistes, à nos poètes, il contribua à la merveilleuse renaissance de notre Provence rhodanienne ; il l'aïda à conquérir Avignon, Nîmes, le Comtat, le Languedoc.

Mais il fit plus et mieux que parler et écrire pour elle ; il donna l'exemple : ce grand homme de Paris vint habiter sa province, son village. Quelle belle leçon à tous les transfuges du sol natal, à tous les déracinés ! Il faut lire son œuvre de 1857 : *Pourquoi je reste à la campagne ?* Notre confrère s'y révèle dans sa haute et bienfaisante humanité ; il veut « répandre autour de lui l'activité, le mouvement et la vie, voir de près la pauvreté laborieuse pour être sûr de la soulager... »

Que ce bronze, qui perpétuera son image, lui aussi, *reste à la campagne !* en face de la petite maison commune, dans la paix de cette colline, continuant l'exemple ! Quand le bruit de nos paroles sera éteint, l'encens de nos hommages évaporé, d'autres hommages viendront, plus

doux encore, à l'âme de Pontmartin : le regard, la pensée muette des travailleurs de la terre, de ceux au milieu desquels il a voulu goûter le repos éternel, ou quelque fleur des champs que jettera une main pieuse sur cet autel dédié au culte du souvenir.

OBSÈQUES

DE

M. ISMAËL-MATHIEU BRUNEL

Inspecteur général honoraire de l'Instruction publique
membre de l'Académie de Nîmes

le Dimanche 1^{er} Décembre 1912

DISCOURS

DE

M. L'HOPITAL

Inspecteur d'académie

MESSEURS,

J'ai reçu hier soir de M. le Ministre de l'Instruction publique un télégramme me priant de le représenter ici officiellement et de présenter à la famille du regretté défunt ses profondes condoléances. Ce témoignage de haute sympathie ne manquera pas de vous toucher tous au suprême degré.

Mais, comme conséquence, la tâche qui m'incombe présentement de saluer, au nom de l'Université de France, la dépouille d'un de ses plus nobles représentants, M. Brunel, Inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, m'apparaît comme très lourde et très redoutable, à moi qui suis venu trop tard pour connaître directement et apprécier autrement que par oui-dire l'œuvre publique accomplie par l'ami que vous pleurez. Il faudrait en la circonstance, pour que cette belle mémoire fût louée d'une façon qui fût vraiment en rapport avec les mérites de l'homme disparu, le témoignage vivant d'un des Administrateurs qui l'ont suivi dans sa longue carrière

Hélas ! c'est le sort de ceux qui s'éteignent bien longtemps après que leur activité officielle s'est arrêtée, — alors qu'aucun de leurs compagnons de lutte n'est là pour dire très simplement ce qu'il a vu, — d'être honorés, je ne dirai pas par des indifférents, car il est des existences dont on ne peut pas parler sans émotion, du moins par des inconnus dont les paroles ne résonnent que comme un écho trop affaibli des belles et nobles choses qu'il aurait fallu dire. Je ne voudrais pas cependant que mon allocution vous semblât un discours de commande. Non, Messieurs, cela n'est pas possible. Dans l'Université nous avons notre esprit de corps qui prend ses origines dans la grandeur de notre mission et de l'effort qui nous est demandé. Nous avons notre orgueil et c'est, à défaut d'autre impression plus intime, le sentiment qui m'anime tout entier dans la circonstance présente et donne à mon éloge le caractère de profonde sincérité dont il est empreint. Oui, c'est de l'orgueil que j'éprouve à venir ici publiquement rendre hommage à un des chefs qui jadis ont conduit notre corps aux bons et généreux combats dans lesquels il n'a jamais cessé d'être engagé. C'est de l'orgueil parce que quelque chose de la grandeur de cette existence anéantie rejaillit sur nous tous ; c'est de l'orgueil parce que, en disant les services rendus par elle, c'est encore et toujours l'éloge de notre chère Université que nous faisons, de notre Université capable de donner naissance à des valeurs et à des caractères comme ceux que la mort a enfermés dans ce cercueil.

M. Brunel représente pour nous peut-être la plus grande génération d'universitaires, celle d'il y a quarante ans, dont, hélas ! il ne subsiste encore que bien peu de représentants vivants, la génération désintéressée qui, sans doute dans un sillon un peu différent de celui que nous nous sommes choisi, poussait la charrue d'une main vigoureuse, avec une ardeur et un entrain dont il faudra que nous ne perdions pas la mémoire si nous voulons que notre œuvre fasse une suite ininterrompue à la sienne, laquelle fut aussi grande qu'on pouvait le souhaiter. Ce sont là, Messieurs, des souvenirs glorieux qui ne peuvent

pas, lorsqu'il les évoque, laisser indifférent un éducateur d'aujourd'hui. Aussi, j'ai beau ne pas avoir connu celui que je suis venu honorer, je sais du moins ce qu'il a fait, et cela suffit pour que j'éprouve, à titre de membre affectueux de notre famille universitaire, les sentiments de douleur qui l'ébranlent tout entière lorsqu'elle voit disparaître les uns [après les autres les pères spirituels qui nous ont légué, à nous les enfants du temps présent, de belles traditions de dignité, de travail et de courage. Le deuil de la famille selon l'esprit est aussi grand, croyez-le bien, que le deuil de la famille selon la chair, quand il a sa cause dans la perte d'un de ceux qui ont été les chefs de la communauté, qui ont géré intelligemment le patrimoine familial et dont l'affection utile a pu agir sur un très grand nombre de parents plus modestes, mais reconnaissants. Et c'est donc bien au nom de cette parenté intellectuelle, étroite et indestructible que je puis ici, sans vous choquer, Messieurs, élever la voix.

Je ne suivrai pas M. Brunel dans tout le cours de son existence, car il y aurait trop à dire. Et je ne retiendrai, pour m'y arrêter, que trois étapes de sa vie, les plus caractéristiques. Il me faut d'abord rappeler les longues années que M. Brunel a passées à Nîmes où, dans l'ancien Lycée, il professait l'Histoire. C'est l'époque où il acquit, par son mariage et aussi par les souvenirs qu'il créait au jour le jour dans les jeunes générations d'élèves, le titre de citoyen du Gard. J'ai entendu souvent dire ce que fut son enseignement par des enfants d'alors qui sont devenus les vieillards d'aujourd'hui, car ceci se passait il y a très longtemps, sous l'Empire. Cet enseignement fut aussi brillant qu'on pouvait l'attendre d'un jeune agrégé de l'Université, particulièrement bien doué et particulièrement travailleur, et de bonne heure il obtenait sa récompense, qui était la croix de la Légion d'honneur, en 1868, alors que M. Brunel n'avait que trente-six ans. Il avait, du reste, valu à son auteur d'autres satisfactions, celles-là morales et par conséquent peut-être plus profondes que la consécration officielle : c'étaient les prix obtenus dans les Concours généraux, à cette époque si

en honneur et si difficiles. Il fallait être vraiment un professeur de grande valeur pour pousser des élèves jusqu'à ces hautes récompenses. Et enfin M. Brunel connut le suprême honneur qui puisse être accordé à un maître : celui de former, dans la science qu'il s'est donné pour mission de faire aimer, d'autres maîtres qui portent ailleurs et dans un cercle de plus en plus agrandi les fruits de son enseignement. Et je me suis demandé si moi-même, qui fus à une époque de mon existence Professeur d'Histoire, je n'ai pas eu aussi l'écho de l'enseignement de M. Brunel, ayant reçu les leçons d'un homme qui, si je ne me trompe, fut son élève d'avant la guerre.

Plus tard, l'Administrateur fut aussi remarquable que le Professeur. En cette nouvelle qualité, il fut chargé d'une des tâches les plus lourdes que nous comptons dans l'Administration, la Direction de l'Enseignement primaire du Nord, précisément à l'époque difficile où s'organisait lentement cet enseignement. Je ne sais, Messieurs, si vous vous rendez un compte exact de ce qu'est cette Direction du Nord. Pour vous en donner une idée, je ne saurais mieux dire qu'elle ressemble un peu à un Ministère. La besogne est écrasante dans ce département d'environ deux millions d'habitants, et qui compte plusieurs milliers d'Instituteurs. Imaginez, si vous le pouvez, le nombre de soucis graves que cela représente pour un chef qui ne se contente pas de la gestion matérielle de son service, mais qui entend vraiment diriger les hommes dont le travail, les intérêts et quelquefois l'honneur sont placés sous sa garde. M. Brunel fit face à ces lourdes responsabilités avec tant d'intelligence et de mérite qu'il obtint comme récompense suprême, avec la rosette d'officier de la Légion d'honneur, la haute distinction d'Inspecteur général de l'Instruction publique. C'était vraiment le couronnement de sa grande et belle carrière. Comme administrateur, il a laissé la réputation d'un caractère droit, loyal et parfaitement juste. Peut-être, d'après ce qui m'a été dit, était-il d'abord un peu sévère. Mais il ne faut pas oublier qu'en administration,

la sévérité, la froideur et la réserve, ne sont, la plupart du temps, qu'en façade et doivent être considérées comme une des obligations les plus pénibles de la situation de chef. L'exercice du commandement oblige ceux qui disposent de ce redoutable pouvoir à se contraindre eux-mêmes, très souvent à contre-cœur, à dominer les manifestations de leur sensibilité et à être plus distants qu'ils ne voudraient paraître. C'est la servitude de la fonction, à laquelle on doit sacrifier, en apparence du moins, la générosité instinctive et profonde de sa nature. Mais à ne pas montrer à tout venant et à tout propos cette générosité, il ne s'ensuit pas qu'on l'étouffe en soi. Très souvent même, elle n'en devient que plus active et plus agissante. A se concentrer, elle gagne en profondeur, en sûreté et en efficacité. C'était là précisément la caractéristique de M. Brunel, qui, à ceux qui ne le connaissaient que superficiellement, pouvait à l'occasion sembler un peu rude, mais qui, pour ceux qui avaient su le pénétrer et gagner sa confiance, apparaissait comme tout rempli de la bonté la plus intime et la plus profonde. Et il serait facile d'appeler en témoignage tous ceux auxquels il a très généreusement rendu service pendant le temps où il a exercé une autorité. Mais c'est inutile. Vous tous, ses concitoyens, ses compatriotes d'adoption, avez présents à l'esprit trop de souvenirs pour qu'il me soit nécessaire de souligner davantage la bonté de votre ami disparu.

Enfin, je veux évoquer très brièvement la dernière partie de son existence, celle qui n'a pas été la moins noble, si elle a été la plus simple. Cet homme courageux qui, jusqu'au jour de la retraite, n'avait vécu que pour agir et répandre au dehors de lui-même son activité intérieure, ce modeste qui ne s'était pas laissé griser par les honneurs, ni corrompre par l'exercice de l'autorité, est venu très discrètement achever des jours déjà bien remplis dans un village, comme un sage. A part les quelques mois d'été qu'il passait aux portes de Paris, il employait la plus grande partie de son temps à suivre le conseil que donne un personnage de notre littérature classique, c'est-à-dire à cultiver paisiblement son jardin.

Et vous savez que je ne parle pas ici d'une manière figurée, mais que j'emploie la traditionnelle et célèbre expression dans son sens littéral. Les soucis d'une exploitation agricole ont suffi à remplir et à distraire les dernières années qui lui restaient à vivre. Après avoir connu les agitations du monde, il a su goûter le charme d'une existence rurale remplie par mille préoccupations, humbles en apparence seulement, mais très absorbantes en réalité pour ceux qui en comprennent la valeur. Et ainsi, très modeste et très simple, il a vécu la même vie que ceux qui l'entouraient, sans se distinguer d'eux ni dans ses allures, ni dans ses goûts, sans rien regretter du passé, se rapprochant tout naturellement de la terre où il devait retourner, comme nous tous, sans doute, mais avec cette différence que peut-être pour la plupart nous ne suivrons pas ce bel exemple d'effacement volontaire, car nous restons trop souvent tourmentés jusqu'à l'âge le plus avancé par de vains soucis et de fausses inquiétudes qu'il n'a pas connues, pour son bonheur. Il était véritablement un sage et il a voulu finir en sage.

Il me reste encore un dernier devoir à remplir. M. Brunel était membre honoraire de l'Académie de Nîmes et, bien que son âge et la distance l'aient empêché dans ces derniers temps d'assister à ses séances, il lui avait gardé un souvenir fidèle.

L'Académie ne l'a pas oublié plus qu'il ne l'avait oubliée elle-même. Aussi hier M. le Président Jouve m'a-t-il prié, en ma qualité de membre titulaire, d'apporter, au nom de notre Compagnie, l'hommage respectueux et affectueux qu'elle doit à la mémoire de notre regretté confrère. M. Jouve m'a répété ce que nous savions tous, c'est-à-dire le culte que M. Brunel avait pour les choses de l'esprit, lui qui avait écrit plusieurs ouvrages fort estimés, et je suis chargé de dire ici publiquement qu'il laissera une place vide, non seulement dans les rangs de l'Académie, mais encore dans le cœur de chacun de ses membres.

Tel a été, Messieurs, l'homme que ma double situation d'Inspecteur d'Académie et de Membre de l'Académie de

Nîmes me faisait un devoir de venir saluer très respectueusement au seuil de sa dernière demeure. Qu'il repose donc dans la paix de ce cimetière de Saint-Geniès, dans cet admirable coin de nature méridionale, d'où se dégage une impression de tranquillité apaisée et infinie.

Une autre grande ombre l'y a déjà précédé. Heureuse terre que celle qui a reçu la garde de si précieuses dépouilles et qui dans ses flancs conserve des souvenirs nobles et généreux capables de rayonner sur l'avenir !

DISCOURS
prononcé aux obsèques de
FERNAND JANIN

PAR

M. Max RAPHEL

membre résidant

La Société des Architectes diplômés par le gouvernement dont Fernand Janin faisait partie depuis deux ans, nous a chargé de la représenter et d'apporter sur cette tombe si prématurément ouverte, l'expression des regrets et de la douloureuse sympathie de tous ses membres.

Nous accomplissons cette mission avec une grande tristesse, car de nombreux liens nous unissaient à celui que nous pleurons.

Il était resté pour nous le petit Janin et il nous appelait toujours le bon patron ; cela durait depuis vingt ans, et cela vous expliquera l'émotion qui nous étreint à cette heure.

Fernand Janin était entré à l'École nationale des Beaux-Arts en 1898, après quelques années de préparation à l'École de dessin de Nîmes et dans notre atelier, il devenait l'élève de Laloux, membre de l'Institut.

Très rapidement il avait conquis les grades qui devaient le conduire aux grands concours ; il prenait l'un des premiers rangs parmi ses jeunes camarades, forçait leur admiration et affirmait sa maîtrise, son adresse et sa juste compréhension des programmes. Déjà de nombreuses médailles avaient récompensé ses premiers travaux d'élève, lorsqu'en 1903 il obtenait le Prix Rougevin ; dès lors les succès avaient succédé aux succès. Cinq fois logiste, Prix Chenavard, Premier second Grand Prix,

Deuxième médaille et Bourse de voyage au Salon, enfin Grand Prix de Rome en 1910, suprême aboutissement de tant d'efforts, tymbale révée, qui consacrait son jeune talent dont la réputation dépassait déjà l'enceinte de l'Ecole, intéressait ses maîtres et les artistes, attirait sur lui l'attention du grand public.

Dans l'intervalle un groupe d'artistes américains lui avait confié l'étude d'une vaste composition pour les embellissements de Chicago.

Il nous revenait, il y a deux ans à peine, chargé de lauriers et souriant au bel avenir qui s'ouvrait devant lui.

Ses amis étaient dans la joie ; on fêtait à Nîmes dans un banquet qui réunissait l'élite intellectuelle de la cité le Grand Prix, la victoire qui terminait si brillamment le véritable feu d'artifice qu'avait été son passage à l'Ecole des Beaux-Arts.

Hélas ! de tous ces dons brillants, de cette vive intelligence, de toutes ces qualités artistiques qui mûrissaient et allaient bientôt s'épanouir, il ne reste plus aujourd'hui qu'un peu de cendres, et nous pleurons le jeune camarade et l'ami disparu !

Mais, est-ce à dire que tout est irrémédiablement terminé et que dans quelques heures il ne restera plus de celui qui fut Fernand Janin que le fugitif souvenir de ces minutes douloureuses ? ?

Heureusement non ; la renommée l'avait déjà effleuré de son aile : il était marqué pour fournir une belle vie d'artiste et s'il n'a pu la mener jusqu'au bout, si le destin implacable s'acharnant sur ce jeune corps a pu faucher si brutalement tant d'espoirs, Fernand Janin laisse une réputation et des œuvres que beaucoup de vieux architectes, au soir de la vie lui envieraient.

Il tombe en pleine bataille comme le peintre Henri Regnault, l'architecte Henri Pille, le sculpteur Briant, d'Avignon, et tant d'autres qui furent aussi frappés dans le plein épanouissement de leur jeune génie.

Ils sont morts, mais ils ne sont pas oubliés ; ils revivent pendant que leurs contemporains ont vieilli et leur mémoire est restée jeune. Ils incarnent l'éternelle jeu-

nesse, leur ombre plane sur la multitude studieuse de l'Ecole et leur nom est journellement acclamé dans les ateliers dont ils constituent les souvenirs de triomphe et le Panthéon glorieux.

Longtemps, très longtemps encore les jeunes gens admireront les esquisses de Janin, ses deux beaux projets primés pour le concours de Rome, son concours Rougevin, sa brillante étude de la cathédrale de Saint-Gilles.

Longtemps, très longtemps encore, ils essaieront de retrouver les secrets et les recettes de l'adroit dessinateur, du délicat aquarelliste et du décorateur averti qu'était notre ami.

Ainsi le foyer d'art restera allumé et sera entretenu par le pieux souvenir,

Et si l'œuvre bâtie de l'architecte n'a pu être réalisée, l'œuvre dessinée suffira pour que la renommée de notre jeune camarade ne périsse point.

Petit Janin ! comme t'appelaient tes familiers, il y a seulement quelques jours, cher et déjà grand artiste, tes camarades et tes patrons saluent respectueusement ta dépouille et ils sauront conserver ta mémoire et ton souvenir.

OBSÈQUES

DE

M. GALIEN MINGAUD

membre honoraire

DISCOURS

PAR

M. Jules GAL

membre non résidant

MESSIEURS,

A cette heure douloureuse, je devrais, surmontant l'émotion qui nous est commune, réagissant contre l'abattement trop justifié par la maladie implacable qui a frappé Galien Mingaud, par sa mort si rapide et comme foudroyante, je devrais apporter à notre ami le salut respectueux de l'Académie de Nîmes dont il fut un membre fort estimé et l'hommage reconnaissant de la Société des Sciences Naturelles qui vivait de son âme et se fortifiait de son énergie.

A l'Académie de Nîmes, dans notre Compagnie qui se glorifie de ses traditions, de ses travaux divers et toujours renouvelés, notre ami apportait la curiosité d'un esprit qui voulait s'ouvrir à toutes les recherches, la fraîcheur, la naïveté d'une âme sans détour pour qui l'étude était le premier ou plutôt l'unique plaisir et parfois le précieux apport d'une érudition un peu spéciale, mais sans défaut, puisée d'abord au « grand livre de la nature » et complétée par une bibliographie illimitée.

Mais c'est comme naturaliste, dans une Société jeune, dans cette Société dont la naissance, la vie, le développement sont liés étroitement à son propre labeur scientifique, que Galien Mingaud joua le principal rôle et tint la première place. Là, son activité ne connut pas de bornes. Sans cesse il obtenait quelque adhésion nouvelle, ou mieux, suscitait des vocations. Il accueillait, il appelait les publications originales pour le *Bulletin*, ou mieux, il sut les exciter et les embellir, en restant caché, par une documentation riche et généreuse. Ses études personnelles y trouvèrent place, cela va de soi, mais chose remarquable, le plus souvent il faut les chercher modestement inscrites aux compte-rendus des séances, sous forme de notes prises et suivies sur le fait, observations savoureuses, détails intéressants et variés comme la vie elle-même.

Ce tableau complet du rôle de Galien Mingaud parmi les lettrés et les savants de notre ville, ce tableau je voudrais et j'aurais voulu le tracer au moins dans ses grandes lignes. Je ne le puis. L'amitié qui me liait à notre cher confrère, ferait trembler ma main et voilerait mon regard. Au milieu de tant de réflexions qu'agite obscurément en moi ce coup brutal d'une mort inexorable, une seule impression persiste et efface toutes les autres, c'est que notre ami disparaît et que nous ne le verrons plus. Et dès lors c'est à des souvenirs et à des visions du passé que je m'arrête. Je le revois au Laboratoire, au Museum, en excursion. Il tient en main un échantillon, une pièce rare qu'il présente, admire, explique : sa bonté écarte la malice ; son sourire défie la raillerie. Ou bien, il écrit à quelque docte professeur de nos Facultés, pour lui donner un extrait de ses notes, un renseignement trouvé en quelque manuscrit. Ou encore il correspond avec des savants étrangers, ou il envoie au loin des larves, des insectes, que sur la demande d'un inconnu, il a réussi à capturer en de longues et pénibles courses et qui serviront à quelque thèse éditée à Zurich ou à Lausanne. Partout, toujours, il se dévoue à la Science et se met au service de ceux qui partagent ses enthousiasmes.

Et ainsi sa vie tout entière se déroule avec une belle et simple et forte unité. Rien de compliqué dans ses goûts, rien d'alambiqué dans son esprit, rien de fiévreux dans ses projets. Il n'eut de plaisir, il n'eut de joie intellectuelle que par l'observation, par l'étude, et son ambition fut comblée au-delà de ses rêves quand il devint conservateur au Museum. — Aussi n'est-il personne qui l'ayant vu de près n'ait pénétré aisément son âme limpide et se soit dérobé au charme de sa bienveillance, de sa douce bonne foi, de ses naïfs ravissements. « Aussitôt qu'on l'approche on lui devient ami. »

Et c'est pourquoi, en ce moment, l'hommage que nous lui apportons ce sont nos pleurs que nous ne pouvons retenir plus encore que des paroles que nous aurions peine à préciser.

LES
JUIFS DE POSQUIÈRES ET DE SAINT-GILLES
au moyen âge

PAR

M. Salomon KAHN

membre résidant

I

Il est difficile de dire à quelle époque les Juifs se sont établis pour la première fois dans la Sénéchaussée de Beaucaire. On sait qu'il y en avait, dès le VI^e siècle, à Uzès et que l'évêque Ferréol fut blâmé et envoyé en exil par le roi Childebart pour avoir entretenu avec eux des relations amicales (1). On sait également qu'au VII^e siècle Hildéric, comte de Nîmes, d'accord avec l'abbé Ramire et Grimaldus, évêque de Maguelone, prit sous sa protection ceux qui, chassés d'Espagne, étaient venus chercher dans sa ville un refuge contre les persécutions du roi Wamba (2) 672-680).

C'est probablement vers la même époque qu'ils se sont répandus dans les principales villes voisines, attirés par la situation géographique de ces localités, l'étendue de leurs relations commerciales, la bienveillance des seigneurs et la tolérance du peuple. Ils ne tardèrent pas à y fonder des Communautés qui, si elles ne le disputaient pas à celles de Lunel et de Montpellier par le nombre et l'importance de leurs membres, ont cependant contribué,

(1) *Hist. générale de Languedoc, nouvelle édition*. T. I, p. 584.

(2) Ménard, *Hist. de la Ville de Nîmes*, T. I, p. 85.

pour une large part, pendant le XII^e et le XIII^e siècles, à la prospérité matérielle et au développement intellectuel et moral des cités qui les avaient accueillis.

De ce nombre étaient les Communautés juives de Posquières et de Saint-Gilles.

II

Benjamin de Tudèle nous apprend qu'à son passage à Posquières vers 1165, la Communauté juive comptait quarante membres. En dehors de Rabbi Abraham ben David dont il fait le plus grand éloge et sur lequel nous reviendrons, le célèbre voyageur nomme les savants suivants : Joseph, fils de Menahem, Benveniste, Benjamin, Abraham et Isaac, fils de Moïse (1).

A ces savants qui ne sont pas autrement connus, il convient d'ajouter un autre qui florissait vers la même époque, Menahem ben Siméon, élève du grammairien Joseph Kimhi, de Narbonne, et auteur d'un commentaire sur les prophètes Jérémie et Ezéchiel (2).

Les Juifs habitaient à Posquières un quartier à part. Ce quartier spécial, était-il laissé à leur propre choix et les Juifs y ont-ils fixé volontairement leur résidence, obéissant à une tendance commune à toutes les minorités éprouvant le besoin de se grouper ensemble afin de se voir et de se réunir fréquemment pour s'entendre sur les intérêts communs et, au besoin, pour se prêter mutuellement aide et assistance ? Ou bien, était-il une espèce de Ghetto dont les issues étaient gardées par des portes fermées la nuit et où les Juifs étaient obligés de demeurer à l'exclusion de toute autre partie de la ville ? Le silence des documents ne nous permet pas de nous prononcer.

Peu importe d'ailleurs : Ghetto ou non, c'était un quartier spécial, séparé de toute habitation chrétienne, comme il y en avait dans toutes les villes où les Juifs se sont éta-

(1) *Itinéraire*, 1, 5.

(2) Gross, *Gallia Judaica*, p. 450. Cf. Neubauer dans *Univers Israélite*, année 1856-57, p. 298.

blis, soit dans l'antiquité, soit au moyen âge (1). Ce quartier s'appelait à Nîmes *Jésutarié* ou *Jusaterie* (2) et à Saint-Gilles *Juzatoria* ou *Jufaterie* (3). Il prenait à Posquières le nom de « Carrière des Juifs ». Cela résulte clairement des termes d'un bail consenti, en 1397, par Pierre, abbé de Franquevaux (4), en faveur de Bernard Rodesse, d'une cour et d'une maison dite *sita in dicto loco Poschueriis in burgo de la Valle Viridi et in carreria publica vocata Carreria Judeorum* (5).

En vertu d'une ancienne Charte confirmée le quatrième jour des Calendes d'Avril 1235 par Rostaing II de Posquières et renouvelé le 5 Décembre 1279 par Guigon IV, aucun étranger ne pouvait résider à Posquières sans la permission des seigneurs et des consuls ; c'est ce qu'on appelait le droit *d'habitanage* (6). Il est permis de croire que les Juifs étaient comptés au nombre des étrangers et, comme tels, soumis à l'obligation de solliciter cette permission. Elle leur fut, d'ailleurs, d'autant plus facile-

(1) Léon Bardinet dans *Revue des Etudes juives*, T. I, p. 267.

(2) Joseph Simon, *Hist. des Juifs de Nîmes*, p. 32.

(3) *Archives dép. du Gard*, série G. 1136 et 1137.

(4) L'abbaye de Franquevaux possédait d'importantes propriétés non seulement à Posquières et dans les principales localités de la Sénéchaussée de Beaucaire, mais encore dans la paroisse de Saint-Sauveur-du-Pin, près de Montpellier. C'est ainsi qu'en 1203, Pons du Triadou cède à l'abbaye la troisième partie du moulin de la Figuière, sise à la forêt du Lez (ad forestam Lesi) et la moitié de deux autres moulins sur le Ler, appelés moulins de la *Synagogue* (Sinagoga) ; qu'en 1204, Raymonde de Maiolano et son mari vendent à la même abbaye, pour 300 sols, tous leurs droits sur les moulins de la Figuière et de la *Synagogue* et que Marie et Jeanne Garousse lui abandonnent pour 15 livres, la moitié des moulins de la *Synagogue*. (*Arch. dép. du Gard*, série H. 76). Ces moulins de la *Synagogue*, étaient-ils autrefois la propriété des Juifs de Montpellier ou ces derniers les prenaient-ils seulement en location, chaque année, à l'occasion de la fête de Pâque, pour y préparer eux-mêmes la farine nécessaire à la fabrication des Pains Azymes ? Grammatici certant.....

(5) *Archives dép. du Gard*, série H. 38.

(6) Prosper Falgoutrolle, *Mém. pour servir à l'Hist. de la ville de Vauvert*, p. 63.

ment accordée que le seigneur de Posquières avait tout intérêt à les accueillir dans son domaine. Ils étaient pour lui d'un excellent rapport et Rostaing II qui, lors de son mariage, en 1121, avec Ermessinde, fille de Bernard-Aton IV, vicomte de Béziers et de Nîmes, avait reçu pour la dot de sa femme, outre les châteaux de Beauvoisin, de Calvisson et de Marguerittes, un *juif* de Béziers, Benjamin, avec toutes ses possessions (1), Rostaing II n'était pas homme à renoncer au profit qu'il pouvait tirer, à son aise, de ses nouveaux vassaux. Il leur imposa donc, pour prix de sa condescendance, une redevance annuelle dont l'importance nous est révélée par un document conservé à la Bibliothèque municipale de notre ville et daté du 7 Novembre 1303 (2). Il y est question d'un accord conclu entre Guigon, seigneur de la Roche et de Posquières et les représentants de la Communauté juive, Durand de Tarascon et Gentille, veuve de Josse, accord par lequel ces derniers reconnaissent que les seigneurs de Posquières ont de tout temps *tanto tempore quod memoria in contrarium non existit* levé une taille particulière sur ceux des Juifs qui possédaient des biens dont la valeur atteignait au moins cent sols.

En vertu de cette convention, Durand et Gentille s'engagent, pour eux et leurs successeurs, tant qu'il leur conviendra de demeurer à Posquières *quamdiu in castro Poscheriis predictis Judeis vel suis placuit commorari*, à payer à Guigon, seigneur de la Roche et de Posquières, le jour de la Noël, un florin d'or de la valeur de dix sous de petits tournois ou de monnaie courante *vel monete currentis*. En échange de cette taille, le seigneur promet de veiller sur leurs personnes et sur leurs biens et de leur assurer la même protection qu'à ses autres sujets *eos et quamlibet eorum ac ipsorum bona servare, salvare, deffendere et juvare ut suos*.

(1) Teulet, Trésor des Chartes, I, p. 43, col. 2; Cf. Falgairolle, *ouvr. cité*, p. 51.

(2) *Biblioth. municip. de Nîmes, Catalogue des manuscrits, ancien Fonds*, n° 353. — Ce document a été publié dans l'*Hist. gén. de Languedoc, nouvelle édition*, T. X, cc. 369-370.

Malheureusement pour les Juifs, cette convention conclue librement entre les deux parties, ne fut pas longtemps respectée. Le roi de France, Philippe-le-Bel qui, dès 1288, avait prétendu que tous les Juifs lui appartenaient et que, lui seul, avait haute juridiction sur eux, ne tint aucun compte de ce contrat (1). Il avait besoin d'argent. Où le trouver ? « Pour l'obtenir des bonnes villes, il fallait leur consentement ; pour le lever sur les parties inféodées du domaine, il fallait celui des seigneurs. Pour le prendre à ses Juifs, le roi n'avait besoin du consentement de personne et sa conscience était tranquille, puisque le juif lui appartenait corps et biens et qu'en sa qualité de mécréant il était hors du droit » (2).

C'est à ce système que Philippe-le-Bel eut recours et le 22 Juillet 1306 il fit arrêter tous les Juifs de son royaume, les chassa de France et s'empara de leurs biens et de leurs créances.

La Communauté juive de Posquières ne se releva pas de ce désastre. Ses membres se réfugièrent, pour la plupart, en Provence, en Roussillon et dans le Comtat-Venaissin. L'un d'eux, le médecin Abraham, *Magister Abraham de Poscheriis*, s'établit à Marseille (3). D'autres se fixèrent à Carpentras où vivait, en 1400, Abramet, un de leurs descendeurs (4) ; à Perpignan où florissait, en 1413-1414, Bondia (5) et à Tarascon où résidait, en 1424, Isaac de Posquières (6).

Mais il est un nom que l'on ne saurait passer sous silence quand on étudie l'histoire des Juifs de Posquières, c'est celui du profond casuiste, de l'adversaire acharné et irréconciliable de Maïmonide, Abraham ben David que Benjamin de Tudèle vit vers 1165.

Né en 1125, Abraham ben David, surnommé par abrégé-

(1) Boutaric, *La France sous Philippe-le-Bel*, p. 300.

(2) H. Pigeonneau, *Hist. du commerce de la France*, p. 249.

(3) A. Crémieux, *Les Juifs de Marseille au moyen âge*, p. 39.

(4) *Revue des Etudes juives*, T. XII, p. 195.

(5) *Ibid.*, T. XIV, p. 67.

(6) Voir notre travail, *Les Juifs de Tarascon au moyen âge*, p. 27.

viation *Rabad*, se rendit, jeune encore à Lunel, à l'école dirigée par Meschoullam ben Jacob que ses contemporains considéraient comme une des plus grandes autorités de la Provence (1). Ce fut sur les conseils et la direction de ce maître qu'il composa son ouvrage intitulé *Issour Veheïter* (choses permises et choses défendues) et qui est probablement identique avec l'ouvrage *Issour Maschéhou* qu'Azoulai a vu en manuscrit (2).

De Lunel, Abraham ben David se rendit à Narbonne auprès de Rabbi Moïse ben Joseph ben Merwan Hallévi qu'on appelait le « grand savant », le Nassi (prince) Rabbi Moïse de Narbonne et de Rabbi Abraham ben Isaac qui présidait le collège rabbinique et dont il épousa la fille.

On a souvent confondu (3), à cause de la similitude du nom, Abraham ben David avec son beau-père, auteur du *Sépher Haeschkol* « Livre de la Grappe » et dont le titre *Ab-Bet-Din* « Chef du Tribunal » s'écrivait par abréviation A. B. D. comme le nom du rabbin de Posquières et avec Abraham ibn Daoud Hallévi, de Tolède, auteur de l'ouvrage *Emounah Ramah* « la foi élevée » et du *Séder Hakabbalah* « le livre de la Tradition », œuvre chronologique composée en 1161 et comprenant les époques de la Bible, celles du second Temple et les périodes talmudique et rabbinique (4).

Après un court séjour à Montpellier (5), Abraham ben David vint à Nîmes et y fonda une Académie, bientôt fré-

(1) Dans la littérature rabbinique, le nom de Provence est parfois également appliquée à une partie du Bas-Languedoc. C'est ainsi que Menahem ben Salomon Méiri, appelé Don Vidal Salomon de Perpignan, raconte dans l'Introduction à son Commentaire sur le Traité *Abot* (Bet-Habbéhira) que Méir, fils d'Isaac, de Trinquetaille, fut amené par son père de Carcassonne en Provence où il fréquenta l'école de R. Abraham ben David. Or, on sait que cette école se trouvait à Posquières.

(2) *Schem Hagdolim*.

(3) C'est notamment le cas de Michel Nicolas dans son *Hist. littéraire de Nîmes*, I. p. 105 et suiv.

(4) Graetz, *Les Juifs d'Espagne*, p. 265.

(5) *Kol Bo*, n° 72, p. 83 b,

quentée par de nombreux disciples. Il est dénommé parfois d'après cette ville, appelée par les rabbins *Kiryath Yearim* « Ville des forêts », par allusion à la ville biblique (Josué, IX, 17) (1).

Pendant qu'il était à la tête de l'école de Nîmes, — tant était grande sa réputation de savant talmudiste — on s'adressait à lui de toutes parts pour le consulter sur des points de casuistique. Partout on rendait hommage à son vaste savoir et à ses connaissances étendues et profondes. « La Provence, lui écrivit Rabbi Moïse ben Juda, de Béziers, possède trois écoles remarquables, celles de Montpellier, de Lunel et de Nîmes. La première est la colline du Temple, la deuxième est le parvis, mais la troisième est l'intérieur du Temple d'où la doctrine se répand sur tout le pays » (2).

Abraham ben David ne demeura cependant pas longtemps à Nîmes et après un séjour momentané à Arles, il retourna à Posquières pour y fonder une Académie qu'il eut à cœur de diriger lui-même et d'où sont sortis les savants juifs les plus distingués du moyen âge :

Abraham ben Nathan de Lunel, auteur de l'ouvrage *Hamanhig*, traité des divers usages religieux qu'il a vu pratiquer chez les Juifs des nombreuses villes où il a passé ;

Ascher de Lunel, fils de Meschoullam ben Jacob ;

Jonathan ben David Hacohen, auteur d'un commentaire sur les *Hala'hot* (Code talmudique) d'Alfassi (Isaac de Fez) et sur la demande duquel Maïmonide envoya son « Guide des Égarés » à Lunel, que Samuel ibn Tibbon traduisit en hébreu (3).

Isaac Hacohen qui a écrit un commentaire sur une partie des traités du Talmud de Jérusalem ;

Méïr ben Isaac, de Trinquetaille, auteur du *Sépher Haézer* « le livre de l'aide » dans lequel il défend Isaac

(1) On admettait généralement autrefois que le nom de Nîmes tirait son origine de *Nemus* « forêt ».

(2) *Temim Déim*, n° 7.

(3) Steinschneider, *Die hébr. Uebersetz.*, p. 416.

Alfassi contre les attaques de Zerahya ben Isaac Hallévi, appelé Gerundi, c'est-à-dire originaire de Gironne.

A ces disciples se joignirent bientôt un grand nombre d'autres, venus des pays les plus éloignés, avides de suivre les leçons d'un tel maître. Abraham ben David les accueillit avec bienveillance, leur offrit une large hospitalité et pourvut de ses propres deniers — il était riche et généreux — à l'entretien des plus pauvres d'entre eux.

Mais malgré sa fortune dont il fit le meilleur emploi, Abraham ben David ne fut pas heureux. Dans une note critique sur Alfassi (1), il se plaint des malheurs dont il a été atteint et des souffrances qu'il a endurées. Il a sans doute voulu faire allusion à son différend avec le seigneur de Posquières, Elzéar, qui, en 1173, pour lui extorquer de l'argent (2), ne trouva rien de mieux que de le faire jeter en prison. Remis en liberté, Abraham ben David partit de Posquières et se rendit à Narbonne qu'il ne tarda d'ailleurs pas à quitter sur l'invitation de la Communauté juive de Carcassonne. Le vicomte Roger II, suzerain de Posquières, résida alors dans cette ville et sur la plainte que lui adressa Abraham ben David, il appela auprès de lui Elzéar et lui demanda compte de son acte arbitraire à l'égard du savant docteur. Abraham ben David retourna peu après dans sa ville natale et y mourut le 27 Novembre 1198, pendant la fête de 'Hanoukab 4959, laissant deux fils, Isaac « l'Aveugle » ou Isaac de Posquières et David, père du célèbre cabbaliste Rabbi Ascher (3).

En dehors de son ouvrage sur les lois alimentaires, que nous avons mentionné, Abraham ben David a composé :

1° Un commentaire sur les traités talmudiques *Edouyoth* et *Kinnin* ;

(1) *Temim Déim*, n° 238.

(2) Graetz, *Gesch. der Juden*, VI, p. 243. Cf. Renan-Neubauer, *Les rabbins français*, p. 519.

(3) Sur la vie et les œuvres de Rabbi Abraham ben David voir : Gross, *Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums*, année 1873 et 1874 ; et *Gallia Judaica*, p. 446-450 ; Carmoly, *La France israélite* ; Renan-Neubauer, *Les Rabbins français*, p. 518 et 519 ; Zunz, *Gesammelte Schriften*, t. III, p. 147-150.

2° Un grand nombre de commentaires sur le Talmud, conservés dans l'ouvrage intitulé : *Temim Déim* ;

3° Un traité sur les règles de pureté de la femme, sous le titre de *Sépher baâlé Hannéphesch*, « Livre des âmes courageuses » ou *Yesod* « Fondement » ;

4° Un commentaire sur le Siphra ;

5° Des conférences sur des pratiques religieuses, sur la cérémonie de Pâque, sur le Schofar et sur Rosch-Hashchana ;

6° Des poésies en l'honneur de sa femme et de son beau-père. Un poème servant d'Introduction à son commentaire sur le traité *Kinnin* (1) ;

7° Un commentaire sur les *Hala'hot* d'Isaac Alfassi (2) et des notes critiques contre les observations de son ancien condisciple Zérahya ben Isaac Hallévi sur l'ouvrage de ce patriarche de la science juive (3) ;

8° Des critiques (*Hassagot*) sur le *Mischné Torah*, « reproduction de la Loi », dit aussi *Yad 'Hazakah* « Main forte » de Maimonide.

C'est surtout aux notes critiques qu'il a écrites sur les *Hala'hot* d'Alfassi, sur le *Maor* « le Luminaire » de Zérahya Hallévi et sur le *Mischné Torah* de Maimonide qu'Abraham ben David doit sa grande réputation. Mais, chose curieuse, tandis qu'il parle avec vénération d'Isaac Alfassi, il est sans ménagement aucun envers son ancien condisciple qui, de son côté, il faut le reconnaître, exerçait le droit de critique sans égards pour personne. Abraham ben David l'attaqua avec une extrême vivacité et ne craignit même pas de le traiter de plagiaire (4). Il est juste de dire cependant, à la louange de l'éminent rabbin, que l'acharnement passionné qu'il apporta dans ses notes critiques contre Zérahya Hallévi, comme aussi le superbe dédain avec lequel il traita Maimonide lui-même n'étaient pas seulement l'effet de son tempérament et de son carac-

(1) *Revue des Etudes juives*, T. LXI, p. 133.

(2) *Temim Déim*, n° 227-230 et 234-239.

(3) *Ibid*, n° 240-243.

(4) *Temim Déim*, n° 245.

tère, mais surtout le résultat de sa profonde piété. Cette piété qui le prémunit contre les spéculations de la philosophie l'incita à passer au creuset d'une critique impitoyable et haineuse l'ouvrage de Maimonide. L'illustre docteur de Cordoue s'était tracé pour but, dans son *Mischné Torah* de « simplifier la connaissance du judaïsme biblique et talmudique et d'élaguer ce qui était obscur, superflu et défectueux dans l'étude de Talmud » (1). « Celui, dit-il, dans l'Introduction à la « Main forte », celui qui connaîtra la Bible et mon ouvrage pourra facilement se passer de l'étude du Talmud ».

C'est la première fois qu'un livre de ce genre avait fait son apparition chez les Juifs et l'autorité morale dont jouissait Maimonide n'était pas sans laisser craindre à Abraham ben David le succès de ses tentatives. Ce qui le blessa surtout, c'est la prétention de l'auteur du *Mischné Torah* de vouloir clore toutes les discussions d'une façon magistrale et définitive et de ne donner sur tout sujet qu'une seule opinion. Partisan de l'étude des textes et bien convaincu de la nécessité, pour les savants juifs, de connaître et d'examiner les opinions diverses émises dans le Talmud afin d'être en état d'intervenir eux-mêmes dans les débats, il s'efforça de démontrer, dans ses notes critiques, que Maimonide avait mal compris bien des passages talmudiques et était arrivé à des conclusions erronées.

Mais, bien que présentées sous une forme rude et blessante, les observations d'Abraham ben David ne sont pourtant pas l'œuvre d'un ennemi. Il ne formule nulle part, d'ailleurs, une accusation d'hérésie, moins encore une condamnation doctrinale contre aucun des écrits de Maimonide. Il rend, au contraire, pleinement hommage à sa remarquable compétence et à sa science profonde.

Bien plus, dans les questions où l'appréciation morale joue un certain rôle, Abraham ben David se montre parfois plus large que Maimonide lui-même. Nous n'avons point l'intention de rapporter ici toutes ces questions qui,

(1) Gractz, *Les Juifs d'Espagne*, p. 305.

du reste, n'offriraient aucun intérêt pour l'Académie. Il nous suffira d'en mentionner une seule qui montrera clairement que l'éminent docteur de Posquières savait, à l'occasion, allier à une foi ardente la tolérance la plus large.

On sait que d'après la loi de Moïse, la résidence en Palestine était accordée au païen à la seule condition de ne pas adorer des idôles et, suivant l'interprétation de Raschi du texte biblique, (Lévitique, 25, 47), permise même à l'idolâtre qui s'abritait sous ses lois et continuait d'adorer ses dieux. Maimonide, obéissant plutôt à l'esprit intolérant de l'Islam dont il s'était assimilé toute la culture qu'à la largeur des principes mosaïques, interdit à l'idolâtre jusqu'au simple parcours du territoire national. Rabbi Abraham ben David, au contraire, enfant du Midi de la France, entretenant avec tous ses concitoyens des relations amicales, jouissant de leur estime et de leur affection et faisant, à l'exemple de l'illustre docteur de Troyes, preuve d'un esprit plus large, plus tolérant et, disons le mot, plus foncièrement juif que le grand philosophe, Abraham ben David accorde à l'idolâtre lui-même le domicile stable et définitif en Terre Sainte (1).

Abraham ben David était enclin au mysticisme et ce n'est pas sans quelque apparence de raison que les Cabbalistes ont pu le revendiquer comme un des leurs (2). Il n'est cependant pas, comme on l'a prétendu, l'auteur d'un commentaire sur le *Sépher Yecira* « Livre de la Création ». Ce Commentaire, le premier qui ait paru en France, est l'œuvre de son fils, Isaac « l'Aveugle », appelé le « père de la Cabbale ».

On ne connaît pas l'auteur du *Sépher Yecira*. Les uns ont voulu en attribuer la composition au patriarche Abraham, d'autres à Rabbi Akiba, si célèbre par son ardent patriotisme et par la part active qu'il prit à la révolte de Béthar sous l'empereur Adrien, d'autres enfin aux *Gaonim*, c'est-à-dire aux docteurs qui suivirent ceux qui

(1) *Hassagot* sur H. *Ahoum*, X, VI.

(2) *Ibid.*, sur H. *Loulab*, VIII, V.

assistèrent à la clôture et la rédaction du Talmud et qui, en leur qualité de Chefs des Académies de Soura et de Pumbedita, dirigèrent jusqu'à la fin du x^e siècle les destinées intellectuelles et morales des Juifs, non-seulement de Babylonie mais de tous les pays.

C'est au commencement du ix^e siècle que l'on fait généralement remonter la première apparition du *Sépher Yecira* (1). Quoi qu'il en soit, on possédait, dès le x^e siècle, plusieurs commentaires sur cet ouvrage, ceux du Gaon Saadia ben Joseph, d'Isaac ben Salomon Israéli, de Kairouan, du médecin Sabbatai Donolo, de R. Yehouda ben Bazilai, de Barcelone (xii^e siècle), d'Aboulafia de Tolède et enfin celui d'Isaac « l'Aveugle » (2).

C'est à ce dernier que les adeptes de la Cabbale s'accordent à attribuer leur origine. « La Cabbale qui est entre nos mains, écrit Joseph Gikatilla, remonte par la chaîne de la tradition au *Maaséh Mercabah* (vision d'Ezéchiel) d'où elle a passé à la colonne droite, le pieux Rabbi Isaac « l'Aveugle », fils de R. Abraham le saint, de Posquières » (3). Ba'hya ben Ascher, de Saragosse, dit de son côté : « Isaac « l'Aveugle » est le « père de la Cabbale ». Il en est de même de Schem Tob ibn Gaon, d'Isaac d'Acco, de Recanati qui, en rapportant des doctrines relatives à la Cabbale, ajoutent : Comme nous avons appris d'Isaac « l'Aveugle » (4).

On sait, du reste, fort peu de chose du fils aîné de R. Abraham ben David. Les Cabbistes se bornent, en général, à dire de lui qu'il a composé un commentaire sur le *Sépher Yecira*, qu'il était un adepte de la métempsycose et qu'il possédait l'art de discerner les âmes neuves des âmes vieilles (5).

(1) Graetz, *Monatsschrift für Gesch. und Wissenschaft des Judenthums*, t. VIII, p. III.

(2) L'évêque de Lodève, Jean Plantavit de la Pause (1565-1655) possédait, dit-on, un manuscrit de ce commentaire. Graetz, *Gesch. der Juden*, VII, p. 254, note.

(3) Graetz, *Geschichte der Juden*, VII, p. 444.

(4) *Ibid.*, » » » » p. 445.

(5) *Ibid.*, » » » » p. 447.

« Isaac « l'Aveugle », dit M. Karppe (1), a surtout agi par l'enseignement oral. Sa cécité, constante dans les traditions des Cabbalistes, est aussi à elle seule une raison suffisante pour expliquer sa sobriété comme écrivain. En tout cas, c'est à Beaucaire, dans cette Provence, carrefour de tant d'idées, point d'intersection du Nord et du Midi, autour d'Isaac « l'Aveugle », que l'on peut placer le berceau de la Cabbale ».

Nous regrettons fort de ne pas pouvoir souscrire entièrement à cette dernière assertion de M. Karppe. Ce n'est pas, en effet, à Beaucaire que la Cabbale a fait sa première apparition en France ; c'est dans un bourg voisin, à Posquières, aujourd'hui Vauvert, qu'elle a pris naissance. *Cuique suum.*

III

A l'instar de Posquières, le bourg de Saint-Gilles possédait une Communauté juive dès le XII^e siècle. Cette Communauté qui avait à sa tête le Rabbin Isaac ben Jacob comptait, suivant le témoignage de Benjamin de Tudèle (2), cent membres dont les principaux étaient, avec le Nassi (prince) Abba Mari ben Isaac, intendant des deniers publics pour le compte de Raymond V, souverain de Saint-Gilles, les savants docteurs Abraham ben Juda, Eléazar, Moïse et Jacob, fils du Rabbin Lévi.

Dans les *Questions et Réponses* sur des matières casuistiques et agadiques échangées entre Rabbi Eliézer, fils de R. Emmanuel, de Tarascon, et R. Samuel, d'Agde, on trouve parmi les noms des Rabbins qui y sont cités celui de R. Juda ben Abraham de Nîmes (Nemse). D'après Zunz (3), ce Juda était le père d'Abraham ben Juda de Saint-Gilles avec qui Abraham ben David, de Posquières, fut en correspondance (4). Cette assertion est contestée,

(1) *Etude sur les origines et la nature du Zohar*, p. 167-168.

(2) *Itin.*, l. c.

(3) *Itin.*, II, 14.

(4) Renan-Neubauer, *Les Rabbins français*, p. 517.

non sans raison, par M. Gross (1). D'autre part, Michel Nicolas attribue à Abraham ben Juda l'ouvrage intitulé : *Arbaah Turrin* « Les quatre rangées » (2). Or, tout le monde sait que les *Turrin* ont pour auteur Jacob ben Ascher qui vivait à Tolède de 1280 à 1340.

Comme à Posquières aussi, les Juifs occupaient à Saint-Gilles un quartier spécial, situé aux alentours de l'église Saint-Martin. Il portait, en 1408, le nom de *Juzatoria* et, en 1441-1464, celui de *Jufaterié*, rue de la Juiverie (3).

L'abbé de Saint-Gilles auquel Raymond V, comte de Toulouse, avait cédé, dès la fin du XI^e siècle, tous ses droits sur l'abbaye (4), ne se contenta pas d'assigner aux Juifs un quartier à part, il les soumit encore à une redevance annuelle de cent sols.

Ce droit était d'autant plus humiliant pour eux que l'abbé de Saint-Gilles n'hésita pas à le faire figurer — admirable mélange de douceur et d'amertume ! — entre les revenus qu'il tirait de la cire, du cuivre, de l'alun, des figues etc., et ceux que lui rapportait chaque salmée de sel. *Ly Jusieu donon cad' an C. s. à Paschas à Mossenher l'abbas.* « Les Juifs, dit l'article XXX de la Leude, paieront chaque année à Pâques, cent sols à M. l'Abbé » (5). Le Seigneur de Saint-Gilles ne faisait, d'ailleurs, que suivre en cela, l'exemple de l'évêque de Maguelone qui, pour faire descendre les Juifs au dernier degré d'avilissement, n'eut aucun scrupule à les assimiler à des bêtes de somme en exigeant, malgré l'opposition des seigneurs de Montpellier, de chaque juif qui entrait dans les étangs de Mauguio ou qui en sortait..... 3 sols, d'une juive enceinte..... 6 sols, d'une juive non enceinte..... 3 sols. (6)

(1) *Gallia Judaica*, p. 396 et 651.

(2) *Histoire littéraire de Nîmes*, I, p. 134.

(3) *Arch. départ. du Gard*, G. 1134, 4436 et 1137. Voir plus haut, p. 3.

(4) *Histoire générale de Languedoc*, T. III, p. 488 et 492.

(5) Bondurand, *La Leude et les Péages de Saint-Gilles au XII^e siècle*, p. 9 et 20.

(6) Bédarrides, *Les Juifs en France, etc.*, p. 565.

Les « Coutumes » de Saint-Gilles rédigées en 1245-1252 par Pons de Marguerittes, cité par Ménard sous le nom de Pons II, abbé de Saint-Gilles, ne témoignent pas d'une plus tendre sollicitude à l'égard des Juifs. « Si la loi, disent-elles, autorise que le débiteur soit livré à son créancier, elle défend qu'un chrétien soit livré à un juif ». *Que unq crestian, per paure que sya, nou deu estre baylat a unq juzieu* (1).

A l'époque dont nous parlons (xii^e siècle), le bourg de Saint-Gilles était un des principaux ports d'embarquement pour les pèlerins d'Orient et des entrepôts du commerce avec l'Italie et la Palestine. Les Florentins et les Génois y avaient une hôtellerie (2). Les Juifs s'y livraient au trafic des denrées coloniales, épices, parfums, etc., au commerce des étoffes de soie, de tapis, de fourrures, en un mot, de tous les objets précieux presque inconnus dans la France septentrionale, mais recherchés dans le Midi où la vie était plus facile et les habitudes de luxe plus répandues. A l'exemple aussi de leurs coreligionnaires de Béziers, Marseille, Montpellier et Narbonne, ils jouaient le rôle de commissionnaires en marchandises, de banquiers, de prêteurs sur gages, de fermiers des péages et des impôts et quelquefois même de bailes, c'est-à-dire d'administrateurs des terres seigneuriales. Ces dernières fonctions furent confiées, en 1176, par le vicomte Roger II, au juif Nathan, auparavant engagé des Leudes de l'évêque de Béziers, quelques années plus tard à Moïse Caravita à Carcassonne (3), à Samuel de Béziers (4) et à Bonus Vinas à la Calmette (5). Le comte de Toulouse, Raymond V, en avait investi dans sa seigneurie de Saint-Gilles le Nassi Abba Mari ben Isaac (6).

(1) Lamothe, *Les Coutumes de Saint-Gilles*, p. 54.

(2) Pigeonneau, *ouvr. cité*, p. 148.

(3) Saige, *Les Juifs du Languedoc*, p. 17.

(4) *Ibid.*, p. 18.

(5) Robert Michel, *L'Administration royale dans la Sénéchaussée de Beaucaire au temps de Saint-Louis*, p. 428. — La Calmette, canton de Saint-Chaptes, dép. du Gard.

(6) Benjamin de Tulède, *Itin.*, p. 5.

On a souvent prétendu (1) qu'Abba Mari était le père du célèbre talmudiste Isaac ben Abba Mari de Marseille, auteur de l'ouvrage intitulé *Ittour* « Couronné ». Cette opinion est combattue par M. Gross (2) qui démontre que le père d'Isaac ben Abba Mari demeurait, non à Saint-Gilles mais à Marseille où il dirigeait l'école talmudique.

Aux bénéfices du change, au trafic des denrées de l'Orient, des objets de luxe et des métaux précieux, les Juifs joignaient le commerce du froment. Nous en trouvons la preuve dans le rapport des Enquêteurs envoyés, en 1248, par Saint-Louis en Languedoc. Il y est question d'une plainte portée par le juif Macip de Saint-Gilles contre Oudard, châtelain de Fourques qui, au mépris de tout droit, lui avait fait saisir, alors qu'il naviguait sur le Rhône entre Saint-Gilles et Arles, sa barque contenant vingt-cinq salmées de froment et ne consentit à lui donner libre passage qu'après paiement de vingt-cinq livres de Viennois que Macip se vit dans l'obligation de lui verser et qu'il demanda aux Enquêteurs de lui faire restituer (3).

L'histoire ne dit pas si cette somme indûment perçue par le châtelain de Fourques a été restituée à son légitime propriétaire.

Les Juifs de Saint-Gilles se livraient également aux travaux des champs, à la culture de la terre. Plusieurs documents conservés aux Archives départementales du Gard viennent à l'appui de cette assertion. Ce sont des reconnaissances passées, en 1260-1261, par les juifs Bonisach, fils de Vidon, Mossé d'Aix, Bonisach et Crescas, fils de Mossé, en faveur de Bertrand Cazublerius, aumônier du monastère de Saint-Gilles, pour des quartérées de plantier, de terre et de vignes, situées au Camp de l'Aire, derrière la maison de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem. Les Juifs cultivaient eux-mêmes ces terres que

(1) Graetz, *Gesch. der Juden*, VI, p. 244 et Renan-Neubauer, *Les Rabbins français*, p. 520.

(2) *Gallia Judaica*, p. 372.

(3) Le Delisle, *Recueil des Hist. des Gaules et de la France*, T. XXIV, p. 525.

l'aumônier leur avaient affermées au prix annuel de trois émines de tozelle blanche ou du plus beau froment, mesure de Saint-Gilles, et d'un denier tournois pour les unes ; moyennant trois émines de froment, un demi tournois, trois oboles ou un sétier de froment et un demi tournois, pour les autres ; le tout payable le jour et fête de Saint-Pierre ou au commencement du mois d'août (1).

Telle était la situation des Juifs de Saint-Gilles, lorsque la croisade des Albigeois fondit sur les seigneuries méridionales.

Il n'entre pas dans notre sujet d'étudier l'histoire des sectes albigeoises ni de rechercher s'il est vrai, comme on l'a prétendu (2), que leurs doctrines ont pris naissance dans les pays slaves de l'Europe orientale pour delà se répandre en Italie et dans le midi de la France où elles ne tardèrent pas à recruter un grand nombre d'adeptes, non-seulement dans le peuple mais encore parmi les seigneurs, tels que le comte de Foix, le vicomte de Béziers et surtout Raymond VI, comte de Toulouse.

Quoi qu'il en soit, il a suffi à l'Eglise de croire que les Juifs témoignaient des sympathies plus ou moins secrètes à l'hérésie albigeoise pour attribuer aussitôt, en partie du moins, la révolte contre son autorité à l'influence de leurs doctrines et, par voie de conséquence, pour user à leur égard d'une sévérité d'autant plus grande qu'il n'était pas rare de voir des chrétiens se convertir au Judaïsme parce qu'ils trouvaient, disaient-ils, que la religion juive était meilleure que la religion chrétienne (3).

(1) Arch. dep. du Gard, G. 1213-1214. — Actes reçus par Palmeria, Etienne et Bernard Espadania, notaires de Saint-Gilles (février et avril 1261). Ces chartes sont accompagnées d'un Inventaire en français du xviii^e siècle. L'auteur anonyme de cet inventaire, au lieu de Bonisach ou Mosse, *judaeus de Aquis* « juif d'Aix », a lu *judex de Aquis* et a traduit, non sans quelque hardiesse, ces mots par « Juge, maître des Eaux !! »

(2) Dr Schmidt, *Hist. et Doctrine de la Secte des Cathares et des Albigeois*, I. p. 21. Cf. *Hist. gén. de Languedoc*, VI, p. I et 221.

(3) *Hist. gén. de Languedoc*, VIII, p. 985 et 988. — Articuli in quibus errant moderni Haeretici : 10^e Dicunt quod lex Judaeorum melior est quam lex Christianorum.

Dès lors les mesures vexatoires se succèdent à de courts intervalles. La persécution qui, jusque-là, avait exercé ses ravages sur les Juifs du nord de la France, s'étend aux populations méridionales. Le pape, Innocent III, qui avait blâmé le roi Philippe-Auguste de sa trop grande indulgence envers les Juifs et qui, dans une lettre adressée, en 1205, à l'archevêque de Sens, disait qu'il fallait toujours leur faire sentir le joug de leur servitude (1). Innocent III releva parmi ses principaux griefs contre Raymond XI celui d'avoir, « à la honte de la religion chrétienne », confié à des Juifs des charges publiques et contraignit le malheureux comte de Toulouse à se rendre, « nu jusqu'à la ceinture », à l'église de Saint-Gilles pour y faire amende honorable et jurer qu'il ne les en investirait plus à l'avenir (2).

Un mandement de 1209, adressé par le légat du Saint-Siège aux barons d'Anduze, de Posquières et d'Uzès confirme cette exclusion (3). Le concile, réuni à Avignon la même année, fait un pas de plus dans la répression contre les Juifs ; il leur interdit d'avoir des serviteurs chrétiens et de travailler les dimanches et fêtes.

Mais le dernier coup leur fut porté par le Concile de Latran (1215) qui leur imposa le port de la *Roue*, ce signe infamant qui devait les mettre au ban de la société et les désigner à l'attention et à la risée publique.

Cette résolution, si douloureuse pour les Juifs, les jeta dans un cruel désespoir. Ils étaient gravement atteints dans leur dignité d'hommes et leur conscience se révoltait. C'est alors qu'un homme doué d'un grand cœur et d'une mâle énergie, le Nassi Isaac Benvenisti, père, selon les uns (4), du médecin Schéschet Benvenisti de Sara-

(1) Ne cervicem perpetuae servitutis jugo submissam praesumant erigere contra reverentiam fidei christianae. Lettre à l'archevêque de Sens, citée par Depping, *Les Juifs dans le moyen âge*, p. 120.

(2) Salge, ouvrage cité, p. 19.

(3) Robert Michel, ouvrage cité, p. 324.

(4) *Revue des Etudes juives*, XVI, 33 et XVII, 92.

gosse, fils, avec plus de probabilités, d'après les autres (1), du savant Salomon Benvenisti, de Narbonne, provoqua, au commencement de l'année 1216, la réunion, à Saint-Gilles, des délégués de toutes les communautés juives du midi de la France. Cette réunion, présidée par le Nassi Lévi, fils de Moïse ben Todros, de Narbonne, délibéra sur les mesures à prendre contre les dangers dont les Juifs étaient menacés (2).

Nous ignorons quelles furent les résolutions prises par cette Assemblée. Mais ce que nous savons, c'est que les démarches des représentants des Communautés juives ne furent pas, momentanément du moins, complètement infructueuses. Le port de la *Roue* ne devint, en effet, obligatoire, pour les Juifs du midi, qu'après la réunion du Concile de Narbonne (1227) qui fixa l'usage de ce signe dont Salomon ibn Verga, dans son ouvrage intitulé *Schébeth Yehouda* « Verge de Juda » nous a laissé la description : « La forme de ces signes, dit-il, était une Roue d'étoffe cramoisie d'un palme de diamètre et de quatre doigts de largeur à la circonférence, dont le milieu se composait d'étoffe noire en forme de lune décroissante » (3).

La prescription du Concile de Narbonne est renouvelée par ceux d'Arles, de 1234 ; de Béziers, de 1246 ; d'Albi, de 1254 ; d'Arles, de 1260 ; de Nîmes, de 1284 ; d'Avignon, de 1326 et 1337 ; de Vabres, de 1368, et par les statuts synodaux de Rodez, de 1336, et de Nîmes, du 7 mars 1365 (4).

Au port de la *Roue*, le Concile de Narbonne ajouta la défense, pour les Juifs, d'avoir chez eux des nourrices et des domestiques chrétiens et l'obligation de payer tous les ans, à Pâques, à la paroisse de leur domicile une redevance de six deniers melgoriens par famille.

Les « Coutumes », nous l'avons dit plus haut (5), inter-

(1) Gross, *Gallia Judaica*, p. 320 et 650.

(2) Graetz, *Gesch. der Juden*, VII, p. 20 et 21.

(3) Renan-Neubauer, *Les Rabbins français*, p. 567.

(4) *Revue des Etudes juives*, VI, p. 82.

(5) p. 45.

disaient à un juif de saisir un débiteur chrétien. Cette défense a sans doute été prescrite à la suite d'un mandement royal de 1223, ordonnant que les créances des Juifs cesseront de porter intérêt à leur profit et que les débiteurs ne pourront plus être contraints à payer par la justice royale ou seigneuriale (1). Les mêmes prescriptions sont renouvelées en 1233 (2). L'année suivante, Saint-Louis ordonne la remise à leurs débiteurs chrétiens des sommes dues aux Juifs (3) et, en 1254, la confiscation de leurs biens, leur expulsion du domaine royal ou du moins l'exil d'une partie d'entre eux, Louis IX limite en même temps le nombre de familles juives qui pourront résider dans chaque ville (4).

Cette dernière ordonnance n'était pas faite, semble-t-il, pour jeter un grand trouble au sein de la Communauté juive de Saint-Gilles. Depuis quelque temps déjà elle avait perdu beaucoup de son importance. Sa féconde activité commerciale était arrêtée par un de ces phénomènes auxquels la main des hommes reste étrangère : l'ensablement du Rhône et la transformation progressive des étangs navigables en lagunes marécageuses. Saint-Gilles dut céder la place à Marseille.

« Liée par des traités de commerce et de navigation avec Arles, Montpellier, Nîmes, Nice, etc., et plus tard avec Gênes et Venise, Marseille devint le port d'embarquement des pèlerins de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne rhénane, le principal débouché du commerce avec l'Afrique et l'Orient » (5).

C'est à Marseille aussi que se retira une grande partie des Juifs de Saint-Gilles. On y trouve, au xiv^e siècle, le médecin Abraham de Saint-Gilles, dont la veuve, Sarah, avait contracté un engagement avec Salvat de Bourgneuf, par lequel ce dernier promet de rester pendant sept ans

(1) *Ordonnances des rois de France*, I, 47.

(2) » » » » I, 53.

(3) *Ibid.*, I, 54 et 55.

(4) *Ibid.*, I, 85 et Boutaric, *Actes du Parlement*, I, n° 1948.

(5) Figonneau, *ouvrage cité*, p. 138.

à son service, à condition, pour elle, de lui enseigner « artem medicine et phisice » (1).

Ceux des Juifs qui restèrent à Saint-Gilles en furent expulsés par Philippe-le-Bel en 1306, leurs biens confisqués et vendus à l'encan. L'abbé de Saint-Gilles, Hugon II de Folaquier, qui en avait d'abord discuté la confiscation au roi de France et prétendu que les Juifs et leurs biens lui appartenaient..... *Abbas ipse asserebat suos esse judeos originarios et eorum bona ad ipsum pertinere debere* (1), accepta, en 1313, pour sa part, le tiers de ces biens, entre autres deux maisons situées rue de la Juiverie et louées, au bénéfice du Monastère, l'une à Vincent Mirail au prix annuel de 18 deniers et l'autre à Toussaint de L'Estrema pour 5 sous tournois (3).

C'est ainsi qu'à l'exemple de leurs coreligionnaires de Posquières, les Juifs de Saint-Gilles durent, eux aussi, prendre le chemin de l'exil et, les larmes aux yeux et le deuil dans le cœur, abandonner, sans espoir de retour, une ville au bonheur et à la prospérité de laquelle ils n'avaient jamais cessé de travailler.

(1) Ad. Crémieux, *Les Juifs de Marseille au moyen âge*, p. 45.

(2) Ménard, *Histoire de la Ville de Nîmes*, II, p. 10 et Preuves 15.

(3) *Arch. départ. du Gard*, G. 1136 et 1137.

L'ÉGLISE DE MONTFRIN

(Gard)

PAR

M. le Chanoine François DURAND

membre résidant

Montfrin était une commanderie de l'ordre des Templiers, auxquels succédèrent les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem (1312). Les Templiers furent les constructeurs de l'église qui nous occupe, un des plus beaux types intacts, de la fin du XII^e siècle.

Les archives du département du Gard (H, 659) possèdent un acte daté de 1161, par lequel Raymond, évêque d'Uzès, diocèse dont Montfrin a fait partie jusqu'en 1801, donne aux Templiers l'église de Saint-Martin-de-Trévilz (1) avec ses appartenances et l'église de Montfrin s'il s'en fondait une. L'église actuelle n'existait donc pas en 1161.

Dans la même liasse (H, 659) se trouve un mémoire où il est dit d'après une donation datée de 1178, les Templiers ne tardèrent pas à bâtir une église sous le titre de Notre-Dame de Malpas.

(1) Cette église, bâtie sur les ruines d'un temple romain, était située, suivant l'expression locale, à la limite du Grès (terrain supérieur aux alluvions) au confluent (à l'époque romaine) du Rhône ou du Gardon et au midi de Montfrin. Il n'en reste que quelques rares substructions parmi lesquelles, des tombeaux vides, et des débris romains tels que poteries de Samos, marbres blancs, un chapiteau ionique très pur et des tambours de colonnes. Le siège de la paroisse fut primitivement à Saint-Martin-de-Trévilz. Ce quartier garde encore le nom de Saint-Martin au cadastre et dans la langue courante.

Enfin dans les archives de l'ordre des Templiers à Arles, il existe une bulle d'Alexandre III qui confirme la donation susdite de l'évêque d'Uzès Raymond, et fait mention de la nouvelle église. Or Alexandre III mourut en 1181. La conclusion est évidente : N.-D. de Malpas, dont nous faisons l'étude est de la fin du XII^e siècle. D'ailleurs tous ses caractères architectoniques désignent cette époque, surtout ses voûtes en croisée d'ogive aux arêtiers moulurés.

Son nom de Malpas vient du mauvais chemin qui longe l'église à l'est, et qui avant sa construction montait sur un rocher à pic d'environ huit mètres. C'était donc un dangereux passage (1).

N.-D. de Malpas est orientée, le prêtre et les fidèles y prient tournés vers le soleil levant. Son plan est rectangulaire sans déviation d'axe. Des groupes de pilastres à angles droits portent les arcs doubleaux et les arêtiers de la voûte en croisée d'ogive et divisent la construction en trois travées égales. De chaque groupe de pilastres un arc de décharge part de l'est à l'ouest et forme tympan sur le mur en retrait. Enfin un cordon court d'une travée à l'autre, se reliant aux tailloirs des chapiteaux, qui décorent le pilastre principal.

Au commencement du XIV^e siècle deux chapelles ogivales furent ouvertes, dans les murs en retrait, à la deuxième et à la troisième travée, à droite, en entrant. Elles sont probablement l'œuvre des chevaliers de Saint-Jean qui succédèrent aux Templiers en 1312.

Avant la fin de ce même siècle, la tour du clocher fut élevée sur le côté gauche de la première travée : elle s'appuie, moitié sur le mur de l'église, et moitié sur une base qui lui est propre.

Ajoutons à ces modifications diverses : 1^o la construction de la sacristie bâtie en 1896, qui flanque le côté

(1) Dans son « *Glossaire de la langue française* », Lacurne de Sainte-Palaye cite de nombreux extraits d'auteurs médiévaux : Froissart, Guiart (1284), etc., qui se servent de ce mot dans le sens de passage.

gauche de la troisième travée ; 2^o l'élévation de la tour de l'horloge en 1762, sur le côté nord de la façade et nous aurons une idée exacte du plan de l'église de Notre-Dame de Malpas. Elle mesure dans œuvre une longueur de 25 mètres sur une largeur de 11^m20, et hors œuvre 28^m60 sur 15^m80.

Les matériaux employés à l'édification de l'église de Montfrin, proviennent tous des carrières du pays depuis longtemps abandonnées. C'est un calcaire très riche en coquillages ; tendre au moment de l'extraction, il acquiert au contact de l'air une extrême dureté. Taillé à la dimension du grand appareil, il forme le parement des murs et de la voûte, l'intérieur est garni de forts moëllons, noyés dans un béton d'une solidité à toute épreuve. Le mur a une épaisseur de 1^m80 ; à l'extérieur les contreforts mesurent 0^m80 en saillie et 2^m20 en largeur, d'autre part, les pilastres intérieurs donnent un avancement de 1^m40 ; la maçonnerie qui reçoit la tombée et la poussée des arcs mesure donc une épaisseur totale de 4^m. Cette résistance énorme a rendu possible l'existence de l'arceau audacieusement ouvert, qui porte la tribune rebâtie en 1606.

La façade est percée d'une porte centrale, de deux baies et d'une rose. Le portail était décoré de quatre colonnes ; il ne reste que les tailloirs des chapiteaux. Au fond de l'archivolte richement mouluré, le tympan présente en haut relief (1) Marie assise sur un trône avec son divin Fils sur son genou gauche. L'Enfant-Jésus âgé d'environ douze ans, suivant l'usage fréquent au XII^e siècle, bénit de sa main droite et tient sa gauche appuyée sur l'Évangile. A droite de la sainte Vierge, trois personnages portent des présents, dans leurs mains recouvertes par un pan de leur manteau, et s'avancent vers le trône de la Mère de Dieu. Il est facile de reconnaître la scène si familière aux artistes chrétiens : l'*Adoration des Mages*.

Il nous reste à expliquer la signification du personnage

(1) Voir les planches.

assis sur un trône avec, au-dessus de lui, un ange tenant une banderole.

La commanderie de Montfrin dépendait de Saint-Gilles qui était grand prieuré de l'ordre des Templiers. Or la ressemblance de composition qui règne entre le haut relief de l'église de Montfrin, et celui qui décore le tympan de la porte latérale de gauche à l'église de Saint-Gilles, est frappante. L'ordonnance du sujet est la même. Au centre la Vierge-Mère, sur un trône, à sa droite, les trois Mages avec leurs présents, et à sa gauche un groupe moins mal traité que celui de Montfrin. C'est un personnage assis, les mains écartées, le buste en arrière, la tête relevée, dans l'attitude d'un profond étonnement. Un ange lui apparaît, tenant dans sa main droite une banderole déroulée, tandis que de sa gauche, l'index levé, le pouce appuyé sur les trois autres doigts fermés, fait le geste d'un messager accomplissant une mission. C'est l'ange qui après avoir recommandé aux Mages, en songe, de fuir Hérode, vient donner aussi en songe à saint Joseph, le même ordre avec le détail d'emmener l'enfant et sa mère en Egypte. Le sujet du tympan de Montfrin est évidemment le même que celui de Saint-Gilles, les deux d'ailleurs sont traditionnels, nous les trouvons aussi à N.-D. des Pommiers à Beaucaire, au même siècle.

Les draperies de ce haut relief, plissées à très petits plis, la raideur des membres, tout rappelle l'exécution du ^{xiii}^e siècle, et d'une manière particulière le tympan qui décore la porte principale de l'église de Vézelay. Mais à Montfrin, hélas ! les guerres de religion ont décapité les personnages.

Mais revenons à la façade de notre monument. Un bandeau ou cordon orné de feuilles et dents d'engrenage ou dents de scie creusées au-dessous, court de chaque côté de la porte, à la hauteur de ses chapiteaux, dans toute la largeur du mur.

Au-dessus de la porte, deux baies longues et étroites répandent dans l'église une abondante lumière, grâce à un évasement énorme en forme de trompe. L'ouverture extérieure mesure 0^m55, l'évasement atteint une largeur de 3^m50.

Entre ces deux fenêtres et un peu plus haut, s'harmonisant avec le fronton de la façade, une rose (fenêtre circulaire) richement décorée (1), nous offre un gracieux symbole, une allégorie fréquente dans ces siècles de foi. Deux têtes, l'une de vieillard et l'autre de jeune homme imberbe occupent l'une le côté droit l'autre le côté gauche de la rose ; au sommet de la rose une main divine est levée vers le ciel, c'est la figure évidente de l'action de la Providence dans toutes les phases de la vie, c'est l'indication du paradis comme seul terme digne d'une vie chrétienne.

Une corniche d'un profil très pur (2) couronne, comme à Saint-Trophime d'Arles, la façade de Montfrin : elle est appuyée sur des modillons en partie historiés, représentant tour à tour des figures grimaçantes, des animaux, des rinceaux, des feuillages, etc. Cette corniche se continue tout autour de l'église. Les modillons, semblables à ceux de la façade, représentent, du côté du nord : une tête de taureau, des figures humaines grimaçantes, une tête de porc, une autre de bélier avec une clochette suspendue au cou, un tonnelet semblable à celui que les ouvriers de la campagne portent encore aux champs, une tête double, etc. ; du côté du Midi : une tête d'oiseau, une tête de jeune homme, une autre de vieillard, deux serpents enlacés prêts à se dévorer, quelques figures grimaçantes, une femme à mi-corps levant vers le ciel ses deux mains suppliantes, etc. Le sommet de la corniche atteint la hauteur de 15 mètres, les côtés arrivent à 12^m30.

L'intérieur de l'église n'offre pas moins d'intérêt que la façade et les côtés. Jadis, en entrant, un bénitier (3) du XII^e siècle présentait une inscription gravée sur le bord de sa coupe, usé par la main des fidèles, qui depuis plus de sept siècles fréquentent le saint lieu. L'usure a rendu impossible le déchiffrement de cette inscription ; nous la donnons telle que nous l'a conservée M. Eugène Trenquier, dans son *Mémoire sur Montfrin* : « *Hic ecce veniet*

(1) (2) Voir les planches.

(3) Aujourd'hui (1912) ce bénitier se trouve à l'ancien presbytère.

ordinatim Christi Augusti communitas, anno gratie Domini MCXXI. » « Voilà qu'ici viendra avec ordre, la communauté de Jésus-Christ. L'an de grâce du Seigneur, 1121. » Cette date antérieure de plus d'un demi-siècle à la construction de l'église de Montfrin, nous permet de supposer que le bénitier a appartenu à une autre église, très probablement Saint-Martin. Il a dû être porté à la paroisse de Montfrin quand cette église a été détruite, en 1621. Il faut remarquer le double sens de « communauté du Christ » les armoiries de Montfrin portant une croix.

Le chapiteau du pilastre de droite, à la première travée, mérite une attention spéciale. Au centre, un évêque revêtu des ornements pontificaux, s'avance avec la mitre et la crosse, deux acolytes l'accompagnent, l'un d'eux porte un encensoir. Sur les côtés suivent divers personnages qui forment le cortège. Le chapiteau opposé, représente le sacrifice d'Abraham ; on reconnaît très bien le patriarche et son fils couché sur le bûcher. Un ange apparaît, d'une main il arrête le bras menaçant et de l'autre amène le bélier qui sera immolé à la place d'Isaac.

Les chapiteaux des pilastres, qui séparent la deuxième travée de la troisième, portent : l'un, des palmes, l'autre, sur sa face, deux colombes aux ailes éployées, et, sur ses côtés, deux anges armés de baguettes surmontées d'une boule, attribut propre à l'ange Raphaël et aux anges gardiens.

Sur l'arc-doubleau qui sépare la première travée de la seconde, on lit l'inscription suivante : 1595, LE 24 AVRIL, JOSEPH LAFONT ME (maître) MASSON. Au-dessous se trouve gravé en plus petits caractères : *Lapis angularis Christus* (la pierre angulaire c'est Jésus-Christ). Cette date de 1595 est celle des réparations faites par Joseph Lafont, maître maçon, qu'avaient rendues nécessaires les dommages causés au dos de la voûte par les guerres de religion. Les frais furent supportés par la ville et par le commandeur de Saint-Jean. Les clefs de voûte de la première et de la deuxième travée en sont la preuve et reçoivent de ce fait leur explication.

La première de ces clefs de voûte porte les armoiries

de Montfrin, une boule du monde surmontée d'une croix, le tout entouré de deux palmes (XII^e siècle) (1). Sur les claveaux voisins de la clé de voûte, on lit : *CONSVLS ET COITÉ DE MONTFRIN (consuls et communauté de Montfrin)*.

La clé de la deuxième travée porte les armoiries du commandeur avec l'inscription écrite sur les claveaux contigus : *FRÈ GASPARD DE BARRAS (frère, etc.)*. Ce sont en effet les armes de de Barras qui était à Montfrin encore vers 1620. Cette clé de voûte n'est donc pas du XII^e siècle, elle appartient aux réparations nécessitées par les ravages des religionnaires.

La troisième clé de voûte, celle du chœur, est ancienne, elle n'offre qu'une simple rosace.

De ces clés descendent les arcs d'ogives qui couvrent les arêtes des voûtes, mais ces arêtiers ont leurs moulures terminées à environ vingt centimètres avant d'arriver au chapiteau qui les reçoit. Cet arrêt laisse une base à angles droits dont les lignes sont absolument parallèles à celles du chapiteau.

L'église de Montfrin mesure sous voûte 13^m60, sa toiture en dallage repose à même sur le blocage qui recouvre les claveaux.

Les anciennes tribunes, démolies par les religionnaires en 1606, possédaient des orgues; on voit encore des scellements, qui ont servi jadis à assujettir quelques pièces de l'instrument, mais ce qui rend la chose certaine, c'est un acte, daté du 19 février 1536, par lequel Claude, organiste de Beaucaire, en recommande la réparation aux consuls et promet de s'en charger moyennant la somme de dix florins (2). Les nouvelles tribunes furent construites en 1606. Le commandeur de Saint-Jean qui, sans doute, comme pour les réparations de la voûte, entra en part dans les dépenses, fit placer ses armoiries sur le milieu du grand arceau, au-dessus du tambour actuel. Le temps, les guerriers et plusieurs badigeons les ont pres-

(1) Voir les planches. (Dans ses *Monographies, etc.*, M. Goiffar donne: *d'argent, à un monde d'azur, ceinturé et croisé d'or.*)

(2) Trenquier, *Mémoire, etc.*, page. 37.

que effacées. Trenquier (p. 36) dit qu'on y lisait : *ubi porta, ubi maneat res* (qu'à la porte s'arrêtent les affaires de ce monde).

Chapelles. — L'église de Montfrin possède, comme nous l'avons dit, deux chapelles. Les Templiers ayant été condamnés sous Philippe-le-Bel, en 1312, les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, reçurent leurs biens, comme on le sait : ils ne sont donc venus à Montfrin qu'à cette époque. La présence de leurs armes, dans l'une des chapelles, et les caractères architectoniques nous font donner le commencement du xiv^e siècle pour date de leur construction. Elles sont du plus pur gothique, simple, sobre d'ornements, mais aux lignes harmonieuses. Les arcs sont en tiers point. Cependant hélas ! la niche principale de la chapelle de la Sainte-Vierge, fait tache dans un ensemble si distingué. Construite vers 1865, par un maçon intelligent, il est vrai, mais peu initié aux règles de l'art gothique, cette niche présente une archivolte à anse de panier, dont le sommet surplombant, est orné, en guise d'antéfixe, du chiffre de Marie, en caractères modernes. Une dentelure bizarre remplit le rôle des crochets qui décorent d'ordinaire les gâbles gothiques. La chapelle de *Sainte-Rédempta* a été plus heureuse. On n'a fait d'autre mal que celui de raccourcir la fenêtre en élevant la base de quelques assises. Les deux consoles et les rétables qui encadrent l'autel sont tout modernes. On trouve, en saillie sur le mur, les armoiries des Monteynard, qui avaient dans cette chapelle leur tombeau de famille, et celles des chevaliers de Saint-Jean. Cette chapelle était jadis dédiée à saint Antoine, elle est un peu plus grande que l'autre (de la Sainte-Vierge). Tandis que, dans son œuvre, cette dernière mesure 4^m10 sur 4^m50, la chapelle de *Sainte-Rédempta* atteint 4^m60 sur 5 mètres.

Une troisième chapelle, grâce à la générosité de la famille de Monteynard, a été bâtie en 1896 sur les plans de M. Allard, architecte, au lieu et place de l'ancienne sacristie. La voûte de cette dernière s'écroula un jour de pluie au moment où l'église était déserte. Cette chapelle est dans le style de l'église. Elle servira de sacristie jusqu'au jour où on pourra enlever le mur de séparation.

Dans le tympan de la porte de cette sacristie sur l'église, la Vierge assise tient l'enfant Jésus sur ses genoux, c'est une sculpture remarquable du XII^e siècle, dans le sentiment de celle, qui décore la porte principale, mais avec moins de raideur.

Clocher. — Le clocher de l'église de Montfrin s'élève à la hauteur de 40 mètres, flèche comprise. Rectangulaire et barlongue dans sa base, la tour devient octogonale aux deux tiers de sa hauteur et se termine par une terrasse d'où s'élance une flèche de 10 mètres. Au nord, deux contreforts établis aux angles de la tour consolident la construction. L'architecture est de la fin du XIV^e siècle. En effet, environ à la hauteur où se terminent les contreforts, on voit deux écussons en saillie sur le mur ; le premier est celui de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ; il porte une croix pattée dans le champ de l'écu (1). Le pape Innocent II approuva les constitutions des chevaliers de Saint-Jean, en 1130 ; « il leur donna, à cause de leurs » grands services, pour enseigne de guerre, une croix » d'argent en champ de gueule, qui sont présentement » les armes de l'ordre. » (*Hist. des religions ou ordres militaires de l'Eglise et des ordres de chevalerie, par Hermant, Rouen 1725, vol. 1, p. 218.*)

Le second écusson (2) nous offre un plus grand intérêt, il établit d'une manière certaine la date de construction du clocher puisqu'il porte dans le champ, sept tours crénelées, qui sont les armes de Fernandès de Hérédia.

En effet, dans l'ouvrage intitulé : « *Le martyrologe des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, dits de Malte, par frère Mathieu de Goussancourt (in-folio. Paris, 1643) vol. II, page 273,* » nous lisons, à la liste des grands maîtres de l'ordre : « Fernandès de Hérédia fut grand prieur » de Saint-Gilles, il portait de gueules à sept tours d'ar » gent. » Or de Hérédia fut grand prieur de 1376 à 1382, c'est donc à cette époque, c'est-à-dire à la fin du XIV^e siècle qu'il faut fixer la date du clocher de Montfrin. Nous retrouvons ces mêmes écussons à la clé de la voûte qui

(1) (2) Voir les planches.

supporte la flèche, il est donc certain que la tour commencée sous le gouvernement de Fernandès de Hérédia a été terminée avant sa mort, arrivée en 1382.

Nous ne pouvons passer sous silence une erreur commise par Eugène Trenquier dans le mémoire que nous avons déjà cité. Il attribue les armes des chevaliers de Saint-Jean aux Albaron (p. 44). Ceux-ci, d'après les armes qui sont données à la bibliothèque du château de Montfrin, portent un lion dans le champ de l'écu. « L'autre, dit-il (p. 118), représente par sept monuments les sept langues de l'ordre Saint-Jean. » Ces sept monuments, nous venons de le voir, ne sont autres que les armoiries du grand prieur de Hérédia, portant sept tours d'argent.

Sur le devant du clocher, au midi, on lit une inscription gravée au haut de la tour sur le parapet ; au-dessus, mais sur le bas de la flèche, se trouve une date qui se rapporte à l'inscription en question. Voici l'une et l'autre :

1753

ETANT.M.M.IO.PALISSE

L.DE.M.M.IO.DARLHAC

C.SVLS.I.II.III.IIII.P.DELON

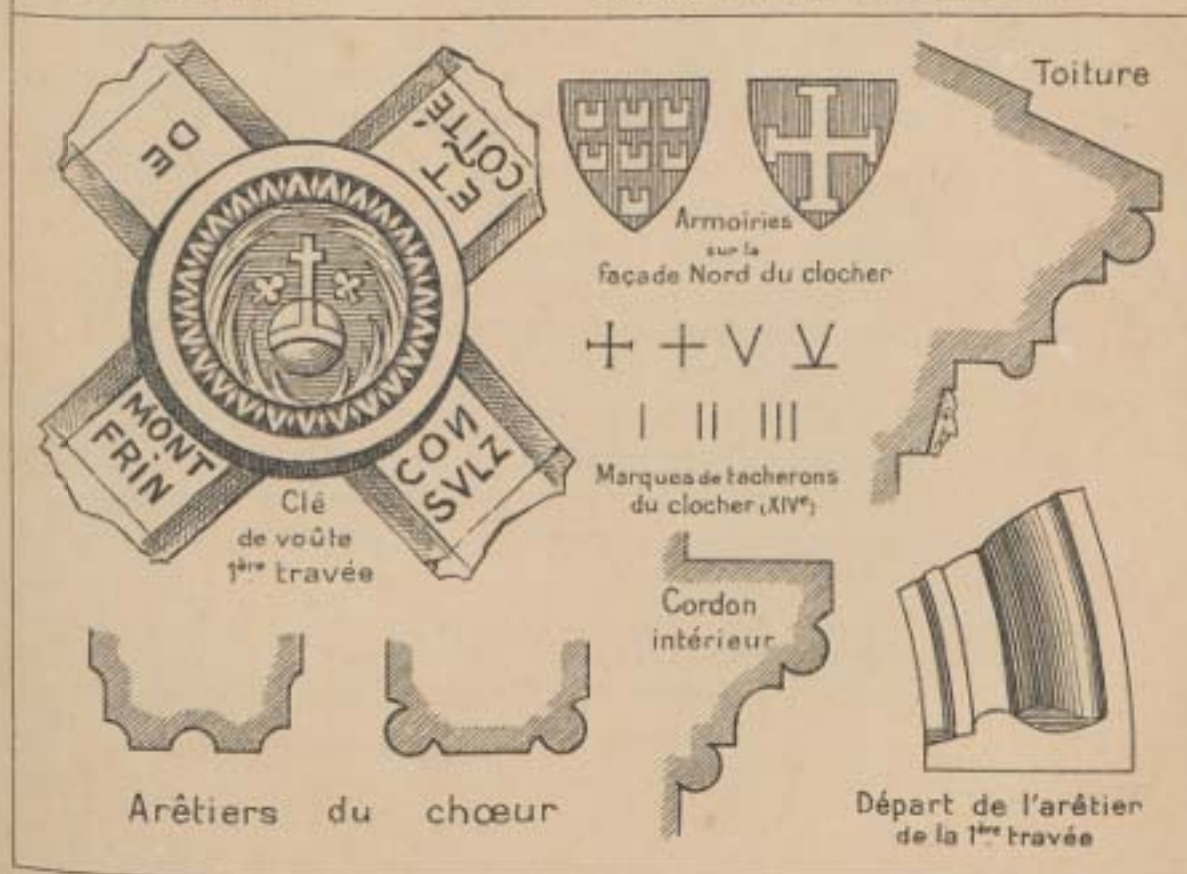
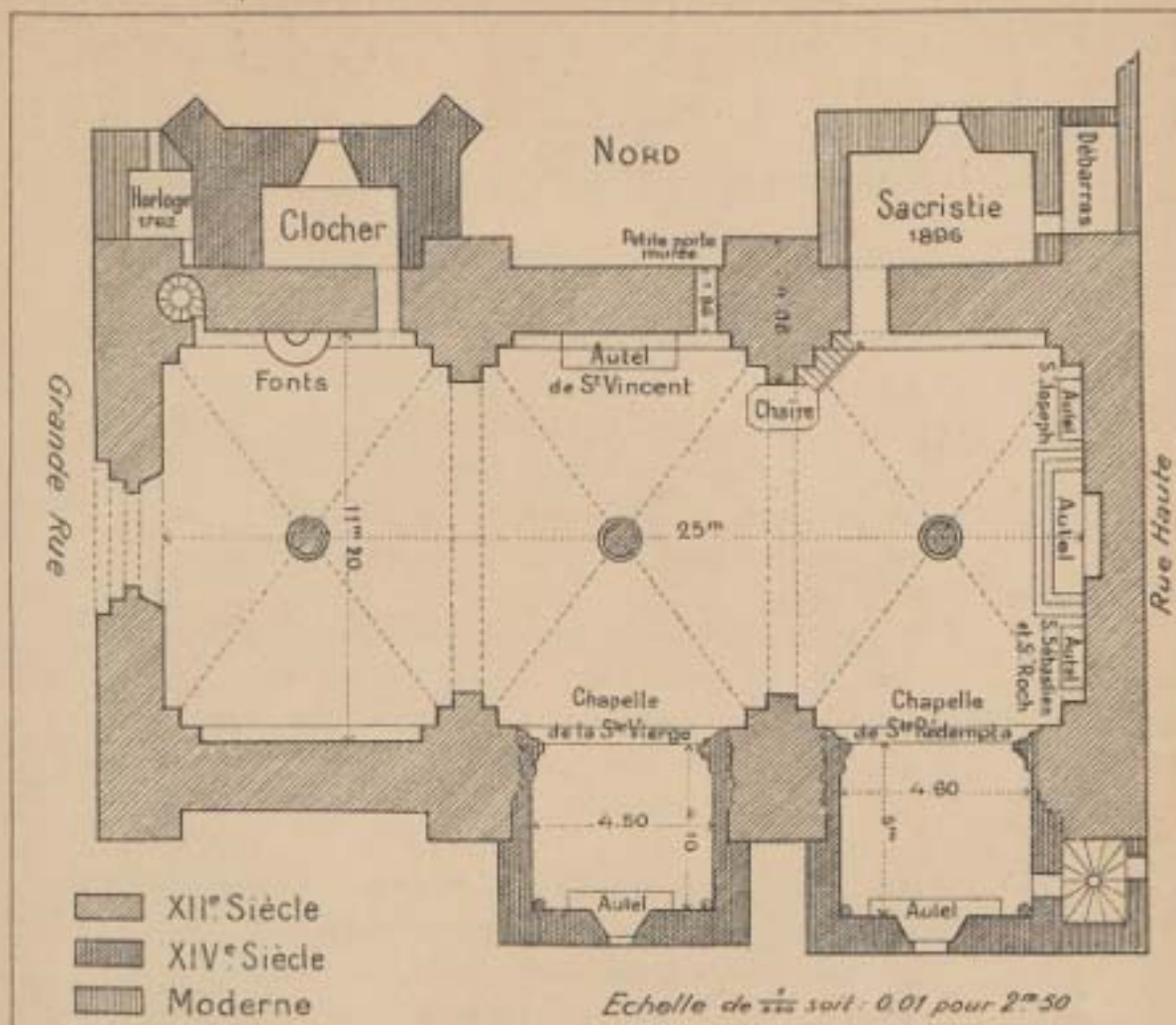
« Etant, Messieurs Joseph Palisse, L. de M(artinon),
» Marie-Joseph Darlhac, consuls premier, second, troi-
» sième ; quatrième Pierre Delon. » C'est la date d'une réparation, faite à la flèche et au parapet, que la foudre avait endommagés, par le maçon Meynier. Le tout s'éleva à 600 livres (1).

Pour comprendre cet arrangement bizarre de I.II.III.IV. séparant le quatrième consul des trois autres, il faut savoir que les consuls étaient élus d'après les quatre échelles, qui n'étaient autres que les quatre classes de la population. Les *Délibérations du conseil politique* ou municipal nous apprennent que les échelles consulaires étaient ainsi constituées :

(1) Voir à l'année 1753 des *Délibérations du conseil politique*. (Archives de la mairie).



Tympan de la porte principale



1^{re} échelle : gentilshommes, docteurs, ou autres nobles
ou écuyers

2^e échelle : bourgeois, notaires, chirurgiens, apothicaires, marchands

3^e échelle : notaires, apothicaires, marchands (1), riches ménagers

4^e échelle : ménagers ordinaires et artisans.

D'où il suivait que les trois premiers consuls prêtaient serment au seigneur, le quatrième au commandeur de Saint-Jean. De là cette différence faite pour le quatrième consul.

Douze baies d'inégales dimensions ajourent le clocher ; la plupart sont ornées d'archivoltes reposant sur des modillons historiés, comme on le trouve si fréquemment au XIV^e siècle. Parmi les figures grimaçantes des modillons, on remarque, au midi, un joueur de flûte d'un effet pittoresque.

L'intérieur du clocher se divise en plusieurs étages. On arrive au rez-de-chaussée par une porte percée dans le mur de l'église ; une baie étroite éclaire cette pièce et permet de voir dans le fond une armoire qui servait jadis à renfermer les papiers et titres de la ville. On l'appelait la Mise. C'est là que le sonneur, ayant établi son lit, mit feu et brûla, par son imprudence, les manuscrits de la ville de Montfrin.

Au premier étage s'ouvrait jadis sur la tribune une chapelle dédiée à saint Blaise ; transformée en pièce de débarras par un mur et une porte, l'incurie ou la maladresse ont mutilé ses charmants chapiteaux historiés et ses faisceaux de colonnettes de la plus pure élégance.

Le second étage s'élève à la hauteur du toit de l'église ; c'est là qu'aboutit l'escalier en colimaçon qui part du rez-de-chaussée de la première travée et donne accès à la partie supérieure du clocher. Une porte s'ouvre sur les

(1) Les notaires, etc., suivant leurs cotes d'impositions et par conséquent leur fortune, étaient de la 2^e ou 3^e échelle.

toits. De cet étage, au moyen d'une échelle, on arrive au troisième par une trappe.

C'est au troisième étage que devait être établi le beffroi pour les cloches ; on voit encore intacts les corbeaux destinés à le porter. C'est là qu'elles étaient jadis ; du toit de l'église on remarque les traces laissées par le frottement des cordes contre le bandeau ; mais au lieu d'être dans une charpente, les cloches avaient été posées comme celles d'aujourd'hui, dans l'embrasure des fenêtres. On les sonnait du toit de l'église. L'intérieur de la tour n'avait point de voûte qui permit de monter plus haut. Les deux voûtes actuelles ont été construites à une époque peu éloignée. Le dernier étage du clocher était donc celui où aboutit l'escalier en colimaçon, c'est-à-dire le second.

Au quatrième étage, deux cloches occupent deux des quatre baies ogivales, celle du nord et celle du midi. Deux fenêtres subtrilobées éclairent la partie haute de ce dernier étage, entre les arêtières qui supportent la terrasse et la flèche. Ces arêtières reposent sur des culots représentant : un joueur de mandoline, une femme aux longs cheveux tombant sur les épaules, un évêque revêtu du pallium, etc. ; quelques-uns sont frustes. La clef de voûte où aboutissent les arêtières offre dans son champ deux écussons deux fois répétés, ce sont les mêmes que ceux dont nous avons déjà parlé et que l'on voit au nord du clocher, à la hauteur des contreforts (1). Enfin une trappe ouverte à la hauteur de cette voûte, donne accès sur la terrasse, d'où s'élance la flèche.

En 1792, le 27 mai, ce quatrième étage du clocher comptait quatre cloches : « le procureur propose de sacrifier trois cloches les moins grandes, et de garder la grosse, attendu que la commune recevra le métal en monnaies. Mais le conseil sans avoir égard aux dires du procureur a unanimement délibéré que les cloches seront conservées, quant à présent. » (2)

Malgré ces bonnes dispositions du conseil les quatre

(1) Voir les planches.

(2) Conseil politique (Délibérations).

cloches ne purent pas être longtemps conservées, elles suivirent au district de Beaucaire l'argenterie et autres objets du culte, en 1794.

Les nouvelles cloches installées dans les embrasures des fenêtres du clocher datent : la grosse de 1847 et la petite de 1844.

Sur la *grosse cloche* on lit : « M^{sr} Jean François Marie Cart, évêque de Nîmes et M. Charles Arnaud, curé de Montfrin ✕ M^{rs} Prosper Trenquier maire, Henri Reboul et Louis Pierre Marie Sugier adjoints ✕ M. Joseph Marie Camille Palisse de Mérignargues parrain et M^{me} Marie Claudine de Malortigues née d'Anthoine marraine ✕ M^{rs} Dumas, Achard, Bardonnenche, Raffard et Coullomb fabriciens ✕ *Ibi ecce veniet ordinatim Christi augusti communitas tua voce dicente : Venite adoremus Dominum ✕ qui fecit nos, anno gratiae Domini 1847* ✕ Baudoin fondeur à Marseille. »

On sent ici l'influence de Trenquier qui a voulu conserver sur le métal l'inscription du bénitier de 1121 « Voilà qu'ici viendra avec ordre la communauté du Christ, par ta voix disant : Venez adorons le Seigneur qui nous a créés — l'an de grâce du Seigneur, etc. »

La *petite cloche* porte l'inscription suivante : M^{sr} J. Fr. Marie Cart évêque de Nîmes ✕ M. Simon Valadier curé ✕ M. Prosper Trenquier maire H(enr)i Reboul et Louis Pierre Marie Sugier adjoint ✕ Parrain M. H(enr)i Reboul ✕ Marie Anne Masse veuve Quittard bienfaitrice ✕ *Benedicite omnia opera Domini Domino* (1) ✕ Montfrin 1844 ✕ marraine Irma Trenquier née de Drôme ✕ Baudoin et Jean Baptiste fondeurs à Marseille.

Après la description des cloches, il nous reste quelques mots à dire sur le couronnement de la tour. Un parapet de 1^m40 entoure la terrasse faitière, où s'élève la flèche ; ce parapet est percé par les trous de huit gargouilles qui rejettent les eaux pluviales, loin de la construction.

La position de la flèche offre une particularité. La tour affectant la forme barlongue, la terrasse accuse cette

(1) « Que toutes les œuvres du Seigneur le louent ! »

forme. La flèche, au lieu de suivre les lignes de la terrasse, devient octogonale à côtés égaux. Placée dans l'axe du clocher, elle laisse à l'est et à l'ouest un passage de 0^m90 centimètres tandis qu'au nord et au midi le vide n'est que de 0^m50 centimètres.

De cette terrasse on fait facilement la différence des crochets ou redents à feuilles de chou du xiv^e siècle, de ceux que la réparation du xviii^e siècle y a substitués. Ceux-ci n'offrent que de lourdes pierres en saillies, tandis que ceux-là, gracieusement contournés, s'élèvent légèrement vers le ciel à leur extrémité, à la manière d'une flamme.

Nous ne pouvons terminer ce travail sans dire un mot du gigantesque rétable qui couvre tout le fond du chœur et de celui de Saint-Vincent. Exécutés dans la première moitié du xix^e siècle, ils appartiennent l'un et l'autre à cette classe de lourds monuments, dont la Renaissance s'est montrée prodigue dans nos plus belles églises du moyen âge. Les rétables de Montfrin sont du style composite à frontons circulaires pour le maître-autel et Saint-Vincent, triangulaires pour les autels de Saint-Joseph et de Saint-Roch. Parmi les tableaux qui les décorent nous devons citer celui du maître-autel, placé en 1816, œuvre de Xavier Sigalon. Le cadre porte, au sommet, les armes de France et aux angles dans un écu de lettre « L. », « Louis XVIII ». Ce tableau fut payé sept cents francs. Sigalon assista à l'inauguration de son œuvre, le 15 juin 1816.

Le tableau de saint Roch a été sauvé du vandalisme révolutionnaire par une famille courageuse. M. Trenquier l'attribue à Mignard. Reste enfin à signaler quelques débris de boiseries anciennes que l'auteur du rétable, M. Coullomb, a heureusement placées autour du tableau à l'autel de saint Joseph.

Telle est l'église de Montfrin. Trois siècles y ont marqué leur passage, le xii^e siècle dans la nef, le xiv^e dans la construction des chapelles et du clocher, le xix^e dans la sacristie. Malgré les injures du temps et l'incurie des hommes, Notre-Dame de Malpas demeure entièrement

conservée et restera comme une belle et puissante construction romane du Midi de la France.

Terminons ce travail par quelques dates que nous fournit le cahier des *Délibérations du conseil de fabrique* de la paroisse de Montfrin.

1815 — Les sept cents francs légués pour une lampe d'argent sont employés à faire le cadre du tableau du maître-autel. Il fut adjugé, aux enchères, à Coullomb, menuisier, sur les plans fournis par lui, le prix est de 125 francs, le reste sera pour la dorure.

1825 — Le même menuisier a fait la boiserie qui occupe le fond de l'église et sert de décoration aux trois autels.

1830 — La veuve Fontayne donne 600 francs pour la dorure et la peinture des boiseries, qui ne seront exécutées qu'en 1832, au prix de mille francs.

1841 — Le maître-autel en bois est remplacé par un autel en marbre provenant de la chapelle mortuaire d'un couvent. Il porte à tort « *altare privilegiatum* » (autel privilégié). C'était vrai dans le monastère, mais aucun document ne permet de croire qu'il jouit de cette prérogative, depuis son déplacement.

1843 — Les reliques de sainte Rédempta sont installées dans la chapelle qui porte aujourd'hui son nom.

RACINE

à propos du livre de M. Masson Forestier

« *Autour d'un Racine ignoré* »

Mercure de France, Paris, 1911

PAR

M. Ferdinand GACHE

correspondant

« Nîmes est à trois lieues d'ici... la ville est assurément aussi belle et aussi *polide*, comme on dit ici, qu'il y en ait dans le royaume. »

Lettre de Racine à l'abbé Le Vasseur, Uzès, 24 nov. 1661.

Racine a visité notre ville et l'a admirée ; il a chanté nos nuits d'hiver « plus belles » que les jours de Paris (*Lettre à Vitart, 17 janv. 1662*) ; il a été « épouvanté », comprenons émerveillé, « de voir des villageois pieds nus » ou ensabotés... qui faisaient des révérences comme s'ils « avaient appris à danser » (*Id. 15 nov. 1661*) ; il a été plus émerveillé encore « des beautés (des belles personnes) de » notre province. On lui en avait dit beaucoup de bien à « Paris ; mais, sans mentir, on ne lui en avait encore » rien dit au prix de ce qui en était, et pour le nombre et « pour leur excellence » ; il les comparait aux demoiselles d'honneur de la cour : « il n'y a pas une villageoise, pas » une savetière, qui ne disputât de beauté avec les Fouil- » loux et les Menevilles... Toutes les femmes sont écla- » tantes et s'ajustent d'une façon qui est la plus naturelle » du monde ; et pour ce qui est de leur personne « *Color » verus, corpus solidum et succi plenum* » (*Lettre à La Fontaine, 11 nov. 1661*) ; il a goûté les « compliments gaillards » où excellaient nos ancêtres ; il a décerné aux

gens d'Uzès cet éloge, osons le dire, mérité : « ils causent » des mieux et pour moi j'espère que l'air du pays me va » raffiner de moitié, pour peu que j'y demeure ; car je » m'assure qu'on y est fin et délié plus qu'en aucun lieu » du monde » (*Lettre à Vitart, 15 nov. 1661*) ; bref il a failli devenir un *enfant du Gard*. Le mécompte qui nous l'enleva le rendit à Paris et aux lettres. Néanmoins il est assez des nôtres pour que, dans l'Académie de notre ville, une voix s'élève et dise que, dans le Languedoc, Racine n'est nullement *ignoré*. Peut-être même, entre des hommes qui ont à peine le droit de se dire par occasion compatriotes de Racine, et un écrivain qui a le privilège de compter ce grand poète parmi ses aïeux, il ne serait guère malaisé de décider qui le connaît le mieux, l'aime le plus et sert sa mémoire, ou qui travaille à la ternir.

I

Quand on a fini de lire l'ouvrage de M. Masson Forestier, « *Autour d'un Racine ignoré* », on ne connaît pas mieux Racine ; on l'admire moins et on ne l'estime plus.

Que penser d'un tel résultat ? et comment juger un ouvrage qui laisse les lecteurs mécontents de l'auteur, du héros et d'eux-mêmes ?

M. M. F. est trop intelligent pour ne pas voir à quel danger il expose la gloire de son arrière-grand-oncle ; mais il passe outre. S'il n'avait voulu que servir la vérité, il se fût borné à redire ce que d'autres, avant lui, avaient indiqué discrètement, à savoir que tout n'est pas grand chez les grands hommes, que le caractère est parfois au-dessous du talent et du génie, et que la vie de Racine, au rebours de ses vers, ne saurait être donnée en modèle à nos écoliers. Avec les documents inédits dont il semble disposer, M. M. F. aurait pu enrichir et l'histoire de Racine et le commentaire de ses pièces. Il ne paraît pas avoir rien voulu de tel.

On a l'impression que cet in-8° de 432 pages a été improvisé pour satisfaire une rancune. Couvrir de confu-

sion un professeur de la Sorbonne et rabaisser les Jansénistes, voilà ce qui, semble-t-il, a inspiré le livre et ce qui le remplit.

Sensibles aux qualités de mesure, de discrétion, d'élégance soutenue et de noblesse, certains critiques ont appelé Racine le *doux*, le *tendre* et l'*élégant*. C'était une erreur, si ces critiques ne voyaient en Racine qu'élégance, tendresse, douceur et rien autre. Il était bon de montrer que le cœur du poète connut et que son vers peignit des sentiments violents et des passions fortes. Une rectification aussi sage ne satisfait point M. M. F. Il s'indigne et s'écrie : « Racine fut *terrible* et *mauvais* ; or, il commet — s'en aperçoit-il ? — une erreur pareille à celle qu'il combat, puisqu'il ne veut voir que les inclinations perverses et les sentiments violents d'une âme qui connut les hautes aspirations et les délicatesses touchantes.

Les maîtres de Racine furent les plus authentiques représentants de la ferveur religieuse et de l'austérité, Jaloux de dérober aux Jansénistes un glorieux disciple. M. M. F. peint un Racine sans foi ni loi, immoral, amoral, un Racine « qui fait trembler » (p. 14), cruel, violent, un « grand loup » (p. 10), un félin, un tigre. Par là, l'étude de M. M. F. achève de tomber dans le roman ; je veux dire qu'elle devient fautive, comme la littérature d'imagination, et dangereuse comme un mauvais livre. Pour étayer sa thèse et pour empêcher que ses étranges révélations diminuent Racine, M. M. F. déclare que ce qui fait justement la grandeur de ce poète c'est sa moralité douteuse (p. 20), c'est son cynisme, c'est d'avoir été « un beau tigre, au lieu d'un doux cerf » bedeau de Port Royal, laid, lourd et crasseux, comme ils le furent tous « dans l'ennuyeux monastère » (p. 19).

Comme il se rend compte qu'il va détourner de Racine l'affection des honnêtes gens, ou qu'on lui reprochera d'avoir écrit un pamphlet, M. M. F. entasse pages sur pages pour démontrer aux naïfs que le beau c'est le laid, que le bien c'est le mal. Si, par respect humain, il a dit un moment que le Racine ignoré « fait trembler » (p. 14), on ne tarde pas à sentir que ce Racine, avec les bassesses

et la cruauté qu'il lui découvre ou qu'il lui prête, le remplit d'aise. Il faut que nous transcrivions quelques-unes de ces pages surprenantes, pour qu'on ne nous accuse pas d'inventer ou d'avoir mal compris.

Oui, dit l'auteur, à plus d'une reprise (p. 21, 22, 234...), oui, Racine « est un beau tigre, un beau félin, un loup » (p. 235). « Et pourquoi donc n'aurions-nous pas le courage » de scruter l'âme de Racine? Eût-il été un scélérat, » qu'est-ce que cela ferait? Criminel? Mais Benvenuto » l'était foncièrement, nous en sommes sûrs maintenant. » Est-ce que ses bronzes en sont moins splendides? Est- » ce que son être intime en devient moins séduisant? » (p. 19).

Là-dessus M. M. F. annonce que mieux il démontrera que Racine fut un de « ces êtres vigoureux chez qui » bouillonne un instinct formidable... , un apache royal » en habit doré, un fauve, mais fauve bien-disant » (p. 20), plus les Français, plus les étrangers (p. 199) admireront et l'homme et ses œuvres.

« Et d'avoir été tel (criminel, féroce), Racine n'en serait » que plus beau, beau d'une beauté plus âcre, plus capi- » teuse » (p. 20). « Et son œuvre n'a rien à perdre à ce » que Racine a été d'une douteuse moralité. Sa splendeur » éblouira, vaincra les siècles, n'étant point affaire de » mode ni de coterie. Non, son œuvre n'a rien à y per- » dre! » (p. 21)... « Oui, je crois même possible que » l'œuvre en profite. Tenez! *Bajazet* devra plaire infini- » ment davantage quand nous serons fixés sur l'indivi- » dualité de son créateur, car aucune pièce n'est plus » racinienne que celle-là. Pour qui voit en Racine un » beau tigre, cette pièce est divine. Si j'osais, je dirais » que l'âme de Racine est sur les lèvres mêmes du blême » *Bajazet* » (p. 21).

Enfin, sur ce thème, dont les motifs remplissent le volume, voici d'autres pages significatives. M. M. F. répond à des admirateurs de Racine qui le suppliaient d'ôter de la vie de Racine, s'il croit la chose indispensable, non pas tous les mensonges (faut-il entendre les erreurs commises par des biographes mal informés ou

mal avisés ? Ce n'est point la seule obscurité de ce livre),
« mais seulement les mensonges laids ».

— « Loin d'en enlever, des mensonges, je vais en
» rajouter, mais des beaux, de ceux dont nous raffolons.
» Nous adorons en effet le mensonge arrogant, celui qui
» s'épanouit triomphal, éclatant. Un franc mensonge,
» mais c'est beau comme une belle panthère, comme une
» belle tempête, une belle bataille, un beau crime.

» Manon n'est vraiment ravissante qu'au moment où
» elle répond aux cris de rage de Des Grieux par son joli
» mensonge : « Je te jure, mon cher chevalier, que je ne
» pense qu'à la fortune de nos amours ! » C'est le suprême
» de l'art : aussi n'y a-t-il pas de femme plus exquise,
» plus adorée que Manon. Nous l'aimons tous. Qui sait ?
» Peut-être un jour, de tout le dix-septième siècle ne
» subsistera-t-il que Racine, — de tout le dix-huitième
» siècle que Manon. Et savez-vous leurs rapports : *le père*
» *et la fille !*... Mais oui, c'est Brunetière qui nous l'a
» dit, Brunetière, se livrant, une fois de plus, à une
» recherche de paternité littéraire, et avouant : « La fille
» de Racine, c'est Manon ! » (1)

» Mais rassurez-vous. La dernière chose à qui je songe,
» c'est à faire avouer Racine. — Je sais trop qu'il n'y a
» de vraiment laid que le mensonge qui s'humilie... Ce
» à quoi je m'efforce, c'est à faire entrevoir quel délicieux
» artiste en ruses infinies, veloutées, fut Racine, ce Racine
» de qui tant de fois Sarcey, Faguet, Sardou ont dit
» l'étonnante « malice ». Racine est l'homme le plus
» malin qui ait jamais existé — je le dis tout de suite, —
» les dernières pages de ce livre montreront en Racine un
» stratège bien autrement habile que Bonaparte qui, lui,

(1) Manon est la fille des personnages de Racine, et ceci est bien différent ; nous le montrerons plus loin. Pour faire admettre l'opinion prêtée à Brunetière, il faut d'abord montrer que les personnages de Racine sont Racine lui-même ; c'est d'ailleurs ce que M. M. F. essaye de faire (II^e partie, ch. VI). Nous chercherons à prouver au contraire que Racine a peint les courtisanes, et non lui-même.

» a mal fini, tandis que Racine, ce terrible loup a fini
» gavé de bien-être et canonisé d'avance !

» Racine, mais j'entends qu'on l'aime plus encore ! Car
» enfin, qu'il ait été vertueux comme on le racontait,
» cela, n'est-ce pas, jetait un froid ; cela l'éloignait de
» nous qui, de vertu n'avons trace. Racine avec des
» défauts terribles, éclatants, orgueilleux, provocants,
» Racine paraissant tout de même un saint, c'est la féro-
» cité *touchante*, l'immoralité édifiante. Et, cela, comme
» c'est savoureux ! Eh bien ! ce Racine, amoral parfait,
» égoïste intégral, je veux qu'on l'aime plus encore. C'est
» l'amoralité qui donne seule la perfection esthétique,
» car, — pas de doute possible, les plus merveilleuses
» créations du génie humain ont toutes été d'une immo-
» ralité absolue, effrayante (cela aurait besoin d'être
» démontré ; mais M. M. F. procède volontiers par affir-
» mations). Nous n'admirons vraiment que les êtres qui
» nous font peur. De là notre culte pour ces grands car-
» nassiers, César et Napoléon. Alors, n'ayez crainte ! Si
» je réussis à faire accepter le Racine que je vois, on
» l'admira plus passionnément encore. Personne n'a vu
» Racine plus amoral que Diderot (comprendre : Diderot
» a mieux que personne vu l'amoralité de Racine. C'est
» une allusion à un passage du *Neveu de Rameau* (t. vi,
» p. 31, éd. Jouaust) que M. M. F. a résumé et interprété
» p. 198. L'ouvrage et l'auteur sont-ils des autorités
» sûres ?) : personne n'a été plus certain de la splendeur
» de son génie. »

Est-il nécessaire de commenter ? Ne vaut-il pas mieux
se borner à regretter qu'un homme d'esprit se soit donné
tant de mal pour changer ce qui aurait dû être un bon
livre en une mauvaise action ?

II

L'inspiration du livre n'est pas pure ; le fondement est-il
solide ? Jugez-en.

Tout repose, en résumé, sur un portrait et sur deux
mots, l'un de M^{me} de Sévigné, l'autre de Pascal ; le pre-

mier mot expliquant l'œuvre de Racine, le second éclairant sa vie. Pour soutien, une monographie du pays, laquelle constituerait, si les conclusions en étaient plus sûres (cf. Lanson, *Racine retrouvé*, *Revue* 15 janv. 1911, p. 179) la partie neuve et instructive de la thèse ; — puis une histoire rapide des deux familles dont Racine est sorti, et ceci est à la fois sommaire et aventureux ; — puis un commentaire de quelques lettres de Racine à sa sœur, et ceci est plus aventureux encore ; — enfin une étude des personnages du théâtre de Racine, faite en vue d'établir que Racine fut un « beau type d'anarchiste moral » (p. 362) ; cette étude est plus extraordinaire que tout le reste.

Le portrait) S'il est authentique, on peut le juger comme un document très curieux. Ce que dit M. M. F. sur la provenance du tableau est plausible. Le musée de Langres le tient d'un M. de Giey, qui, lui-même, le reçut en 1809, d'une demoiselle d'Ablancourt, arrière-petite-fille de Racine. « Le cadre, en bois sculpté, est bien de » l'époque. Son authenticité n'est pas discutable. Ce » Racine porte à la tempe gauche son *affidavit*. Racine, » nous dit Louis, portait près de l'œil gauche, la profonde » cicatrice d'une blessure à laquelle il faillit succomber. » (Quel français !). S'étant livré avec violence, au collège » de Beauvais avec des camarades, à une rixe à coups de » pierres, il eut la tempe défoncée. Près de cinquante ans » après, une dépression restait visible. Racine la cachait » en ayant soin d'y ramener une mèche de sa perruque » (p. 243. M. M. F. met, à bon droit, cette blessure en 1652 ; il relève l'erreur commise par M. J. Lemaître, qui place la rixe à la Ferté, alors que Racine avait sept ans, cf. p. 91 et 243).

L'attribution du portrait de Langres à De Troy, le père, est acceptable ; encore faut-il dire qu'elle est conjecturale. De Troye était un toulousain venu à Paris vers 1671. D'après M. M. F. ce peintre aurait fait beaucoup de portraits ; mais il ne les signait pas. Son fils, qui eut moins de talent et plus de notoriété, fut directeur de l'Académie royale de peinture ; on attribue généralement au fils les œuvres du père.

Comment Racine connut-il De Troy ? M. M. F. n'en dit rien. Au surplus, comment pourrait-il le savoir ? Il admet que le poète fut dupé par le peintre : De Troy aurait été l'amant de la Champmeslé (p. 300) et, pour elle, il aurait peint deux autres amants de la comédienne : Racine et La Fontaine. Un portrait de Lafontaine se trouve en effet à Genève (Bibliothèque publique et universitaire, salle Ami Lullin). La facture, le coloris, le cadre même du La Fontaine présentent de grandes analogies avec le tableau de Langres (1).

L'histoire du portrait est trop conjecturale. La Champmeslé l'aurait commandé quelque temps avant de rompre avec Racine ; elle l'aurait vendu quand elle se trouva dans le besoin ; ou bien, après la mort de la comédienne (1698), Racine se fut arrangé pour entrer en possession de ce portrait ; plus tard, Louis Racine, n'osant pas détruire ce chef-d'œuvre (il n'aimait pas à détruire, suppose M. M. F. p. 242 ; l'auteur qui ne craint pas les contradictions disait, p. 31, que Louis avait détruit les papiers de son père, brûlé la correspondance des années de théâtre), mais ne voulant pas conserver une image trop parlante, sur laquelle on eût deviné un Racine sans rapport avec le dévot qu'il avait peint dans ses mémoires, Louis aurait donné la toile à ses parents de Langres. Que d'hypothèses !

Acceptons-les.

Voici la description de la toile : « Le portrait est ovale :
» 0^m68 sur 0^m55. Racine a les yeux d'un bleu commençant

(1) M. Alf. Oartier, directeur du Musée de Genève, a bien voulu nous fournir des renseignements précis sur cette toile : « L'œuvre, nous écrivait-il, n'est pas signée ; elle porte au dos une étiquette avec l'inscription suivante d'une écriture de la première moitié du xviii^e siècle : « La Fontaine peint par De Troy ». Le portrait a été rentoilé. Il figure à l'inventaire de 1791, mais non dans celui de 1702 ; c'est donc entre ces deux dates que l'œuvre est entrée à la Bibliothèque. L'attribution à De Troy me paraît très soutenable et je ne vois pas trop à quel peintre, en dehors de lui, on pourrait l'attribuer. L'œuvre est d'une tonalité chaude et soutenue d'un modelé un peu sommaire mais vigoureux ; elle révèle un tempérament et une main experte » 19 mai 1911.

» à se pailleter d'or. Il porte une petite moustache —
» trop sommairement traitée. . . Racine apparaît là comme
» un blond chatain — pas un brun, certainement » (p. 245 ;
cf. p. 214).

Nous n'avons jusqu'ici rencontré que des conjectures.
Prenons courage : les conjectures vont continuer et
s'aggraver.

M. M. F. interprète le portrait. Que ne va-t-il pas lire,
ou faire lire sur une peinture dont il dit lui-même qu'elle
est « fort éteinte » (p. 246). D'abord il fixe l'âge : c'est le
portrait d'un homme de 36 ans au plus (p. 247). Puis il
juge l'état physiologique : c'est le portrait d'un malade,
d'un homme déprimé ; d'un passionné dur, cruel, « trop
beau », qui a trop aimé et surtout a été trop aimé. Si cet
homme ne se reprend pas, il est perdu : il faut qu'il
enraye !

La bouche surtout n'est pas bonne. M^{lle} Thénard de la
Comédie Française, ayant porté ce jugement, ajoute :
« Quelle dureté dédaigneuse et quels appétits cythéréens »
(p. 248). Et M. M. F. croit que « ce portrait, — le seul qui
existe du Racine des années de passion — doit renforcer
l'opinion de ceux qui, dès avant M. J. Lemaitre, avaient
cru entrevoir un Racine féroce » (p. 11).

Cette interprétation est indispensable à la thèse de
M. M. F. Mais quelle en est la valeur ? Sur une photogra-
phie que voit-on ? Il faudrait avoir sous les yeux la toile
elle-même et encore ! Répétons que de l'aveu même de
l'auteur, la peinture est fort éteinte (p. 246). Si nous étu-
dions la photographie, que voyons-nous ? Des lèvres un
peu stylisées, suivant la mode du temps ; des lèvres
réservées, discrètes. Sont-elles dures, comme le dit
M^{lle} Thénard ? sont-elles sensuelles ? L'expression géné-
rale est triste. Les hommes du xvii^e siècle avaient une
dignité, naturelle ou étudiée, que nous risquons de con-
fondre avec la sévérité, la dureté ou la mélancolie. D'autre
part nous savons que Racine était « naturellement mélan-
colique. . . , plus porté à craindre les événements malheu-
reux qu'à espérer d'heureux succès » (L. Racine, *Mémoire*,
p. 417, éd. Noland). Admettons que Racine, ou l'original

quel qu'il soit du portrait de Langres, se trouvât, quand on le peignit, dans un état de misère physiologique extrême ; peut-on assurer que cet épuisement avait pour cause les désordres passionnels plutôt que le travail, ou le chagrin, ou quelque maladie passagère ? Si le portrait est de 1674, 1675, la tristesse de Racine ne s'expliquerait-elle pas tout naturellement ? Nous savons que Racine fut rarement compris du premier coup, rarement acclamé. Ceux-là mêmes qui se reconnaissaient dans ses pièces et rendaient justice à son talent, ne le pronèrent jamais — nous dirons plus loin pour quelle raison — avec enthousiasme. Au cri de M^{me} de Sévigné : « Vive notre vieux Corneille » a-t-on répondu en criant, avec une pareille foi : « Et vive aussi notre jeune Racine » ? De la froideur de ses contemporains, de leur hostilité Racine a souffert ; ses amères préfaces l'attestent. Quand un ministre contre le *Cid* se liguaît avec quelques pédants, encore que tout Paris eût pour Chimène les yeux de Rodrigue, l'auteur du *Cid* fut atteint au cœur, perdit confiance. Pour Racine il faut renverser les proportions : quelques courtisans et le roi l'encouragent, mais contre lui il voit la majorité du public. Comment cet être de sensibilité n'en serait-il pas affecté, jusqu'à désespérer ? Jusqu'à s'enfuir ? Cette détresse, le portrait de Langres la trahirait, en attendant que la résolution de 1677 la confirme.

D'autre part, sur ce visage un peu fermé, lirait-on toutes les vilaines choses que M. M. F. déclare admirables, à savoir : la férocité du loup (p. 11) ou du félin, le cynisme de l'arriviste, le dévergondage du libertin... aurions-nous le droit de conclure du physique au moral et de juger l'âme d'après les traits ? Songeons à Socrate que, sur sa mine, on aurait pris pour « un fol, simple en mœurs » et qui, moins favorisé que l'homme de Langres, n'avait pas pour racheter l'expression inquiétante d'une louche physionomie, l'avantage de la beauté. Songeons aussi au cantique de 1694 ; si on trouve avoué que Racine portait en son cœur un rebelle aux lois de Dieu, un esclave de la mort qui le tenait vers la terre penché, un pécheur enclin au mal ; on y voit aussi qu'il était en

guerre avec lui-même, que, touché des biens éternels, il aspirait de toutes ses forces à fuir le mal sincèrement haï, à faire le bien ardemment aimé. La forte simplicité de ces plaintes d'un chrétien sur les contrariétés qu'il éprouve au-dedans de lui-même accuse la faiblesse, mais aussi atteste la sincérité de son cœur. Qui oserait penser qu'elles ne sont qu'un pastiche de saint Paul, ou que le remords tardif d'un mondain converti par force aux approches de la vieillesse ?

Le mot de M^{me} de Sévigné) Encore que M. M. F. n'ait pas mis en plein relief (mais qu'y a-t-il donc en relief dans ce livre désordonné ?) le mot de M^{me} de Sévigné : « Racine fait des comédies pour la Champmeslé : ce n'est » pas pour les siècles à venir. Si jamais il n'est plus jeune » et qu'il cesse d'être amoureux, ce ne sera plus la même » chose » (*Lettre* du 16 mars 1672), on sent que ce mot est un élément essentiel de la thèse.

Pour M. M. F. le portrait est un peu antérieur à *Phèdre* ; puis M. M. F. interprétant le portrait, Racine est alors à bout de souffle. Il est jeune encore, puisqu'il n'a guère plus de trente-six ans ; alors, pris à la lettre, le mot de M^{me} de Sévigné : « si jamais il n'est plus jeune » n'est pas applicable. Mais ne voit-on pas, dit M. M. F., que ce jeune homme est usé comme un vieillard ? Et il fait interpréter le portrait par le D^r Podevin. « Cet homme est » incontestablement fatigué, déprimé, amaigri : état de » misère physiologique ! Mille détails le trahissent : les » traits émaciés, les yeux cernés et brillants, la paupière » inférieure humide et luisante sur les bords, les paupières » supérieures tombantes, surtout sur l'œil gauche, » dont il semble que la pupille ne soit découverte que » juste ce qu'il faut pour voir. Enfin la raie de misère, » sillon d'amaigrissement à la partie inférieure de la » joue gauche, — un peu en dehors de la commissure » des lèvres, — vient compléter le tableau clinique d'un » facies débilité, — au moins passagèrement » (p. 248).

Racine est donc frappé de sénilité précoce. Comment pouvait-il continuer à produire des chefs-d'œuvre ? Il

donne encore des pièces, mais M^{me} de Sévigné a raison : *ce n'est plus la même chose*. Et M. M. F., en guise de démonstration, affirme la médiocrité d'*Iphigénie*, pièce remaniée, dit-il, à laquelle le poète « avait travaillé dès » Port royal, ou dès Harcourt. Il la remit sur pied, refit » nombre de vers, sans arriver à effacer toute trace de » raccord. Il donna ainsi une pièce si peu originale que » les contemporains reprochèrent à Racine de *reculer*, » des retouches à des travaux d'écolier, à des traductions » de l'antique » p. 301). Et toujours nulle référence ! On aimerait connaître ces contemporains. M. M. F. fait-il allusion aux *Remarques sur l'Iphigénie*, sans nom d'auteur ? La *Gazette* dit au contraire (Versailles, 24 août 1674) que la pièce fut « très applaudie de la cour ». Robinet le dit aussi et Boileau (Ép. VII) consacre le succès d'*Iphigénie* et de la Champmeslé. Qui donc est dans l'erreur ?

Après *Iphigénie* Racine donna *Phèdre*. D'après M. M. F. cette pièce fut au-dessous de la *Phèdre et Hippolyte* de Pradon ; elle découragea les amis de Racine, et remplit d'aise ses ennemis. Ici encore il faudrait des preuves. Tout ce qu'on peut concéder à M. M. F. c'est premièrement que Racine mit beaucoup de temps pour achever *Phèdre* : d'*Iphigénie* à *Phèdre* il s'écoula près de trois ans ; c'est secondement que l'attitude du roi, dans la querelle de *Phèdre* est étrange il demeura indifférent et muet. A part cela, on peut contester que Racine ait subi un véritable échec. Une fois la première vogue épuisée, la pièce de Pradon disparaît ; la pièce de Racine est reprise, même à l'hôtel de Nevers (1679) ; de 1680 à 1700 elle est donnée 114 fois à la ville et 18 fois à la cour. Voilà des faits, dont M. M. F. ne dit mot, et qui ruinent ses allégations.

Arrivons à la deuxième partie du mot que nous commentons : « Si Racine cesse d'être amoureux ». C'est justement ce qui va se produire. D'après M. M. F., le dépit et le désir de se venger d'une femme qui le congédie guérissent Racine des aventures amoureuses. La Champmeslé, dit-il, ne supportait cet ami jaloux, colérique

(p. 299), et peu généreux (Boileau semble dire le contraire, *Lettre à Racine* 28 avril 1687) que parce qu'il payait ses faveurs par de beaux rôles. Or elle sent que la verve est tarie. Quelle preuve donne M. M. F.? Voici ; il est si bas qu'il est incapable de changer quelques vers, de corriger un passage où le public aurait hué l'actrice. Devant ce Paris qui savait ses désordres, se pouvait-il que la Champmeslé déclamât :

Je ne suis point de ces femmes hardies
Qui portant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais. (v. 853).

A son ordinaire, M. F. accumule les hypothèses et les affirmations ; il fait du roman. Brossette dit seulement (Ménard III, p. 246) que Racine « ne voulut jamais consentir qu'elle retranchât ces vers ». Il n'était donc pas question de refaire le passage. Il s'agissait alors de représenter la pièce devant le roi et M^{me} de Montespan ; il n'était donc pas à craindre que le public huât ; devant le roi qui eut seulement murmuré ? Enfin, les vers furent maintenus quand la pièce fut jouée à Paris ; que fit le public ? Brossette dit : « Bien des gens les remarquèrent dans la représentation ». Les vers furent remarqués. C'est tout.

Revenons au roman de notre auteur. « La Champmeslé » remplaça Racine par M. de Clermont-Tonnerre, qui déjà » était son amant, mais sans doute obligé de se cacher à » cause de la jalousie de Racine. (Est-ce vraisemblable ?) » En même temps qu'il est expulsé, Racine se voit chan- » sonné. Il apprend — ce qu'il était seul à ignorer que le » rôle d'Amant de cœur est tenu par ce De Troy, devant » qui il a posé (pour le portrait de Langres) avec une si » naïve confiance ! Quel affront ! Comment se venger ? » Eh ! mon Dieu... Une flèche du Parthe ! Cette Champ- » meslé perdue pour lui, il va la décrier par des vers » cruels. » Il la déchire avec sa féroce épigramme. (Encore faudrait-il dire que l'épigramme est attribuée à Boileau, dans les œuvres de qui elle figure. Le mot aurait été dit à Champmeslé même par Racine ; M^{me} de Sévigné dès 1671 en a connaissance, semble-t-il, cf. *lettres* du 8

avril et du 1^{er} mai. Si donc Racine a décoché la flèche du Parthe, il y a longtemps qu'il l'avait dans son carquois ou dans celui de Boileau). « Il est vengé de la Champmeslé ! » continue M. M. F. Le public apprend en effet que les « amants de cette femme étaient innombrables » (le public s'en doutait, c'est M. M. F. lui-même qui nous l'a dit en racontant l'histoire des vers : « Je ne suis pas de ces femmes... Il l'a oublié) et la méprisant au point d'être tous » volages. Et lui, cela lui donne une attitude. Paris eut » pu longtemps s'amuser d'un Racine expulsé de l'hôtel » de Ranes. Mais un Racine qui déclare en quelques vers » bien frappés que vraiment on était trop dans l'alcôve... » qu'il s'en était allé faire un tour... ce n'est pas de lui » qu'on rira. Bientôt d'ailleurs on annoncera son mariage, » sérieux, riche et son entrée à la cour. Alors, dira le » public, qu'a-t-il donc perdu, ce Racine ? Une maîtresse » devenue trop *dangereuse*. Mais est-ce bien elle qui l'a » chassé ? En tout cas il a aujourd'hui beaucoup mieux » qu'elle » (p. 302).

Voilà comment M. M. F. vérifie ou plutôt interprète le mot de M^{me} de Sévigné. Vieilli par les excès, Racine fait encore des tragédies, mais faibles : *ce n'est pas la même chose*. Ne pouvant plus être amoureux et privé de ses actrices (la Du Parc meurt en 1668, la Champmeslé le congédie en 1677), Racine ne peut plus faire des tragédies, il abandonne le théâtre. M^{me} de Sévigné avait donc bien vu : le talent de Racine a duré autant que sa jeunesse et que le succès de ses séductions.

Très ingénieusement M. M. F. étend cette explication ; il en tire la solution plausible — mais rien que plausible — d'un problème apparemment insoluble : pourquoi Racine s'est, après *Phèdre*, retiré du théâtre, et pour si longtemps ? Les critiques ont vainement échaffaudé les hypothèses. Celle de M. M. F. respecte la chronologie et rend compte des faits connus. Racine veut vivre : il fait retraite. Racine veut se venger : il fera fortune. Vindictif et ambitieux, ayant assez travaillé à sa gloire, sentant que, pour le moment, il n'a pas les moyens d'y travailler encore, il va, de la scène où, non sans peine, il s'est fait

un nom, passer à la Cour, en vue d'y conquérir, à force de souplesse, d'entregent, d'obséquiosité calculatrice, de courtoisie savante, richesses et faveurs. L'homme de joie fait en 1677 place à l'homme de proie.

Le mot de Pascal) Si le livre de M. M. F. était méthodiquement composé, c'est ici que prendrait place le mot de Pascal : « Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour et qu'elle finit par l'ambition » (*Discours sur les passions de l'amour*, éd. Faguet, p. 23). Ce mot pourrait être remplacé par un mot plus expressif, si l'on considère qu'il fut écrit par Racine âgé de 22 ans : « Aimer tant qu'on est jeune » (p. 288). Racine donc n'aurait pas vécu à l'aventure, mais d'après un plan arrêté depuis longtemps, et fermement, sagement suivi. Cette hypothèse de M. M. F. est, à la fois, admissible, si on croit les grands hommes hors de l'ordre commun, et contestable, car on voit, en étudiant leur vie, qu'à eux aussi s'applique la réflexion de Fénelon : « l'homme s'agite et Dieu (ou les circonstances) le mène ».

Divisant la vie de Racine en deux grandes périodes (car on peut négliger le troisième moment, les années de la fin données au salut, sur quoi M. M. glisse à dessein, ne voulant pas admettre la piété de Racine), M. M. F. a dû être transporté d'aise, quand, dans le *Discours sur les passions de l'amour*, il a trouvé un mot qui cadrerait avec sa thèse. Il est surprenant qu'un homme si prompt aux conclusions aventureuses n'ait pas aussitôt déclaré que ce discours sans nom d'auteur était une confession de Racine, une autobiographie où le poète blâmait son rival Corneille (Ed. Faguet, p. 201), se discernait un brevet de grandeur (« dans une grande âme, tout est grand » Faguet, p. 31), excusait les désordres de sa jeunesse (« l'homme est né pour le plaisir » *id.* p. 60), après avoir, aux premières lignes, triomphalement résumé sa vie : « Les passions qui sont les plus convenables à l'homme » et qui en renferment beaucoup d'autres sont l'amour et l'ambition : elles n'ont guère de liaison ensemble, » cependant on les allie assez souvent ; mais elles s'affaiblissent l'une l'autre réciproquement, pour ne pas dire

» qu'elles se ruinent » (*id.* p. 17). Et surtout : « Qu'une
» vie est heureuse quand elle commence par l'amour et
» qu'elle finit par l'ambition !... Tant que l'on a du feu,
» l'on est aimable ; mais ce feu s'éteint, il se perd ; alors
» que la place est belle et grande pour l'ambition ! La vie
» tumultueuse est agréable aux grands esprits... L'amour
» et l'ambition commencent et finissent la vie, on est
» dans l'état le plus heureux dont la nature humaine est
» capable » (*id.* p. 23).

Ce dernier paragraphe apporte à M. M. F. une confirmation excellente de ses théories sur Racine, homme de joie d'abord, puis homme de proie. Ce paragraphe lui apporte en plus une très plausible explication de la retraite sonnée si tôt par un dramaturge de trente-huit ans. Après *Phèdre*, en 1677, Racine renonce au théâtre, ou tout au moins il s'en éloigne, pour n'y revenir qu'au bout de douze années. Pourquoi ? Les critiques ne savent que dire. M. M. F. les accuse de ne dire que des sottises (p. 294, 295), quand ils attribuent à l'affaire des Poisons, qui est de 1679, une résolution qui semble prise dès 1677. Nous disons : qui semble prise dès cette date ; mais qui a pu ne devenir irrévocable que plus tard. En l'absence de documents, les hypothèses sont permises à d'autres qu'à l'auteur du *Racine ignoré*. Ne pourrait-on pas admettre ceci : après *Phèdre*, Racine est rebuté, il le disait à ses amis, mais non dégoûté ; il continue à travailler pour le théâtre, bien qu'il n'obtient jamais, auprès d'un public épris de romanesque, le succès que méritaient ses drames si vivants (cf. le récent ouvrage de E. Bovet, *Lyrisme, épopée, drame*, p. 84, A. Colin). Mais voici qu'il est nommé historiographe du roi (1677) ; voici qu'il se marie (1^{er} juin 1677) ; ces deux événements modifient sa vie : il ne peut plus se donner tout entier aux lettres. Survient l'affaire des Poisons (1678) ; la Voisin l'accuse d'avoir tué la Du Parc (21 nov. 1679 et la lettre de Bazin de Bezons à Louvois du 11 janvier 1680) ; c'est le dernier coup : il rompt. Voilà comment s'expliquerait qu'un grand critique, que F. Brunetière, a pu, sans commettre un anachronisme, compter la déposition de la Voisin, dans l'affaire des Poisons,

parmi les causes de la retraite de Racine (*Manuel de l'histoire de la litt. fr.* p. 206).

Ajoutons une autre hypothèse que nul, à notre connaissance, n'a encore proposée, et par laquelle la retraite de Racine serait très simplement expliquée.

Au xvii^e siècle, Paris avait trois scènes : l'Hôtel de Bourgogne, le théâtre du Marais, le théâtre de Molière. Racine donna d'abord ses pièces à la troupe de Molière. A propos d'*Andromaque* (1667), il se brouilla avec Molière. Il ne se fit plus dès lors jouer qu'à l'Hôtel de Bourgogne. En 1673, à la mort de Molière, le théâtre du Marais et la troupe de Molière fusionnent et s'installent à l'Hôtel Guénégaud ; jusqu'en 1680, il n'y aura donc plus que deux théâtres, l'Hôtel de Bourgogne et l'Hôtel Guénégaud. Brouillé avec la Champmeslé en 1677, Racine ne peut plus envoyer ses pièces à l'Hôtel de Bourgogne. Il peut — au besoin — se réconcilier avec l'ancienne troupe de Molière, encore que cette troupe ait été tout récemment contre lui, en jouant la *Phèdre* de Pradon. Mais en 1679 la Champmeslé et son mari quittent l'Hôtel de Bourgogne et entrent à l'Hôtel Guénégaud. Mieux encore : en 1680, par ordre du roi, les troupes de l'Hôtel de Bourgogne et de l'Hôtel Guénégaud se réunissent, forment le théâtre unique des Comédiens du Roi. Où donc, à partir de ce moment, Racine pouvait-il se faire jouer ? Pour qu'il revint au théâtre, il fallait la création d'une troupe nouvelle : la troupe de Saint-Cyr. Ce n'est pas Racine qui se serait éloigné du théâtre ; c'est le théâtre qui lui aurait manqué, le théâtre et les comédiens, le premier rôle de ses pièces, l'actrice qui, avant de jouer le rôle, l'inspire.

Voilà ce que nous proposons, pour expliquer et la retraite de 1677 et le retour de 1699, à ceux qui ne se contenteraient ni du mot de M^{me} de Sévigné : « Vous savez » bien que le roi a donné deux mille écus de pension à » Racine et à Despréaux, *en leur commandant de tout » quitter pour travailler à son histoire* » (*Lettre* du 13 oct. 1677) ; ni du mot de La Grange-Chancel : « Racine à » qui la dévotion ou la politique ne permettait plus de » fréquenter les spectacles depuis que le roi s'en était » privé » (1694).

Il n'en reste pas moins que Racine a quitté le théâtre pour des raisons « obscures, troublantes » (p. 304). D'accord. Mais ce qui, aux yeux de M. M. F. est sûr, c'est que Racine n'a point quitté le théâtre pour faire pénitence. Le fait que M. M. F. tient à établir est celui-ci : la décision de 1677 n'est point un adieu au monde, un retour au jansénisme, une conversion ; il n'est qu'une évolution habile. « Racine n'aurait que joué la dévotion au profit de sa fortune, — cela au moment même où le roi commençait à y tourner — au bon moment » (p. 17). M. M. F. conteste donc tout ce qu'on a écrit sur les remords de Racine, sur son désir de rentrer à la Trappe (invention erronée) ou de se faire chartreux (p. 385). « Non ! la conversion, les conversions — une première, *petite*, préparant la *grande* — tout cela n'est rien qu'une mystification imaginée par Louis Racine, Louis qui voulut nous représenter son père sous les traits d'un pénitent de Port royal (p. 373).

Préoccupé de démontrer qu'après *Phèdre*, Racine n'a point changé de cœur, n'est devenu ni bon, ni humble, ni désintéressé, ni austère, qu'il n'a opéré nul mouvement de conversion, qu'il s'est borné à changer de carrière, que d'homme de théâtre et de plaisir, il s'est fait courtisan, M. M. F. le peint dur pour ses amis (p. 305), Boileau compris (« ses amis ! disons ses belles relations, » car Racine n'eut point d'amis... Si, dans la seconde » partie de sa vie, Racine a un ami, un gendarme, » Cavoie ! » p. 315) ; dur pour ses parents, auxquels il ne vient en aide qu'en rechignant et par de maigres secours (p. 285) ; dur pour ses filles qu'il met au couvent par économie (p. 318) ; dur hypocritement pour tant de gens contre lesquels il aiguillait de terribles épigrammes, que, jeune, il publiait, que, rendu prudent par l'âge, il gardait ; ce trésor aurait été retrouvé et quelque jour on le fera connaître (p. 17) ; il le peint fastueux, trônant, en robe de chambre pourpre et or (p. 78, 105, 309), à l'hôtel de Ranes, dans l'ancienne maison de la Champmeslé, où il avait installé sa femme et ses enfants (p. 17, 303, 307 ; mais cette installation à l'hôtel de Ranes est de 1692, c'est-à-

dire qu'elle vint quinze ans après *Phèdre* et la rupture ; M. M. F. ne donne pas cette date qui infirmerait son argumentation) ; roulant carrosse (p. 303), thésaurisant, amassant une fortune d'un million et demi (p. 308) ; il le peint retors, madré, passé maître dans l'art de la chicane (p. 310) ; bref, comme il l'annonçait au début du livre, et parce que c'est son unique propos, haineux, cynique, amoral.

« Et d'où lui vient cette amoralité ? »

Oui, nous serions curieux de le savoir. M. M. F. ne sera pas embarrassé pour le dire.

« De quatre sources principales, je crois :

» I. Son atavisme Skonin. Le sang franc semble celui
» d'êtres que l'histoire nous montre sensuels, violents,
» car ils sont forts.

» II. La discipline automatique de sa ville natale, dis-
» cipline qui leur (aux gens de la Ferté) tenait lieu de
» tout, même de règle morale. On l'a remarqué, les très
» disciplinés sont peu moraux, car, pour eux, l'ordre du
» chef de l'association tient lieu de tous autres motifs
» déterminant leurs actes. Au surplus, peut-être pourrait-
» on se contenter de cette raison, simple mais décisive :
» Racine était extraordinairement passionné, un pas-
» sionné se considère toujours comme le centre et le but
» de l'univers ; alors comment s'asservir à une morale ?
» Tout passionné (vraiment passionné) est amoral par
» cela même. « Vertueux, Racine n'eut pas écrit » Sainte-
» Beuve. »

« III. Sa passion d'art, ses préoccupations esthétiques
» qui entre le beau et le bien ne lui eussent pas permis
» d'hésiter. »

« IV. Ses trop rapides succès en tout genre. Il fut tout
» de suite un enfant gâté du succès. Il était *quelqu'un*
» dès vingt ans, puisque son *Ode sur le mariage du Roi*
» lui valait une bourse d'or et une pension, avec l'estime
» des plus marquants parmi les écrivains. A ces succès de
» gloire durent s'ajouter des succès galants extraordi-
» naires. Il était trop beau ! De tels succès sont singulière-
» ment corrupteurs. »

« C'est alors qu'il devient l'arriviste que montre J. »
» Lemaitre. Il marcha tête haute vers son étoile, foulant »
» aux pieds tout obstacle, ainsi que le bel Alexandre, son »
» héros, son Dieu ! L'âme de Racine, c'est donc l'âme »
» même des « fauves de sa ménagerie ». Il serait un pri- »
» mitif amoral — Ce qui expliquerait que, comme dit J. »
» Lemaitre, il ait exprimé l'homme de partout et de tou- »
» jours. Nous voilà de plus en plus loin d'une âme de »
» Port royal. Eh oui ! Et comment ne voyons-nous pas »
» que Racine est païen ? Tenez, voici, je crois, Racine : »
» un païen qui eut très peur de la mort — comme ses »
» aïeux francs, mais, comme eux aussi, n'en eut peur que »
» très tard » (p. 365).

Nous avons voulu faire connaître les idées de M. M. F. ; nous avons résumé son livre avec plus de méthode qu'il ne l'a composé. Peut-être aurions-nous dû respecter le désordre déconcertant de ce roman, discuter les affirmations parfois amusantes de ce pamphlet. Pour achever de montrer le cas qu'il convient d'en faire, nous allons reproduire un passage où M. M. F. s'offusque et de la platitude *germanique* de Racine (n'est-il pas Skonin par sa mère, et Skonin n'est-ce pas un nom tudesque ?) et de sa dureté de cœur discourtoise. Il s'agit d'une lettre que M. M. F. commente de forte plaisante façon. Voici d'abord la lettre :

De Racine à Mademoiselle Rivière (sœur de Racine)

à Paris, ce 8 septembre 1697.

« Je voulais, ma chère sœur, attendre à vous écrire »
» que votre affaire fût entièrement terminée. Mais elle ne »
» l'est pas encore, et j'ai affaire à des gens fort difficiles, »
» et qui ont peine à s'accorder ensemble. Cependant »
» n'ayez point d'inquiétude, et surtout gardez-vous bien »
» de faire paraître que vous en avez. Croyez que votre »
» affaire me tient plus au cœur que toutes les miennes, et »
» qu'on me fait espérer toutes choses (= le succès com- »
» plet) avec un peu de patience. Nous avons reçu la toile »
» dont vous prétendez faire présent à mon fils. Vous jugez »
» bien que nous ne sommes pas des gens qu'il faille »
» gagner par des présents : c'est bien plutôt à moi de vous

» en faire. Mais nous parlerons de tout cela quand je
» serai pleinement content sur tout ce qui vous regarde.
» Adieu, ma chère sœur : encore un coup, soyez en repos.
» Je salue de tout mon cœur M. Rivière. »

Voici le commentaire :

« Ainsi, cette pauvre Marie reçoit constamment (nous
» sommes en 1697 et Racine est plongé dans la « pénitence », il s'y est même « précipité » selon Louis) des
» lettres de Jean qui s'occupe d'une affaire de la Gabelle
» pour son beau-frère, M. Rivière ; « J'ai remué ciel et
» terre pour vos intérêts. Vous voyez bien par toutes nos
» démarches que je m'intéresse plus à vos affaires qu'aux
» miennes ; d'ailleurs je serais peu capable de faire pour
» moi toutes les sollicitations que je fais pour vous... »

(Notons que, sans nous prévenir M. M. F. prend ces phrases un peu partout dans une autre lettre du 24 mai 1697 ; en les découpant, en les rapprochant, il les dénature. Sans avertir qu'il passe à une autre lettre, à celle que nous avons citée in-extenso, il continue) « ...Croyez que votre

» affaire me tient plus au cœur que toutes les miennes. »
« Est-ce appuyé ? Qui ne serait profondément froissé de
» cette insistance à faire valoir — vrais ou prétendus —
» les services rendus (un trait que Racine doit bien à sa
» race).

» Alors, M^{me} Rivière, qui, comme tous les Racine, a
» quelques bons tableaux chez elle, en envoie un, non à
» son frère, mais (comme c'est délicat et féminin !) au fils
» de son frère.

» Naturellement, en pareil cas, il suffit d'avoir quel-
» que notion de politesse pour répondre, j'imagine, à peu
» près ceci : « Mais vous gâtez Jean-Baptiste, ma chère
» sœur ; enfin ce joli tableau, en lui rappelant sa bonne
» tante, parera sa chambre trop peu ornée... etc. »

En lisant ces lignes, nous avons cru, il faut l'avouer, que, dans les lettres de Racine se trouvaient quelques passages autorisant M. M. F. à imaginer cette jolie réponse. Nous avons cherché, en vain. Nous avons vu, dans la correspondance, que Racine s'occupait avec beaucoup de zèle des intérêts de son beau-frère, qu'il se conduisait

en bon parent, en homme désintéressé. Nous avons vu qu'il venait en aide aux membres de sa famille et cherchait même l'occasion de les obliger. Nous pouvons renvoyer, nous renvoyons même le lecteur désireux de contrôler nos assertions au t. VII de l'édition Molland (éd. Garnier) p. 416, 422, 426, 434, 440, 449, 452, 472, 474, 476, 477. Dans ces lettres on se convaincra qu'il est difficile d'accuser Racine d'avarice, de dureté, de morgue. Mais là n'est pas la question. Nulle part, on ne trouvera une allusion à un tableau offert par la tante au neveu. Par contre, à la p. 427 du même tome, dans une lettre de Racine à sa sœur, 4 sept. 1685, on lira ceci : « Vous ne mandez point à ma femme de nouvelles de sa toile ». M. M. F. traduirait-il encore ici *toile* par *tableau* ?

Nous ne sommes point au bout des surprises. Un critique qui se fait fort de révéler un Racine *ignoré*, doit connaître la langue que Racine et ses contemporains parlaient, et les formules de politesse dont ils usaient dans la correspondance. Achéons la lecture du commentaire : « Eh bien, voici le compliment du Racine *converti*, » *humble et attendri* : « Nous avons reçu, ma chère sœur, » la toile dont vous prétendez faire présent à mon fils. » Vous jugez bien que nous ne sommes pas gens qu'il » faille gagner par des présents : c'est plutôt à moi à vous » en faire ! » C'est tout... » Et, en note, M. M. F. ajoute : « Remarquer un trait assez germain : jamais une rogue » impertinence de ce genre n'empêchera Racine d'achever » quand même sa lettre par une formule presque obsé- » quieuse : il *baise les mains* de M. Rivière, de dix ans » plus jeune que lui et bien mince personnage » (p. 287).

Quand on est si prompt à taxer de maladresse (p. 22, n.) le professeur qui parle du « doux » Racine, il serait bon d'éviter soi-même toute maladresse. Dans les quelques lignes que nous avons copiées dans la p. 287 du *Racine ignoré*, combien de fois M. M. F. se montre-t-il *maladroit* ? Une première, en prenant le Pirée pour un nom d'homme, de la toile pour une peinture (sur cette erreur, n'insistons pas, puisque nous ne saurions démontrer avec preuves à l'appui qu'il s'agit certainement de tissu) ; une deuxième

fois en ignorant le sens du mot *prétendre*, qui alors signifiait : *avoir l'intention de* ; une troisième fois, en s'étonnant d'une formule de politesse courante, qu'on trouve dans mille lettres du temps. Pour couronner le tout, ce fameux « je baise les mains de M. Rivière » dont s'indigne M. M. F. n'est pas dans la lettre qu'il cite ; cette lettre finit par : « Je salue de tout mon cœur M. Rivière » !

Des références, des citations exactes, des affirmations accompagnées de preuves, une chronologie rigoureuse, voilà, ce que, à défaut d'un culte pieux, M. M. F. devait à la mémoire de son ancêtre. Tant que M. Masson Forestier n'aura pas corrigé, complété sa publication par de sérieux documents, le lecteur est en droit de juger que son *Racine ignoré* n'est, en somme, qu'un Racine inventé.

III

Si M. M. F. a voulu faire connaître mieux Racine, peut-on dire qu'il y ait réussi ? De ce livre mal composé et légèrement cynique on ne retire ni des idées nettes, ni une impression saine. L'auteur s'est-il proposé de démontrer que Racine n'a point mérité d'être appelé le *doux* Racine ? il vient un peu tard : les critiques ont fait cette démonstration depuis longtemps. Possède-t-il sur Racine des documents qui l'autorisent à dire : Racine fut terrible, féroce, sensuel jusqu'au sadisme et presque jusqu'au crime ? Qu'il publie ces documents ! Ses assertions sont sans valeur, tant qu'il ne les appuie que sur l'interprétation du portrait de Langres ; sur le nom prétendu — germanique — de sa mère ; sur le trait dominant de ses héros, lequel est d'être des passionnés.

Des deux premiers arguments nous ne dirons plus rien ; le dernier seul mérite qu'on s'y arrête.

Un philosophe d'une grande autorité dit que, si le poète comique observe les autres et les peint, le poète tragique s'observe lui-même et se confesse. Cette opinion de M. Bergson (*le Rire*, p. 170) semble donner raison à M. M. F.) mais lisons la page entière : « Peut-être faudrait-il distinguer ici entre la personnalité *qu'on a* et

toutes celles qu'on aurait pu avoir... Je veux bien que Shakespeare n'ait été ni Macbeth, ni Hamlet, ni Othello ; mais il eût été ces personnages divers si les circonstances d'une part, le consentement de sa volonté, de l'autre, avaient amené à l'état d'éruption violente ce qui ne fut chez lui que poussée intérieure... Si les personnages que crée le poète nous donnent l'impression de la vie, c'est qu'ils sont le poète lui-même, le poète multiplié, le poète s'approfondissant lui-même dans un effort d'observation intérieure si puissant qu'il saisit le virtuel dans le réel et reprend, pour en faire une œuvre complète, ce que la nature laissa en lui à l'état d'ébauche ou de simple projet. »

Acceptons cette théorie. Racine, alors aurait créé ses personnages sur le modèle de ce qu'il aurait pu être lui-même, si les circonstances, d'une part, si le consentement de sa volonté, d'autre part, avaient amené à l'état d'éruption violente ce qui ne fut chez lui que poussée ordinaire. Il resterait à M. M. F. de démontrer, preuves en main, 1^o que les circonstances firent bien de Racine un Pyrrhus, un Oreste, un Narcisse, un Néron... 2^o qu'il s'abandonna sans lutte, ni remords, à ces circonstances et à leurs plus terribles suggestions. Tant qu'il n'a pas fait cette démonstration, M. M. F. n'a rien fait.

Qu'on nous permette de laisser un instant l'auteur du *Racine ignoré* ; nous voudrions présenter quelques réflexions sur la théorie de M. Bergson.

C'est en lui-même, selon M. Bergson, que Racine aurait trouvé les sentiments qu'il prête aux fauves de sa ménagerie. Le théâtre de Racine, c'est évident, ressemble à une ménagerie plus qu'à un bercail. Cependant ce théâtre compte aussi de douces et touchantes créatures. Où donc a-t-il pris les sentiments qu'il leur a prêtés ? Sur quel modèle a-t-il peint ses colombes ou ses agneaux ? M. Bergson nous défendra-t-il de lui emprunter sa thèse, et de prétendre que, dans *Andromaque*, *Iphigénie*, *Junie*, *Monime*, *Xipharès*, *Hippolyte* Racine s'est peint, comme il se peignait dans les traîtres et les violents ; et qu'ici encore il a observé son cœur où des inclinations tendres

et des aspirations nobles attendaient la poussée des circonstances.

Si on objectait que ces doux sont moins réussis, moins vivants que les fauves, parce que le poète n'a pu ni les tirer de ses entrailles, ni les emplir de son âme, alors on concéderait qu'à de certains moments et pour de certains personnages le poète tragique, à l'exemple du poète comique, copie ce qu'il voit autour de lui. Ce serait une restriction à la formelle déclaration de M. Bergson.

Si Andromaque n'est pas Racine, si Iphigénie, si Xipharès, si Hippolyte ne sont point des incarnations de tous les êtres bons que Racine pouvait devenir sous la poussée des circonstances, m'empêchez-vous de croire que Néron, non plus n'est pas Racine ; que Racine ne portait pas ce monstre en puissance au-dedans de lui ? M'empêchez-vous de dire que Racine a pris Néron à Tacite (et Tacite, pour peindre Néron, l'aurait-il à son tour tiré de son propre cœur ?) ; qu'il l'a pris, sinon tout entier, du moins pour tel trait de férocité ou d'hypocrisie, dans l'histoire des tyrans fameux ? ou encore qu'il a enrichi ce personnage de tout ce que sa propre sagacité a vu ou deviné en regardant ses contemporains ? Ne serait-il pas plus simple de dire — ce que tout le monde sait — que l'homme est à la fois ange et bête ? Que notre cœur est comme une table de résonnance, comme un riche instrument toujours accordé ; tout sentiment qui, près de nous, se manifeste, fait vibrer en nous une corde harmonique. Si notre nature est vulgaire, ce n'est alors qu'un imperceptible mouvement, une oscillation fugitive que nous ne sentons même pas. Dans le cœur de Racine, harpe aux mille voix, le moindre frôlement éveille une sonorité. Du dehors un souffle est venu, et c'est une vibration puissante qui est produite et toute une symphonie. Pourquoi, quand il s'agit de Racine, n'accepterions-nous pas ce que V. Hugo disait de son âme ? Toutes les âmes des poètes sont des échos sonores de tous les bruits de la terre. Encore faudrait-il changer un mot : ces âmes intensifient et harmonisent divinement ce qu'elles répètent ; la voix du poète n'est point un simple

écho, mais un chant. Ainsi, empruntant par l'observation ses personnages à la société, Racine rend à cette société des copies plus réelles que les originaux, des copies qui sont des créations.

Dans un pays où nommer la comédie c'est nommer Molière, peut-on accepter cette affirmation de M. Bergson : « Le genre d'observation d'où naît la comédie est une observation extérieure. Si curieux que le poète comique puisse être des ridicules de la nature humaine, il n'ira pas, je pense, jusqu'à chercher les siens propres. D'ailleurs, il ne les trouverait pas... » (*Le Rire*, p. 172). Quoi ! Molière dans ses créations, n'a rien mis de lui-même ! Il ne s'est peint dans aucun de ses personnages ! pas même Alceste ! Il n'est pas soutenable que les personnages de Molière soient ses contemporains et jamais lui. Il n'est pas soutenable que les personnages de Racine soient Racine lui-même et uniquement lui. Tout homme est tous les hommes ; je suis vous : vous êtes moi ; c'est le sens profond du beau vers : *homo sum ; humani nihil a me alienum puto*. Seulement ce n'est qu'aux grands hommes qu'il est donné de projeter en des créations puissantes toute l'humanité que nous portons tous dans notre cœur.

Veut-on regarder par un autre biais cette vérité que Racine a pu comprendre l'âme féroce des fauves que lui présentait la cour, a pu, pour les peindre, se faire cette âme, sans la traduire en actes dans sa vie ? Molière est le *contemplateur* ; on l'appelait ainsi, de son vivant ; on continue à l'appeler un observateur incomparable qui lit au fond des cœurs. Eh bien, quelles sont les œuvres du xvii^e siècle que les critiques rapprochent des siennes ? Si Molière et Racine n'avaient rien de commun, si leur attitude, en face de l'œuvre à réaliser, eût été différente comme le veut M. Bergson, cette idée ne fût venue à personne de comparer les tragédies de celui-ci aux comédies de celui-là ; d'affirmer qu'en changeant un rien aux unes, en supprimant la terreur, qu'en changeant un rien aux autres, en atténuant le comique, on ferait trembler avec Alceste, ou Tartuffe, même avec M. de Pourceau-

gnac, on ferait rire avec Pyrrhus ou Néron. Ce que ces deux grands peintres du cœur humain possèdent à un degré pareil, ne serait-ce pas le don de lire dans le cœur des autres et dans leur propre cœur ? le privilège d'exceller dans l'observation du dehors et du dedans, donc de réunir les deux genres qui, au dire de M. Bergson, devraient s'exclure ? Et voilà une autre façon de démontrer que Racine peut avoir peint les fauves excellemment, sans être lui-même un fauve.

M. M. F. appelle de ce nom de *fauves* les personnages de Racine. Aux personnages de Molière ne pourrions-nous appliquer le même nom ? Tartuffe, D. Juan ne sont-ils pas, eux aussi des bêtes de proie ? Les animaux malfaisants que Molière exhibe sont-ils moins redoutables parce qu'il se garde bien de les montrer quand ils rugissent ou quand ils dévorent leur proie ? En fin de compte, ces deux montreurs de bêtes, Racine, Molière, ne font-ils pas travailler devant nous les mêmes sujets : leurs contemporains ?

Sur cette considération, nous pouvons changer le point de vue. Les personnages de Racine sont moins bons, moins généreux, plus près de la bête que les personnages de Corneille. Serait-ce parce que Racine aurait eu le cœur mauvais, alors que Corneille avait l'âme grande ? Non. Au temps de Racine — comme il advient aux époques calmes — la bête se déchainait sournoisement, basement aux alcôves, aux cabarets, dans les salons. Et Racine, bien placé et sachant voir, la vit.

Et puis, faut-il tant chercher le fin du fin ? Peut-être Racine n'a-t-il peint des hommes qui font trembler, que parce que Molière avait peint des hommes qui font rire ; peut-être n'a-t-il peint des fauves que parce que Corneille avait peint des héros. On égale un grand homme non pas en faisant mieux que lui ce qu'il fait, mais en faisant à la perfection une chose que ce grand homme ne sait pas ou ne veut pas faire.

Arrêtons-nous et résumons. De Racine nous ne faisons pas un Florian, un auteur de berquinades ! En tant qu'auteur, c'est un terrible ; peut-être devrions-nous dire

simplement : un clairvoyant dont le regard va au fond des cœurs. Mais, attendu que nous ne savons guère ce qu'il fut en tant qu'homme, nous estimons qu'il n'est pas juste de le juger d'après ses œuvres ; aussi déclarons-nous imprudente l'affirmation de M. M. F. : « Racine eut l'âme des fauves de ses tragédies. »

Si M. M. F. tenait à publier une étude sur son glorieux aieul, que ne se bornait-il à expliquer — avec preuves à l'appui — 1° pourquoi Racine, ce terrible, a passé si longtemps pour un doux ; 2° ce qui a fait de Racine — qu'il eût l'âme douce ou violente — un peintre incomparable des passionnés, des violents, des criminels. Voilà ce que nous regrettons de n'avoir point trouvé dans *Autour d'un Racine ignoré*. En quelques lignes, et le moins maladroitement que nous pourrons, essayons d'esquisser l'étude que M. M. F. était si qualifié pour entreprendre et mener à bonne fin.

..

Pourquoi a-t-on si longtemps dit le doux Racine ? Les gens du xvii^e siècle étaient plus secrets que nous. La religion les rendait humbles ; l'éducation les rendait modestes ; le respect de soi et des autres les rendait réservés : ils se gardaient d'étaler le moi « haïssable ». Dans le livre ou dans le journal, par la conférence, forme plus récente de l'indiscrétion, nos écrivains répandent leurs confidences ; les auteurs du grand siècle n'en mettaient même pas dans leurs lettres familières. Ils dérobaient ce que nous étalons. Racine a caché sa vie. Par hypocrisie ? par calcul ? C'est douteux. Plutôt par obéissance à la coutume ; ou par respect humain ; ou, s'il la savait peu édifiante, par remords. Voudrions-nous qu'il eût conservé le détail de ses désordres pour l'instruction de ses enfants et l'amusement de M. M. F. ? Il se pourrait encore que ce lettré eût obéi à la maxime des Grecs, dont les ouvrages furent sa nourriture : λάθη βίωσης ; et ce faisant, il restait bon chrétien, et allégeait son péché, puisqu'au mauvais exemple, il se gardait d'ajouter la mauvaise leçon.

Donc, ayant fait le silence sur lui-même, Racine est

peu connu. D'où vient alors que, en dépit des œuvres où il ne peint ni des âmes innocentes, ni des cœurs compatissants, ni des caractères faciles, on ait appelé le doux Racine, le peintre des Hermione, des Agrippine, des Pyrrhus, des Néron ? Proposons quelques réponses.

1^o L'illusion sur Versailles incline à l'illusion sur Racine. De bonne heure on a pris, on prend encore Versailles pour l'asile et même pour le berceau de la politesse, de l'élégance et donc de toutes les délicatesses. On ne s'est guère arrêté au mot d'un contemporain sur la cour « qui est comme un édifice bâti de marbre ; je veux dire qu'elle est composée d'hommes fort durs, mais fort polis » (La Bruyère, 8, 10). La politesse, cette usure des aspérités superficielles, a masqué la dureté brutale, la sauvagerie des coeurs (Voir la vie de Bussy-Rabutin, son enlèvement de M^{me} de Miramion, les orgies de Roissy en 1659 ; voir la vie de Lauzun, de Guiche, de Vardes, du chevalier de Lorraine, du chevalier de Grammont... ; voir les messes noires de la Montespan ; lire Saint-Simon sur la Feuillade...) Ainsi, que Racine ait été le poète de cette cour brillante et raffinée à la surface, lui a valu ce brevet de suprême élégance et d'enchanteresse douceur.

2^o Il s'est trouvé, dans la poésie dramatique d'alors, deux tendances : l'une à peindre les événements extraordinaires, et c'était le goût dominant de l'école romanesque, dont Corneille est le plus glorieux représentant ; l'autre à serrer la réalité de très près ; les gens du xvii^e siècle ont appelé *doucereux* les poètes de cette école où ils rangeaient Racine. Ils ne voyaient pas — ce que nous voyons — que chercher le vrai, c'est atteindre, sous la mince couche de vernis dont la civilisation les recouvre, les instincts passionnels et les bassesses de notre nature.

3^o Qu'on ait rangé Racine parmi les *doucereux*, les qualités de son style l'expliquent aussi : ce style est fort, mais jamais violent ; c'est avec fort peu de retouches, c'est même avec la liberté des constructions que les grammairiens critiquent, mais que la nature exige, le style parlé des plus honnêtes gens d'alors.

4^o Notons encore le sujet de ses tragédies. L'amour,

presque dans toutes, joue le premier rôle ; les femmes sont au premier plan. Or, on confond volontiers l'amour avec la tendresse ; on oublie ce que la passion a de terrible pour n'être attentif qu'à ses faiblesses ; et, chez la femme, pareillement, on ne veut apercevoir que les séductions, la timidité, la crainte et la douceur.

5° Le sujet des deux dernières pièces, Esther et Athalie, les détails, sans cesse répétés, d'une éducation religieuse comparée et confondue avec celle d'Éliacin, l'histoire, vraie ou fausse, des conversions de Racine, des processions où il figurait avec ses enfants, des larmes qu'il versait à la prise de voile de ses filles, ces détails attendrissants ont accrédité auprès des âmes naïves et des esprits qui acceptent les traditions sans les contrôler, cette réputation d'onction, de mysticisme, de tendresse, grâce à laquelle s'opposait, en si belle symétrie, au grand Corneille le doux Racine.

6° Il est étrange que pour former la jeunesse et même l'enfance, on fasse lire, commenter, jouer des pièces de théâtre. Voici qui est plus étrange encore : dans les collèges, comme dans les couvents, nul théâtre n'a eu plus de vogue que celui de Racine, que ces pièces brûlantes, enfiévrées, criminelles, en proie à Vénus et à toutes ses frénésies. Heureux miracle ! l'approche de l'enfance a étouffé ces feux, ou les a presque purifiés. L'adoption du théâtre de Racine par les éducateurs religieux, puis par l'Université, est assurément ce qui a le plus contribué à faire prendre pour un doux ce terrible.

7° Enfin, mentionnons la théorie fausse, mais aimable, de Nisard, cette sorte de hovarysme objectif que M. Jules de Gaultier aurait dû étudier : nous n'admettons pas que le grand homme soit un homme ; nous le voulons au-dessus de nous par la conscience comme par l'esprit. Le talent, et plus encore le génie, nous semblent des brevets de supériorité morale, de perfection, presque de sainteté. Les moins ingénus s'y laissent prendre (Sainte-Beuve, Les Larmes de Racine). Les grands hommes ne peuvent s'enfuir hors de l'humanité, et Racine, comme le plus humble de nous, est mêlé de mal (M. M. F. le dit trop) et

de bien (M. M. F. ne le dit pas assez, ne le dit même pas du tout).

*
*
*

Comment s'est formé le terrible). Dans cette lutte entre les deux hommes que Racine portait en lui, et dont celui qui était tout esprit et tout céleste a fini par remporter la victoire, pourquoi est-ce l'autre qui a d'abord dominé ? Comment se sont développés les mauvais penchants qui semblent avoir longtemps combattu en lui les bonnes aspirations ? Comment s'est formé le terrible qu'il a été de 1650 à 1677 environ ? Il y a eu, cela va sans dire, l'influence de l'âge, des jeunes années qui irritent les passions et les déchainent jusqu'au jour où la maturité les amortit, où la satiété en dégoûte les âmes délicates. Mais il est à présumer que, pour faire oublier à Racine les pieuses leçons de sa famille et de ses maîtres, intervinrent des séductions. Là-dessus, il eût été intéressant de recevoir les révélations d'un écrivain qui paraît posséder des papiers de famille et des renseignements secrets.

Au lieu d'échaffauder une romanesque hérédité gallo-romaine et franque, au lieu d'exploiter non moins romanesquement la géographie et l'histoire de la contrée, il eût été plus sage de rappeler l'enfance solitaire d'un orphelin, qui fut, durant tant d'années, un isolé. Sans père, sans mère, n'ayant qu'une sœur (Marie, dont justement descend M. M. F.) Racine est seul au logis ; seul à Port Royal, où il entre au moment où les Solitaires (le mot en dit long) n'ont plus d'élèves. Donc il a grandi sans aucune de ces affections d'enfance qui emplissent les jeunes cœurs, purgent par avance les passions amoureuses, ou procurent d'heureux alibis au moment où les séductions appellent, ou ne leur laissent que peu de place. Excellente pour l'esprit à qui elles permettent le repliement sur soi et la réflexion, la solitude, quand elle devient l'isolement, est funeste au cœur. C'est dans la solitude que Racine, semble-t-il, a grandi. Est-ce vrai ? Voilà un des points sur lesquels les renseignements seraient précieux. Puis, soudain, ce grand garçon de dix-

neuf ans est laissé libre dans Paris, avec des amis qui n'étaient guère qualifiés pour être de bons mentors. Même après J. Lemaitre, et en pendant à l'étude de M. Deltour sur les ennemis de Racine, il y aurait à composer un livre instructif sur les amis de Racine : le ménage Vitart, gens de plaisir ; la femme est une cousine bien jeune et inquiétante ; Le Vasseur, abbé frivole, trop ami des actrices ; d'Houy et Poignant, ivrognes fameux ; La Fontaine, enfin, dont le nom ne parle que trop. Voilà ceux (les loups) qui initieront Racine à la vie qu'il mènera jusqu'à Phèdre, et lanceront l'ami de la Du Parc ou de la Champmeslé.

..

Comment s'est formé le peintre des terribles) Non moins intéressante, mais plus sérieuse et plus utile eût été l'étude de ce point : comment s'est formé l'incomparable peintre des *terribles*, Oreste, Pyrrhus, Hermione, Roxane, Phèdre, ou plutôt en écartant ces noms qui les déguisent mal, comment s'est formé le peintre des hommes et des femmes de la cour, des compagnons ou des complices de Louis jeune et passionné ?

Pour donner à Racine le goût de regarder et l'art de reproduire les bassesses, les dessous équivoques ou effrayants de la vie, dessous qui ne sont nulle part plus équivoques et plus effrayants que dans les cours, il y eut Port-Royal, qui, dans l'homme cherche le péché, mais afin de le combattre ; il y eut les Grecs, lus de si près (nous avons quelques éditions annotées de la main du poète) et dont les œuvres sont des leçons admirables de réalisme ; il y eut la solitude (Port Royal, puis Uzès) qui, mauvaise au cœur, pour l'esprit est excellente, l'incline à l'analyse de soi et lui ménage la surprise en face des autres ; il y eut, ce qui est assez voisin de ce dernier avantage, le privilège qu'eurent d'autres grands hommes d'alors (La Fontaine, Molière, Pascal, La Bruyère) d'être bourgeois, et mieux encore d'être provinciaux. Grandissant à la cour, ou très près, en eût-il sondé les mystères ? La voyant chaque jour, l'eût-il seulement regardée ? On n'est curieux et pénétrant qu'à la condition de n'être point du

pays ; l'étonnement est le point de départ de l'attention.

Voilà quelques traits qui expliquent le goût de Racine pour cette psychologie où il fut incomparable.

Pourquoi y fut-il incomparable ? Qu'est-ce qui, en cette intelligence de premier ordre, développa les dons ? Nous ne verrons pas, c'est certain, toutes les influences qui firent épanouir et fructifier ce génie ; mais cherchons.

D'abord Racine eut le bonheur de rencontrer, vers la vingtième année, à l'âge où l'on imite avec profit, trois amis, dont deux étaient beaucoup plus âgés (La Fontaine de 1621, Molière de 1622), et le troisième un peu plus âgé que lui (Boileau de 1636). Tous trois avaient la passion des lettres, la haine d'un sot livre, des idées arrêtées sur ce que doit être un livre qui n'est point sot. Nulle œuvre n'est belle, si elle n'est vraie ; tel était leur idéal ; nulle œuvre n'est belle, si elle ne copie la nature, c'est-à-dire la vie courante des contemporains. « Et maintenant, il ne faut pas, » disait l'un des trois applaudissant un des deux autres, « quitter la nature d'un pas ». C'était cette conception que les trois amis exposaient devant Racine, qu'ils discutaient avec lui, semant, avec la générosité de la jeunesse et l'enthousiasme du génie, des idées que Racine recueillit, fit siennes et féconda.

Déjà Racine avait subi l'influence de La Fontaine, son parent par alliance, l'influence aussi de Molière, puisque l'année même des *Précieuses*, Racine s'installait à Paris ; déjà il était classé parmi les beaux esprits, puisque l'Ode sur le mariage avait été récompensée sur la recommandation de Chapelain 1660, quand il fallut partir pour Uzès. Ce voyage fut une autre bonne fortune. Racine resta peu dans le Midi, de sept. 1661 jusqu'au début de 1663 ; il y resta assez pour tirer profit du pays. Quel profit donc les poètes peuvent-ils tirer de notre pays ? Racine lui-même répondra (cf. ses lettres à Le Vasseur, 16 mai, et à Vitart, 30 mai 1662) : « Vous saurez qu'en ce pays-ci on ne voit » guère d'amours médiocres : *toutes les passions y sont » démesurées*... « les gens de ce pays-ci portent les » *passions au dernier excès*... » Passions démesurées, portées au dernier excès, donc visibles, trahissant, tra-

duisant au dehors tout ce qui bouillonne au-dedans. Molière, lui aussi, songeons-y, eut sous les yeux ces modèles incomparables. Que révélerait donc sur l'homme, le froid, concentré, muet et discret français du nord ? La gloire de Molière et celle de Racine, qui tous deux sont allés, dans le dramatique, plus loin que personne, nous permet de formuler, nous dicte même cet axiome : un poète français est incomplet s'il n'a pas séjourné dans le midi, s'il n'a pas été pensionnaire à cette école qu'un de nos compatriotes voulait récemment fonder, oubliant qu'elle est ouverte depuis des siècles, à l'École d'Arles.

Enfin, s'il peignit si bien les courtisans, ces modèles qui cependant ne posaient pas uniquement devant Molière, La Fontaine et lui, c'est qu'il eut ardemment le désir de les bien peindre. Ce désir s'appelle l'ambition ou l'amour de la gloire ; pour devenir très grand, il faut en être possédé. « Mon père, dit Louis Racine, avait eu dans sa jeunesse, une passion démesurée de la gloire. » Ici, dans une certaine mesure, nous allons donner raison à M. M. F. Il semble bien que Racine ait été démesurément passionné pour la gloire, démesurément ambitieux. Mais que dire de juste, alors que les documents font défaut ? alors qu'il s'agit d'un homme, qui, ayant remporté de grands succès, a soulevé l'envie, et donc a été dénigré, calomnié, rabaissé au plus bas niveau. Les littérateurs médiocres répandent que les premiers par le génie sont les derniers des hommes par la conduite et les sentiments : qui sait si les anecdotes sur Racine ne viennent pas de cette source ? Que savons-nous d'un homme qui a été, comme à dessein, secret sur lui-même ? Que savons-nous d'un homme, qui, parce qu'il écrivait pour le théâtre, ne pouvait pas, ne devait pas dire ce qu'il pensait des actions qu'il étalait. Supposons qu'un dramaturge se prononce dans son œuvre pour les victimes ou pour les criminels, il diminue la valeur de cette œuvre et viole les règles de son art.

Des hypothèses, c'est donc tout ce que nous sommes en droit d'offrir. Et vaut-il la peine d'offrir des hypothèses ? Oserons-nous en présenter une de plus ? Dans la passion démesurée de Racine pour la gloire, il se peut que ceci

surtout soit entré : le désir de réaliser le type supérieur, l'idéal du temps. Par idéal nous n'entendons pas le modèle moralement beau, moralement bon ; mais simplement le modèle qui, en un temps donné attire tous les regards, allume toutes les convoitises, fait battre les cœurs, rêver les imaginations. Ce modèle, au temps de Racine, était : le courtisan. Disons plutôt : l'homme de cour. Dans le mot courtisan domine l'idée de flatterie. Malgré nous, en prononçant ce mot, nous évoquons et une idole, le roi, et l'adorateur, le calculateur qui dupe par un culte hypocrite l'idole à qui il brûle son encens. Réduisons le groupe à l'unité, nous serons plus près de la vérité. Supprimons le roi. Le courtisan, au xvii^e siècle, ne tient pas plus au roi que l'homme politique d'aujourd'hui ne tient à l'électeur. Le courtisan ne tient au roi que parce que c'est le roi qui lui permet d'être lui-même tout ce qu'il est. Qu'est-il donc ? Un homme de joie, un égoïste forcené dont la jouissance est la seule fin. Point de roi, point de luxe, point de privilèges, point de serfs et de vassaux, point de pensions, de prérogatives, de distinctions, point de fêtes, point de femmes... Nous avons déjà indiqué ce qu'était le courtisan, en rapportant le mot de La Bruyère sur la cour ; le courtisan est dur, il est féroce, comme tout homme qui ne vit que pour jouir. L'horreur du travail, la richesse, le pouvoir, le luxe, le vin, le jeu, les femmes et, pour finir cette énumération par un autre mot de la Bruyère, l'oubli de soi-même et de Dieu, voilà le courtisan. Aussi, le xvii^e siècle fut-il le siècle du libertinage dans les deux sens du mot : dérèglement et athéisme.

La jeunesse, ce moment où, comme dit encore La Bruyère, « il est si difficile d'être chaste et tempérant » devait parer aussi ce modèle de mille séductions et l'ennoblir. N'est-il pas vraisemblable qu'un esprit puissant, et qui sentait sa puissance, un esprit délicat capable de tout goûter et de spiritualiser les plus grossiers plaisirs, ait aimé démesurément, ait aimé longtemps cette existence à la fois glorieuse aux yeux du monde, douce aux sens et fascinatrice ? Ce n'est que tard, par

lassitude, ou par régime, ou par bienséance, ou par calcul et pour plaire au roi, ou par dégoût et contrition et pour racheter ses péchés, que Racine aurait cessé d'être courtisan et se serait détourné du monde.

Savoir cela de science certaine, être en mesure d'affirmer que Racine voulut être, ou qu'il ne put s'empêcher d'être l'homme de son temps, c'est à-dire le courtisan, c'est-à-dire encore débauché et impie jusqu'aux approches de la vieillesse, ne serait-ce pas 1^e ruiner une bonne partie de la thèse que M. M. F. échaffaude, nier que Racine fut Skonin, scandinave, german, établir au contraire qu'il fut français, bien français, puisque, pour notre honte, être français au temps de Louis XIV, c'était se livrer au jeu, au vin, aux femmes, c'était mener la vie d'un de ces grands dont un prédicateur disait : « ceux à qui Dieu a dispensé ses dons avec moins de réserve, ne lui en font point d'autre hommage que de s'ensevelir dans la vie la plus lascive et la plus dissolue » (Bourdoulou, sermon sur la Tempérance chrétienne. V. p. 333) ? Ne serait-ce pas aussi perdre son temps à une œuvre vaine et mauvaise ? Trouverons-nous plus beaux les écrits, en serons-nous plus remués, parce que nous n'ignorons aucune des faiblesses de l'auteur ?

M. M. F. le croit : « Si je réussis à faire accepter le Racine que je vois, on l'admira plus passionnément encore » (p. 236). Il s'abuse. Son raisonnement, qui porte à faux, est le suivant : Racine est admirable parce que ses héros sont des bêtes de proie, des bêtes de joie, comme tous les hommes, comme lui-même. Et là-dessus il proclame Racine immoral, amoral ; et ce faisant, il s'imagine être un esprit fort, un clairvoyant qui ne se laisse pas duper. Qui sait ? Dans le cas de M. M. F., n'y aurait-il pas cette illusion courante : le théâtre à tirades sentimentales, à déclamations honnêtes, le théâtre sermonneur est seul moral ? Que de fois n'entend-on pas accuser d'immoralité tel écrivain réaliste, qui ne prêche jamais, ne s'indigne pas, ne juge pas, paraît indifférent au bien et au mal ; mais qui voit juste et peint vrai ! Rousseau n'a-t-il pas accusé Molière de flatter le vice et de ridicu-

liser la vertu ? Dans les comédies de Molière, Rousseau eût voulu des sermons ! M. M. F. n'est peut-être qu'un J.-J. Rousseau à l'envers. De ce qu'il n'y a nul sermon, dans les pièces de Racine, nul *raisonneur* qui fait la leçon, M. M. F. conclut que Racine fut un vicieux. Quelle erreur ! Nos grands écrivains sont les meilleurs des moralistes, justement parce qu'ils ne moralisent pas ! Là où nos yeux ne verraient rien, eux voient ; ayant découvert le vice, ils le peignent au naturel. Et c'est le meilleur moyen de le stigmatiser, de le faire hair et, en fin de compte, après en avoir amusé les hommes, de les en corriger. Sans les chefs-d'œuvre de Racine, quel jugement, en son temps, eut-on porté sur la cour ? Qui l'eût connue ? Quelques esprits d'élite seuls auraient, sous l'éclat qui éblouissait, aperçu la bassesse des cœurs, la bestialité des appétits, la honte de la conduite. Mais le grand public, mais la foule des courtisans n'auraient jamais deviné ce qui, comme dit La Bruyère, se cachait à deux pouces de profondeur. Sans le spectacle des menaces d'un Pyrrhus « aimez-moi ou je perds Astyanax », qui eût vu la cruauté des amours royales ? Et la preuve c'est la surprise et comme la révolte qui accueillèrent d'abord les pièces de Racine. Au premier moment elles heurtaient les idées reçues. Puis, la réflexion aidant, on avouait que la peinture était exacte. Alors on examinait, on scrutait les autres, on faisait retour sur soi-même. C'est ainsi que cette tragédie classique, toute resplendissante de la vie de la cour, a fait juger la vie de la cour et en a dégoûté les hommes plus vite et mieux que les sermons ou que les livres de morale. Racine — quoiqu'on n'en dise rien — a sa part dans la réaction du xviii^e siècle contre Versailles.

Le temps, en allongeant la perspective, a tout changé : dans les héros de Racine nous voyons l'homme, nous ne voyons plus le courtisan. La vérité humaine frappe nos esprits et les remplit d'aise ; puis elle éclaire nos consciences et les remplit de scrupules : « Quoi ! serais-je tel ! » Aussi, ceux qui voudraient nous dire, avec M. M. F. : Racine peint des passionnés ; c'est un vicieux ; réjouissez-

vous de le voir semblable à vous... ; nous ne les écouterions pas. Les vicieux ne peignent pas les mouvements coupables des cœurs ; ils sèment l'ordure dans leurs ouvrages ; sur nous, ils ne nous apprennent rien ; chez Racine nous avons beaucoup à apprendre ; il a été de ces connaisseurs d'hommes auxquels s'applique le mot de Joubert : « Voulez-vous connaître la morale, lisez les poètes. »

AUTOUR D'UN RACINE IGNORÉ

PAR

M. le Chanoine BONNEFOI

membre résidant

L'ouvrage qui porte ce titre et que M. Masson Forestier a fait paraître en 1910, nous a valu, dans nos deux dernières séances, des lectures fort intéressantes.

Pour ma part cependant, j'avoue que j'ai été un peu étonné de la conclusion qui s'en dégage. — Le Racine ignoré eut été tout autre que celui que nous avons connu jusqu'ici et dont naguère M. Gustave Larroumet, membre de l'Institut, nous donnait un portrait si vivant.

Une découverte récente nous ramène à l'opinion traditionnelle. Racine, c'est vrai, a eu un moment d'égarement — mais une de ses tantes, la sœur Agnès de Sainte-Thècle qui avait essayé tout d'abord de le détourner du théâtre, finit par l'en détacher. Revenu à Dieu, le poète montra sa grande âme de chrétien en traduisant les Psaumes de la Bible, dans une langue digne des prophètes inspirés.

Un desservant de l'église catholique de Sainte-Catherine à Saint-Pétersbourg, M. l'abbé Bonnet, docteur en théologie et en droit canonique, a découvert à la Bibliothèque impériale « les Poèmes sacrés de Racine » (1).

Nous y trouvons une paraphrase en sonnets des sept Psaumes de la Pénitence.

Racine souffrait des froideurs de Louis XIV — il avait conservé son titre d'historiographe — il n'hésita pas à

(1) *L'Enseignement chrétien*. — Mars et avril 1912.

présenter au Roi son travail et écrivit à ce sujet l'épître dédicatoire suivante :

« Sire, je prends la liberté d'offrir à Votre Majesté ce
» fruit d'une solitude que je me suis vu forcé de chercher
» depuis un an, pour me mettre à l'abri des nouvelles
» persécutions qu'on m'a suscitées. Je loue et j'adore la
» Providence qui les permet et je ne répons à tous les
» venins qu'on a voulu répandre contre moi, que par le
» silence et la patience et par cet ouvrage qui auprès d'un
» monarque pieux, chaste et bon, sera un témoin *plus*
» *fidèle de mon caractère* que les faux traits dont mes
» ennemis s'efforcent de me défigurer.

» J'espère, Sire, que Votre Majesté agréera ce travail,
» non pas pour la main qui le présente, mais parce que
» tout ce qui tend à la gloire de Dieu est votre premier
» objet et que les cantiques de ce grand roi des Hébreux
» renferment le triomphe le plus accompli de la miséri-
» corde divine et la matière la plus digne de vos pieuses
» applications.

» Mais, Sire, si tous les Psaumes de ce monarque chéri
» de Dieu contiennent des leçons admirables pour la
» conduite de l'âme à l'espérance de son salut, cet esprit
» éclate principalement dans les sept que l'Eglise a
» choisis pour la consolation du pénitent.

» Je me flatte, Sire, que Votre Majesté les recevra
» favorablement et qu'elle me permettra de les accompa-
» gner de la continuation de mes profonds hommages et
» des vœux que je fais continuellement pour votre vie
» précieuse et que je vous souhaite comblée de bénédic-
» tions et pour le siècle et pour l'éternité, étant avec un
» inviolable respect, etc. . . »

Le chef-d'œuvre de Racine dans cette paraphrase des Psaumes pénitentiels, est le *Miserere mei Deus*, en vingt sonnets. Il suffira d'en citer quelques vers, ils révèlent l'état d'âme du poète.

« Si mes péchés sont grands, votre bonté les passe
... A tout leur excès mesurez votre grâce
Et soyez plus clément que je ne suis pécheur

De pleurs et de soupirs mon âme se nourrit
Un sincère remords flétrit votre rigueur
Et l'on vous voit, sensible à la faiblesse humaine,
Courir à bras ouverts au devant du pécheur

Qu'il rentre en son néant, ce cœur que je déteste
Que du même néant, Seigneur votre bonté
En tire un, sans faiblesse et sans impureté
Et de mes derniers jours qu'il anime le reste

Renouvelez en moi, Seigneur, en même temps
Cet Esprit dont la loi doit régner sur mes ans,
Cet Esprit qui nous sert de lumière et de guide
Qu'il verse dans mon sein ses célestes ardeurs
De ses feux immortels sitôt qu'une âme est vide
Rien ne peut réchauffer ses mortelles froideurs

Révolte de mes sens, où m'avez-vous conduit
Que vous méritiez bien des peines éternelles ?
J'en ressens dans mon cœur les atteintes mortelles.
De leur combat, Seigneur, délivrez mon esprit.
Coupable attachement ! malheureux qui vous suit !
Heureux qui peut dompter vos mouvements rebelles !

Corneille interprétant la même page avait fait dire à
Polyeucte :

Source délicieuse en misères féconde
Que voulez-vous de moi, flatteuses voluptés
Honteux attachement de la chair et du monde
Que ne me quittez-vous quand je vous ai quittés.

Grâce au Racine inédit que nous fait connaître M. l'abbé
Bonnet, nous pouvons comparer les deux poètes du grand
siècle dans leur traduction des mêmes passages de la
Bible.

Corneille suit autant que possible le mot à mot du
texte, Racine dans le libre essor de sa paraphrase a plus
d'envolées lyriques.

Domine ne ni furore tuo

Corneille traduit :

Je l'avouerais, Seigneur, votre juste colère
Ne peut avoir pour moi trop de sévérité
Mais ne corrigez qu'en père
Et non pas en maître irrité.

Racine s'écrie :

Mon esprit est frappé d'une juste terreur
Mais ne reprenez point dans votre âpre fureur
Ce cœur que vous amène un repentir sincère
S'il faut que nos forfaits soient par vous châtiés
N'employez pas du moins toute votre colère
Pour punir un pécheur qui se jette à vos pieds

Beati quorum remissæ sunt iniquitates

Corneille :

Heureux sont les mortels dont les saints artifices
Ont lavé les péchés par des pleurs assidus
Et par le rude choix de leurs justes supplices
Les ont si bien couverts que Dieu ne les voit plus !

Racine :

Qu'un mortel est heureux quand après son offense
De ses vives douleurs il voit son Dieu touché
Et qu'un coup de la grâce effaçant son péché
Rend à son cœur contrit sa première innocence !

M. Larroumet nous rappelle que Racine appartenait à une famille des plus chrétiennes.

Racine qui fut reçu à l'Académie française le 12 janvier 1673, — le même jour que M^r Fléchier, évêque de Nîmes et fondateur de notre Académie, — avait passé l'année 1661-1662 à Uzès chez un de ses oncles, Antoine Sconin, vicaire général. Cet oncle l'avait appelé auprès de lui, dans l'intention de le préparer à recevoir les ordres et de lui faire obtenir un bénéfice.

Le jeune homme écrivait à ceux qu'il avait laissés dans un climat plus rigoureux :

« Et nous avons des nuits plus belles que vos jours ».

Il voulut quand même quitter Uzès et renonça à la carrière que lui réservait son oncle.

En 1664 au moment où sa *Thébaïde* était représentée sur le théâtre de Port Royal, sœur Agnès, lui envoyait une lettre dans laquelle elle lui disait : « Je vous écris » dans l'amertume de mon cœur et en versant des larmes » que je voudrais pouvoir répandre en assez grande » abondance devant Dieu pour obtenir votre salut... »

L'influence de sœur Agnès ne porta ses fruits qu'en l'année 1677.

Déjà, cependant, Racine commençait à penser que l'amour et la gloire ne sont pas le seul but de la vie ; il avait trouvé dans la carrière des lettres autant de soucis que de peines. La manière dont il avait traité sa dernière pièce, *Phèdre*, était un indice de ses dispositions. « Il n'y a rien, disait Arnaud, à reprendre au caractère de Phèdre puisqu'il nous donne cette grande leçon que lorsqu'en punition de fautes précédentes Dieu nous abandonne à nous-mêmes, il n'est point d'excès où nous ne puissions nous porter, même en les détestant. »

Plus tard, Racine formera le dessein de ramener sur la scène la tragédie des anciens et de montrer qu'elle pouvait être chez nous comme chez les Grecs, exempte d'une intrigue d'amour, il composera *Esther* et *Athalie*.

En 1677 il résolut de réparer le passé par une rigoureuse pénitence. La vivacité de ses remords lui inspira le dessein de se faire chartreux (1). Son directeur de conscience l'en dissuada. Le 1^{er} juin 1677 Racine épousait Catherine de Romanet et renonçait au théâtre.

Catherine sut par son attachement à tous les devoirs de femme et de mère et par son admirable piété faire le

(1) Mémoires de Louis Racine.

charme de la vie de son époux et lui tenir lieu de toutes les sociétés auxquelles il venait de renoncer.

Elle lui donna sept enfants, deux fils et cinq filles. Quatre d'entre elles entrèrent en religion, trois chez les Ursulines, une au couvent de Fontenault.

Tous les soirs Racine faisait la prière au milieu de ses enfants et de ses domestiques, il y ajoutait la lecture de l'Évangile du jour que souvent il commentait.

Ce pieux usage ne fut pas interrompu le jour du mariage de Marie Catherine, la seule de ses filles qui resta dans le monde.

Un des meilleurs amis du poète, Villard, nous a laissé ces détails :

« M. Racine donna le dîner de noces, Monsieur le Prince lui avait envoyé pour cela, deux ou trois jours auparavant, un mulet chargé de gibier et de venaison. Il y avait un jeune sanglier tout entier. Le soir il n'y eut point de souper chez le père de l'épouse, avec lequel on était convenu qu'il donnerait plutôt un dîner le lendemain. Les jeunes gens firent la lecture de piété ordinaire à la prière du soir avec la famille. C'était le 7 janvier 1699. »

Déjà, dès le mois de septembre précédent, le poète s'était senti perdu ; il avait eu toute sa vie une extrême frayeur de la mort « lorsqu'il la vit prochaine, il s'y prépara avec la plus grande fermeté » (1). Un prêtre de l'église Saint-André des Arts lui apporta les derniers sacrements dans la nuit du 21 avril. Les mémoires de Louis Racine et les lettres de Villard racontent cette fin, « belle et touchante entre toutes. »

Racine pouvait redire : *Quoniam in te speravi non confundar in aeternum.*

Oui, vous fûtes toujours ma solide espérance.
C'est vous seul que j'implore en mes prospérités,
C'est vous seul que j'implore en mes adversités,
Vous êtes seul mon Dieu, mon Sauveur et mon Père.

(1) Mémoires de Louis Racine.

Le « *Si iniquitates observaveris* » que l'on allait chanter pour lui, il en avait si bien compris et exprimé la beauté !

Si des iniquités qui franchissent vos lois
Votre exacte rigueur examine le poids
Qui pourra soutenir votre amère justice ?

Mais une seule larme en détourne les coups.
Votre tendre pitié passe notre malice ;
J'ai péché, je soupire et je me vois absous.

Inutile d'insister davantage. Nous pouvons nous en rapporter encore au jugement de Boileau « Racine revint à la vertu par la religion après que son « *tempérament* » l'eût égaré ».

Le manuscrit de Racine lui-même, après deux siècles et demi de silence, est sorti de son repos pour défendre une mémoire jusqu'ici justement honorée, pour réduire d'avance à néant les attaques que M. Masson Forestier oserait encore tenter contre elle.....

Beaucoup sans doute de ceux qui auront l'avantage de connaître « ces poèmes sacrés inédits » partageront l'avis de M. Richepin. Peu suspect de tendresse exagérée pour les traductions de la Bible, l'éminent académicien disait après avoir lu les sonnets du Psaume CXVIII : « Je suis ravi et je le ferai savoir ».

C'est ce qui excusera ma témérité, je l'espère.

En tout cas, je rends bien volontiers justice au remarquable talent de l'auteur du « *Racine ignoré* ».

NOTES

SUR

LA FAUNE MALACOOLOGIQUE

Terrestre et fluviatile du Département du Gard

Ses caractères généraux. — Son origine.

PAR

M. Eugène MARGIER

membre résidant

La faune des mollusques terrestres du département du Gard présente quelques particularités intéressantes. Elle peut donner lieu, même dans ces limites étroites et tout artificielles d'une simple division administrative, à certaines observations qui ne sont pas sans utilité pour l'étude de l'origine et de la distribution des espèces. On sait l'importance que les naturalistes attachent aujourd'hui aux problèmes concernant la géographie botanique et zoologique. L'inventaire des productions naturelles de notre globe se poursuit activement; chacun est appelé à apporter à cette œuvre son concours, si modeste qu'il soit, et doit y travailler dans sa sphère spéciale. C'est ce qui nous décide à faire connaître quelques-uns des résultats, bien incomplets encore et provisoires, de nos recherches poursuivies depuis plusieurs années sur nos mollusques extramarins.

Nos pays de l'Europe occidentale n'ont pas de mollusques terrestres autochtones, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été des centres de création, au moins pour cette classe d'animaux et pour les espèces qui y vivent actuellement; à peine pourrait-on signaler quelques rares exceptions

parmi ces dernières, et encore avec quelque réserve. Aux époques tertiaires, notamment pendant le miocène, sur les bords marécageux des grands lacs d'eau douce, au sein d'une nature tropicale, dans une atmosphère constamment tiède et humide, au pied des palmiers et des fougères arborescentes, ont vécu dans nos contrées des faunes magnifiques, dont les équivalentes ne se retrouvent plus aujourd'hui, à l'état vivant, que dans l'Amérique du Sud ou dans le voisinage des grands lacs africains. Tous les géologues connaissent le beau gisement fluvio-lacustre de Rognac (Bouches-du-Rhône), si bien étudié par Matheron et Munier-Chalmas, et dont la formation paraît s'être étendue, depuis la Provence jusque dans la Catalogne, à travers le Languedoc et le Roussillon. Des cataclysmes géologiques ou plus vraisemblablement des modifications climatériques lentes ont peu à peu amené l'extinction de ces faunes remarquables ou leur émigration vers les contrées tropicales. Peut-être quelques-uns de leurs représentants se sont-ils perpétués, en se modifiant plus ou moins, à travers les âges jusqu'à nos jours. Parmi les descendants de ces mollusques des temps tertiaires, quelques malacologistes comptent le beau *Zonites algirus* L., le Peson ou Vertel de nos garrigues, le plus gros de nos escargots, dont la physionomie particulière tranche un peu au milieu de ses congénères ; quelques autres espèces plus modestes pourraient avoir la même origine ; mais à défaut de documents fossiles, nous en sommes réduits à des conjectures : en tous cas ces restes de faunes anciennes seraient bien peu importants et n'entreraient dans la formation de la faune actuelle que pour une bien faible part.

Après la disparition de ces grandes et belles faunes tropicales, notre région, qui avait pris à peu près sa forme et son aspect actuels, se peupla de nouveau, grâce à des invasions successives, qui se produisirent à diverses époques, sous des influences et dans des conditions mal connues, et qui ont toutes laissé des vestiges plus ou moins grands, de même que les diverses invasions humaines ont laissé leurs traces dans les monuments de notre

sol et dans le sang de nos populations. Il serait téméraire, dans l'état actuel de nos connaissances, de chercher à fixer même approximativement, l'âge et la succession de ces migrations animales. Mais on a pu déterminer avec une certitude relative et une précision suffisante le pays d'où chaque invasion est partie et le lieu d'origine de la plupart des espèces.

La première des invasions qui ont atteint nos contrées paraît être venue du Sud-Ouest de l'Europe, ou peut-être d'un continent disparu, depuis longtemps submergé sous les flots de l'Océan : on peut y voir, si l'on veut, l'Atlantide de Platon, ce continent mystérieux situé au-delà des colonnes d'Hercule, dont l'existence et les malheurs s'étaient conservés dans la mémoire des Grecs. Cette invasion a reçu le nom de migration lusitanienne ou Atlantique. Elle serait très ancienne, peut-être de la fin du tertiaire, en tous cas préglaciaire. Ses restes sont assez importants sur toute la bordure occidentale de l'Europe, depuis le Portugal jusqu'à l'Irlande et à la Grande-Bretagne. Elle est encore assez bien représentée sur les côtes océaniques de la France. Son influence est beaucoup moins sensible dans notre Midi. Nous lui devons les genres *Arion* et *Testacella*, peut-être le *Lauria umbilicata* Drp. ; mais les espèces caractéristiques nous font défaut, *Helix Quimperiana* Fer., *H. fusca* Mont., *H. revelata* Fer., *Geomalacus maculosus* Allm., *Limax Sowerbyi* Fer., *Lauria anglica* Fer., qui se rencontrent dans nos départements de l'Ouest. Les zoologistes attribuent la même provenance au Lapin, au genre *Fringilla*, de l'ordre des Passereaux.

Une seconde invasion, que nous appellerons alpine, a, comme ce nom l'indique, pris naissance dans les Alpes. La faune actuelle de la grande chaîne est pour la plus grande partie de provenance asiatique : il en est ainsi de nombreux Vertébrés, Bouquetin, Chamois, Ours, Marmottes, de la plupart des lépidoptères et coléoptères alpins ; mais à côté de ces immigrants d'Asie, existent encore une faune et une flore indigènes, auxquelles on s'accorde généralement à attribuer une origine tertiaire : ainsi sont considérés

comme autochtones les Musaraignes, les Loirs et Lérots, la Salamandre, quelques oiseaux comme Accenteur alpin, enfin un grand nombre de mollusques terrestres notamment les genres *Campylœa*, *Pomatias*, *Daudebardia*, etc. En général ces derniers animaux n'ont eu qu'une expansion assez limitée, et ne se sont guère écartés du grand massif montagneux et de ses dépendances. Quelques-uns cependant, poussant plus loin leurs migrations, ont atteint nos régions et s'y sont maintenus. Parmi nos mollusques qui ont une origine alpine très probable, on peut citer : *Helix unifasciata* Poir., *Clausilia parvula* Stud., *Pupa secale* Drp., *Pupa variabilis* Drp., *Pomatias septemspiralis* Raz., *Pom. patulus* Drp. Ces espèces se plaisent dans les endroits secs et rocheux, calcaires ; ils ont trouvé dans nos garrigues des conditions très favorables à leur existence.

L'expansion lusitanienne dut coïncider avec un climat humide et relativement chaud, sans grands écarts de température, climat marin en un mot. La période qui vit s'accomplir la migration alpine fut sans doute moins chaude et plus sèche. Avec une nouvelle période tout à fait sèche et froide, appelée xérothermique, se produit une autre invasion qui amène jusque dans l'Europe occidentale, une foule de plantes et d'animaux originaires de l'Asie centrale. On a voulu placer son point de départ sur les plateaux arides situés entre l'Altaï et la chaîne du Caucase ; mais en cette matière, il est prudent de ne pas se montrer trop précis. Durant cette période, l'Antilope Saïga, parcourt en grands troupeaux les plaines alors transformées en steppes, de la terre qui sera plus tard la France, ou vient y faire des incursions, tandis que le souslik et le lemming sillonnent notre sol de leurs terriers. Le gracieux ruminant ne fréquente plus nos campagnes ; avec les jolis rongeurs qui l'accompagnaient, et comme beaucoup d'animaux et de plantes, dits xérophiles, il a définitivement émigré vers la Puszta hongroise et le steppe russe. Mais d'autres et notamment plusieurs mollusques terrestres, se sont perpétués jusqu'à nos jours, par exemple : *Ena detrita* Müll., *Chondrulus tri-*

dens Mül., *Chondrulus quadridens* Mül., *Orcula doliolum* Brug., *Pupilla triplicata* Stud., qui abondent encore aujourd'hui dans l'Asie occidentale et le Sud-Est de l'Europe et se plaisent toujours sur nos côtes secs et ensoleillés.

On constate une nouvelle poussée de formes végétales et animales avec la période glaciaire. Descendus de la zone la plus froide de l'ancien monde, vraisemblablement de l'Asie septentrionale, de nombreux mollusques terrestres accompagnent jusque dans nos contrées méridionales le renne et le mammouth. Le réchauffement de la température a fait périr beaucoup de ces animaux et de ces plantes du Nord ; d'autres sont remontés vers le cercle polaire ou ont cherché un refuge sur nos montagnes élevées ; quelques-uns, plus robustes sans doute, ont persisté jusqu'à notre époque. Pour ne parler que des mollusques, les espèces suivantes ont certainement une origine septentrionale : *Hyalinia nitida* Mül., *Punctum pygmaeum* Drp., *Patula rotundata* Mül., *Helix hispida* L., *Pupilla muscorum* Mül., *Sphyradium edentulum* Drp., *Zus subcylindrica* L., divers *Alcea* et *Vertigo*, *Succinea oblonga* Drp. Ce sont en général de petites coquilles, qui recherchent les endroits frais, humides, le bord des eaux, et s'abritent sous les pierres, les feuilles mortes. Elles pullulent dans tous les dépôts glaciaires. A l'état vivant, elles sont répandues dans toute la région paléarctique. Elles se retrouvent presque toutes dans l'Amérique du Nord. Ce fait démontre qu'à l'époque de leur dispersion, le continent américain était relié au nôtre par des terres aujourd'hui submergées. Il est remarquable que ces espèces soumises depuis tant de siècles à des influences de milieux si différents, dans le temps et dans l'espace, ne se soient pas modifiées, qu'elles aient conservé toujours et partout des caractères identiques et qu'on les retrouve à la fois fossiles dans les dépôts diluviens les plus anciens et vivantes dans nos vallées de l'Europe centrale et des Etats-Unis, à tel point semblables que les conchyliologistes les plus exercés et les plus méticuleux n'ont pu reconnaître et établir entre elles les plus légères variétés. Que devient,

en présence d'une pareille constatation, la théorie de l'influence des milieux ?

On pourrait se demander comment les diverses faunes, d'origines différentes, que nous venons de passer en revue, n'ont pas été entièrement anéanties par les changements de climats et ont encore aujourd'hui des représentants vivant côte à côte, et prospérant dans la même région. L'explication nous semble facile. Selon toute vraisemblance, ces changements climatériques ne se sont pas opérés brusquement, mais par une lente évolution, qui a permis à beaucoup d'espèces, dans certaines circonstances favorables, de s'adapter peu à peu aux nouvelles conditions physiques et de s'acclimater; ils furent d'ailleurs peut-être moins sensibles qu'on ne le pense généralement. Cela paraît vrai en particulier pour l'époque glaciaire, dont la température aurait été moins basse qu'on ne le supposait; une différence de peu de degrés dans la moyenne de notre climat actuel pouvant suffire à rétablir en Europe de vastes glaciers. Il est du reste tout à fait probable qu'au voisinage de la Méditerranée, comme de l'Atlantique, a toujours régné une température plus douce et plus égale qu'à l'intérieur du Continent.

Nous arrivons enfin à une autre invasion, la dernière en date, croyons-nous, et la plus importante de toutes celles qui ont contribué au peuplement de notre région. Il s'agit de la grande invasion méditerranéenne, sur laquelle nous devons nous étendre un peu plus longuement, parce que c'est elle qui a apporté à notre Faune le plus grand nombre de ses éléments, au milieu desquels les vestiges épars des faunes anciennes sont pour ainsi dire noyés, et aussi parce que c'est elle qui lui a imprimé sa physionomie particulière et son caractère propre.

Au point de vue zoologique, le département du Gard est compris presque en entier dans la partie septentrionale de la sous-région circumméditerranéenne, subdivision de la grande Province Paléarctique. Il faut retrancher seulement les plateaux du canton de Trèves et quelques vallées des Hautes-Cévennes, qui se rattachent à la sous-région Européenne, dont la faune et la flore sont très différentes.

Cette sous-région méditerranéenne, qui comprend toutes les contrées soumises à l'influence plus ou moins directe de la grande mer intérieure, est caractérisée par la présence d'un grand nombre de plantes et d'animaux spéciaux, vivant sur tout le pourtour de la Méditerranée et se rencontrant à la fois sur les côtes de Syrie et de Grèce et sur celles de la Provence et de l'Algérie. En France, elle occupe une surface peu étendue en profondeur le long du littoral, pénétrant plus ou moins à l'intérieur suivant des conditions orographiques et climatériques. Elle y est appelée Zone de l'Olivier, du nom de l'arbre qui en est le plus caractéristique. Mais à côté de cet arbre cultivé croissent une foule de plantes qui manquent au reste de la France. Le savant malacologiste allemand Kobelt évalue leur nombre à 600 dans le triangle compris entre Perpignan, Orange et Nice. Nous croyons ce chiffre au-dessous de la vérité. Dans cette même zone habitent aussi un grand nombre d'animaux de tous les ordres, reptiles, insectes, myriopodes, arachnides, isopodes terrestres, qui font absolument défaut aux autres parties de notre pays. Les mollusques terrestres spéciaux y sont également nombreux et variés. Citons parmi les plus caractéristiques et les plus répandus : *Helix vermiculata* Mül., *H. pisana* Mül., *H. pyramidata* Drp., *H. elegans* Drp., *H. conica* Drp., *Cochlicella conoidea* Drp., *C. acuta* L., *C. barbara* Mül., *Rumina decollata* L., *Ferussacia folliculus* Drp., le genre *Hohenwarthia*, *Granopupa granum* Drp., et la foule des Hélices dites Xérophiliennes (les Meissounieiro de nos paysans), dont le polymorphisme extrême a donné lieu à la création d'innombrables espèces sans valeur scientifique pour la plupart. Si de nombreuses espèces sont répandues dans la zone entière, il ne faudrait pas croire cependant que la faune malacologique soit uniformément la même sur tout le littoral français de la Méditerranée, du Cap Cerbère au Ruisseau Saint-Louis. Malgré leur étendue relativement faible, de notables différences faunistiques existent entre les différents points de nos côtes méridionales. A l'Ouest, dans le Roussillon, les Pyrénées font encore sentir leur

influence par l'apport de plusieurs espèces montagnardes ; à l'Est, dans les Alpes maritimes, la montagne qui s'avance aussi jusqu'au voisinage de la mer, amène toute une population malacologique d'origine alpine ; ailleurs, à la limite septentrionale de la culture de l'olivier, quelques mollusques de l'Europe septentrionale ou centrale se mêlent aux mollusques méditerranéens. Enfin la constitution physique et géologique des diverses parties de la zone entraîne de notables différences dans la composition de la faune : les côtes rocheuses de la Provence ne nourrissent pas les mêmes espèces que les plages basses et sablonneuses du Languedoc et du Roussillon ; nos garrigues calcaires ont des mollusques tout autres que les Albères ou les Maures et l'Estérel siliceux. Si on laisse de côté, d'une part, les espèces localisées, ne vivant que dans quelques stations isolées, et d'autre part, les espèces banales, communes partout, on distingue parmi les mollusques de la zone française de l'olivier, deux groupes distincts, qui différencient assez nettement, au point de vue de la faune, la partie orientale c'est-à-dire la Provence, de la partie occidentale formée par les trois départements de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Le département du Gard, situé au centre de la région, forme comme un pays de transition, où s'opère le mélange des deux faunes. On serait tenté de croire que le Rhône forme la limite entre ces deux faunes, c'est-à-dire entre les mollusques de l'Est originaires d'Italie ou de Provence, et les mollusques de l'Ouest, d'origine hispanique. Il n'en est rien. Le grand fleuve n'a pas arrêté dans leurs migrations les espèces venues de l'Est, dont plusieurs ont développé des colonies populeuses dans notre département, lui donnant par là un cachet provençal très accusé. Parmi ces mollusques, on peut citer : *Leucochroa candidissima* Dr., *Helix cinctella* Drp., *H. melanostoma* Drp., *H. bollenensis* Loc., *H. cespitum* Drp., *Clausilia solida* Drp. La limite zoologique, que ces gastropodes n'ont pas franchie, passe un peu plus à l'Ouest, et l'on sera sans doute surpris d'apprendre qu'elle est formée par le modeste fleuve côtier, le Vidourle, au-delà duquel ils ne

se rencontrent plus. Cette observation n'est pas nouvelle et ne s'applique pas seulement aux mollusques terrestres. Elle a été faite il y a longtemps par Valery Mayet, en ce qui concerne les insectes ; de nouvelles recherches permettront sans doute de la généraliser et de l'étendre à toutes les classes d'animaux. Le savant entomologiste de Montpellier cite, dans une de ses publications, un petit coléoptère de la famille des Ténébrionides, *Dendarus coarcticollis* Muls., dont l'habitat normal est en Provence, mais qui n'est pas rare dans le Gard, notamment aux environs de Nîmes, qui atteint les côteaux de Sommières, sur la rive gauche du Vidourle, et qui est complètement inconnu sur l'autre rive, dans le département de l'Hérault. C'est exactement l'habitat de quelques-uns de nos mollusques. Le *Dendarus* est cependant un insecte pourvu d'ailes, pouvant par conséquent se déplacer facilement. Entre les deux rives du petit fleuve, quelle différence climatérique existe donc, trop faible pour être perçue par les sens grossiers de l'homme, et sensible seulement pour l'organisme plus délicat d'un insecte ou d'un mollusque. En parlant du Vidourle, nous avons employé l'expression Limite Zoologique. Elle n'est pas tout à fait exacte. Elle pourrait laisser croire en effet qu'il s'agit d'une ligne de démarcation entre les espèces de l'Est et celles de l'Ouest. Cette idée ne répondrait pas à la réalité. Limite extrême de l'expansion de beaucoup d'animaux de la faune provençale, le Vidourle n'a pas arrêté dans leurs migrations vers l'Est les quelques espèces originaires de la péninsule ibérique, qui ont pu remonter jusqu'à notre latitude. Parmi les mollusques terrestres, d'une origine hispanique non douteuse, nous trouverons *Helix splendida* Drp., *H. cornea* Drp., *H. explanata* L. (celui-ci essentiellement halophile, c'est-à-dire inféodé aux terrains salés), *Pupa polyodon* Drp. Nous citerons encore dans les autres classes d'animaux, comme très caractéristiques, le *Scorpion* roussâtre (*Buthus Europæus* L.) et un petit ténébrionide, *Olocrates abbreviatus* Oliv., voisin mais bien distinct du *Dendarus*. Toutes ces espèces, communes chez nos voisins de

l'Hérault, aussi bien qu'en Espagne et en Roussillon, sont également répandues chez nous, quoiqu'avec un peu moins d'abondance peut-être. Le Rhône lui-même n'a pas arrêté leurs migrations, et pour elles, c'est encore un petit fleuve côtier, le Var, qui paraît former leur limite orientale. Mais à mesure que ces animaux s'éloignent de leur pays d'origine, ils deviennent plus rares et plus localisés, pour disparaître bientôt tout à fait ; de l'autre côté du Rhône, ils ne forment plus que des colonies dispersées. Dans le Gard, le Scorpion roussâtre n'occupe déjà plus que quelques stations disséminées dans nos garrigues ; il est encore moins abondant en Provence, et dans le Comtat. Rappelons que c'est sur ce bel Arachnide observé à Sérignan que Henri Fabre a écrit les savantes et poétiques pages connues de tous.

Comme nous venons de le voir, le Rhône n'a pas fait obstacle à la dispersion des mollusques ni des autres animaux terrestres. Sur les deux rives du large fleuve, aux côtes ensoleillées, la faune et la végétation sont pareilles. La géologie pourrait peut-être nous en fournir l'explication, si l'on admettait que les migrations se sont opérées à une époque où notre grand cours d'eau n'existait pas encore ou avait un régime tout différent de celui de l'époque actuelle. Cette hypothèse a le tort de faire remonter à une date trop ancienne l'âge d'expansion de quelques-uns de nos mollusques. On peut en proposer une autre, qui s'appliquerait mieux, croyons-nous, aux animaux qui nous occupent. Il est permis d'admettre que d'une rive à l'autre des apports, des échanges, ne sont pas impossibles au moyen des alluvions, plantes et feuilles mortes, paquets de roseaux, bois roulés et flottés, poussés par les vents et le courant. Les crues arrachent aux rivages des débris de toutes sortes et vont les déposer au loin. Des êtres vivants peuvent être ainsi transportés à de grandes distances. Des expériences ont démontré l'extrême résistance des gastropodes pulmonés à une immersion prolongée et l'on connaît des exemples certains d'introduction dans des îles de colonies animales, qui ont traversé jusqu'à des bras de mer. Ainsi, loin de constituer

une barrière infranchissable, un fleuve serait plutôt dans bien des cas un agent de dispersion. Il en a été certainement ainsi du Rhône : par sa longue vallée, exactement orientée du nord au sud, ouvrant une trouée vers l'intérieur du continent, et faisant communiquer les pays méditerranéens avec l'Europe centrale, un certain nombre d'espèces septentrionales ont pénétré dans la zone de l'olivier et se sont avancées jusqu'au voisinage du littoral. C'est par cette voie qu'est arrivé chez nous le gros escargot de Bourgogne (*Helix pomatia* L.), qui s'est acclimaté dans quelques îles du fleuve et s'y reproduit. On peut citer aussi comme ayant la même provenance le bel *Helix nemoralis* Lin., qui prospère sur de nombreux points de la vallée, dans les endroits frais et ombragés, mais ne s'en est nulle part beaucoup écarté. De même, certaines espèces méridionales, profitant des chauds abris offerts par ses rives, ont remonté le fleuve et se sont avancées jusque près de Lyon, *Helix cemenalea* Risso, *Pupa similis* Brug., *Pupa granum* Drp.

L'influence des montagnes, au point de vue malacologique, est nulle dans le département. Les Cévennes cristallines, par suite peu favorables au développement des animaux à coquilles, n'ont rien apporté à notre faune ; elles ont opposé à la propagation des mollusques terrestres une barrière plus infranchissable qu'un bras de mer.

L'ère des migrations animales n'est pas close. Ces migrations se poursuivent pour ainsi dire sous nos yeux et se produisent parfois avec une rapidité déconcertante, surtout quand il s'agit d'animaux à marche lente comme les mollusques terrestres. La malacologie est une science toute récente ; elle n'a pas dépassé de beaucoup un siècle d'existence ; dans un si court espace de temps, elle a pu cependant constater des changements faunistiques appréciables. La faune méditerranéenne est surtout en voie de développement depuis les temps historiques. Les Hélices Xérophiliennes se sont répandues depuis longtemps sur les côtes océaniques, grâce à l'influence maritime ; elles ont pénétré à l'intérieur des terres et abondent aujourd'hui aux environs de Toulouse, où elles étaient incon-

nues à l'époque gallo-romaine. Dans la dernière moitié du siècle dernier, les mêmes hélices ont remonté le cours des grands fleuves, et plusieurs sont parfaitement acclimatées aux environs de Paris, de Lyon, d'Angers, où les conchyliologistes ne les rencontraient pas, il y a cinquante ans. Dans ces dernières années on a constaté leur progression constante vers le Nord, où elles ont une tendance à remonter, en suivant les côtes de la Manche et du Pas-de-Calais. Elles se propagent aussi le long des canaux et des voies ferrées. A l'époque contemporaine, la faune orientale a fourni quelques éléments nouveaux à la faune française. Les malacologistes qui vivaient au milieu du **xix^e** siècle, ont assisté à l'arrivée dans nos contrées occidentales de la *Dreissensia fluviatilis* Pal., la jolie moule des eaux douces, originaire des grands fleuves tributaires de la Mer Caspienne, dont la présence a été constatée pour la première fois dans le nord de la France en 1847, et qui depuis a envahi tous nos canaux de navigation et tous nos grands cours d'eau. Elle a atteint notre Midi à une date assez rapprochée, notamment la partie inférieure du Bassin du Rhône ; mais elle pullule actuellement à Beaucaire et à Arles, où elle a parfois obstrué, en s'agglomérant, les conduites d'eau de la ville. Un operculé fluviatile, *Lithoglyphus naticoides* Fer., du Bas-Danube, a récemment fait son apparition dans les bassins du Rhin et de la Moselle, avec tendance à pénétrer dans celui de la Seine par les canaux de navigation. Un pulmoné terrestre, *Xerophila Obvia* Hartm., du Sud-Est et du Centre de l'Europe, vient d'être découvert, il y a quelques années, à Neuchâtel, en Suisse, puis aux environs d'Annemasse (Haute-Savoie), à Aime (Savoie), dans la haute vallée de l'Isère ; il aura bientôt peut-être envahi le Midi de la France. La vulgaire *Helix aspersa* Müll., le Petit-Gris des marchands parisiens de comestibles, a été répandue dans le monde entier, au voisinage des ports de mer, par les navires de commerce ; elle est chez nous, malgré son abondance, une étrangère, venue probablement du Nord de l'Afrique. On pourrait multiplier les exemples de migrations et d'acclimations plus ou moins

récentes, non seulement chez les mollusques, mais dans toutes les classes d'animaux.

L'influence de l'homme n'est sans doute pas étrangère à la dispersion de certaines espèces, faciles à transporter avec divers produits agricoles, tels que les grains, les fourrages, les légumes frais, les plantes et arbustes vivants. L'introduction de quelques coquilles du Sud de l'Europe doit sans doute être attribuée à ce facteur, particulièrement dans notre région habitée et civilisée depuis la plus haute antiquité, et en relations commerciales constantes avec les riches contrées du Midi, avec l'Italie principalement, d'où elle tirait de nombreux produits. Il s'agit bien entendu d'une introduction accidentelle, à laquelle la volonté humaine n'a eu aucune part. Au point de vue économique, les mollusques terrestres n'ont pas assez d'utilité et de valeur pour que leur acclimation systématique ait jamais été poursuivie et qu'elle puisse entrer pour une part appréciable dans le peuplement actuel. Un petit nombre seulement sont employés dans l'alimentation. Les Romains qui en étaient friands, avaient des parcs d'élevage, où ils engraisaient des espèces recherchées tirées d'Italie ou même d'Afrique : nous leur devons peut-être *Helix aspersa* Müll. et *Helix aperta* Born. Les moines, au moyen âge, élevaient aussi des escargots, aliment maigre, dont ils faisaient une grande consommation pendant le Carême : à eux serait due l'introduction en France de l'*Helix pomatia* L., originaire d'Allemagne. Les Espagnols ont importé dans l'Amérique du Sud les belles Hélices hispaniques du groupe de la *Lactea* Müll., qui y sont aujourd'hui consommées couramment sur les tables populaires. En France il existe encore des escargotières, mais on se contente d'élever les espèces indigènes et presque exclusivement l'escargot de Bourgogne, sans faire appel, ce qui est peut-être un tort, aux espèces étrangères à la chair souvent plus délicate. Nous ne mentionnerons que pour mémoire les essais d'acclimatation plus ou moins heureux tentés par quelques conchyliologistes dans leurs

jardins ou dans leurs champs. C'est un facteur négligeable.

D'un autre côté l'homme est un grand destructeur des faunes sauvages. Dès qu'il prend possession du sol, les grands animaux disparaissent devant lui, exterminés par des armes plus ou moins perfectionnées ou chassés par ses cultures et ses industries. La petite taille des mollusques et de la plupart des autres invertébrés paraît devoir les mieux protéger : ni la chasse aux espèces comestibles ni les récoltes du naturaliste ne peuvent en diminuer sensiblement le nombre. Mais par son action, l'homme transforme la nature primitive et modifie les milieux : les incendies qu'il allume dévastent de larges espaces faisant périr tout le peuple des porte-coquilles qui ne peut fuir le fléau ; le défrichement des forêts entraîne l'extinction des formes sylvicoles, amies de l'ombre et de l'humidité, qui s'abritaient sous les grands arbres ; la mise en culture des collines, le reboisement des montagnes, ont fait disparaître celles qui se plaisaient sur les pentes arides et ensoleillées. La faune d'un pays n'est donc pas immuable, fixée depuis les derniers temps géologiques ; elle est au contraire perpétuellement en voie de transformation par suite de l'apparition de certaines espèces et de l'extinction de certaines autres.

Les quelques considérations qui précèdent permettront de se faire une idée du caractère général et de la richesse relative de la faune malacozoologique du Gard. Les idées que nous venons d'exposer sur le peuplement de notre région par les mollusques terrestres s'écartent sensiblement des théories de Bourguignat sur les Centres et les Sous-Centres suivies jusqu'à présent par la plupart des auteurs français. Mieux que ces dernières, nos hypothèses nous paraissent répondre aux objections, et si sur quelques points de détail, elles peuvent être modifiées par de futures observations, nous pensons qu'elles seront confirmées dans leurs grandes lignes. Notre département est assez favorisé au point de vue malacologique : par sa situation géographique intermédiaire entre le Nord et le Midi, par sa constitution géologique en grande partie

calcaire, par son climat doux quoiqu'un peu trop sec et venteux, par ses diverses régions naturelles, plages maritimes, vallées arrosées, côteaux secs et rocheux, il réunit les conditions les plus heureuses pour le développement des mollusques. On doit donc s'attendre à y rencontrer une faune riche et variée. Cette faune est imparfaitement connue et beaucoup de découvertes restent sans doute à faire. Il existe encore trop de lacunes à combler, surtout dans la série des petites espèces hypogées, pour qu'on puisse songer à l'heure actuelle à dresser le catalogue de nos richesses malacologiques. Nous devons nous contenter pour l'instant de poursuivre activement nos recherches et d'en faire connaître les résultats. L'étude particulière de quelques espèces nous permettra de relever des faits intéressants concernant la dispersion des gastropodes extra-marins et de jeter un peu de lumière sur les origines de notre faune.

1^o *Leucochroa candidissima* Drp. — Cette coquille si remarquable par l'épaisseur et la blancheur de son test, se rencontre en abondance, sous des formes légèrement différentes, sur presque tout le pourtour de la Méditerranée, depuis la Syrie jusqu'au Maroc et à l'Espagne. En France elle est très répandue en Provence et remonte, après avoir franchi la Durance, dans le département de Vaucluse. Elle se plaît sur les côteaux arides et pierreux, s'attachant aux plantes desséchées, aux rochers bien exposés, bravant, pendant l'été, les rayons les plus brûlants du soleil provençal, et l'hiver, le souffle glacé du mistral. Elle a traversé le Rhône et se rencontre encore fréquemment sur les hauteurs de la rive droite du fleuve, notamment à Villeneuve-lès-Avignon et à Rochefort. On la trouve çà et là à l'intérieur du département, notamment à Remoulins et dans les garrigues de Courbessac près de Nîmes ; mais à mesure que l'on s'éloigne de la Provence, elle ne forme plus que des colonies isolées, plus dispersées et moins populeuses. L'une de ces colonies prospère sur la costière de la rive gauche du Vidourle près de Sommières. C'est sa limite extrême à l'ouest. Elle manque complètement sur la rive droite de notre petit fleuve

côtier. Elle est tout à fait inconnue dans les départements de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, où elle aurait trouvé cependant, sur bien des points, des conditions favorables à son existence, analogues, semble-t-il, à celles des régions qu'elle habite. Pour la voir apparaître de nouveau, il faut franchir les Pyrénées; elle commence à se montrer dès les premières collines calcaires de la Catalogne. On s'explique difficilement cette lacune dans l'habitat d'une espèce si répandue dans tous les pays méditerranéens.

2° *Helix cinctella* Drp. — Ce mollusque d'origine alpine est également venu chez nous de l'Est, et il a atteint dans notre département sa limite occidentale. Il paraît originaire d'Italie, où il est très répandu dans les provinces septentrionales. Il n'est pas moins abondant en Provence et remonte par la vallée du Rhône jusque dans l'Ain et à Genève. Il a franchi le grand fleuve et se rencontre fréquemment sur ses bords dans le Gard, à Beaucaire, Villeneuve-les-Avignon; il a essaimé quelques colonies à l'intérieur, vers Bagnols-sur-Cèze et Alais. On ne l'a pas signalé au-delà du côté de l'Ouest. Cette espèce au test mince et fragile, recherche les vallons frais et humides, le bord des eaux, les parcs ombragés, les jardins, elle s'abrite sous les touffes de buis, sous les plantes basses, sous les feuilles des arbustes, sur lesquels elle grimpe volontiers. Elle sort après les pluies tièdes du printemps et de l'automne et s'enfonce dans la terre pendant les froids et les longues sécheresses.

3° *Helix melanostoma* Drp. — La belle Hélice à bouche noire, le Terrassan des Provençaux, l'escargot à la chair délicate et estimée des Marseillais, nourrie de feuilles de vigne et de plantes aromatiques, appartient aussi à la faune du Gard, où elle atteint sa frontière au Nord et à l'Ouest. On l'a signalée à Beaucaire, à Nîmes, au Pont-du-Gard, à Bagnols. Elle ne paraît nulle part très abondante. Est-elle indigène dans notre département? S'y est-elle acclimatée à une époque historique reculée? Est-elle au contraire d'introduction récente? Vraisemblablement originaire d'Afrique, elle occupe, en France, depuis

les temps les plus anciens, une zone peu étendue : on la rencontre déjà dans les abris sous roche de Saint-Pons-Gémenos près de Marseille. A l'époque actuelle, elle rayonne autour de l'antique cité commerçante : à l'Est, elle ne dépasse guère Toulon ; au nord, elle atteint Arles et Montmajour, et même Saint-Etienne-du-Grès près de Tarascon ; comme plusieurs autres mollusques provençaux, elle a fondé quelques colonies sur la rive droite du Rhône, mais il n'est pas certain qu'elle n'ait pas été importée chez nous accidentellement ou volontairement par l'homme. Cette Hélice nous fournit un exemple de la facilité avec laquelle certains mollusques terrestres, placés dans des conditions favorables, peuvent s'acclimater. Jusqu'en 1880, elle était complètement inconnue, tant à l'état vivant qu'à l'état fossile, dans le département de l'Hérault ; elle n'aurait pu cependant échapper aux recherches des nombreux malacologistes qui ont exploré ce département privilégié. En 1881, un jeune agrégé de la Faculté des Sciences de Montpellier, Maurice Viguière, en recueillait quelques individus dans les vignes des environs d'Agde. Depuis, l'espèce s'est si bien multipliée dans la région qu'elle est entrée dans la consommation courante des ouvriers vigneron et que les ruisseaux de la ville d'Agde roulent ses coquilles par milliers. On sait positivement qu'elle a été introduite avec des balayures de Marseille employées comme engrais dans les vignes. C'est peut-être à la même cause qu'est due son introduction bien plus ancienne, aux environs de Nîmes : les cultivateurs de la plaine de Saint-Césaire, qui l'appellent « la Marseillaise » paraissent admettre cette origine et donner raison à notre hypothèse. H. Fabre, il y a plus de vingt ans, en avait semé quelques-unes dans son célèbre Harmas de Sérignan. Elles s'y sont parfaitement reproduites et se sont répandues dans les environs.

4* *Clausilia bidens* L. — Cette jolie petite coquille ne vit que sur un seul point du département, le côteau de Saint-Julien à Anduze, où nous l'avons découverte il y a quelques années. Elle commence à se montrer immédiatement au-dessus des dernières maisons du village ; elle

n'est pas rare sous les pierres et sous les mousses, au pied des murs qui bordent les chemins creux et servent de clôture aux olivettes. Chose remarquable, cette espèce n'a été rencontrée authentiquement en France que dans une autre station, la montagne de Cette, où les constructions élevées dans ces dernières années ont dû restreindre singulièrement son domaine, si elles ne l'ont pas fait entièrement disparaître. On l'a bien signalée sur quelques points de la Provence, mais ces indications n'ont rien de certain et auraient besoin d'être contrôlées. Bourguignat la cite aux environs de Montélimar ; elle n'y est point indigène ; le savant géologue Faujas de Saint-Fond, au commencement du xix^e siècle, l'avait acclimatée dans sa propriété de Saint-Fond ; elle ne paraît pas s'y être maintenue. Saint-Simon, le malacologiste de Toulouse, l'avait introduite dans son domaine de Saint-Simon, près de cette ville ; quelques individus rapportés de Cette et déposés sur une vieille muraille moussue s'étaient prodigieusement multipliés ; l'espèce s'est maintenue une cinquantaine d'années, puis a disparu sans cause connue. Voilà donc un petit mollusque dont on ne rencontre en France que des colonies isolées, deux authentiques seulement à notre connaissance. Que faut-il en conclure ? Que ce mollusque n'est pas indigène dans notre pays et qu'il y a été importé accidentellement. Il serait assez difficile de déterminer d'une façon certaine l'époque et les circonstances dans lesquelles son acclimatation a eu lieu. Proposons une hypothèse. La *Clausilia bidens* L. a son habitat normal dans les pays méditerranéens ; elle abonde en Italie, notamment en Toscane, à Rome, en Campanie, où elle recouvre de ses bataillons serrés les ruines des monuments antiques. Il est permis de penser que c'est de là qu'elle a été apportée chez nous à une époque reculée. Sur la montagne de Cette comme sur la colline d'Anduze, de riches Romains avaient sans doute des villas ; peut-être faisaient-ils venir d'Italie des plantes rares, des arbustes, pour l'ornement de leurs jardins. On sait qu'à l'époque romaine, Anduze fut un centre important. Il n'est pas invraisemblable que notre Clausilie ait été introduite

par cette voie, et que trouvant sur ce point particulier des conditions favorables, elle s'y soit multipliée et maintenue jusqu'à nos jours.

C'est probablement aussi de l'époque romaine que date l'acclimatation de *Clausilia leucostigma* Ziegl dans les Arènes de Nîmes, unique station en France de cette belle coquille, essentiellement italienne, qui se plaît particulièrement sur les vieux monuments et qui vit notamment sur les arceaux ruinés du Colisée de Rome.

Deux belles hélices de Provence paraissent avoir la même origine. Toutes les deux sont étroitement localisées, l'une *Helix muralis* Mül., à Orgon (Bouches-du-Rhône), sur la colline qui portait l'antique Castrum Druentioæ, l'autre *Helix serpentina* Mich., à Saint-Oyr (Var), près de l'emplacement de la vieille cité de Tauroentum. La première pullule actuellement sur tous les édifices de Rome, la seconde vit sur les remparts de Livourne et de Pise.

Quelques insectes de notre région sont vraisemblablement venus aussi d'Italie à la suite des conquérants latins : ce sont des coléoptères assez gros, de la famille des Ténébrionides ou Mélasomes, tous à la livrée sombre, à la démarche lente, aux élytres soudées et ne recouvrant pas d'ailes, par suite se déplaçant difficilement, amis des ténèbres et des ruines, absolument inféodés, au moins chez nous, aux habitations de l'homme, dont ils dévorent les déjections. On peut en citer au moins trois espèces : l'élégant *Ahis punctata* Thunb., le singulier *Elenophorus collaris* L., et le *Scaurus tristis* Fab. Ces insectes ne dépassent guère au Nord la latitude de Nîmes, et à l'Ouest ne se rencontrent plus qu'exceptionnellement, en colonies disjointes, acclimatées sur quelques points. Tous trois vivent dans nos Arènes, en compagnie de quelques espèces indigènes : *Scaurus striatus*, *Stenosis angustata*, *Blaps gigas*, *Blaps mucronata*, *B. Similis*. A Nîmes, *Elenophorus* ne se trouve nulle part en dehors des Arènes, preuve qu'il n'est pas autochtone ; comme ses congénères, il n'est pas rare en Italie.

5° *Clausilia Anduziensis* Cout. — Nous fournit un de

ces exemples de localisation, qui ne sont pas rares chez les mollusques terrestres. Cette espèce remarquable par ses costulations écartées, un peu à l'instar de celles de la Scalaire, vit exclusivement sur les rochers à pic de la rive gauche du Gardon, en amont de la ville d'Anduze, le long du chemin de Prafance. Elle y a été découverte, il y a quelques années, par M. Coutagne, de Lyon ; nous l'y avons retrouvée en abondance. On n'en connaît aucune autre station. Aux environs mêmes d'Anduze, on ne recueille que la vulgaire *Clausilia rugosa* Drp., si répandue dans tout le département du Gard. Les deux espèces, morphologiquement assez voisines ne se mêlent pas. Nous croyons d'ailleurs que *Cl. Anduziensis* Cout., n'est qu'une modification, une race locale, de la *rugosa* Drp.

6° *Isthmia claustralis* Gred.— Cette minuscule coquille a été découverte à Bozen, dans le Sud du Tirol, et décrite en 1856, par le savant Gredler. Depuis elle a été signalée sur d'autres points, dans l'Italie du Nord, à Trieste, en Dalmatie, etc. Nous l'avons retrouvée à Mende (Lozère), sur les pentes du Causse, sous les pierres et à Alais, sur le côteau de l'Hermitage, où elle habite dans les murs en pierres sèches qui bordent le chemin, sous les feuilles tombées et pourries des oliviers. Ce sont les deux seules stations connues en France. Locard l'indique à Bordeaux, dans les alluvions de la Garonne, mais la description qu'il en donne ne répond pas au véritable *Isthmia Claustralis*, défini par Gredler. Il est à présumer que de nouvelles recherches feront découvrir sur d'autres points de notre Midi cette rare coquille, à qui sa taille exiguë permet souvent d'échapper à la vue du naturaliste.

7° *Vertigo pusilla* Mül. — Est, comme on sait, une des rares coquilles sénestres de la faune française ; son ouverture est ornée de curieuses denticulations. Elle habite surtout le Nord de l'Europe. Le savant danois Müller qui l'a décrite en 1774, avait pris son type en Danemark. Elle est assez répandue dans la France septentrionale ; mais elle devient de plus en plus rare et localisée à mesure que l'on descend vers le Midi ; elle manque presque entièrement dans la zone méditerranéenne. Aussi est-il intéres-

sant de signaler l'existence d'une colonie populeuse aux environs d'Alais, dans la petite vallée du Galezon, près de son embouchure dans le Gardon. Ce petit mollusque vit dans la mousse qui recouvre les grosses pierres enfoncées dans le sol. S'il s'est maintenu ou peut-être acclimaté dans cette station méridionale, cela tient sans doute à des conditions locales. Par son orientation, la vallée du Galezon est particulièrement froide ; des berges élevées et plantées de grands arbres interceptent les rayons du soleil et entretiennent constamment la fraîcheur et l'humidité ; en hiver la glace persiste longtemps et il n'est pas rare de trouver notre vertigo pris dans le givre, sans avoir l'air de s'en porter plus mal, alors que le moindre excès de chaleur le ferait périr. Cette espèce est un des derniers représentants de la faune glaciaire à l'époque actuelle dans notre pays.

LA LAMPO A PÉTROL

PAR

M. Pierre GUÉRIN

membre résidant

I aviè souvent veïado enco di Raspal.

Tout lou Vésina des sièis ouro dou soir à nouou ouro vénié cascaïa et faire la gazetto.

La grosso Mario, Janetoun et Perdigaletto, très lengo ben penjado, pourtavoun sa lano, sis aguio et tricoto que tricoutaras di dé e dou bé.

Li Raspal se servien de poumpo d'estan, garnido en d'oli d'enfer.

Fasié toujours proun lun per babia.

Pamen, un jour, avien estrèna uno lampo à pétrol.

Ségué un évènemen !

Dou tems que lou vieil Raspal et l'ouuncle Jacque anavoun faire la quadretto d'Alais ou café, li fenno se dounèroun lou mot e la veïado ségué ou gran coumplet.

Més amis ! Quanto bello lampo ! Escalugavo coumo un sourel ! n'on vésié la coulou di coutihoun e non aurié même pougu légi san lunetto.

Aquel soir, déforo, fasié escur coumo la pégo : iaous-savo, trounavo. De tems en tems, li figuro s'aloungavoun, li signe de croux anavoun et li maïsso oussi.

Tout d'un cop, se mettégué à plooure à cournudada.

« Moun Diou ! fasién li vésino, saïque nous foudra coucha ici ! »

« Quaou voulès que sortie en d'aquel tems ? »

Ou même moumen, entendéguèroun idoula lou chin qu'acassavo tout lou ruscle à la porto.

« Mon chien, mon pauvre chien ! cridé la pichoto Louiso que fasié la doumisello vésiado e que varaiavo autour de la taoulo ! Il faut lui ouvrir ! » Foutralo, respoundégué Janetoun, fariès pa' quello !

Ton chien ! Que se bagne, se voou ! sis artel seran ou frès !

Quanté révès ! ou men, drolo ! douvrignes pas ! ourian leu d'aigo jusqu'i cavio !

Louiso qu'avié sa testo, san ren entendre courrigué à la porto en appelant soun chin. Pa pu leu la porto douverto, Médor boumbigué din la cousino trempe coumo uno soupo e régoulan coumo un cruvel. Saoutavo pertout : Coumencé per mettre si patto is espanlo de la drolo e per voulu ié lippa li gaouto.

La paouro pichoto bénisclado de pertout cridavo sécoux.

La grosso Mario que la quoueto dou chin avié emplas-tra souto lou nas coumo un fatras trempa din l'aigo, manqué tounba à la renverso.

Touti li fenno de la veïado gulavoun ou chin.

Lis uno, li coutihoun ou ginoul, drècho sus li cadiero ; lis autri, la bouco douverto coumo un four é lis ieul gran coumo de paumo.

Médor, esfraya, savié pa pus enté coure. Trépavo dou cantoun de l'ié ou cantoun dou fio. Davan la bedigano de la tanto Raspal vougué se foufilla souto la taoulo. Tusté lou pé, la taoulo trentaié é la belle lampo à pétrol cabussé.

Ourias entendu li cris d'une légo.

« Sen perdudo, crldé la tanto Raspal ! anan brula touti »
» vivo ! »

« Cavalisco ! Bougre de mounino, roundinavo Perdiga- »
» leto, en charpant Louiso que plouravo ! Ton chien, ton »
» chien, nous fara uscla coume de canards. Tracassiéro ! »
» Pouiès ben resta tranquillo ! »

Dinc aco, en toubant la lampo s'éro amouçado !

Mai quaou allumo ! « Ou men, disié Janetoun, allumas la poumpo ieun de la taoulo ! se ia de pétrol crémarian coumo de vieil fagot ! »

A la fin, atubèroun la vieille poumpo quiado sus la chiminiéro e lou désastre se descouvriguè : Ero pas gros.

La bello lampo, drècho coumo une quio, lusicié souto la taoulo san veire et san capuchoun.

En resquian, s'éro amouçado d'un co de ven ou d'un co de la quoueto de Médor.

Chacuno vouié explica coumo aco s'ero fa :

« Es ta bedigano que ia fa pouu, disié Janetoun à la
» tanto Raspal ; Babiuso ! respoundié la tanto à Janetoun,
» es de te veïre escambarlado sus la cadiéïro en ti gros
» boutel ! »

Ou mitan de tout aquel bouliveuse, lis ome arrivèroun !

« Moun ami ! cridé la tanto à l'ounele Jacque, encaro
» un paou, l'oustaou e lou village crémaïvoun ! Quante
» esfraï !

» Ah ! la marido droïo ! lou lai moustre de chin !

» I a pas douvert la porto ! a pa saouta sus la taoulo !

» La lampo, nosto bello lampo éro ou saou ! S'es amou-
» çado dou cop !

» Aven créségu que tout brulavo ; Quante malhur ! De
» qué sérian dévengu ! Oussi la podes mettre coumo
» cimbel ! N'ase foute se l'allume maï ! Poumparen un
» paou pu souven e ié viren pa tant, maï ouren pa lis
» arcaneto et lou trémoulun e nosti car seran pas boutou-
» nado. Ai manca agudre maou d'estouma. »

D'aquelo ouro en l'ai, la poumpo servigué tourna y
veïada.

Mai Mario mancava sis aguiado, Janetoun avié son e
Perdigaleto disié que tan voudrié veïa un mort chaco soir.

» N'on avié ben agu paou ! Mai ren éro pas arriva !

» En dou pétrol, éro uno manno ! n'on ourié devista
» uno nieïro ou bout dis artel.

» Pici, Louïso éro pu grando ! Béleu oussi, la lampo ero
» tro aouto ! i avié pa qu'à faire rougna lou dessus dou
» pé. »

Finiguèroun per gagna soun proucès : La lampo à pétrol
séguè arenjado. Agué maï de pé e d'aploum é recoum-
mencé à douna sa bello clarta i babiarello.

Vézés ! Lou prougrès es lou prougrès. Quaou a mès de
lunetto per ié veïre vaou pas li quitta per dévéni avugle.

N'on a paou ! n'on rénègo ! n'on régrèto un moumen li
poumpo que créroun maou e qu'empestoun ! Mai n'on vei
pa l'ouro de révéni à la bello lampo qué luis et qu'esclairo.

LE CHAMP CLOS

PAR

M. Pierre GUÉRIN

membre résidant

I

Quand donc auront fini vos combats dans mon âme,
Être d'orgueil hurlant, qui te démènes, clames,
Désespéré de l'ombre où s'effacent tes pas !
Et toi, fantasque Être de rêve, à l'œil mystique,
Qui poursuis la chimère et te flattes tout bas
De démasquer, un jour, son visage mythique !

Et toi plus redoutable encore, Être de chair !
Qui rappelles le fauve en sa cage de fer,
Toi qu'un bestial instinct fait rugir et secoue !
Quand donc mettez-vous fin, dans cet étroit champ clos
De mon âme foulée où mon destin se joue,
Aux jeux cruels qui font couler le sang à flots ?

II

Être d'orgueil, tu crus régir la destinée !
Effrayer les obscurs de ta force obstinée,
Tenir dans ta main forte un pouvoir quel qu'il fût,
Te parut jeu d'enfant ! Domination, gloire,
Renom, tous ces sommets où tombe un jour diffus
Offraient à tes espoirs un accès de victoire !

— Oh ! durs assauts livrés aux austères devoirs,
A l'œuvre quotidienne et féconde ! Oh ! les soirs
Où près du feu qui meurt l'esprit tendu sanglote !
Vains efforts ! Comme un gouffre insondable, l'oubli,
Dans cette ascension aux cimes les plus hautes,
L'oubli, sérac béant, a tout enseveli ! —

Être de rêve, épris de l'illusion douce
Qu'il existe un bonheur stable à toute secousse,
Tu crus qu'il suffisait d'un cœur candide et pur
Pour forcer les battants de ce palais d'ivoire
Et qu'ennuis ou regrets sur sa voûte d'azur
Prendraient soudain l'éclat stellaire de la moire!

Alchimiste naïf, en joie, en lingots d'or
Tu pensais transmuier ta peine et ton effort !
Tu crus éterniser sur terre l'ineffable,
Les ivresses de Père et le bonheur d'Époux,
Comme si toute eau vive et pure sur le sable
N'était pas vite bue avec un soin jaloux !

— Oh ! Visions de deuil ! Chères faces pâlies,
Immobiles, sans souffle ! Oh ! veilles qu'ont remplies
Les pleurs du Désespoir, la dispute à la Mort,
De ces derniers regards que voile l'ombre horrible !
Evanouissement des splendeurs ! Triste essor
Des flèches au tir sûr vers le cœur pris pour cible ! —

Être de chair, troublé par les afflux puissants
Qui mêlent de la flamme au lourd torrent du sang,
Tu chancelais, blêmi des fièvres de luxure !
Tu trainais tout un monde âpre de voluptés
Dans ton sillage impur ! La brûlante morsure
Des lèvres qu'on attend assoiffait tes fiertés !

Tu te crus invincible et qu'un regard, un geste
Sûrement feraient naître au cœur l'émoi funeste,
Sonneraient l'hallali de défaite aux échos.
Il te parut qu'au bruit de ta voix tentatrice,
Comme aux clairons sonnans l'antique Jéricho,
La plus haute vertu s'écroulerait complice !

Tu vis dans le frisson passager des amants
L'ultime fin qui clot en l'homme ses tourments !
Tu réduisis la vie à des formes sensibles
Sous lesquelles circule un sang chaud et vermeil
Et bravant le destin de ta morgue ostensible
Tu cherchas à leur ombre un sadique sommeil !

— Oh ! le fade relent des molles lèvres peintes !
Oh ! le vomissement des lascives étreintes !
L'âpre goût des baisers ! l'horrible éclat des yeux
Où l'âme ne luit pas ! Oh ! l'atroce souillure
Qui persiste et répugne et dont l'azur des cieux
Ne fait pas oublier l'immonde flétrissure !

III

Être de chair ! Être de rêve ! Être d'orgueil !
Quand donc finirez-vous de vous ruer au seuil
De mon âme ? Voilà le fruit de vos batailles !
Vous avez poursuivi Plaisir, Bonheur, Pouvoir,
Et surgissent soudain du fond de mes entrailles
Le Dégout, l'Impuissance et l'affreux Désespoir !

Quel besoin aviez-vous d'innombrables épreuves
Pour voir s'évanouir comme l'eau des grands fleuves
L'objet de vos désirs devenu du Néant ?
Le Plaisir n'est qu'une ombre et le Bonheur qu'un songe !
Le Pouvoir qu'un fantôme éphémère et bruyant !
Vous connaissiez le fond de ce triple mensonge !

Pourquoi vous obstiner en vos rudes assauts ?
Comme dans le tombeau s'écroulent les berceaux,
Dans le vide infini tombaient vos espérances !
Que n'avez-vous cessé plus tôt vos longs combats
Relevé votre heaume et baissé votre lance
Puisque c'était fatal que vous ne vaincriez pas ?

IV

Vains appels ! Dans leurs chocs ma plainte s'est perdue !
Fermés à la pitié, leur rage s'est accrue !
Cris, Provocations, Piétinements et Heurts,
Cliquetis ont encor redoublé dans la Lice !
Les champions ont repris, sourds à toutes clameurs,
La joute où dans le sang le Pied le plus sûr glisse.

Puis, ricanant, faisant volte face vers moi,
Soudain, ils ont raillé, sinistres, mon émoi !
On eut dit des Bandits, héros de Mascarade :
Le sol tremblait du pas de leurs pesants destriers !
Voici ce qu'un par un, comme dans la parade,
Ils m'ont crié, passant debout sur leurs étriers :

V

L'Être de chair m'a dit : « Ah ! Raffiné crédule !
» Il te faut des plaisirs stables, à ton module,
» Qui craquent sous la dent et nourrissent ton cœur !
» Rassasié, tu crains que la faim ne soit morte !
» Gorgé de voluptés, le dégoût te fait peur
» Et tu mets le désir comme un chien à la porte !

» Mais si le plaisir meurt, le désir éternel
» Revit sans cesse en toi. Sous le baiser charnel
» Qui t'écoeure, un baiser avait fleuri mystique
» Que ta lèvre connut sans l'avoir jamais pris.
» D'y goûter, tu mourrais de joie et tu te piquas
» De nier ce qui seul pour toi reste sans prix.

» Il n'est que les impurs pour parler de souillure !
» Méprise le Plaisir mais non sa meurtrissure
» Qui t'oblige à chercher ce que nul ne trouva.
» Sous la caresse infâme, elle reste le signe
» De l'Idéal Divin où ma Poursuite va
» Et ma lutte a pour fin de t'en rendre plus digne ! »

Puis est venu l'Être de Rêve qui m'a dit :
« Pourquoi, désespéré, ton cœur m'a-t-il maudit ?
» S'il n'est pas de Bonheur, d'où vient donc que tu pleu-
[res ?
» Tu voudrais éternel ce qui n'est que d'un jour !
» En as-tu moins vécu les quelques douces heures
» Qui firent de ta vie un magique séjour ?

» Déjà dans le lointain des temps évanouis,
» Leur souvenir persiste en ton âme éblouie !

- » Même en tes visions de souffrance et d'horreur,
 - » Il est devant tes yeux un radieux sourire
 - » Qui de tes morts aimés efface la pâleur
 - » Et l'Ineffable dure où le Réel expire.
-
- » Il n'est pas de chimère à qui garde une Foi !
 - » Poursuivre, c'est créer ! et mon blanc palefroi
 - » Fait lever devant lui des ombres qui s'incarnent !
 - » L'alchimiste qui trouve au fond de son creuset
 - » Des parcelles d'or pur sous la gongue de marne,
 - » Ignorant du Mystère irait les refuser !
-
- » Dans la nuit de tes deuils et dans ta solitude
 - » Fourmillent des clartés, brille une certitude :
 - » C'est que tu vas mourir, qu'un instant l'Infini
 - » De ta fragilité fit un Palais sublime
 - » Et que, tout monstrueux, du Nadir au Zénith
 - » L'Univers est moins grand que ta poussière infime ».
-
- Enfin l'Être d'orgueil m'a dit d'un ton altier :
- « Tu ne peux consentir à mourir tout entier !
 - » La défaite te froisse et l'oubli t'épouvante !
 - » L'échec, la déchéance et les espoirs déçus
 - » Pour ton cœur irrité sont la houle mouvante
 - » Où sombrent naufragés, les dons que tu reçus !
-
- » Et selon toi, mon crime est de lutter quand même,
 - » De braver la déroute, affrontant l'anathème,
 - » De marcher tête haute, aux plus tristes affronts !
 - » Mais quel est ce pouvoir qu'apporte la Victoire ?
 - » Que valent la Richesse et le Laurier au front ?
 - » Qu'est-ce qu'un nom de plus au gouffre de l'Histoire ?
-
- » Quand ta gloire atteindrait au plus haut des sommets
 - » En serais-tu moins faible ? Et si tu la commets,
 - » Ta faute sera-t-elle à l'abri du Reproche ?
 - » En vain la Renommée évoquerait ton nom,
 - » Tu ne saurais tromper le juge qui t'est proche
 - » Et qui sait si l'estime est méritée ou non !

- » De l'Or et du Pouvoir ne sais-tu pas l'usage,
- » Qu'ils n'ont jamais donné la Grande paix du sage,
- » Que leur force peut faire au plus des Malheureux,
- » Qu'ils produisent la Haine et suggèrent l'Envie,
- » Qu'ils rendent le cœur vil, que les Tyrans en eux
- » Sentent monter la Peur, ce poison de leur vie ?

- » Seul le sot jugera la Puissance au Succès :
- » Plus d'un lâche au renom d'héroïsme eut accès !
- » Le pouvoir n'est qu'en toi ! Qu'importe la Victoire !
- » Le maître qui se venge et devant qui, debout,
- » Tu te dresses, l'œil fier, si fort peut-il se croire ?
- » Le tout est de marcher, superbe, jusqu'au bout !

- » Fais donc de chaque affront un stimulant de lutte !
- » Change en tremplin l'écueil où ton élan se butte !
- » Comme Antée, au contact des chutes sois plus fort !
- » Redresse-toi plus fier chaque fois que tu tombes,
- » Et rends ta Volonté, par un constant effort.
- » Maitresse Souveraine au fond des Catacombes.

- » Vaincu, tu seras grand ! Tombé, tu seras haut !
- » Le clairon sonnera la Diane des héros,
- » Et triste, morfondu, dédaigné, solitaire,
- » Une puissance auguste émanera de toi !
- » En toi, s'accomplira l'ineffable mystère
- » De souffrir comme un homme et d'être plus qu'un roi ! »

VI

Ces mots vibraient encor comme une ardente flamme
Et déjà les Champions se ruaient sur mon âme,
Reprenaient leurs combats, multipliaient leurs coups
Et soulevaient des flots de poussière tragique.
Regrets, Illusions, Vœux, Attente, Courroux
Gisaient dans le champ clos, terrassés sous leur Pique.

Mêlée et chevauchée étranges : Leurs assauts
Entassaient lacérés les débris par monceaux ! —
Tout à coup les destriers, secouant leur crinière,
Dressés sur leurs jarrets, d'un bond si prodigieux
Avec leurs Cavaliers franchirent la barrière
Que mon œil ébloui les perdit dans les cieux.

Et sur le sol meurtri de mon âme surgirent,
Près du creux des sabots, les trois fleurs de l'Hégire :
L'une pourpre : C'était la grande fleur d'Amour
Aux pétales saignant des divins sacrifices ;
L'autre blanche : C'était la Foi dardant au jour
Son calice gonflé de sève créatrice ;

La troisième plus haute et d'un or velouté,
Rutilait de splendeur : C'était la Volonté
Qui noblement dressait ses rigides corolles :
De leurs subtils parfums l'air tiède s'imprégnait.
Dans le champ clos étroit, témoin de ces symboles
Tragique et solennel le Silence régnait...

LES
Musées Archéologiques de Nîmes

RECHERCHES ET ACQUISITIONS

PAR

M. Félix MAZAURIC

membre résidant

Année 1912

Mois de Janvier

6. — *Curieux bronze antique.* — Le Musée de la Maison Carrée s'enrichit aujourd'hui d'une fort intéressante pièce que je dois à l'amabilité de M. Max Raphel, architecte.

Il s'agit d'un bronze d'époque romaine, découvert jadis dans notre ville, et depuis longtemps conservé dans la famille de M. Raphel.

L'objet se compose dans son ensemble de trois parties bien distinctes :

1^o) Un motif ornemental, groupe de *pugilistes*, sur lequel je reviendrai tout à l'heure ;

2^o) Une douille horizontale (0^m03 de diamètre) offrant une surface lisse à l'intérieur et limitée extérieurement par des pans coupés ;

3^o) Un anneau (0^m02 de diamètre) fixé à la partie inférieure.

Ces divers éléments sont soudés entre eux, et séparés par deux rondelles aplaties. Hauteur totale : 0^m10.

L'ensemble est profondément patiné et poli par l'usage.

L'anneau inférieur constitue incontestablement la seule partie *utilisable*, la douille ayant simplement pour fonction de fixer l'objet au milieu d'une tige horizontale en métal ou bois.

Malgré d'actives recherches, je n'ai pu trouver dans les collections aucun bronze identique à celui-ci. Il me paraît cependant avoir quelque rapport de voisinage avec les *bouts de timons de char*, récemment étudiés par M. Héron de Villefosse. Toutefois, une raison majeure s'oppose à cette complète assimilation : c'est que dans tous les objets figurés par le savant archéologue, la douille est *fermée* d'un côté, ce qui n'est pas le cas de la nôtre. Celle-ci était incontestablement traversée de part en part et devait se trouver non pas à l'extrémité, mais sur un point intermédiaire de la hampe horizontale.

Pour le moment, je ne vois qu'une hypothèse quelque peu plausible : c'est celle d'un anneau *porte-guide* qui me fut suggérée par M. A. Reinach. Le faible diamètre de l'anneau indiquerait qu'il s'agit d'un char de petite dimension, peut-être un char votif ? (1)

Le motif ornemental mérite une description spéciale. Il représente *deux pugilistes* dans une attitude étroitement enlacée. L'un d'eux est debout et maintient dans sa main gauche la droite de l'adversaire ; pendant que l'autre main presse contre sa tête pour l'obliger à toucher terre. L'autre lutteur est renversé ; il a le genou gauche en terre et la jambe droite enlacée avec la gauche de son adversaire ; sa main gauche appuyée contre le sol lui permet de prolonger encore sa résistance.

Il existe dans les Musées un certain nombre d'autres répliques de cette scène très animée, notamment au *British Museum* (Londres), à Constantinople, à Saint-

(1) Dans le *Répertoire* de M. S. Reinach (t. III, p. 156) je trouve un bronze de Sofia qui offre quelque analogie avec celui-ci. Le groupe de pugilistes est remplacé par un gladiateur ; l'anneau occupe une place identique ; mais je ne puis distinguer si la partie médiane est percée en forme de douille.

Pétersbourg (*Ermitage*), aux Musées de Florence et à celui du *Louvre* à Paris. La plupart de ces objets proviennent d'Égypte (1), ce qui permet de supposer que le sujet représenté était en grande faveur parmi les artistes alexandrins.

M. le Professeur Joubin, de Montpellier, à qui nous avons montré l'objet, a reconnu sa parfaite ressemblance avec celui du Musée de Constantinople (2).

Nous sommes donc en présence d'une scène fréquemment reproduite par les artistes d'époque hellénistique. Il n'est peut-être pas téméraire d'y voir la réplique de quelque chef-d'œuvre vivement admiré comme le furent les athlètes de Myron.

En terminant, je dois signaler l'exécution assez médiocre de l'exemplaire nimois. Il est certain que notre *faber aerarius* — si toutefois l'objet a été coulé à Nîmes — n'a pas très bien compris son modèle. La jambe gauche du pugiliste vaincu est devenue sa jambe droite, ce qui lui donne une attitude irréalisable. Il ne faut pas s'étonner de ce fait qui devait être la règle générale dans les ateliers de nos pays : il me suffira de rappeler l'imperfection des types de *Mercure* ou d'*Hercule* gaulois que nos Musées nous offrent si abondamment. N'en était-il pas de même, d'ailleurs, pour les vases à reliefs imités d'Arezzo ? Les moules en sont parfois tellement défigurés qu'il devient difficile d'en reconnaître la signification primitive.

9. — La Bibliothèque du Musée s'enrichit d'un certain nombre de manuscrits ayant appartenu à notre savant antiquaire Auguste Pelet. Presque tous ont été publiés dans les *Mémoires de l'Académie*. Je signalerai cependant un curieux dessin inédit, dû au crayon d'Alphonse de Seynes, et représentant la façade d'une *maison romane* démolie vers 1820 aux environs du Palais de Justice.

(1) V. *Répertoire...* t. II pp. 538 et 234 ; t. III pp. 155 et 156.

(2) Trouvé à Antioche et décrit dans son *Catal. des Bronzes* de ce Musée sous le nom d'*Hercule et Antée*. V. sur le même sujet, in *Jahrbuch arch. Inst.* XIII, 1898, l'article de M. Fœster (*Skulpturen von Antiochia*) et la réponse de M. Joubin in *Revue archéol.* 1889. (Quelques bronzes inédits du Musée de Constantinople.)

11. — *Aqueduc romain de la Font d'Eure à Nîmes.*

— En poursuivant mes recherches sur cet ouvrage si remarquable, j'ai été amené à étudier la partie du canal romain qui se trouve sur le plateau, entre le *Pont-du-Gard* et *Vers*, et principalement aux abords du *Pont Roupt* (Pont Rompu). En cet endroit l'aqueduc était maintenu à une hauteur de 5 mètres et plus par une longue rangée d'arcades encore en partie existantes. On connaît la légende, renouvelée de celle de Vienne (1), qui prétend que les Barbares du v^e siècle rompirent le canal en cet endroit, dans le but de prendre la ville par la soif. Les eaux n'auraient cependant point cessé d'affluer par la branche d'amont et les coulées de tuf calcaire, effectivement très abondantes, seraient la preuve de cette mutilation. Tel est l'avis des archéologues locaux qui se sont occupés de la question, notamment de Teissier-Roland qui avait fait une sérieuse étude du canal. Or, toute cette hypothèse est le résultat d'une observation superficielle. La coulée de tuf, au lieu de prendre naissance au niveau du radier du canal, — comme cela aurait dû se produire en cas de rupture brusque, — s'échappait, au contraire, du sommet même de la cuvette, immédiatement au-dessous des dalles de recouvrement. En réalité, il s'était produit là de bonne heure un affaissement de terrain dû à la présence d'un substratum marneux très puissant. Il y eut déformation — aujourd'hui encore très apparente — de l'aqueduc et de nombreuses fuites d'eau se produisirent sur un parcours de près de 100 mètres. On peut aisément d'ailleurs se rendre compte des travaux complémentaires effectués par les Romains pour remédier à cet inconvénient. Pour augmenter la solidité de l'ouvrage ils renforcèrent plusieurs murs et aveuglèrent la plupart des arcades.

(1) A Vienne, du moins, la légende est conforme au récit des anciens auteurs. A Nîmes, elle est récente et d'ailleurs invraisemblable par ce fait que la *Source de la Fontaine*, située en pleine cité, n'aurait jamais permis à l'assaillant de réduire la ville par la soif.

12. — Au cours d'une promenade à la Tour Magne parmi des débris de foyers et fonds de cabanes gaulois avoisinant l'allée supérieure, je recueille une fibule en bronze, dépourvue de son ardillon, mais se rattachant incontestablement aux types de la Tène III.

Mois de Février

16. — *Mosaïque romaine.* — Des fouilles actuellement pratiquées dans la cour du nouveau local de la Société Coopérative l'*Abeille Nimoise* ont amené la découverte d'un pavé mosaïque se rapportant au type dit *opus tessellatum*, mélangé de *sectile*.

Le champ est constitué par un large semis de cubes noirs auxquels s'entremêlent de temps à autre des cubes blancs de 0^m01 de côté et des cubes jaunes de 0^m02.

Sur ce fond régulier sont encastrées des plaques de marbres polychromes, d'albâtre et de porphyre, les unes géométriques (triangles, carrés, rectangles) les autres cordiformes. Grâce à l'amabilité des administrateurs de l'*Abeille* un spécimen assez important de ce pavé a pu être transporté au Musée lapidaire. — Un peson de tisserand avec la marque T a été recueilli au même endroit.

29. — *Tombes médiévales.* — Une promenade à Marguerittes en compagnie de mon vénérable collègue à l'Académie M. le docteur Elie Mazel, nous a permis d'étudier un certain nombre de vieilles tombes en dalles découvertes non loin du carrefour de la *Baraquette*. L'une d'elles renfermait un *pégau* du moyen âge. Il s'agit en réalité d'un cimetière de cette époque situé autour de l'église d'un village aujourd'hui totalement disparu, mais très fréquemment désigné dans nos archives sous le nom de *Notre-Dame de l'Agarne*.

Un peu plus au sud, on voit partout des ruines d'antiques villas romaines : nous y avons découvert un intéressant *solarium* (cadran solaire) taillé dans un bloc de 0^m49 sur 0^m41.

Mois de Mars

1. — *Inscription.* — M. Bourrilly, juge de paix, me fait apporter de Marguerittes le beau fragment suivant d'inscription romaine sur plaque de marbre blanc. Il fut trouvé aux environs de la campagne du Luc où il servait de couvercle à une tombe médiévale :

...ENTO

...(ex testa m)ento.

Lettres de 0^m11 de hauteur.

Il s'agit probablement de quelque beau monument funéraire dont la dépense aura été réglée par testament.

4. — *Inscriptions romaines.* — MM. les architectes Allard et Clerc offrent au Musée lapidaire les trois inscriptions romaines suivantes :

1^a) Q·DOMITIO
 CATILONE
 ..MARO CASSI LIB

Trouvée rue de l'Horloge, 13 (V. mes *Recherches* de l'an dernier, 1911).

2^a) Plaque de marbre blanc, épaisse de 0^m04 et mesurant 0^m68 de large sur une hauteur incomplète de près de 0^m40 :

.....LIAE·EV
NOMIAE·QVAE
VIXIT·ANN·XXXIX
M̄·III·D·II·POTAMON
CONTUBERNALIS
AREOT.....
PIA.....

Lettres de basse époque. Peut-être inscription chrétienne ?

A la deuxième ligne, V et A liés.

...[Caeci]liae Eunomiae, quae vixit ann(is) xxxix, m(ensibus) III, d(iebus) II, Potamon contubernalis, areo t..... pi[s]e]

M. Hirschfeld propose de lire, à la fin : [c]areo t[econjux] pi[issima]

Il n'existe cependant sur le marbre aucune trace de la lettre c, initiale de careo...

Cette inscription était considérée comme perdue depuis longtemps.

Des travaux récents l'ont fait retrouver rue Mûrier-d'Espagne (ancienne maison des Augustins).

BIBLIOGRAPHIE : Grasser, 1607 p. 78 ; — Rulman, *Invent.* pp. 105 et 107 ; — Guiran : *Man'*, p. 156 ; — Ménard VII p. 426 ; — Séguier, 13.801 ; — C. I. L. XII, 3575 ; — *Hist. Lang.* XV p. 839.

3^e) Fragment de cippe funéraire, mouluré et encadré dans un rinceau de feuillage. Calcaire des carrières du chemin d'Alais.

.....NORAT I III VIR IVRIS
D I CONDI PONTIFIC
PRAEF VIGIL ET ARMOR
Q LVCRETIVS HONORAT
PATRI OPTIMO PIETATIS
.....

Dimensions : Hauteur, 0^m25 ; largeur, 0^m62 ; épaisseur, 0^m16.

Grâce à une autre inscription du Musée, on peut rétablir d'une façon certaine le nom de ce quatuorvir qui s'appelait *Lucius Lucretius Honoratus*.

La pierre était connue depuis longtemps, mais l'inscription n'avait pas été reproduite avec une complète exactitude.

Ainsi, à la première ligne il faut lire IVRIS au lieu de son abrégé IVR.

A la fin de la cinquième ligne, tous les auteurs, sauf Guiran et Ménard, ont lu PIENTIS au lieu de PIETATIS. Ceci a son importance, car ce dernier mot, précédé d'une *hedera*, indique que d'autres personnages avaient contribué à l'érection du monument. On distingue en effet au dessous de cette ligne les traces de nombreux caractères qui indiquent que l'inscription comportait au moins deux lignes de plus.

On pourrait ce me semble rétablir ainsi l'inscription :

[Aux Dieux Mânes de *Lucius Lucretius*] *Honoratus*,

quatuorvir juge, préfet des vigiles et des armes. Quintus Lucretius Honoratus à son excellent père. (Et) par les soins pieux de..... et de.....

Je n'ai pas à m'étendre ici sur les fonctions de quatuorvir juge et de préfet des veilles et des armes qui ont déjà fait l'objet de nombreuses dissertations.

BIBLIOGRAPHIE : G. Fr. von Ramingen, 1603 *msc* 13.810, 20 ; — Grosser, 1600 p. 24 ; — Rulman, *Inv.* pp. 23 et 26 ; — Guiran, *msc*, p. 53 ; — Reinesius, p. 60 ; — Baux, *msc*, p. 65 ; — Ménard, VII, p. 187 ; — Séguier, 13801 pl. 20 ; — Herzog n° 122 ; — Wilmanns, 2201^o ; — E. Germer Durand, *notes* ; — *Hist. Lang.* XV, p. 682 n° 254.

16. — *Pierres sculptées de Colias.* — Je reçois aujourd'hui de Colias trois intéressants fragments sculptés, dont la provenance n'est pas absolument certaine. D'après un vague renseignement, ils auraient été découverts, depuis longtemps déjà, aux alentours de la petite chapelle romane dite *Saint-Pierre de Vers*, située le long d'une voie romaine à proximité du Pont-du-Gard.

1^o) Fragment de couvercle d'un sarcophage en marbre blanc sculpté du iv^e siècle. Sur la face, un génie ailé supportant le cartouche central ; à gauche un autre petit personnage s'avance vers lui tenant un rouleau à la main ; plus à gauche, un arbre.

Le dessous du couvercle porte une inscription gravée après coup (vi^e siècle ?...)

.....
.....S-REDDIDIT INCO.....
.....SIGNIS OSTENTATO.....
.....(p) OPVLI MAGNIFICA.....

Tout ce que nous pouvons dire d'après ce débris incomplet, c'est que le personnage inconnu dont il est question devait être quelque saint d'une grande vénération, car il est fait mention de *signes* (miracles) qui se sont manifestés *ostensiblement* en présence du *peuple*.

Pour plus de clarté, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à l'épithaphe de Saint-Eutrope d'Orange (1),

(1) V. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, p. R. Le Blant, t. II n° 563.

laquelle contient une formule assez analogue gravée pareillement sous le couvercle du sarcophage.

*Il convient de louer par quelques vers placés sur son
tombeau*

Celui qui se manifeste par les plus grands signes...

(Qui quamquam crebris ostendet maxima signis)

Je serais donc porté à conclure que ce tombeau, placé devant la chapelle primitive de Saint-Pierre, le long d'une voie romaine très fréquentée, avait depuis longtemps attiré l'attention des passants qui finirent par lui vouer un culte spécial. Des miracles s'étant produits à cet endroit, on résolut d'en perpétuer le souvenir par l'inscription gravée sous le couvercle. A noter que le cimetière de la petite chapelle renferme, outre un grand nombre de tombeaux du moyen âge, plusieurs restes de sépultures remontant aux premiers temps du christianisme.

2°) Grande dalle ornée d'un relief figurant un vase d'où s'échappent dans toutes les directions une multitude de rameaux avec grappes de raisins (Époque carolingienne).

3°) Sorte de pilastre orné d'entrelacs sur la face. Une des tranches est décorée de rinceaux ; l'autre porte une rainure profonde dans laquelle pouvait exactement s'encastrent la dalle précédente.

Ces deux pierres me paraissent appartenir à un même ensemble dans lequel on pourrait, semble-t-il, reconnaître un *chancel* d'époque carolingienne. Le n° 2 serait le panneau et le n° 3 un des montants. Le tout aurait fait encore partie de la primitive petite chapelle.

Mois d'Avril

3. — *Autel aux Proxumes* — M. F. Maruéjol me remet un petit autel aux *Proxumes* provenant des démolitions de l'ancienne *poissonnerie* (Place Belle-Croix).

Il avait été recueilli par notre regretté ami M. Gaston Maruéjol, qui l'avait longuement étudié et se proposait d'en donner l'interprétation à l'Académie de Nîmes. Il est en pierre des carrières des *Lens* et mesure actuellement 0^m18 de haut sur 0^m11 de large et 0^m10 d'épaisseur.

...ROXVM...
..RO-SALV..
..FILI RV...
..LLV A·A..
...LLA-VSL..

Voci la lecture qu'en donne M. Maruéjol dans ses notes manuscrites :

Proxum[is], [p]ro salu[te] fili. Ru[be]llu[l]a a[n]ci[ll]a v[otum] s[olvit] l[ibens] m[erito].

« Aux Proxumes, pour le salut de son fils, la servante Rubellula a élevé cet autel avec reconnaissance en accomplissement de son vœu. »

La pierre est assez maltraitée, ce qui en rend l'interprétation un peu douteuse. C'est certainement la raison qui avait empêché notre éminent ami de la rendre publique. Toute la difficulté réside dans la lecture de la troisième ligne ; il n'est pas absolument sûr que les lettres I et R soient séparées par un point : on pourrait avec presque autant de vraisemblance y voir la lettre A, ce qui modifierait quelque peu la lecture proposée, sans porter atteinte à son sens général. FILI(a)RV(m) au lieu de FILI·RV(b).

10. — *Buste de Dionysos.* — Notre collection de la Maison Carrée s'enrichit d'un intéressant moulage de buste de Dionysos imberbe, la tête entourée de pampres et d'une charmante expression. Le nez avec partie de la joue droite et des lèvres ont été mutilés. L'original en marbre fut découvert il y a déjà quelques années aux environs du village de Bezouze. Il appartient aujourd'hui à M. Clerc, architecte, qui a bien voulu m'autoriser à le faire reproduire pour le Musée.

Ce joli morceau de sculpture était taillé pour surmonter une gaine d'hermès et faisait sans doute partie de la décoration de quelque jardin ou intérieur de maison.

Hauteur, 0^m24 ; largeur à la base, 0^m15.

11. — *Importants ateliers de céramique à Lafoux.*
— Entre Lafoux et Remoulins, immédiatement en aval du pont du chemin de fer, un gué important réunissait,

dès l'époque gauloise, les deux rives du *Gardon*, au pied même de l'oppidum de *Mardieul*.

Au cours de recherches effectuées en compagnie de mes amis MM. Bourrilly et Busquet, je fus frappé par l'extrême abondance des débris de poterie rencontrés sur les berges de la rive droite. Quelques fouilles exécutées à une faible profondeur nous mirent bientôt sur les traces d'importants ateliers de potiers remontant à l'époque romaine et peut-être un peu au-delà.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des développements complets qui trouveront leur place ailleurs. Il me suffira d'énumérer rapidement les types principaux que fournit cette intéressante station ; la plupart sont en terre *grise*, mais on en trouve un grand nombre en terre *jaune* ou *rosée*, quelques-uns ornés de zones peintes en *rouge* :

1°) *Vases à pied*. — *Cruches* pourvues d'une anse latérale, à col cylindrique et allongé, en terre *jaune* ou *grise* ;

Enochoés à bord trifolié. Quelques spécimens d'un type inconnu dans nos régions, munis au-dessus de l'anse d'un bouton en saillie pour appuyer le doigt ;

Guttus ordinaires à col rétréci et panse globuleuse (vases à huile) ;

Gourdes à fond plat et dos arrondi, avec goulot très relevé et rattaché au dos par une anse plate. Type très rare dans les collections, mais extrêmement commun à Lafoux où on en recueille de toutes les dimensions ;

Flacons sans anse à pied allongé d'un type grec, assez rares.

2°) *Ollae*. — Très nombreuses aussi, en terre *grise*, *jaune* ou *rosée* ; plusieurs d'entre elles avec zones peintes en *rouge*. C'est le type des urnes funéraires recueillies dans tous nos tombeaux romains.

3°) *Plats et assiettes*. — Les uns en terre *grise*, à fond plat ; les autres en terre *jaune*, à fond conique et munis d'un versoir.

A signaler aussi de grands vases tronconiques à marli horizontal profonds de 0^m30 à 0^m40.

En résumé, nous avons rencontré là à peu près toutes les formes de céramique ordinaire utilisées à l'époque gallo-romaine. L'étude des ateliers de Lafoux me paraît d'une importance *capitale* pour notre région où un certain nombre de vases en terre grise ont été trop souvent confondus avec les types du moyen âge.

Id. — Au cours de la même journée nous avons effectué quelques recherches sur le bord du chemin qui conduit à la gare de Lafoux. Parmi les ruines de vieux murs romains, nous avons recueilli :

Un fragment de chaîne en fer formée de maillons en forme de 8 ;

Une boucle en fer avec son ardillon ;

Divers clous à tête plate, dont un en bronze ;

Une agrafe de bronze ;

Plusieurs épingles ou *styles* en os poli ;

Une bague à large chaton lisse, également en os.

12. — *Tombe romaine.* — A l'est du village de Saint-Gervasy, dans une terre voisine du cimetière, il vient d'être découvert un riche tombeau romain dont je n'ai pu recueillir qu'une faible partie du mobilier. Celui-ci était renfermé dans une auge cylindrique en pierre dure, recouverte d'une dalle fixée avec des crampons. L'urne cinéraire, les verreries, — fort belles m'a-t-on dit, — de même que les strigiles, ont passé en d'autres mains. Voici le lot du Musée :

1°) Petite *bague en or* formée de fils tressés d'une grande finesse, et disposés en losanges ajourés ; le chaton est en émail de verre irisé :

2°) *Pyxide* en os avec son couvercle ;

3°) Deux petites *lampes* en bronze d'un type déjà rencontré dans nos fouilles du Chemin de Montpellier ; elles étaient accompagnées de leur trépied ;

4°) Petit *miroir* en argent, de forme circulaire ;

5°) *Boucle* de bronze avec son ardillon ;

6°) *Anse* de vase en bronze avec ses appliques ;

7°) Petit objet en argent en forme d'étrier, probablement une *anse* de petite coupe en métal fin ;

8°) Grande *patère* de bronze, argentée intérieurement.

15. — *Inscription médiévale.* — M^{me} veuve Elisabeth Ponton, offre gracieusement au Musée lapidaire une inscription tumulaire en lettres gothiques encastrée dans un mur de sa maison et depuis longtemps signalée, notamment par Ménard dans son *Histoire de Nîmes* (VII, p. 485).

Elle mesure 0^m70 de haut sur 0^m40 de large et 0^m30 d'épaisseur.

| + | ANNO | DNI | M
CC | XC | III | PDIE
KL | FEBR | O | PIE | M
EMORIE | DNS | BER
NARDVS | MARTHE
SII | SACSTA | ECCL
R | NEM | SA | ET | CA |

.....

« L'an du Seigneur 1294, le premier jour des kalendes de février, mourut, de pieuse mémoire, le seigneur Bernard Marthez, sacristain de l'église de Nîmes, prêtre et chanoine... »

L'inscription portait en outre quatre autres lignes qui ont été martelées. Le nom de la famille Marthez était répandu au moyen âge ; M. Germer Durand prétend qu'elle pourrait bien être originaire de Tarascon, pays de *sainte Marthe* (*Déc. archéol.*, 1871, p. 65).

23. — L'industrie des *potiers d'étain* fut toujours très importante à Nîmes depuis le moyen âge. Grâce à la surveillance sévère dont elle était l'objet de la part des autorités consulaires ses produits avaient acquis une grande réputation. Il m'a paru intéressant d'acquérir une de ces vieilles assiettes provenant du château de Valliguières. Elle porte au dos les deux empreintes suivantes :

1^o) Les mots IEAN SEVE-1722, dans une sorte de fer-à-cheval ; au centre les armoiries de la Ville (crocodile et palmier) ;

2^o) Une couronne de marquis avec la lettre C au-dessous et l'inscription NISMES-1731.

Mois de Mai

8. — *Monnaies antiques.* — M. Blanc, directeur d'école à Nîmes, fait don des monnaies suivantes provenant de la montagne de MARBACUM, oppidum celtique de la rive droite du Gardon (commune de Sainte-Anastasie):

1^o) Deux coloniales impériales de Nîmes (3^e émission);

2^o) Denier argent de la famille PORCIA :

Tête casquée de femme, à droite ;

Revers : Victoire dans un bige $\frac{C-CAT}{ROMA}$

3^o) Monnaie gauloise en argent :

Tête casquée à droite (Vir)ODV,

Revers : Dioscure à cheval, la lance en arrêt (Tu)ROCA.

Figurée parmi les imitations des Dioscures dans l'Atlas des monnaies gauloises de H. de la Tour, n^o 5934.

4^o) Denier argent d'Auguste :

Tête de l'empereur couronnée, à droite CAESAR
AVGVSTVS DIVI·PATER PATRIAE

Revers : Les deux princes Caius et Lucius debout.
Entre eux, boucliers, simpulum, lituus : CAESARES
AVGVSTI F·COS·DESIG PRINC·IVVENT

20. — *Inscription romaine.* — M. Jarrige, entrepreneur de maçonnerie à Marguerittes, me fait apporter une stèle romaine provenant de la démolition d'un mazet situé au quartier de *Fontiby* (à la font d'Arquière) :

Q·FABIO

FRVTICIS·L

ATTICO·EX S

TESTAMENTO

« A Quintus Fabius Atticus, affranchi de (Q.Fabius) Frutex, en exécution de son testament. »

Calcaire local. Hauteur, 0^m92 ; largeur, 0^m44 ; épaisseur, 0^m10.

BIBLIOGRAPHIE : Rivoire, *Statist.*, 2 p. 632 ; — E. Germer Durand, *Découvertes*, 1873 ; — C-I-L., XII, 3006 ; — *Hist. Lang.* XV, n^o 1456.

Mois d'Août

3. — Notre collection de sceaux s'enrichit d'une pièce d'origine locale offerte par M. Olier, gérant de l'imprimerie *L'Ouvrière*. C'est un écusson à trois fleurs de lys entouré de l'inscription :

INSPECTEUR G^{AL} DES GARDES NA^{LES}, GARD

10. — Les monnaies suivantes ont été découvertes parmi les fonds de cabanes d'époque beuvraysienne du rocher de *Canteduc* (V. nos *Recherches* 1911 p. 261).

1^o) Obole massaliote, argent, à tête d'Apollon et rouelle ;

2^o) Denier argent de Jules César :

Tête de Vénus à droite.

Revers : Captifs sous un trophée, CAESAR.

3^o) Autre monnaie gauloise en bronze, indéterminable.

Mois de Septembre

8. — Un tombeau romain ayant été découvert au Chemin de Montpellier par les ouvriers de M. Gensane, entrepreneur, ce dernier veut bien me faire parvenir ce qu'il a pu recueillir de cette trouvaille :

1^o) Urne cinéraire en plomb, de forme cylindrique (0^m145 de haut) ;

2^o) Fiole en verre bleu très mince, haute de 0^m055) ;

3^o) Autre fiole à parfum en terre rosée à long col de 0^m062 de haut ;

4^o) Anse de patère en bronze, large de 0^m09, à extrémités en forme de tête d'oiseau.

15. — Nouveaux objets recueillis par M. Falèze au Grau de la Chèvre :

1^o) Amphore grecque à col cylindrique très allongé et anses relevées en pointe au-dessus du col ;

2^o) Fragments de coupes du type arétin, provenant des officines de la Graüfesenque, et portant les marques :

a) RAS(i)

b) FVSCVS

c) CAST·O

3°) Nombreux débris de poterie grecque et romaine.

20. — Au cours des démolitions qui s'effectuent actuellement dans la rue Litré, il a été recueilli par M. Gignoux, architecte de la ville :

Un petit ciseau à froid, un marteau en fer, une tasse en terre cuite et divers autres fragments du moyen âge.

Nous devons signaler aussi la découverte d'un tombeau gallo-romain de basse époque : on n'a pu recueillir que les fragments incomplets de l'auge en terre cuite. Le tout reposait sur une mosaïque très grossière, à côté de laquelle on voyait encore des traces de murs antiques.

Mois d'Octobre

3. — M. A. Méjean, propriétaire à Soudorgues, fait don au Musée d'une tuile provenant du toit de sa maison et portant la curieuse inscription suivante :

CESTE ANNEE 1659 MOI
DVCROS ET CAPELIER
AVONS COMMENCE A FAIRE
DES THUILES
C MARION

Les lettres ont été profondément et soigneusement gravées avant la cuisson.

M. J. Gal, inspecteur général de l'enseignement primaire, a déjà signalé cette trouvaille à l'Académie de Nîmes. D'une note qu'il a bien voulu me remettre à cette occasion, j'extraits les conclusions suivantes :

- « ... On peut supposer que l'auteur de l'inscription, —
- » lettré et soigneux, — n'était autre que Marion, notaire
- » à La Salle, probablement bailleur de fonds. . Les deux
- » associés, Ducros et Capelier, devaient être les ouvriers-
- » patrons chargés de la fabrication... L'entreprise aurait
- » duré peu de temps, faute d'argile, de clients ou de
- » moyens de communication?... La tuilerie était aban-
- » donnée cinquante ans après.
- » ... Ducros, fils (?) du premier patron, ayant eu sa
- » maison détruite pendant la guerre des camisards,

Mois de Novembre

1^{er}. — M. C. Audibert, de Russan, a découvert parmi les ruines de l'oppidum de Marbacum un fragment de plaque de marbre blanc sur lequel on distingue seulement les deux lettres

.....VR.....

.....

Hauteur du morceau, 0^m15.

8. — Un tombeau romain vient d'être découvert sur la route de Beaucaire, non loin de l'octroi. Voici les fragments que nous avons pu recueillir :

1^o) Débris d'un miroir en métal blanc argenté et poli, de forme circulaire, mesurant 0^m10 de diamètre ;

2^o) Feuille de bronze mince et flexible arrondie à la base et terminée en pointe de l'autre côté. Cet objet indéterminé mesure 0^m14 de longueur ;

3^o) Deux petites anses en bronze ayant peut-être appartenu à quelque coffret en bois. Elles sont encore munies de leurs goupilles ;

4^o) Trois fioles à parfum en verre, du type le plus répandu ;

5^o) Débris divers d'assiettes en terre rouge et de vases en verre : urne cinéraire, flacon, etc.

Mois de Décembre

2. — *Hache néolithique.* — Notre collection préhistorique s'enrichit d'une pièce assez rare dans la région. Il s'agit d'une de ces haches polies de proportions gigantesques auxquelles on donne communément le nom de *grands coins* de Bretagne. Elle fut trouvée, il y a quelques années, tout près d'un dolmen du Causse de Campestre au lieu dit *la Barrière*.

Je n'ai pu déterminer exactement la nature de la roche qui la compose, mais je la crois d'origine cévenole. Elle est de couleur jaune verdâtre et un peu micacée (peut-être porphyrite amphibolique ?..)

Les haches polies de notre région ne dépassent guère une douzaine de centimètres : celle-ci mesure 0^m285 de long sur 0^m085 de large et 0^m065 d'épaisseur.

20. — *Fouilles à Canteduc.* — Quelques recherches effectuées dans le courant de ce mois parmi les fonds de cabanes gaulois du quartier de Canteduc (1), nous ont donné les objets suivants :

1^o) Epingle en bronze à tête conique ;

2^o) Plusieurs fragments de chenêts en terre cuite à têtes d'animaux ;

3^o) Col d'amphore grecque avec la marque T au milieu d'une empreinte carrée ;

4^o) Céramique campanienne à glaçure noire lustrée ; plusieurs fonds de coupes avec *palmettes* imprimées en creux ;

5^o) Vases à *incrustations de spath*, assez abondants.

A ce sujet, qu'il me soit permis de rappeler la note que je publiais en 1911 dans la Revue *l'Homme préhistorique* (pp. 25-28) sur les *Vases gaulois à incrustations minérales* découverts dans la région de Nîmes. Il m'avait paru intéressant d'ouvrir une enquête sur l'origine de ce type de céramique. Fallait-il le considérer comme *indigène* ou d'importation *grecque* ?... Avait-on recueilli des vases analogues dans d'autres stations antérieures à la Tène II ou III ?...

Malheureusement la question dut être mal posée, car toutes les réponses — assez nombreuses — qui nous sont parvenues par la suite s'appliquent à des vases plus récents d'époque gallo-romaine. Il y a cependant entre les deux époques une grande différence qui intéresse la *forme*, la *couleur*, la *constitution de la pâte*, etc.

La question demeure donc toujours ouverte, avec cette différence que ces vases gaulois à incrustations au lieu d'être rares comme je le croyais au début sont extrêmement fréquents dans tous les oppidums celtiques des environs de Nîmes. Il serait vraiment singulier qu'on n'en

(1) V. nos *Recherches* précédentes, et notamment 1911, p. 261 in *Mém. Acad. de Nîmes*.

trouvât point ailleurs... Mais la céramique ordinaire gauloise est encore si peu connue !...

6*) Je dois signaler aussi un fragment de grand vase en terre brune, orné d'un bas-relief de 0^m15 lequel n'est autre que la *figuration* d'une anse de patère en bronze. C'est là un exemple curieux de l'instinct d'imitation qui porta de tout temps les céramistes à copier les productions généralement plus parfaites des ouvriers de métal.

7*) Enfin, des milliers de débris de vases ordinaires : coupes, plats, assiettes, ollae, etc., tous d'époque celtique et sans aucun mélange avec des objets romains d'époque impériale.

30. — *Pyxide sculptée en os.* — A l'ouest des fonds de cabanes signalés ci-dessus, se trouve une vieille carrière exploitée, vers l'an 16 avant notre ère, pour la construction du rempart romain (1). Elle fut abandonnée immédiatement après et bientôt comblée par les débris de toute nature qu'y accumulèrent les Romains au cours du 1^{er} siècle de notre ère. Déblayée seulement depuis une vingtaine d'années pour l'agrandissement des manufactures de tapis de M. Saurel, elle fournit à ce dernier l'occasion d'intéressantes trouvailles que nous avons déjà signalées à diverses reprises.

M. Saurel avait bien voulu céder au Musée un très grand nombre de pièces intéressantes. Il met aujourd'hui le comble à son amabilité en nous offrant une petite *pyxide* en os très délicatement sculptée. On y voit deux petits *amours* aux formes potelées dont l'un tient une couronne à la main et l'autre un objet indéterminé ; entre les deux, un vase à pied de forme très élégante. Sa hauteur totale est de 0^m04 seulement.

(1) Cette carrière, bien datée, fut ouverte au milieu des fonds de cabanes dont il vient d'être question. Elle nous donne par conséquent la date extrême de leur occupation, confirmée d'ailleurs par les plus récentes monnaies trouvées dans les cases, lesquelles ne descendent pas au-delà de Jules César.

TABLE DES MATIÈRES

Janvier

	PAGES
Curieux bronze antique trouvé à Nîmes.....	119
Don de manuscrits de l'archéologue Auguste Pelet.....	121
Aqueduc romain d'Uzès à Nîmes (le Pont Raupt).....	122
Fibule gauloise (Nîmes).....	123

Février

Mosaïque romaine, rue Emile-Jamais.....	123
Tombes médiévales et solarium à Marguerittes.....	123

Mars

<i>Fragment d'inscription romaine inédit</i> (Marguerittes)..	124
<i>Trois inscriptions romaines</i> (Nîmes).....	124
<i>Inscription funéraire d'un sarcophage chrétien et restes de chancel</i> (Collias).....	126

Avril

<i>Autel aux proxumes inédit</i> (Nîmes).....	127
Buste de Dionysos (Bezouces).....	128
Importants ateliers de céramique à Lafoux.....	128
Découverte d'objets romains à Lafoux.....	130
Tombe romaine à Saint-Gervasy.....	130
Inscription chrétienne (Nîmes).....	131
Assiette en étain (industrie nimoise).....	131

Mai

Monnaies provenant de l'oppidum de <i>Marbacum</i>	132
<i>Inscription romaine</i> (Marguerittes).....	132
<i>Fragment inédit d'inscription romaine</i> (Nîmes).....	133

Juillet

	PAGES
Fragment de sarcophage sculpté (Nîmes).....	133
Trouvailles d'antiquités au <i>Grau de la Chèvre</i>	133
Bague romaine en bronze.....	134

Août

Sceau des gardes nationales du Gard.....	135
Monnaies provenant du roc de <i>Canteduc</i> (Nîmes).....	135

Septembre

Tombe romaine du chemin de Montpellier.....	135
Objets trouvés au <i>Grau de la Chèvre</i>	135
Fouilles de la rue Litré.....	136

Octobre

Tuile du xvii ^e siècle avec curieuse inscription.....	136
Amphore du <i>Grau de la Chèvre</i>	137
Sépultures préromaines (Nîmes).	137
Objets divers (Nîmes).....	138

Novembre

<i>Fragment d'inscription sur marbre trouvé à Marbacum.</i>	139
Tombe du chemin de Beaucaire (Nîmes).....	139

Décembre

Grande hache néolithique trouvée dans un dolmen (Cam- pestre).....	139
Recherches parmi les fonds de cabanes de <i>Canteduc</i> (Nîmes).....	140
Pyxide en os, sculptée (Nîmes).....	141

CONCOURS OUVERTS

pour les années 1912 et 1913.

L'Académie met au Concours deux études, pour participer aux prix à décerner, savoir :

I. — Médaille d'or de la valeur de 300 fr.

A DÉCERNER EN 1913

Monographie d'une localité comprise dans les limites actuelles du département du Gard.

II. — Médaille d'or de la valeur de 300 fr.

A DÉCERNER EN 1914

Gaston BOISSIER. — *Sa vie, ses œuvres*; Insister sur l'influence de ses origines nimoises.

CONDITIONS COMMUNES AUX DEUX CONCOURS :

Les œuvres seront adressées *franco* au secrétaire perpétuel de l'Académie, au plus tard le 31 *décembre* 1912, pour le premier concours, et le 31 *décembre* 1913, pour le second concours.

Elles ne seront point signées et porteront une épigraphe, répétée sur un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur.

Les travaux devront être inédits, n'avoir été présentés dans aucun autre concours, et seront conservés dans les archives de l'Académie.

Les auteurs auront toutefois le droit d'en faire prendre des copies, mais à leurs frais et sans déplacement.

Les prix seront décernés dans la séance publique qui suivra la remise des manuscrits.

DOCUMENTS ANNEXES

pour servir à l'histoire de l'Académie.

DONATEURS, PERSONNEL, SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES, PUBLICATIONS

DONATEURS A L'ACADÉMIE

- 1^o { Jean-François Séguier, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes, et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Charles Prudent de BACQUÉVÈRE, évêque de Nîmes (*Conjointement*).

Résumé des actes :

15 septembre 1778. — *Donation entre vifs, par J.-François Séguier, à l'Académie (acte aux minutes de M^e Nicolas, notaire à Nîmes, aujourd'hui étude Keller), comprend :*

- Tous ses livres, imprimés ou manuscrits, gravures, cartes et
- estampes ; son entière collection d'antiquités, médailles tant anciennes que modernes ; son cabinet d'histoire naturelle avec l'herbier.
- et généralement tout ce qui forme ses différents cabinets des choses ci-dessus énoncées, avec les tablettes servant à icelles (le tout estimé vingt-cinq mille livres).

(*Approbation par Lettres patentes de juillet 1779.*)

19 janvier 1780. — *Seconde donation entre vifs, par M. J.-François Séguier, à l'Académie (acte aux minutes de M^e Nicolas, notaire à Nîmes, aujourd'hui étude Keller).*

- La maison et jardin où le dit Séguier habite, situés au faubourg et
- dans l'enclos des RR. PP. Carmes, confrontant les hoirs Masmé-
- jean, Dame veuve Comte, le chemin qui va aux Cinq-Vies et le
- s^r Gallian, — à charge de la rente due annuellement aux RR. PP.

» Carmes (1), pour prendre possession après le décès dudit s^r Séguier,
» et de mad^{me} sa sœur, (2) — à la charge, en outre, de payer douze
» mille livres à l'Œuvre de la Miséricorde de Nîmes, et trois mille
» livres à l'hôtel-Dieu de la même ville.

» Sont intervenus au dit acte : Messire Pierre-Joseph de Roche-
» more, chanoine-archidiacre de la cathédrale de Nîmes, supérieur
» et administrateur de l'Œuvre de la Miséricorde, et s^r Daniel Mur-
» jas, receveur de l'hôtel-Dieu, qui donnent quittance des deux som-
» mes de 12.000 et 3.000 livres, payées antérieurement par les mains
» de M. de Génas, délégué de l'Académie, des deniers de M^{sr} de Bec-
» delièvre, évêque de Nîmes. »

21 janvier 1780. — *Acte de rachat de lods, grevant la pro-
priété Séguier, au profit des PP. Carmes, moyennant le
paiement d'une somme capitale de quinze cents livres.
(Aux minutes de M^r Mercier, notaire à Nîmes, aujourd'hui
étude de M^r Martin, notaire.)*

NOTA. — L'Académie de Nîmes a été dépouillée de toutes les valeurs
dues à la générosité de J.-François Séguier, par le décret de la Con-
vention (1794), portant confiscation des biens des communautés reli-
gieuses et corporations diverses.

2^e L'abbé d'ORNAC de Saint-Marcel, prévôt de l'église cathédrale de
Nîmes (neveu de M^{sr} de Beccolièvre) et membre de l'Académie.

10 juin 1779. — « Fait don manuel d'une somme de trois mille
» livres, pour fonder un prix, qui serait distribué de deux en deux
» ans au jugement de l'Académie, et sur le sujet qu'elle proposerait,
» en observant qu'il n'y ait rien dans l'ouvrage couronné qui pût
» blesser la religion, les lois ou les mœurs. »

(Extrait d'une délibération de l'Académie, à la date ci-dessus, 10
juin 1779.)

(1) M. Séguier déclare que cette maison et le jardin sont de la directe des
PP. Carmes, et l'évalue quinze mille livres (il l'avait fait bâtir lui-même pour
y loger ses collections, à son retour d'Italie en 1755).

(2) Séguier, né le 25 novembre 1703, est décédé le 1^{er} septembre 1784, âgé de 81
ans. M^{me} Marianne Séguier, sa sœur, lui survécut; son décès n'eut lieu que le 29
mars 1786.

3^o Edouard-Joseph-Alexandre MAUMENET, membre de l'Académie (1).
15 octobre 1873. — *Testament olographe, aux minutes de*
M^e Guérin, notaire à Nîmes, aujourd'hui étude de M^e Bellot.

Après avoir constitué sur la tête de M^{me} Aline Roque, seconde femme et veuve de son père, l'usufruit de tous ses biens, et disposé d'une partie sous forme de legs au profit de divers membres de sa famille, le testateur veut que, liquidation faite de ce qu'aura laissé M^{me} veuve Maumenet, née Roque, le tout soit remis à l'Académie, « pour le produit être employé à faciliter l'instruction secondaire ou » supérieure des enfants ou adultes, dénués de fortune, tant filles que » garçons, sans égard à leur religion, à leur pays, même à leur nation- » nauté, — et s'en rapporte à l'Académie pour organiser l'adminis- » tration du capital qu'il lui laisse, et la répartition des revenus en » provenant, suivant ses intentions : — son vœu est que le choix des » bénéficiaires dont on payera tout ou partie des frais d'instruction, et » d'entretien au besoin, soit guidé par l'espoir qu'ils donneront d'être » un jour des hommes ou femmes supérieurs, plutôt que par toute » autre considération. Autant que possible, un même protégé sera » poussé jusques aux plus hautes études ; et quand il les aura termi- » nées, une pension strictement alimentaire pourra lui être accordée » pendant un an, pour lui permettre de chercher une position. »

(M^{me} veuve Maumenet, usufruitière, est décédée à Nîmes
le 5 mai 1897.)

4^o Jacques-Prosper-Ernest SABATIER, membre de l'Académie (2).
1^{er} juin 1881. — *Extrait de son testament, aux minutes de*
M^e Grill, notaire à Nîmes, aujourd'hui étude de M^e Martin.

« Je lègue à l'Académie de Nîmes ce qui me revient de la succes- » sion de ma cousine, M^{me} Huguet, ou la somme équivalente, dont » les revenus seront employés à payer la pension d'un ou de plu- » sieurs enfants pauvres au lycée de Nîmes ou à une école de l'État. »

Cette somme déterminée par les calculs de l'Administration de l'en- » registrament, pour l'acquittement des droits de succession, doit s'élever

(1) Décédé le 4 juillet 1874.

(2) Décédé le 15 décembre 1881.

à 54.713 fr. 23 ; mais elle ne pourra être mise à la disposition de l'Académie, pour recevoir l'emploi obligatoire, qu'après le double décès de 1^o M. Gaston Huguet, légataire en usufruit des valeurs provenant de la succession de M^{me} Huguet ; 2^o M^{lle} Françoise dite Fanny Mathieu, légataire en usufruit de tous les biens, sans exception ni réserve, qui composeront la succession de M. Sabatier.

L'Académie étant absolument dépourvue de ressources pécuniaires pour acquitter les frais de mutation sur le montant de son legs compris au testament Sabatier, le Conseil municipal de Nîmes, informé de cette situation, a bien voulu, par délibération du 27 juin 1883, autoriser la mairie de Nîmes à faire l'avance de ces frais à l'Académie, qui ne sera tenue de les rembourser que par un prélèvement sur le chiffre de son legs, lorsqu'elle entrera en possession.

(M. Gaston Huguet est décédé le 21 décembre 1899.)

(L'autorisation du legs a été accordée par décret du 5 février 1902.)

5^e Louis-Jules SALLES, doyen de l'Académie (1).

15 février 1900. — *Extrait de son testament, aux minutes de M^e Renouard, notaire à Nîmes, aujourd'hui étude de M^e Flaissier.*

« Je donne et lègue dix mille francs à l'Académie de Nîmes pour
» fonder un prix suivant les instructions qui seront données par mon
» légataire universel. »

D'après ces instructions, « les intérêts de ces dix mille francs seront
» employés à fonder un prix annuel pour récompenser la plus belle
» découverte, le perfectionnement le plus utile, ou la meilleure œuvre
» littéraire, artistique ou musicale, qui aura été faite dans le départe-
» ment du Gard pendant le cours de l'année. Le testateur laisse à ses
» confrères de l'Académie le soin de régler eux-mêmes le mode de
» cette espèce de concours qui portera le nom de prix Jules Salles et
» dont la récompense sera une médaille de 300 francs en or ou la
» somme de trois cents francs en écus. Dans le cas où il ne se pré-
» senterait pas de concurrent sérieux dans l'année, le prix serait
» remis à l'année suivante en doublant la somme. »

(L'autorisation du legs a été accordée par arrêté préfectoral du 31 janvier 1902. La première attribution en a été proclamée à la séance publique de l'année 1904.)

(1) Décédé le 30 décembre 1900.

TABLEAU NOMINATIF
DES
MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

BUREAU DE 1912

Président d'honneur : M. LE PRÉFET DU GARD (*disposition statutaire*).

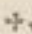
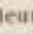

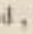
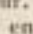


<i>Président.....</i>	M. Michel JOUVE, I. Ⓞ, conseiller à la Cour d'appel.
<i>Vice-Président.....</i>	M. ROBIN Nil-Joseph, colonel d'infanterie en retraite, C. ✻, I. Ⓞ.
<i>Secrétaire perpétuel.</i>	M. Paul CLAUZEL I. Ⓞ, avocat, ancien bâtonnier.
<i>Secrétaire adjoint...</i>	M. Jules PUECH, docteur en médecine.
<i>Troisième.....</i>	M. Fernand BRUNETON, ✻.
<i>Biblioth.-Archiviste.</i>	M. Félix MAZAURIG, conservateur du Musée archéologique.

PERSONNEL DE L'ACADÉMIE DE NIMES

au 31 décembre 1912.

CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS,

comprenant 36 Académiciens ordinaires ayant leur domicile de fait
dans la ville de Nîmes.

Nos d'ordre.	DATES des nominations.	NOMS DES ACADÉMICIENS.	PRÉDÉCESSEURS immédiats.
		Messieurs	MM.
1	9 mai 1874.	Melchior Doze, I.  , C.  ,  ,  , peintre.	Flouest.
10	27 février 1875. . .	René Deloche, O.  , inspect. général en retraite des ponts et chaussées. (1)	Abbé Goiffon.
3	6 avril 1878.	Victor Robert, avocat, ancien bâtonnier.	Bonnard.
4	11 février 1882. . .	Marcellin Clavel, anc. présid. du trib. de com.	Henri Roussellier.
5	2 juin 1883.	Elie Mazel, docteur en médecine.	Présbl. Pelon.
6	2 mai 1885.	Gustave Fabre, I.  , pasteur.	Ernest Roussel.
7	27 juin 1885.	Georges Maurin, avocat, ancien magistrat.	Emile Im-Thörn.
8	—	Comte Edgard de Balincourt, O.  , chef d'es- cadrons en retraite.	Albin Michel.
9	25 mars 1889.	Paul Clauzel, I.  , avocat, ancien bâtonnier.	Aurès.
10	9 avril 1892.	Fernand Bruneton,  , anc. présid. de la Société d'agriculture.	Ern. Delépine.
11	10 février 1894. . .	Emile Reinaud, I.  ,  , avocat, doct. en droit.	Eugène Bolze.
12	—	Félicien Allard, architecte.	Ch. Liotard.
13	7 juillet 1894.	Chanoine François Durand,  , aumônier du Lycée.	D ^r Reynaud.
14	28 juillet 1894. . .	Gustave Barral, I.  , docteur en médecine.	Costalet.
15	1 ^{er} juin 1895.	Gaston Marudjol, ancien maire de Nîmes.	De Montvaillant.
16	29 juin 1895.	Chanoine Cl. Delfour, docteur ès-lettres.	Estève.
17	29 février 1896. . .	Pierre Delabarre, docteur en médecine.	E. Falgairolle.
18	15 mars 1897.	Gérard Lavergne, ingénieur.	A. Bigot.
19	19 mars 1898.	Michel Jouve,  , docteur en droit, conseiller à la Cour d'appel.	Ch. Lenthéric.
20	16 décembre 1899.	Robin Nil-Joseph, colonel d'infanterie en re- traite, C.  , I.  . (2)	Rocalort.
21	2 décembre 1905. .	Chanoine Joseph Bonafoi, supérieur de Saint- Stanislas, à Nîmes.	Général Bertrand.

(1) Entré dans la Compagnie au titre de correspondant en 1864.
membre non résidant en 1881.
revenu comme membre résidant en 1902.

(2) Entré dans la Compagnie au titre de correspondant en 1889.

Nos d'ordre.	DATES des nominations.	NOMS DES ACADEMICIENS.	PRÉDÉCESSEURS immédiats.
		<i>Messieurs</i>	<i>MM.</i>
22	2 décembre 1905..	Alexis La Haye, directeur de l'École des Beaux-Arts, à Nîmes.	A. Grotz.
23	30 décembre 1905..	Armand Coulou, ✕, président de chambre à la Cour d'appel de Nîmes.	E. Bondarand.
24	—	Jules Puech, docteur en médecine, à Nîmes.	L. de Castelna.
25	9 mars 1907.....	Max Raphael, architecte.	Alexandre Du-ros.
26	—	Félix Mazauric, conservateur du Musée archéologique.	Benoit-Germain.
27	14 décembre 1907.	Georges de Sorbier de Pougadoresse, avocat, conseiller général.	Marquis de Valfons.
28	7 mars 1908.....	Chanoine Gustave Contestin, docteur en théologie.	Chanoine Julien.
29	1 ^{er} octobre 1908..	Abbé C. Nicolas, chanoine (1).	D ^r Rebol.
30	21 novembre 1908.	Louis Triat, pasteur, président de l'Association culturelle de Nîmes.	Jules Gal.
31	20 mars 1909....	Jean Bosc, avocat.	F. Daudet.
32	11 mars 1911....	Pierre Guérin, professeur au Lycée de Nîmes (2).	J. Poinsu.
33	—	Abbé Albert Durand, directeur à l'Institut Saint-Félix (Nîmes) (3).	C. Ferry.
34	6 mai 1911.....	Elie Peyron, avocat.	A. Donnedieu de Valbres.
35	18 novembre 1911	Eugène Margier, juge au tribunal de 1 ^{re} instance de Nîmes.	P. Béranger.
36	—	Salomon Kahn, I. Ⓔ, rabbin de Nîmes et de Montpellier.	G. Fabre.
37	29 avril 1912....	Charles L'Hopital, Inspecteur d'Académie du Gard.	G. Maruéjol.

CLASSE DES MEMBRES NON RÉSIDANTS,

comportant 24 Académiciens ordinaires ne résidant pas dans la ville de Nîmes.

<i>Messieurs</i>			
1	4 décembre 1880.	Gondard, I. Ⓔ, archéologue, à Manduel.	—
2	30 avril 1881.....	Louis Michel-Jaffard, O. ✕, I. Ⓔ, conseiller à la Cour de cassation (4).	—
3	25 juillet 1881....	Prosper Falgairolle, Ⓔ, à Vauvert, archiviste de la ville.	—
4	17 janvier 1891....	Marsaut, ingén.-direct. des Mines, à Bessèges.	Villard.
5	—	D'Albionse Lionel, présid. honor., à Uzès (5).	Abbé Magnen.
6	—	De Laville, curé-archiprêtre, à Uzès (6).	Im-Thôn.
7	17 janvier 1891....	Albert Marignan, directeur de la Revue du Moyen Âge, à Aiguévives (7).	Comte de Pontmartin.
8	15 décembre 1894.	Abbé Fred. Souchard, à Pont-Saint-Esprit.	Abbé Blanc.
9	15 décembre 1894.	Edouard Logol, ✕, président de l'Union des associations agricoles du Sud-Est.	Léonce Carnier.
10	4 janvier 1896....	Edmond Falgairolle, I. Ⓔ, Procureur de la République, à Montpellier (8).	E. Bosc.

- (1) Entré dans la Compagnie au titre de membre non résidant en 1894.
 (2) id. id. correspondant en 1910.
 (3) id. id. id. en 1903.
 (4) id. id. résidant en 1878.
 (5) id. id. correspondant en 1873.
 (6) id. id. id. en 1884.
 (7) id. id. id. en 1888.
 (8) id. id. { de correspondant en 1886.
 { membre résidant en 1893.

Nos d'ordre.	DATES des nominations.	NOMS DES ACADÉMICIENS.	PRÉDÉCESSEURS immédiats.
		<i>Messieurs</i>	<i>MM.</i>
11	18 janvier 1896...	Fernand Desfours-Darte, \odot , receveur de l'enregistrement à Mortagne-sur-Huire (Orne).	B. Rousselier.
12	24 avril 1897...	Raymond Fétrier, I. \odot , past., à St-Bippolyte-du-Fort (1).	A. Jeanjean.
13	14 mai 1898...	Abbé Étienne Bonisson, directeur du collège de l'Immaculée-Conception, à Sommières.	Ch. Gide.
14	1 ^{er} juin 1901.....	Odile Pannet, \odot , O. M. A., docteur en droit, Le Reynard par Quissac (Gard) (2).	J. Rocafort.
15	6 mai 1905.....	Abbé Louis Basoul, curé-doyen de Sommières.	René Deloche.
16	2 décembre 1905...	Paul Faucher, à Levesque, par Sauve (Gard).	Abbé Albran.
17	30 décembre 1905..	Numa Julien, I. \odot , d ^r en médecine, à Beaucaire.	Hugues.
18	juillet 1906.....	Ernest Dessaux, I. \odot , directeur du Lycée français de Monaco (3).	Siméon Lhermite.
19	14 décembre 1907..	Henri de Pontmartin, archiviste-paléographe (Les Angles-Gard).	Germer-Durand.
20	28 décembre 1907..	Amédée Varin d'Ainvelle, maire de Servas (Gard).	Torcapel.
21	24 octobre 1908..	Jules Gal, \otimes , inspecteur général de l'enseignement primaire, à Paris (4).	Abbé Nicolas.
22			
23	22 décembre 1909.	Phébus Jouve, juge de paix à St-Gilles (Gard).	Lombard Dumas.
24	17 décembre 1910.	Joseph-Antoine Lacroix, I. \odot , à Beaucaire.	Domergue.
	31 décembre 1910.	Jules Poinso, \odot , professeur au Lycée de Marseille (5).	Bruguier-Rouze.

MEMBRES HONORAIRES.

Messieurs

- 25 avril 1874..... Le cardinal Anat. de Cabrières, évêque de Montpellier.
- 16 décembre 1876... Osw. Dauphiné, prof. de rhétorique au Lycée Condorcet.
- 23 février 1878..... Paul Bonnard, anc. profess. de philosophie, à Paris.
- 31 janvier 1891..... Bory, ancien député du Cantal, président à la Cour d'appel d'Amiens (6).
- 17 décembre 1892... Joseph Blanc, peintre d'histoire, à Paris.
- 17 décembre 1892... Léopold Morice, statuaire, à Paris.
- 2 décembre 1895... Frédéric Paulhan, homme de lettres, à Paris.
- 12 janvier 1895..... Baptiste Bonnet, homme de lettres, à Bellegarde (Gard).
- 5 décembre 1896... Gaston Darboux, G. O. \otimes , membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris.
- 16 janvier 1897..... Mgr Béguinot, évêque de Nîmes.
- 4 décembre 1897... Fr. Mistral, O. \otimes , homme de lettres, à Maillane (7).

(1) Entré dans la Compagnie au titre de correspondant en 1891.
 (2) id. id. id. id. en 1897.
 (3) id. id. id. membre résidant en 1901.
 (4) id. id. id. id. en 1905.
 (5) id. id. id. id. en 1906.
 (6) id. id. id. id. en 1889.
 (7) id. id. id. correspondant en 1886.

- 8 janvier 1896. . . . Ch. Lenthéric, O. ✽, I. ☉, †, inspecteur général des ponts-et-chaussées, à Paris (1).
- 19 novembre 1898. . . E.-A. Martel, avocat, à Paris (2).
- 22 avril 1899. . . . Ernest Daudet, I. ☉, homme de lettres, à Paris.
- 18 novembre 1899. . . Gaston Griolet, C. ✽, juriconsulte, à Paris.
- 16 décembre 1899. . . Mgr Fuzot, archevêque de Rouen (5).
— Mgr A. Fahre, évêque de La Réunion (4).
- 28 juillet 1900. . . . Camille Jullian, O. ✽, correspondant de l'Institut, professeur au Collège de France, à Paris.
- 1^{er} décembre 1900. . . Jacques Rocafort, I. ☉, docteur ès-lettres, professeur au lycée Saint-Louis, à Paris. (5)
- 4 avril 1905. . . . Paul Révoil, C. ✽, directeur de la Banque ottomane, à Constantinople.
- 30 mai 1903. . . . Gabriel Ferrier, C. ✽, peintre, membre de l'Institut, à Paris.
- 23 janvier 1905. . . . Léon Nadal, O. ✽ I. ☉, ancien premier président de la Cour d'appel de Nîmes (6).
- 18 novembre 1905. . . Ed. Bondarand, I. ☉, archiviste du département du Gard (7).
- 30 décembre 1905. . . L. Enjalbert, pasteur de l'Eglise réformée (8).
— Eugène Fermaud, premier président de la Cour d'appel de Nîmes.
- 20 octobre 1906. . . . E. Cheysson, C. ✽, membre de l'Institut, à Paris (décédé en 1910) (9).
- 9 février 1907. . . . E. Benoit-Germain, ✽, ☉, à Nîmes (10).
- 21 novembre 1908. . . Gustave Coste, G. O. ✽, général de division en retraite, à Paris.
- 6 février 1909. . . . Fernand Daudet, avocat, ancien bâtonnier (11).
— Gabriel Carrière, ☉. (12).
- 20 mars 1909. . . . Galien Mingaud, I. ☉, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Nîmes.
- 15 mai 1909. . . . Jean Aicard, de l'Académie française, 40, rue du Luxembourg, Paris.

(1) Entré dans la Compagnie au titre de correspondant en 1865.
(devenu membre résidant en 1868.)

(2) id. id. correspondant en 1889.

(3) id. id. id. en 1874.

(4) id. id. id. en 1872.

(5) id. id. { membre résidant en 1894.
membre non résidant en 1899.

(6) id. id. membre résidant en 1899.

(7) id. id. correspondant en 1872.

(8) id. id. (devenu membre résidant en 1881.)

(9) id. id. id. en 1893.

(10) id. id. correspondant en 1887.

(11) id. id. membre résidant en 1891.

(12) id. id. id. en 1894.

(12) id. id. id. en 1895.

- 24 juillet 1909..... Jules Charles-Roux, C. ✱, ancien député de Marseille, 42, rue Pierre-Charron, Paris.
14 mai 1910..... Abbé Jules Martin, numônier, à Sommières.
5 novembre 1910.... Robert Michel, de l'École française de Rome.
31 décembre 1910.... Joseph Déchelette, conservateur du Musée de Roanne.
— Joséphin Péladan, homme de lettres, à Paris.
14 janvier 1911..... Chanoine Camille Ferry, vicaire général honoraire (1).
11 mars 1911..... Abbé Th. Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges (Cher).

CLASSE DES CORRESPONDANTS

EN NOMBRE ILLIMITÉ.

Messieurs

- 28 mars 1868..... Alexis Giraud-Teulon, homme de lettres, à Caissargues.
15 avril 1871..... P. Cazalis de Fondouze, ing. civil, à Montpellier.
7 février 1885..... Chanoine Ferd. Saurel, de Montpellier.
30 novembre 1889.. Arthur de Cazenove, à Lasalle.
31 mai 1890..... Henri Mazel, ✱, attaché au ministère de la marine, à Paris, ex-directeur de la revue *l'Ermitage*.
16 janvier 1892... Barré de Saint-Venant, ☉, inspect. des forêts, à Nevers.
31 décembre 1892.. Ulysse Topi, bibliothécaire à Savignano di Romagna (Italie).
4 novembre 1893.. Mgr Henri Constans, Le Vigan (Gard).
9 février 1895..... Alfred Falguière, ☉, chef de bureau à la sous-préfecture, Le Vigan.
20 avril 1895..... Docteur J. Bouillet, à Capostang (Hérault).
— Abbé Pierre-Marie Roux, ☉, curé à Anjargues.
17 décembre 1898.. M^{me} Marthe Boucoiran-Dubos, ☉, à Saint-Geniès-de-Malgoirès (Gard).
25 mars 1899..... Antonio de Portugal de Faria, à Paris.
5 juin 1899..... Dr Malzac, à Lasalle (Gard).
10 mars 1900..... Ernest André, directeur de la « Revue pratique d'agriculture », à Pont-Saint-Esprit (Gard).
19 mai 1900..... Henri Roux, I. ☉, directeur d'école, Nîmes.
28 juillet 1900..... Mme Garidel-Alégre, I. ☉, à Bagnols-sur-Cèze (Gard).
4 janvier 1902... Pier Luigi Calore, à Pesco Sansonesco, province de Teramo (Italie).

(1) Entré dans la Compagnie comme membre résidant en 1876.

- 15 juin 1905..... Albert Roux, I. (2), célibataire, à Sanilhac (Gard).
11 juillet 1905..... Mlle Elise Mourès, à Alais (Gard).
2 décembre 1905.. Ga-ton Darboux, professeur à la Faculté des Sciences
de Marseille.
30 décembre 1905. Abbé Chaillan, curé d'Albaron-en-Camargue.
28 décembre 1907.. Abbé J.-G. Fesquet, curé-doyen de Saint-Hippolyte-
du-Fort.
2 mai 1908..... Pierre Fataf, pasteur à Congénies (Gard).
— Henry Nègre, compositeur de musique, à Paris.
30 mai 1908..... Jean Benouard, homme de lettres, à Paris.
14 juillet 1908.... Abbé Henri Grange, docteur en droit canon, curé de
Saint-Maximin (Gard).
21 novembre 1908. Abbé Honoré Aigon, curé de Saint-Paul-et-de-Caisson
(Gard).
— Docteur Josef Zawodny, de Prague (Autriche-Hon-
grie).
— P.-H. Bigot, professeur d'histoire au Lycée d'Alais.
11 décembre 1909. Comte Tardy de Montravel (Théodore), de Vers (Gard).
17 janvier 1911... Léon Maury, professeur à la Faculté libre de théologie
protestante de Montauban.
11 mars 1911..... Henry Baragnon, à Alais (Gard).
— Ferdinand Gaebe, professeur au Lycée de Montpellier.
20 mai 1911..... Marcel Fabre, avocat, docteur en droit, à Uzès (Gard).
— Louis Bontoux, critique d'art, à Beaucaire (Gard).
2 décembre 1911. Madame la baronne de Charnisay, femme de lettres, à
Courbessac (Gard).
19 février 1912... Louis Merle, magistrat, membre de la Société des
Archives historiques de Saintonge (Saintes).
-

LISTE

DES

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

- Aisne*..... Société académique des sciences, arts et belles-lettres de Saint-Quentin.
— Société académique de Laon.
— Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.
— Société historique et archéologique de Château-Thierry.
- Alger*..... Société historique algérienne, à Alger.
- Allier*..... Société d'émulation de l'Allier, à Moulins.
- Alpes (Basses-)*... Société académique, à Digne.
- Alpes (Hautes-)*... Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
- Alpes-Maritimes*.. Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.
- Aube*..... Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.
- Aude*..... Commission archéologique, à Narbonne.
- Aveyron*..... Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez.
- Belfort (Terr. de)*. Société belfortaine d'émulation, à Belfort.
- Bouches-du-Rhône*. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres, à Aix.
— Société de statistique de Marseille.
— Académie des sciences, belles-lettres et arts, Marseille.
— Annales de la Société d'études provençales, à Aix.
— Bibliothèque de l'Université d'Aix-en-Provence.
- Calvados*..... Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
— Société archéologique de France, à Caen.
— Société des antiquaires de Normandie, à Caen.
— Commission des beaux-arts, à Caen.

<i>Calvados</i>	Le Courrier, Bulletin de l'Institut pédagogique international (16, rue Guilbert).
<i>Charente</i>	Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.
<i>Charente-Inférieure</i> .	Académie des belles-lettres, sciences et arts, à La Rochelle.
—	Société des archives historiques de Saintonge et d'Aunis, à Saintes.
<i>Cher</i>	Société des Antiquaires du Centre, à Bourges.
<i>Constantine</i>	Société archéologique, à Constantine.
—	Académie d'Hippone, à Bône.
<i>Côte-d'Or</i>	Académie des sciences, arts et belles-lettres, à Dijon.
—	Commission départementale des antiquités, à Dijon.
—	Société des sciences historiques et naturelles, à Semur.
<i>Côtes-du-Nord</i>	Société archéologique et historique du département des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.
<i>Creuse</i>	Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.
<i>Doubs</i>	Société d'émulation du Doubs, à Besançon.
—	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Besançon.
—	Société d'émulation de Montbéliard.
<i>Drôme</i>	Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.
<i>Eure</i>	Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Evreux.
<i>Eure-et-Loir</i>	Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
—	Société dunoise, à Châteaudun.
<i>Finistère</i>	Société d'archéologie, à Quimper.
—	Société académique, à Brest.
<i>Gard</i>	Société scientifique et littéraire, à Alais.
—	Société d'étude des Sciences naturelles, à Nîmes.
—	Comité de l'Art Chrétien, à Nîmes.
—	Bibliothèque communale, à Bagnols-sur-Cère.
<i>Garonne (Haute-)</i> ..	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, à Toulouse.
—	Université de Toulouse.
—	Société archéologique du midi de la France, à Toulouse.

<i>Garonne (Haute-)</i>	Académie des Jeux Floraux , à Toulouse.
—	Société d'histoire naturelle, à Toulouse.
<i>Gironde</i>	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Bordeaux.
<i>Hérault</i>	Bibliothèque de la ville et du musée Fabre, à Montpellier.
—	Société archéologique, à Montpellier.
—	Académie des sciences et lettres, à Montpellier.
—	Société d'étude des langues romanes, à Mont- pellier.
—	Société archéologique, scientifique et litté- raire, à Béziers.
<i>Ille-et-Vilaine</i> ...	Société archéologique, à Rennes.
—	Société Historique et archéologique de l'ar- dissment de Saint-Malo.
<i>Indre-et-Loire</i>	Société d'agriculture, sciences, arts et belles- lettres d'Indre-et-Loire, à Tours.
<i>Isère</i>	Académie delphinale, à Grenoble.
—	Société de statistique et des sciences natu- relles, à Grenoble.
<i>Jura</i>	Société d'émulation du Jura, à Lons-le-Saulnier.
—	Société d'agriculture, sciences et arts, à Po- ligny.
<i>Landes</i>	Société de Borda, à Dax.
<i>Loir-et-Cher</i>	Société des sciences et des lettres, à Blois.
—	Société archéologique, scientifique et litté- raire du Vendômois, à Vendôme.
<i>Loire</i>	Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres, à Saint-Etienne.
—	<i>Diana</i> , société historique et archéologi- que du Forez, à Montbrison.
<i>Loire (Haute-)</i>	Société d'agriculture, sciences, arts et com- merce du Puy-en-Velay.
—	Société agricole et scientifique de la Haute- Loire, Le Puy.
<i>Loire-Inférieure</i> ..	Société académique, à Nantes.
—	Société archéologique, à Nantes.
<i>Loiret</i>	Société archéologique et historique de l'Or- léanais, à Orléans.
—	Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, à Orléans.
<i>Lot-et-Garonne</i> ...	Société d'agriculture, sciences et arts, à Agen.

<i>Lozère</i>	Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, à Mende.
<i>Maine-et-Loire</i>	Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
<i>Manche</i>	Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, à Saint-Lô.
—	Société académique, à Cherbourg.
—	Société historique et archéologique de l'Arrondissement de Saint-Malo.
<i>Marne</i>	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Châlons-sur-Marne.
—	Académie de Reims, à Reims.
—	Société des Amis du vieux Reims, à Reims.
—	Société des sciences et arts, à Vitry-le-François.
<i>Meurthe-et-Moselle</i>	Académie de Stanislas, à Nancy.
—	Société d'archéologie lorraine, à Nancy.
<i>Meuse</i>	Société philomathique, à Verdun.
—	Société des lettres, sciences et arts, à Bar-le-Duc.
<i>Morbihan</i>	Société polymathique du Morbihan, à Vannes.
<i>Nièvre</i>	Société nivernaise des lettres, sciences et arts, à Nevers.
<i>Nord</i>	Société des sciences, des lettres et des arts, à Lille.
—	Société d'émulation, à Cambrai.
—	Société d'agriculture, de sciences et arts, à Douai.
—	Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts, à Dunkerque.
—	Société d'agriculture, sciences et arts, à Valenciennes.
—	Société d'émulation, à Roubaix.
—	Université et Académie de Lille.
<i>Oise</i>	Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise, à Beauvais.
—	Comité archéologique, à Senlis.
—	Comité archéologique, à Noyon.
<i>Pas-de-Calais</i>	Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.
—	Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, à Arras.

- Pas-de-Calais*, . . . Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
- Société académique, à Boulogne-sur-Mer.
- Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
- Puy-de-Dôme* Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont-Ferrand.
- Pyrénées (Basses)*. Société des sciences, lettres et arts, à Pau.
- Pyrénées-Orientales*. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.
- Rhône*. Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Lyon.
- Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, à Lyon, 6, rue de l'Hôpital.
- Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon.
- Saône-et-Loire*, . . . Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres, à Mâcon.
- Société éduenne, à Autun.
- Société d'histoire et d'archéologie, à Châlon-sur-Saône.
- Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, à Châlon-sur-Saône.
- Saône (Haute)*, . . . Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Haute-Saône, à Vesoul.
- Sarthe*, Société d'agriculture, sciences et arts, au Mans.
- Société historique et archéologique du Maine, au Mans.
- Savoie*, Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry.
- Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, à Saint-Jean-de-Maurienne.
- Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, à Chambéry.
- Académie de la Val-d'Isère, à Moutiers.
- Savoie (Haute)*, . . Société florimontane, à Annecy.
- Seine*, Société des antiquaires de France, à Paris.
- Société nationale d'agriculture de France, à Paris.
- Société d'anthropologie, à Paris.
- Société philotechnique, à Paris.
- Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris.

<i>Seine</i>	Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris.
—	Bibliothèque de l'Université de Paris, à la Sorbonne (Paris).
—	Annales du musée Guimet, à Paris.
—	Société académique Indo-Chinoise de France, à Paris.
—	Revue de la Société des études historiques, à Paris.
—	Société d'étude des langues grecques, à Paris.
—	<i>Journal des Savants</i> , à Paris.
—	<i>Bibliothèque de l'école des Chartes</i> , à Paris.
—	<i>Revue de l'histoire des religions</i> , par M. Albert Réville (Annexe du musée Guimet), à Paris.
—	<i>Polybiblion</i> , à Paris.
<i>Seine-et-Marne</i> ...	Société d'agriculture, sciences et arts, à Meaux.
<i>Seine-et-Oise</i>	Société des sciences morales, des lettres et des arts, à Versailles.
—	Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, à Versailles.
—	Société archéologique, à Rambouillet.
<i>Seine-Inférieure</i> ...	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Rouen.
—	Société des Amis des sciences naturelles, à Rouen.
—	Société havraise d'études diverses, au Havre.
<i>Somme</i>	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Amiens.
—	Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.
—	Société d'émulation, à Abbeville.
<i>Tarn</i>	Société des sciences, arts et belles-lettres, à Albi.
<i>Tarn-et-Garonne</i> ..	Société des sciences, belles-lettres et arts, à Montauban.
<i>Var</i>	Société d'études scientifiques et archéologiques, à Draguignan.
—	Académie du Var, à Toulon.
<i>Vaucluse</i>	Académie de Vaucluse, à Avignon.
—	Société du Museum Calvet, à Avignon.
<i>Vienne</i>	Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
—	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts, à Poitiers.

- Vienne (Haute)...* Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
- Vosges.....* Société d'émulation des Vosges, à Epinal.
- Yonne.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
- Société d'études, à Avallon.
- Société archéologique, à Sens
-

Sociétés étrangères correspondantes.

- Allemagne*..... Académie d'histoire et archéologie de Thuringe,
à Iena.
Académie royale des Sciences et Belles-Lettres
de Bavière, à Munich.
- Alsace-Lorraine*. Académie de Metz.
— Société des sciences et arts de la Basse-Alsace,
à Strasbourg.
— Société d'histoire naturelle, à Colmar.
- Angleterre*..... Société littéraire et philosophique, à Man-
chester.
- Belgique*..... Académie royale d'archéologie de Belgique, à
Anvers.
— Société d'archéologie de Bruxelles.
— Revue Mabillon.
- Espagne*..... Athénée de Barcelone.
- Etats-Unis*..... Smithsonian Institution, à Washington.
— Société d'histoire naturelle, à Boston.
— Société zoologique d'Harvard Collège de Cam-
bridge (Massachussets).
— *Geological Survey*, à Washington.
- Italie*..... Accademia dei Lincei, à Rome.
— R. Accademia delle Scienze dell' Istituto di
Bologna.
— Académie des sciences, lettres et arts, à Modène.
— Museo civico di Verona.
— Società di Storia patria per la Sicilia Orientale,
Palazzo Universitario, à Catania.
— Bollettino Storico Romagnolo (Felix Ravenna).
- Mexique*..... Secretaria de Fomento, colonizacion é industria
de la Republica Mexicana, à Mexico.
- Norwège*..... Université de Norwège, à Christiania.
- Roumanie*..... Institut météorologique de Roumanie, à Bucarest.
- Suède*..... Université royale de Lund.
— Académie des Antiquités au Musée national de
Stockholm.
— Bibliothèque de l'Université royale d'Upsala.
— Société royale des sciences et lettres de Gothen-
bourg.
- Suisse*..... Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
— Société Neuchâteloise de géographie, à Neuchâtel.
— Société historique et archéologique de Bâle.
- Uruguay*..... Museo nacional de Montevideo.

LISTE DES OUVRAGES

ADRESSÉS A TITRE D'HOMMAGE A L'ACADÉMIE DE NIMES

au cours de l'année 1912

JEAN LAROUZIÈRE : *Réveries intimes ; poésies ; ouvrage posthume.*

J. E. MALAUSSÈNE : *L'évolution d'un village-frontière de Provence. Saint-Jeannet (Alpes-Maritimes).*

ALPHONSE ARTOZOUL : *Jehan de Saint-Geluis, évêque d'Uzès.*

CLAUDE GIGNOUX : *Essai sur quelques nouvelles méthodes d'éducation.*

MARCEL FABRE : *Le culte de la Raison et de l'Être suprême à Uzès en 1794 et 1795.*

LIONEL D'ALBIOUSSE : *Vie du comte d'Albioussé.*

GALIEN MINGAUD : *Notes zoologiques ; 6^e fascicule, sur un embryon de Castor.*

ALBERT ROUX : *Charactissa istorica à l'occasion de la Fêlibrejada de Beoucaïre.*

ABBÉ CHAILLAN : *Saint Césaire, évêque d'Arles (470-543).*

COLONEL ROBIN : *L'Emir Abd-el-Kader dans la grande Kabylie.*

EUGÈNE PINTARD : *Le long du Vidourle.*

Pour son fils.

ALBERT HUGUES : *Les stations préhistoriques et les Tumulus de Saint-Géniès-de-Malgoirès (Gard).*

PAUL KAHN : *La psychologie de l'Enfant traduit en justice.*

GALIEN MINGAUD : *Rapports sur les travaux de la Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Nîmes, pendant l'année 1911.*

Faune des vertébrés du département du Gard.

Le Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes.

DOCTEUR MAURICE REYNAUD : *Contribution à l'étude de la Tuberculose rénale et de son traitement par la néphrectomie. A propos d'un cas d'ostéomyélite prolongée.*

Notes sur des ossements fracturés suivis de consolidation pendant la vie, trouvés dans un tumulus à Saubert, canton de Meyrueis (Lozère).

HENRI NOEL : *Historique et florule du Mont Duplan. Des anomalies de la sécrétion lactée.*

Nouvelles observations de sécrétion lactée chez les femelles non fécondées et chez les mâles.

Du privilège des médecins en matière de liquidation judiciaire.

Les odeurs du corps humain.

Influence de la musique sur l'homme et les animaux.

Le nez dans les maladies.

Le cyclisme. Son hygiène ; ses bienfaits.

CHARLES BELLET, président de la Société d'Archéologie de la Drôme : *M. le chanoine Ulysse Chevalier, membre de l'Institut ; son œuvre scientifique ; sa bio-bibliographie.*

CHANOINE NICOLAS : *Une nouvelle Histoire de Saint-Gilles.*

CHANOINE ALBERT DURAND : *Le néolithique dans la région de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).*

EMILE LEBON : *Gaston Darboux : Biographie, Bibliographie analytique des écrits.*

PAUL THOULOZE : *Hégésippe Moreau : Essai d'étude psychologique.*

Une dame d'artiste : M. le chanoine Veissière, premier directeur de la Maîtrise épiscopale de Nîmes (1826-1898).

LAURENT AMAT : *Sus la ribo daou Gardou : Poésies languedociennes et françaises (dialecte cévenol).*

ALFRED GASSIER : *Théâtre romantique : Artevelde, Nicolas Flamel. Œuvre posthume.*

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DE NIMES MÉMOIRES.

PREMIERE SÉRIE (XVIII^e SIÈCLE).

Recueil des pièces lues dans les séances publiques et particulières de l'Académie royale de Nîmes. 1756. 1 vol. in-8° (Epuisé).

Recueil (factice) de pièces en prose et en vers lues à l'Académie, de 1768 à 1777 (Epuisé).

DEUXIEME SÉRIE (1804—1822).

Statuts de l'Académie du Gard (1805). Brochure in-8°.

Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'an xiii (1804-1805).
Broch. in-8°.

— — pendant l'année 1806. 1 vol. in-8° (Epuisé).

— — pendant l'année 1807. 1 vol. in-8°.

— — pendant l'année 1808. 1 vol. in-8°.

— — pendant l'année 1809. 1 vol. in-8°.

— — pendant l'année 1810. 1 vol. in-8°.

— — pendant l'année 1811. 2 vol. in-8°.

Notice ou aperçu analytique des travaux les plus remarquables de l'Académie royale du Gard, depuis 1812 jusqu'en 1822. 2 vol. in-8°.

Lacune de 10 ans (1822-1832).

TROISIEME SÉRIE (1832—1850).

Mémoires de l'Acad. roy. du Gard, 1832. 1 vol. in-8° (Epuisé).

— — 1833-34. 1 vol. in-8° (Epuisé).

— — 1835-1836-1837. 1 vol. in-8° (Epuisé).

— — 1838-1839. 1 vol. in-8° (Epuisé).

— — 1840-1841. 1 vol. in-8°.

— — 1842-1843-1844. 1 vol. in-8° (Epuisé).

— — 1845-1846. 1 vol. in-8°.

Mémoires de l'Académie du Gard. 1847-1848. 1 vol. in-8°.

— — 1849-1850. 1 vol. in-8° (Epuisé).

Règlement de l'Académie du Gard. 1850. Brochure in-8°.

QUATRIEME SÉRIE (1851—1860).

Mémoires de l'Académie du Gard. 1851. 1 vol. in-8°.

— — 1852. 1 vol. in-8°.

— — 1853. 1 vol. in-8°.

— — 1854-1855. 1 vol. in-8°.

— — 1856-1857. 1 vol. in-8°.

— — 1858-1859. 1 vol. in-8°.

— — 1860. 1 vol. in-8°.

Règlement de l'Académie du Gard. 1860. Broch. in-8°.

CINQUIÈME SÉRIE (1861-1870).

Mémoires de l'Académie du Gard.	1861.	1 vol. in-8°.
—	—	1862. 1 vol. in-8°.
—	—	1863. 1 vol. in-8°.
—	—	1863-1864. 1 vol. in-8°, avec les tables de 1864 à 1866.
—	—	1864-65. 1 vol. in-8°.
Règlement de l'Académie du Gard.	1866.	broch. in-8°.
Mémoires de l'Académie du Gard.	1865-66.	1 vol. in-8°.
—	—	1866-67. 1 vol. in-8°. (Epuisé).
—	—	1867-68. 1 vol. in-8°.
—	—	1868-69. 1 vol. in-8°.
—	—	1869-70. 1 vol. in-8°, avec les Tables décennales de 1861 à 1870.

SIXIÈME SÉRIE (1871-1877).

Mémoires de l'Académie du Gard.	1871.	1 vol. in-8°.
—	—	1872. 1 vol. in-8°.
—	—	1873. 1 vol. in-8°.
—	—	1874. 1 vol. in-8°.
—	—	1875. 1 vol. in-8°.
—	—	1876. 1 vol. in-8°.
—	—	1877. 1 vol. in-8° en 2 parties.

SEPTIÈME SÉRIE (1878) (Format *ex-ando*).

Mémoires de l'Académie de Nîmes.	1878.	1 vol. gr. in-8°.
Règlement de l'Académie de Nîmes.	25 mars 1878.	broch. in-8° de 33 pages.
Mémoires de l'Académie de Nîmes.	1879.	1 vol. gr. in-8°.
—	—	1880. — — (Epuisé).
—	—	1881. — —
—	—	1882. — —
—	—	1883. — —
—	—	1884. — —
—	—	1885. — — avec les Tables décennales de 1871 à 1880.
—	—	1886. 1 vol. gr. in-8°.
—	—	1887. 1 vol. —
—	—	— — Supplément : <i>Manuel de Dhuoda</i> , 1 vol. gr. in-8°.
—	—	1888. 1 vol. gr. in-8°.
Règlement de l'Académie de Nîmes.	21 janvier 1888.	broch. in-8° de 30 pages.

Mémoires de l'Académie de Nîmes. 1889, 1 vol. gr. in-8°.

—	—	1890,	—	—
—	—	1891,	—	—
—	—	1892,	—	—
—	—	1893,	—	—
—	—	1894,	—	—
—	—	1895,	—	— avec les Tables

décennales de 1881 à 1890.

—	—	1896, 1 vol. gr. in-8°.		
—	—	1897,	—	—
—	—	1898,	—	—
—	—	1899,	—	—
—	—	1900,	—	—
—	—	1901,	—	—
—	—	1902,	—	— avec les Tables

décennales de 1891 à 1900.

—	—	1903, 1 vol. gr. in-8°.		
—	—	1904,	—	—
—	—	1905,	—	—
—	—	1906,	—	—
—	—	1907,	—	—
—	—	1908,	—	—
—	—	1909,	—	—
—	—	1910,	—	—
—	—	1911,	—	—
—	—	1912,	—	—

PROCÈS-VERBAUX.

Procès-verbaux de l'Académie du Gard. Année 1842-1843. 1 vol. in-8° de 225 pages (Epuisé).

- Années 1843—44, 1844—45. 1 vol. in-8° de 207 pages (Epuisé).
- Années 1845—46, 1846—47. 1 vol. in-8° de 224 pages.
- Années 1847—48, 1848—49. 1 vol. in-8° de 181 pages (Epuisé).
- Année 1849—50. 1 vol. in-8° de 147 pages (Epuisé).
- Année 1850—51. 1 vol. in-8° de 381 pages.
- Année 1851—52. 1 vol. in-8° de 172 pages.
- Année 1852—53. 1 vol. in-8° de 251 pages.
- Année 1853—54. 1 vol. in-8° de 261 pages.
- Année 1854—55. 1 vol. in-8° de 248 pages.
- Année 1855—56. 1 vol. in-8° de 254 pages.
- Année 1856—57. 1 vol. in-8° de 184 pages.
- Année 1857—58. 1 vol. in-8° de 202 pages.
- Année 1858—59. 1 vol. in-8° de 270 pages.
- Année 1859—60. 1 vol. in-8° de 240 pages.
- Année 1860—61. 1 vol. in-8° de 274 pages.
- Année 1861—62. 1 vol. in-8° de 162 pages.
- Année 1862—63. 1 vol. in-8° de 205 pages.
- Année 1863—64. 1 vol. in-8° de 208 pages.
- Année 1864—65. 1 vol. in-8° de 255 pages.
- Année 1865—66. 1 vol. in-8° de 175 pages.
- Année 1866—67. 1 vol. in-8° de 175 pages.
- Année 1867—68. 1 vol. in-8° de 195 pages.
- Année 1868—69. 1 vol. in-8° de 145 pages.
- Année 1869—70. 1 vol. in-8° de 176 pages.
- Année 1871. 1 vol. in-8° de 107 pages.
- Année 1872. 1 vol. in-8° de 167 pages.
- Année 1873. 1 vol. in-8° de 164 pages.
- Année 1874. 1 vol. in-8° de 184 pages.
- Année 1875. 1 vol. in-8° de 198 pages.
- Année 1876. 1 vol. in-8° de 200 pages.
- Année 1877. 1 vol. in-8° de 224 pages.

-
- Bulletin de l'Académie de Nîmes. Année 1878, 1 vol. in-8° de 152 pages.
— — — Année 1879, 1 vol. in-8° de 176 pages.
— — — Année 1880, 1 vol. in-8° de 154 pages.
— — — Année 1881, 1 vol. in-8° de 143 pages.

Bulletin de l'Académie de Nîmes.	Année 1882,	1 vol. in-8° de 160 pages.
—	—	Année 1883, 1 vol. in-8° de 148 pages.
—	—	Année 1884, 1 vol. in-8° de 204 pages.
—	—	Année 1885, 1 vol. in-8° de 175 pages.
—	—	Année 1886, 1 vol. in-8° de 167 pages.
—	—	Année 1887, 1 vol. in-8° de 172 pages.
—	—	Année 1888, 1 vol. in-8° de 88 pages.
—	—	Année 1889, 1 vol. in-8° de 99 pages.
—	—	Année 1890, 1 vol. in-8° de 101 pages.
—	—	Année 1891, 1 vol. in-8° de 106 pages.
—	—	Année 1892, 1 vol. in-8° de 111 pages.
—	—	Année 1893, 1 vol. in-8° de 151 pages.
—	—	Année 1894, 1 vol. in-8° de 164 pages.
—	—	Année 1895, 1 vol. in-8° de 125 pages.
—	—	Année 1896, 1 vol. in-8° de 94 pages.
—	—	Année 1897, 1 vol. in-8° de 92 pages.
—	—	Année 1898, 1 vol. in-8° de 114 pages.
—	—	Année 1899, 1 vol. in-8° de 112 pages.
—	—	Année 1900, 1 vol. in-8° de 104 pages.
—	—	Année 1901, 1 vol. in-8° de 104 pages.
—	—	Année 1902, 1 vol. in-8° de 75 pages.
—	—	Année 1903, 1 vol. in-8° de 99 pages.
—	—	Année 1904, 1 vol. in-8° de 110 pages.
—	—	Année 1905, 1 vol. in-8° de 117 pages.
—	—	Année 1906, 1 vol. in-8° de 111 pages.
—	—	Année 1907, 1 vol. in-8° de 136 pages.
—	—	Année 1908, 1 vol. in-8° de 103 pages.
—	—	Année 1909, 1 vol. in-8° de 147 pages.
—	—	Année 1910, 1 vol. in-8° de 157 pages.
—	—	Année 1911, 1 vol. in-8° de 145 pages.
—	—	Année 1912, 1 vol. in-8° de 121 pages.